

ABS. 1.94. 142

4 cartes

Xdø



DESCRIPTION

HISTORIQUE-GEOGRAPHIQUE
DES ISLES BRITANNIQUES

O U

DES ROYAUMES
D'ANGLETERRE,
D'ECOSSE ET D'IRLANDE.

LA TOPOGRAPHIE DE L'UNIVERS, par M. l'Abbé Expilly, dont les deux premiers Volumes qui paroissent actuellement, renferment l'Allemagne en général, & en détail tous les Etats du Cercle de Westphalie, avec 24. Cartes géographiques, 2. vol. in-8°. de 1300. pages, est proposée chez les mêmes Libraires à raison de 4. livres le Volume broché, jusqu'au premier de Mars 1760. passé lequel temps il n'en sera point donné à moins de 6. livres le Volume broché, ainsi qu'ils ont été vendus jusqu'à présent. Les Volumes se vendent séparément.

Ce grand avantage n'est proposé que pour faciliter au Public l'acquisition d'un Ouvrage si utile dans les circonstances présentes.

LE GÉOGRAPHE MANUEL, par le même Auteur, contenant la Description de tous les Pays du monde avec leur distance de Paris; les routes qui y conduisent, par terre & par mer; les Changes & les Monnoyes, avec la maniere de tenir les Ecritures. Paris 1759. in-24. Se trouve aussi chez les mêmes Libraires.

DESCRIPTION

HISTORIQUE-GÉOGRAPHIQUE

DES ISLES BRITANNIQUES

O U

DES ROYAUMES

D'ANGLETERRE,

D'ECOSSE ET D'IRLANDE,

*Par M. l'Abbé EXPILLY, de la Société
Royale des Sciences & Bellés-Lettres
de Nancy.*

Avec des Cartes Géographiques.



A P A R I S,

Chez { PRAULT Pere, Quay de Gesvres.
BAUCHE, Quay des Augustins.
DESPREZ, rue saint Jacques.
DUCHESNE, rue saint Jacques.

M. D C C. L I X.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

DESCRIPTION

HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE

DES ÎLES BRITANNIQUES

ou

DES ROYAUMES

D'ANGLETERRE,

D'ÉCOSSE ET D'IRLANDE.

Par M. DE LA HARPE, Secrétaire de l'Académie des Sciences et belles-lettres de l'Université de Genève.

Avec des Cartes Géographiques.



A PARIS,

chez la Citoyenne, Palais National, ci-devant des Arts, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Concorde, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Concorde, ci-devant de la République.

M. DE LA HARPE, Secrétaire de l'Académie des Sciences et belles-lettres de l'Université de Genève.

SCOTTISH LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF EDINBURGH
21 FEB 1994

A
SON EXCELLENCE
MONSEIGNEUR
LE DUC DE CHOISEUL,
PAIR DE FRANCE,
Chevalier des Ordres du Roi,
Maréchal de ses Camps &
Armées, Ministre & Secré-
taire d'État, &c. &c. &c.

MONSEIGNEUR,

*J'ose offrir à VOTRE
EXCELLENCE la Des-
cription d'un païs plus inté-*

ressant que jamais pour le Ministère François. Cet Ouvrage, **MONSEIGNEUR**, ne pouvoit paroître sous des auspices plus heureux ni plus illustres que les vôtres Chargé plus d'une fois des intérêts du Roi dans les Cours les plus distinguées de l'Europe, votre vaste génie a sçu approfondir les Nations étrangères & donner l'idée la plus favorable de la nôtre. Les suffrages de Rome & de Vienne qui révéroient encore moins dans vous la noblesse du sang & l'éclat des plus fameuses alliances, que vos qualités personnelles; l'estime & la confiance du Monarque le plus éclairé; les distinctions qu'il accorde à vos services, sont au-

tant de titres qui transmettront à la postérité le souvenir de vos talents politiques & de votre zèle pour la patrie.

Permettez - moi , MON-SEIGNEUR, en qualité d'Écrivain , de rappeler ici votre amour éclairé pour les Lettres : annoblies par votre protection généreuse , elles le sont encore plus par le goût si rare avec lequel vous les avez cultivées. Cette finesse de discernement , ce sentiment exquis des beautés les plus délicates doit être un attrait aux plus grands hommes de notre âge pour vous consacrer le fruit de leurs veilles. Ce seroit pour moi le sujet d'une juste timidité , en vous présentant ce foible ouvrage , si je n'étois ras-

iv

*suré par cette bonté généreuse
qui fait votre caractère & que
vous alliez si bien avec la plus
sublime élévation.*

Je suis ,

MONSEIGNEUR ,

DE VOTRE EXCELLENCE ,

Le très-humble & très-obéissant
serviteur , l'Abbé EXPILLY.

v

AVERTISSEMENT.

NO s démêlés fréquents avec l'Angleterre, l'opposition des caractères, la rivalité des esprits, & la concurrence des intérêts ont rendu de tout temps l'Histoire de cette Nation infiniment intéressante. De-là le grand nombre d'Ecrivains parmi nous qui ont essayé de pénétrer le génie des Anglois, d'approfondir leur gouvernement, de développer leur commerce, & de nous exposer le jeu des ressorts qui font agir ce Peuple célèbre. Malgré la multitude des ouvrages qui ont paru sur ces matières, j'ose présenter au Public une nouvelle Description où l'on trouvera réuni tout ce qui peut donner une idée de la nature du climat, & du génie des habitans. De l'ordre & de l'exactitude, voilà à quoi je me suis appliqué, en tâchant de conserver le mérite de la briéveté. Quelques-uns

vj AVERTISSEMENT.

de nos Auteurs, en traçant le portrait des Anglois, se sont imaginé que c'étoit rendre service à leur propre patrie, que de dissimuler les avantages de nos rivaux. D'autres se sont exprimés avec un enthousiasme qui tient du préjugé. J'espère que le Lecteur me sçaura gré d'avoir gardé un certain milieu entre ces deux excès opposés.



APPROBATION

A P P R O B A T I O N .

J'A I lû par Ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé : *Description Historique-Géographique des Isles Britanniques, ou des Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande*; Par M. l'Abbé Expilly, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, dont je ne doute point que le Public ne reçoive favorablement l'Impression. Il n'étoit guères possible de réunir tant d'objets intéressans, surtout dans les circonstances présentes, avec plus de clarté, d'ordre & de précision. Fait à Paris ce sept Septembre mil sept cent cinquante-neuf.

LA GRANGE DE CHECIEUX.

PRIVILEGE DU ROI.

L OUIS par la grace de Dieu Roi, de France & de Navarre : A nos amés & féaux Confeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT, Notre bien amé L'ABBÉ EXPILLY, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, qui a pour titre : *Description Historique & Géographique des Isles Britanniques*, s'il nous plaisoit .lui accorder nos Lettres de privilège pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer son dit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années consécutives, à compter du jour de la datte des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit du dit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers au

dit Exposant ; ou à celui qui aura droit de lui ;
à peine de confiscation des Exemplaires contre-
faits , & de tous dépens , dommages & intérêts ;
à la charge que ces Présentes seront enregistrées
tout au long sur le Registre de la Communauté
des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois
mois de la date d'icelles , que l'impression dudit
Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non
ailleurs , en bon papier & beaux caracteres , con-
formément à la feuille imprimée attachée pour
modele sous le contre-scel des Présentes ; que
l'Impétrant se conformera en tout aux Régle-
mens de la Librairie , & notamment à celui du
10 Avril 1725. qu'avant de les exposer en ven-
te , le manuscrit qui aura servi de copie à l'im-
pression dudit Ouvrage , sera remis dans le
même état où l'approbation y aura été donnée,
ès mains de notre très-cher & féal Chevalier
Chancelier de France , le Sieur De Lamoignon ;
& qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires
dans notre Bibliothèque publique , un dans celle
de notre Château du Louvre , & un dans celle
de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier
de France , le Sieur De Lamoignon ; le tout à
peine de nullité des Présentes Du contenu des-
quelles vous mandons & enjoignons de faire
jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleine-
ment & paisiblement , sans souffrir qu'il leur
soit fait aucun trouble ou empêchement. Vou-
lons que la copie des Présentes qui sera imprimée
tout au long au commencement ou à la fin du-
dit Ouvrage , soit tenue pour dûement signifiée,
& qu'aux copies collationnées par un de nos
amés & féaux Conseillers - Secrétaire , foi soit
ajoutée comme à l'original . Commandons au
premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis ,
de faire pour l'exécution d'icelles , tous actes re-

quis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le dix-neuvieme jour du mois d'Octobre l'an de grace mil sept cent cinquante-neuf, & de notre Regne le quarante-cinquième. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 3112. fol. 26. conformément au Règlement de 1723. qui fait défenses Art. 41. à toutes personnes de quelques qualités & conditions autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à ladite Chambre les neuf Exemplaires prescrits par l'Art. 108. du même Règlement. A Paris ce 19 Novembre 1759.

SAUGRAIN Pere, Syndic.

T A B L E

DES TITRES.

Pages.

<i>D</i> <i>Es Isles Britanniques en gé-</i> <i>néral.</i>	1.
<i>Situation & étendue des Isles Bri-</i> <i>tanniques.</i>	4.
PREMIERE PARTIE.	
<i>Du Royaume d'Angleterre.</i>	7.
ARTICLE I. <i>Situation & étendue.</i>	7.
ARTICLE II. <i>Rivieres & Ports de</i> <i>Mer.</i>	9.
ARTICLE III. <i>Climat & qualité du</i> <i>pais.</i>	13.
ARTICLE IV. <i>Population, Naturel</i> <i>des Habitans, Langues du pais.</i>	18.
ARTICLE V. <i>Gouvernement.</i>	34.
§. I. <i>Heptarchie des Saxons.</i>	45.
§. II. <i>Abolition de l'Heptarchie</i> <i>des Saxons.</i>	50.
§. III. <i>Des Diverses Maisons qui</i> <i>ont regné en Angleterre.</i>	51.
§. IV. <i>Chronologie des Rois d'An-</i> <i>gleterre.</i>	57.
<i>Maison de Saxe.</i>	57.
<i>Maison de Dannemarck.</i>	58.

xij TABLE DES TITRES.

<i>Maison de Normandie.</i>	58.
<i>Maison de Champagne des Comtes de Blois.</i>	59.
<i>Maison des Comtes d'Anjou, dits Plantagenets.</i>	60.
<i>Branche de Lancaſter.</i>	62.
<i>Branche d'York.</i>	64.
<i>Maison Tudor ou de Richemond.</i>	66.
<i>Maison Stuart.</i>	69.
<i>Maison de Naſſau-Orange.</i>	73.
<i>Maison de Brunſwick-Lunebourg.</i>	74.
§. V. <i>De la forme du Gouvernement.</i>	76.
§. VI. <i>Du Roi (ou de la Reine) d'Angleterre.</i>	80.
§. VII. <i>Du Parlement de la Grande-Bretagne.</i>	84.
§. VIII. <i>De la Nobleſſe.</i>	104.
§. IX. <i>Des Bourgeois & du Peuple.</i>	115.
§. X. <i>Des Loix & des Principaux Tribunaux de Juſtice.</i>	117.
§. XI. <i>Religion. Archevêchés & Evêchés d'Angleterre.</i>	123.
§. XII. <i>Ordres de Chevalerie.</i>	139.
§. XIII. <i>Commerce.</i>	142.
§. XIV. <i>Sciences, Arts & Universités.</i>	151.
§. XV. <i>Taxes, Revenus & Forces.</i>	155.

TABLE DES TITRES. xiiij

ARTICLE VI. <i>Différentes divisions de l'Angleterre.</i>	162.
§. I. <i>Division du Royaume d'Angleterre & de la Principauté de Galles, en JurisdiCTIONS Ecclésiastiques.</i>	162.
§. II. <i>Division du Royaume d'Angleterre & de la Principauté de Galles, en Provinces ou Comtés.</i>	166.
Les LII. <i>Comtés de l'Angleterre.</i>	168.
ARTICLE VII. <i>Description des LII. Provinces ou Comtés du Royaume d'Angleterre.</i>	172.
ARTICLE VIII. <i>Dénombrement de toutes les Villes & Bourgs à Marché, tant du Royaume d'Angleterre, que de la Principauté de Galles; & de tous les Lieux qui ont droit d'envoyer des Députés au Parlement de la Grande-Bretagne.</i>	249.
ARTICLE IX. <i>Des Isles qui dépendent de l'Angleterre.</i>	273.

SECONDE PARTIE.

Du Royaume d'Ecosse. 282.

ARTICLE I. *Situation & étendue.* 282.

ARTICLE II. *Rivieres & Ports de Mer.* 283.

ARTICLE III. *Climat & qualité du pais.* 285.

ARTICLE IV. <i>Population, Naturel des Habitans, Langues du païs.</i>	288.
ARTICLE V. <i>Gouvernement.</i>	291.
<i>Chronologie des Rois d'Ecosse.</i>	294.
§. I. <i>Forme du Gouvernement.</i>	302.
§. II. <i>Religion.</i>	306.
<i>Archevêchés & Evêchés d'E-</i>	
<i>cosse.</i>	309.
§. III. <i>Ordre de Chevalerie.</i>	311.
§. IV. <i>Commerce.</i>	311.
§. V. <i>Universités, Sciences & Arts.</i>	312.
§. VI. <i>Revenus & Forces.</i>	314.
ARTICLE VI. <i>Division du Royaume d'Ecosse.</i>	315.
ARTICLE VII. <i>Description des Pro- vinces, Comtés & Cantons du Royaume d'Ecosse.</i>	320.
ARTICLE VIII. <i>Des Isles qui dépen- dent de l'Ecosse.</i>	367.
§. I. <i>Des Isles Westernes (He- brides.)</i>	368.
§. II. <i>Des Isles d'Orkney ou Or- cades.</i>	372.
§. III. <i>Des Isles de Schetland ou Hetland (Æmoda.)</i>	374.

TROISIEME PARTIE.

<i>De l'Isle & Royaume d'Irlande.</i>	377.
ARTICLE I. <i>Situation & étendue.</i>	377.

TABLE DES TITRES. xv

ARTICLE II. <i>Rivieres & Ports de Mer.</i>	378.
ARTICLE III. <i>Climat & qualité du païs.</i>	382.
ARTICLE IV. <i>Population, Naturel des Habitans, Langues du païs.</i>	387.
ARTICLE V. <i>Gouvernement.</i>	388.
§. I. <i>Forme du Gouvernement.</i>	392.
§. II. <i>Religion.</i>	393.
<i>Archevêchés & Evêchés d'Ir- lande.</i>	397.
§. III. <i>Commerce, Sciences & Arts, Revenus & Forces.</i>	398.
ARTICLE VI. <i>Division de l'Isle & Royaume d'Irlande.</i>	400.
§. I. <i>Des IV. grandes Provinces d'Irlande.</i>	403.
§. II. <i>Les XXXII. Comtés du Royaume d'Irlande.</i>	404.
ARTICLE VII. <i>Description des XXXII. Comtés du Royaume d'Irlande</i>	406.
ARTICLE VIII. <i>Des Isles qui dépen- dent du Royaume d'Irlande.</i>	434.

SUPPLEMENT.

§. I. <i>Routes & Distances depuis Paris jusqu'à Londres.</i>	435.
§. II. <i>Routes & Distances depuis Paris jusqu'à Edimbourg.</i>	442.
§. III. <i>Routes & Distances depuis Paris jusqu'à Dublin.</i>	443.

xvj TABLE DES TITRES.

- §. IV. *Temps du Lever & du
Coucher du Soleil à Londres.* 446.
& 447.
- §. V. *Temps du Lever & du
Coucher du Soleil à Edim-
bourg.* 448. & 449.
- §. VI. *Temps du Lever & du
Coucher du Soleil à Dublin.* 450.
& 451.

E R R A T A.

- PAGE 15. LIGNE 23. telles , *lisez* , tels.
- Pag. 17. *lig.* 27. *lis.* de très-bonne bierre ,
de bon cidre & de bon poiré.
- Pag. 19. *lig.* 17. apprécie , *lis.* prise.
- Pag. 24. *lig.* 30. s'il , *lis.* lorsqu'il.
- Pag. 30. *l.* 19. le possible , *lis.* son possible.
- Pag. 34. *li.* 16. acquierent , *lis.* acquirent.
- Pag. 57. *lig.* 2. Rois Danois , *lis.* Rois
Saxons.
- Pag. 67. *lig.* 10. fondit , *lis.* fut fondue.
- Pag. 105. *lig.* 19. Nous avons couvert ,
lis. Nous vous avons couvert.
- Pag. 108. *lig.* 1. Vicomte , *lis.* Vicomtes.
- Pag. 118. *lig.* 6. établie , *lis.* établi.
- Pag. 126. *lig.* 22. canous , *lis.* canons.
- Pag. 222. *lig.* 23. Nortampton , *lis.* Nor-
thampton.

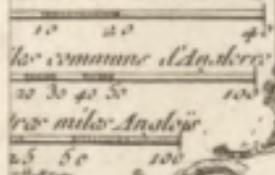
DESCRIPTION



LES ISLES
BRITANNIQUES

Echelles.

lieues d'une heure.



MER D'IRLANDE

MER

NORD

DU

MAGRE BANC

MAGRE BANC

WELSH

Yarmouth

London

York

Bristol

Cardiff

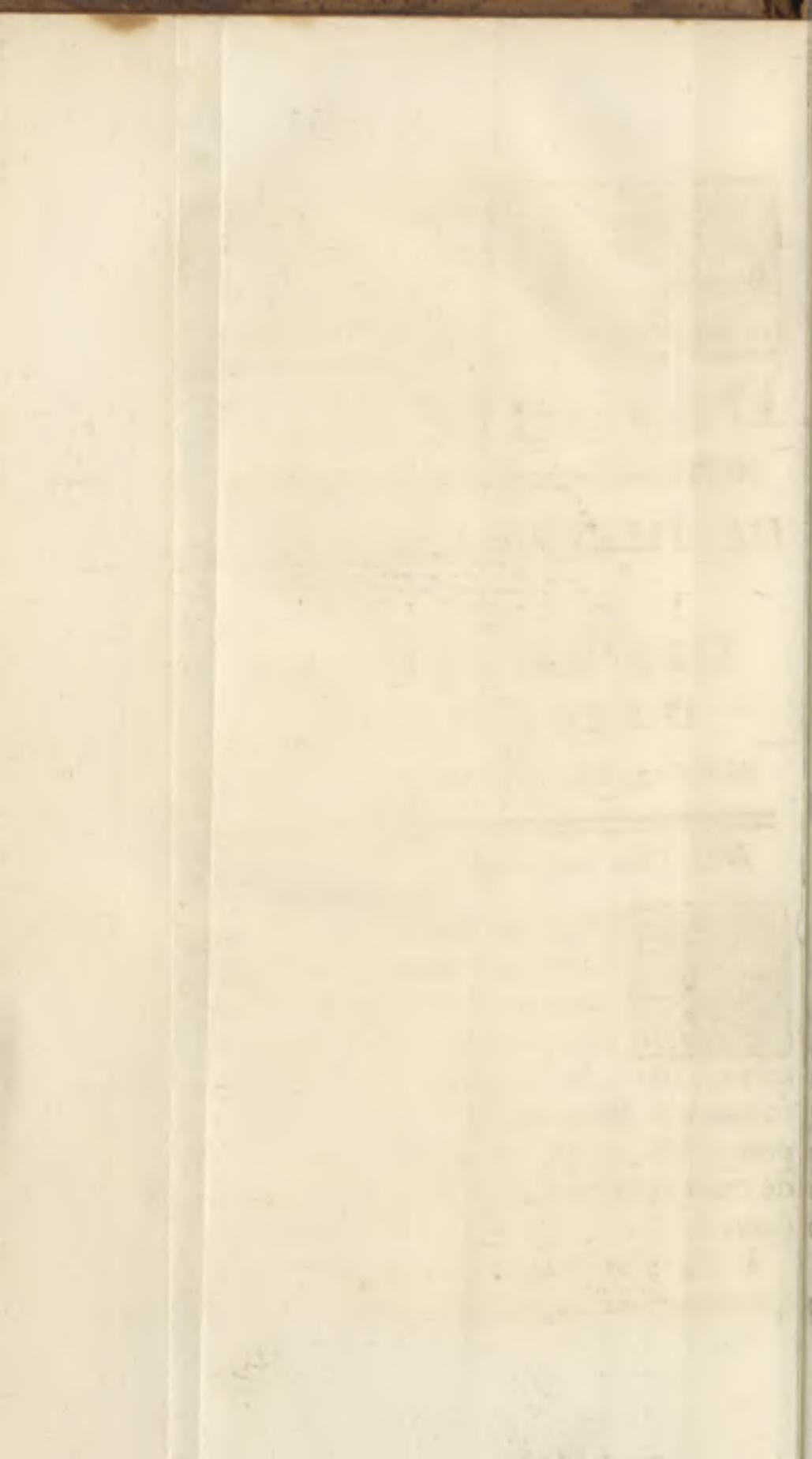
London

London

London

London

London





DESCRIPTION
HISTORIQUE-GÉOGRAPHIQUE
DES ISLES BRITANNIQUES
OU
DES ROYAUMES
D'ANGLETERRE,
D'ÉCOSSE ET D'IRLANDE.

Des Isles Britanniques en général.

NOUS entendons ici par ce nom, les Royaumes d'Angleterre & d'Écosse qui sont compris dans une seule & même Ile, le Royaume d'Irlande qui forme une Ile particulière, & les autres petites Isles qui sont situées aux environs de ces trois Royaumes & qui en dépendent.

I. La plus grande de ces Isles, celle qui comprend aujourd'hui les Royaumes

A

2 *Description Historique-Géographique*
d'Angleterre & d'Ecosse, étoit appelée
anciennement *Albion*, & presque dans
le même temps *Bretagne*; les Romains
lui donnoient assez indifféremment l'un
& l'autre nom, mais plus communément
celui de *Bretagne*.

Ce ne fut que vers l'an 810. que la
Bretagne changea de nom, & prit celui
d'ANGLETERRE, en vertu d'un Edit du
Roi *Egbert*; ce Prince voulut par-là per-
pétuer le souvenir de la Nation des *Angles*
de laquelle il étoit originaire. Dans la
suite plusieurs Rois d'Angleterre prirent
le titre de Rois de la *Grande-Bretagne*:
Ethelrede II. fut le premier qui affecta ce
titre. Cependant le nom de *Grande-Bre-
tagne* ne désignoit gueres alors que l'*An-
gleterre* par opposition à l'*Irlande*, que les
Romains appelloient *Petite-Bretagne*,
ou, si l'on veut encore, par opposition à
la *Bretagne-Armorique* ou *Petite-Breta-
gne*, province occidentale de France, où
les Bretons, chassés de leur país par les
Anglois & par les *Saxons*, vinrent s'éta-
blir vers le commencement du sixieme
siècle, avec la permission des Rois enfans
de Clovis. *Jacques Stuart VI.* d'Ecosse
& *I.* d'Angleterre, ayant réuni en sa
personne en 1603. les Royaumes d'*An-
gleterre* & d'Ecosse, prit avec plus
de raison & pour de meilleures considé-

rations, le titre de Roi de la *Grande-Bretagne*, au commencement de l'année 1605. On traita dès lors de la parfaite réunion des deux Royaumes; mais cette affaire rencontra de grandes difficultés, & ne fut terminée que plus de cent ans après, c'est-à-dire, en 1706, par le Traité conclu à Londres le 2. Août de la même année entre l'Ecosse & l'Angleterre. Par le premier article de ce Traité il fut convenu que les Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, à commencer le premier Mai 1707, ne formeroient à perpétuité qu'un seul Royaume sous le nom de **GRANDE-BRETAGNE.**

II. L'ECOSSE étoit appelée anciennement *Caledonie*: on l'appella ensuite *Albanie*. Les *Ecossois* ne furent connus sous ce nom particulier que vers le temps de *Constantin le Grand* qui mourut en 337. Cette Nation que l'on croit originaire d'*Hibernie* ou *Irlande*, demeura longtemps presque inconnue dans un coin de l'Ecosse, vers la partie occidentale de ce Royaume où elle avoit abordé en premier lieu: mais sur la fin du VIII^e. siècle & au commencement du IX^e. les Ecossois étant venus à bout de détruire les *Pictes* parmi lesquels ils s'étoient établis, & profitant d'ailleurs des troubles que les fréquentes invasions des *Danois* causoient dans la

4 *Description Historique-Géog.*

Bretagne, ils se rendirent maîtres de toute la partie de l'Isle qui s'étend depuis la *Clyd* & le Golfe d'*Edimbourg* jusqu'à la mer septentrionale. Bientôt après ces nouveaux conquérans étendirent leur empire vers le midi, & s'emparèrent de plusieurs provinces du Royaume de *Northumberland*, l'un des sept Royaumes que les *Saxons* avoient formés. Depuis ce temps-là tout le pais qui avoit été conquis par les *Ecoffois* fut appelé *Ecoffe*.

III. L'IRLANDE a été appelée indifféremment *Petite-Bretagne*, *Ierna*, *Iu-vena*, *Iris*, *Hibernia* & *Hière* ou *Ière*. Le dernier de ces noms signifie en Irlandois *Occident*: en effet l'Irlande occupe la partie la plus occidentale de l'Europe. D'*Ière* on a fait *Ireland* en Anglois, *Yverdon* ou *Iverdhon* en Galois, *Erin* en Irlandois, & *Irlande* en François. Cette Isle au reste a été aussi quelquefois appelée *Ecoffe*, à cause que les *Ecoffois* en sont originaires, à ce qu'on prétend.

*Situation & étendue des Isles
Britanniques.*

I. Ces Isles sont situées dans la partie occidentale de l'Europe, au Nord-Nord-Ouest de la France; N. de l'Espagne & du Portugal; N. O. de l'Italie & de la Turquie; O. N. O. de la haute-Allema-

gne & de la Hongrie; O. de la basse-Allemagne, de la Pologne, du Dannemarck (du moins l'Ecosse), & de la Russie méridionale; S. O. de la Russie septentrionale, de la Suède & de la Norwége. La pointe de Calais, en France, est la terre-ferme la plus proche de l'Angleterre: l'espace de mer qui sépare les deux Royaumes, est de 21360. toises.

II. L'Isle de la Grande-Bretagne, qui comprend l'Angleterre & l'Ecosse, s'étend du Sud au Nord, selon les Auteurs Anglois, depuis le 49^e. degré 56 minutes de latitude, jusqu'au 58^e. degré 43. minutes, ce qui donne 177. lieues de 3000. pas géométriques chacune; & de l'Ouest à l'Est, depuis le 11^e. degré 52. minutes, jusqu'au 19^e. degré 15. minutes, ce qui fait la valeur de 108. lieues. La circonférence de cette Isle est de 470. lieues, en prenant les dimensions de cap en cap & de pointe en pointe; mais en suivant les divers gissemens des côtes, on trouve environ 500. lieues pour l'Angleterre seule, & environ 440. pour l'Ecosse; ce qui fait 940. lieues de côtes pour toute l'Isle.

Nota. 1^o. *Jean Speed*, habile Ecrivain Anglois (mort à Londres en 1629.) duquel nous avons une bonne histoire de la Grande-Bretagne, fixe l'étendue de

6 *Description Hlstorique-Géogr.*

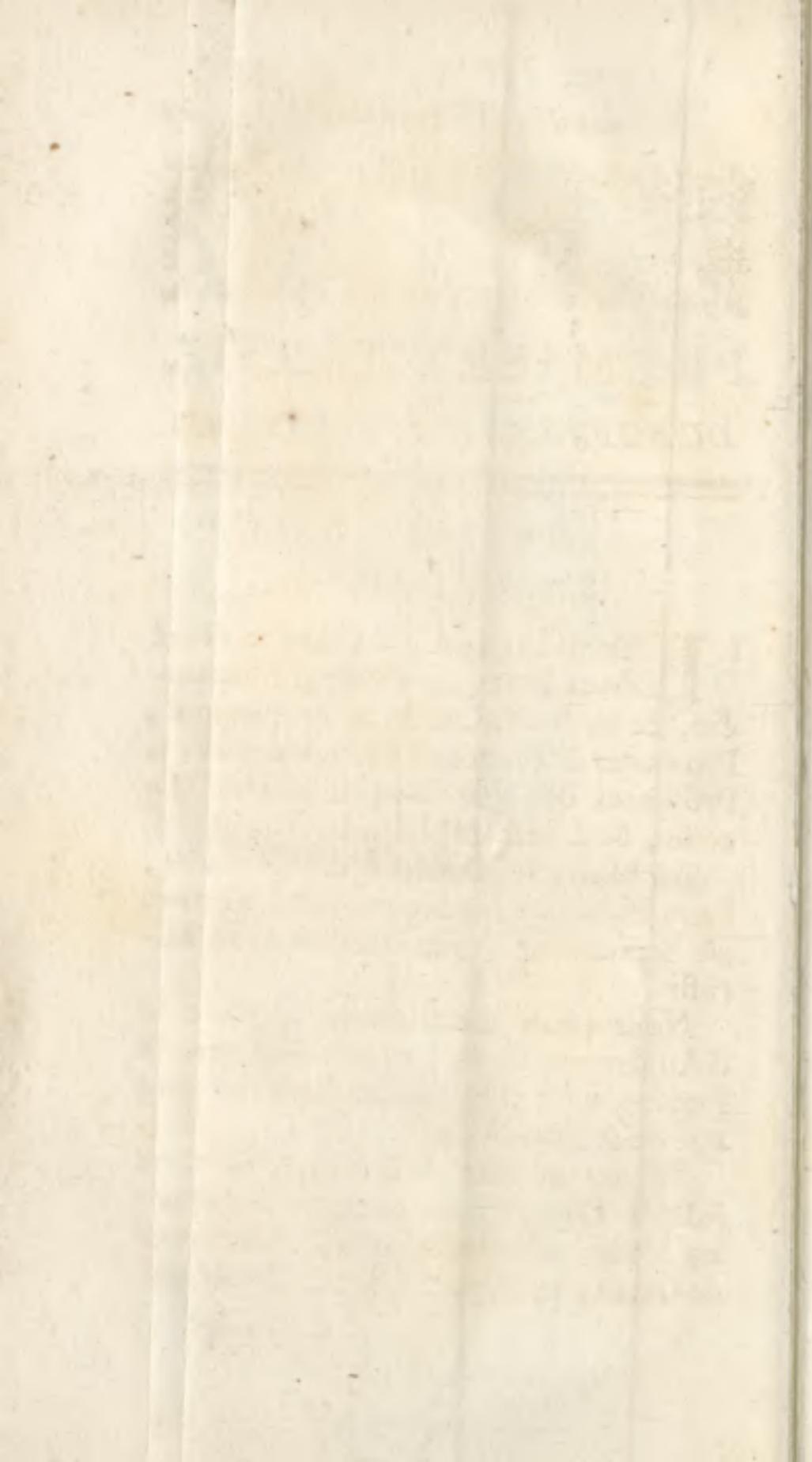
cette Isle depuis le 50^e. degré 6. minutes de latitude, jusqu'au 60^e. degré 30. minutes. Et *Cambden* donne à la même Isle 1836000. pas de circonférence. Nous avons de bonnes raisons pour ne pas adopter le sentiment de ces deux Auteurs, & nous nous expliquerons ailleurs plus amplement à ce sujet.

2^o. Si l'on veut comprendre généralement toutes les Isles Britanniques, tant grandes que petites, entre les divers paralleles & méridiens où elles se trouvent contenues, il faudra remonter vers le Nord jusqu'au 60^e. degré 44 minutes qui termine les Isles de *Schetland*; & reculer vers l'Ouest jusqu'au 7^e. degré 7. minutes de longitude qui borne la pointe la plus occidentale de l'*Irlande*.

Division générale des Isles Britanniques.

Nous divisons ces Isles en trois parties, selon les trois Royaumes, 1. l'Angleterre, 2. l'Ecosse, & 3. l'Irlande. Nous traiterons à la suite de chaque article, des moindres Isles qui dépendent de chaque Royaume en particulier: en attendant nous observerons que le plus grand nombre de ces petites Isles dépend du Royaume d'Ecosse.







PREMIERE PARTIE.

DU ROYAUME D'ANGLETERRE.

ARTICLE I.

Situation & étendue.

I. **L'**ANGLETERRE est située au Nord de la Bretagne & de la Normandie, & au Nord-Ouest de la Picardie, Provinces de France; à l'Ouest des xvii. Provinces des Pais-Bas; au Sud de l'Ecosse, & à l'Est de l'Irlande.

Au Midi, à l'Orient & à l'Occident, l'Angleterre est bornée par la Mer; mais au Septentrion, elle confine avec l'Ecosse.

Nous avons dit ci-devant que la côte d'Angleterre la plus proche de celle de France, n'est éloignée de cette dernière que de 21360 toises.

Depuis la côte de Suffex & de Kent jusqu'à Dieppe, on compte 22 lieues: 29 depuis celle de Suffex jusqu'au Havre-de-Grace: 19 depuis celle de Dorset jus-

qu'à Cherbourg : 40 depuis celle de Dorset & de Devon jusqu'à Saint-Malo : 40 depuis celle de Cornouaille jusqu'à Brest : 18 depuis celle de Kent jusqu'à Ostende : 38 depuis celle de Kent jusqu'à Rotterdam, & 14 depuis celle de Penbrok jusqu'à la plus prochaine du Comté de Wexford en Irlande.

2. Du Sud au Nord, l'Angleterre s'étend depuis le 49^e. degré 56 minutes de latitude, jusqu'au 55^e. degré 47 minutes, ce qui donne 117 lieues ; & de l'Ouest à l'Est, depuis le 11^e. degré 52 minutes de longitude, jusqu'au 19^e. degré 15 minutes, ce qui peut être évalué à 108 lieues.

Du Sud-Ouest au Nord-Est, c'est-à-dire, depuis l'extrémité la plus occidentale de la Province de Cornouaille, jusqu'à l'extrémité la plus septentrionale de celle de Northumberland, on peut compter 124 lieues, ce qui fait la plus grande étendue de l'Angleterre. Dans sa plus grande largeur, ce Royaume a 108 lieues ; & vers le Nord à l'endroit où il est le plus resserré, il n'a gueres que 20 lieues de largeur. La circonférence de l'Angleterre peut être évaluée à 350 lieues ou environ.

Suivant les calculs des Auteurs Anglois, on trouve que les 52 Comtés ou

Provinces qui composent le Royaume d'Angleterre, comprennent ensemble 42691020 arpens quarrés.

ARTICLE. II.

Rivieres & Ports de Mer.

I. **L'**Angleterre est arrosée par quantité de rivieres; mais nous ne parlerons ici que des plus considérables, qui sont, la *Tamise*, la *Severn* & l'*Humber*.

La *Tamise* se forme des deux rivieres de *Tham* & *Isis* qui se réunissent à une petite distance au-dessous d'Oxford. De là, cette riviere passe par Wallingford, Henley, Windsor, Richmond, Londres, Grawesend, & se jette dans la mer d'Allemagne entre la Province d'Essex & celle de Kent. Le cours de cette riviere, depuis Oxford jusqu'à la mer, est de 40 lieues ou environ. Le flux de la mer monte dans la *Tamise* jusqu'à Richmond, qui est à 3 ou 4 lieues au-dessus de Londres.

La *Severn* se forme de plusieurs ruisseaux qui se réunissent dans le Comté de Shrops, à une petite distance au-dessous de Shrewsbury; passe par Bewdeley, Worcester, Tewkesbury, Gloucester, Newneham; & se jette dans le Canal ou

Golfe de S. Georges, à une petite distance de Bristol. Le cours de cette riviere est de 40 lieues ou environ.

L'*Humber* se forme également de plusieurs rivieres, la plûpart fort considérables, telle que l'*Ouse*, l'*Are* & la *Dunn* qui viennent de la Province d'York, & la *Trent* qui parcourt les Comtés de Nottingham & de Lincoln. L'*Humber* se jette dans la mer d'Allemagne, par une fort large embouchure, à plusieurs lieues au-dessous de *Hull*.

Les autres rivieres de l'Angleterre, qui méritent quelque attention, sont celles qui suivent. La *Tinna*, qui passe par Newcastle, & se jette dans la mer d'Allemagne. La *Tees*, qui a son embouchure au-dessous d'Iarum. L'*Yare*, qui se perd dans la mer à Yarmouth, au Comté de Norfolk. La *Stoure*, qui se jette dans la mer à Harwich. La *Medway*, qui passe par Rochester. L'*Aran*, qui arrose les Comtés de Wilt & de Southampton; & se jette dans la mer à une petite distance de Christchurch. La *Toug*, qui arrose le Comté de Caermarthen. La *Dee*, qui a son embouchure dans la mer au-dessous de Chester. La *Mersey*, la *Rible*, l'*Edon*, &c.

Presque toutes les rivieres de l'Angleterre sont extrêmement poissonneuses, & la plûpart abondent en Saumons.

II. Les Ports de mer de l'Angleterre sont en grand nombre : ceux qui suivent, sont les plus considérables.

<i>Ports de Mer.</i>	<i>Provinces.</i>	<i>Dist. de Londres.</i>
Barnestapie. . . .	Devon. . . .	154.
Barwich. . . .	Northumberland..	252.
Beaumaris. . . .	Anglesey. . . .	184.
Bediford. . . .	Devon. . . .	161.
Boston. . . .	Lincoln. . . .	90.
Bridlington. . . .	York. . . .	160.
Bridport. . . .	Dorset. . . .	115.
Bristol *. . . .	Sommerfet. . . .	94.
Cardiff. . . .	Glamorgan. . . .	123.
Chattam *. . . .	Kent. . . .	24.
Chester *. . . .	Chester. . . .	140.
Chichester. . . .	Suffex. . . .	50.
Colchester. . . .	Essex. . . .	44.
Dartmouth. . . .	Devon. . . .	165.
S. Davids. . . .	Penbrok. . . .	168.
Deptfort *. . . .	Kent. . . .	14.
Douglas. . . .	Cumberland. . . .	229.
Douvres. . . .	Kent. . . .	67.
Exmouth. . . .	Devon. . . .	140.
Falmouth. . . .	Cornouaille. . . .	220.
Grawesend *. . . .	Kent. . . .	20.
Haly-Head. . . .	Anglesey. . . .	204.
Harwich. . . .	Essex. . . .	60.
Hastings. . . .	Suffex. . . .	54.
Hull *. . . .	York. . . .	135.

Nota. 1^o. Les Ports où se trouve cette marque *, sont situés sur des Rivières.

2^o. Les distances de Londres sont calculées en milles Anglois.

Hyth.	Kent.	58.
Ipswich.	Suffolk.	60.
Kingsdowne.	Kent.	68.
Lewerpool.	Lancaſter.	150.
Londres *	Middleſex.	000.
Lymes.	Dorſet.	120.
Lymington.	Southampton.	72.
Lunn *	Norfolk	75.
Marygate.	Kent.	66.
Millefort.	Penbrok.	179.
Mynhead.	Sommerſet.	132.
Newborough.	Angleſey.	190.
Newin.	Caernarvan.	180.
Newport.	Southampton.	72.
Orford.	Suffolk.	73.
Padſtow.	Cornouaille.	194.
Pemſey.	Suffex.	50.
Penbrok.	Penbrok.	177.
Plymouth.	Devon.	184.
Poolhaven.	Dorſet.	90.
Portsmouth.	Southampton.	60.
Pullhely.	Caernarvan.	177.
Ravenglas.	Cumberland.	214.
Ruthin.	Denbigh	150.
Rye.	Suffex.	60.
Rymney.	Kent.	61.
Sandwich.	Kent.	62.
Seaford.	Suffex.	53.
Sheals.	Durham.	208.
Southampton.	Southampton.	62.
Spithead.	Southampton.	64.
Sunderland.	Durham.	200.
Swanſey.	Glamorgan.	146.
Tenby.	Penbrok	172.
Tinmouth.	Northumberland.	208.
Torbay.	Devon.	160.

Weymouth. . . Dorſet.	106.
Wincheſea. . . Suſſex.	60.
Wolwich * . . Kent.	7.
Yarmouth. . . Norfolk.	100.

Nota. On appelle les Cinq-Ports ; ceux de *Douvres*, de *Hastings*, de *Hyth*, de *Rumney* ou *Rymney*, & de *Sanwich*. Ces Ports, qui jouiſſent encore aujourd'hui de fort beaux privilèges, ont été fortifiés, il y a pluſieurs ſiècles, comme étant les plus expoſés aux deſcendes des étrangers, & ſur-tout des François : en effet, celui de *Hastings*, quoique le plus éloigné des cinq, n'eſt qu'à 16 lieues de *Boulogne*.

ARTICLE III.

Climat & qualité du païs.

I. **S**elon les Auteurs Anglois, le climat de ce Royaume eſt ſi doux & ſi tempéré, qu'en été les chaleurs n'y ſont jamais trop incommodes : des vents frais & preſque continuelſ tempèrent dans cette faiſon les ardeurs du ſoleil ; cependant, dans la partie ſeptentrionale de l'Angleterre, cet Aſtre demeure ſur l'horizon près de 17 heures & demie lorſqu'il arrive au Tropique du Cancer. Ces vents, à ce qu'on prétend, ſont autant favora-

bles aux plantes & aux animaux, qu'ils sont agréables aux hommes.

Les hivers en Angleterre sont également fort tempérés par des pluies douces & fréquentes, & par les exhalaisons de la mer; de sorte qu'à ce qu'on prétend encore, le froid est ordinairement moins rude dans ce Royaume, qu'il ne l'est souvent en plusieurs Provinces de France & même d'Italie. Cependant, malgré ces divers avantages, on ne disconvient pas que l'air en Angleterre, ne soit généralement fort épais, & que la plûpart du temps le ciel n'y demeure obscurci par la grande quantité de vapeurs & de brouillards qui chargent l'atmosphère. A *Londres* sur-tout l'air est très-désagréable & mal-sain: la fumée épaisse du charbon de pierre qu'on y brûle, forme un brouillard presque continuel, qui noircit les maisons, endommage les meubles, & incommode fort la poitrine des personnes qui n'y sont pas accoutumées. Au reste, le temps en Angleterre est extrêmement variable, & les changemens s'y font d'une manière tout-à-fait subite, sur-tout en été: souvent dans la même journée on y éprouve ce que les quatre saisons ont de particulier; un air tempéré le matin, du chaud à midi, de la fraîcheur sur le soir, & du froid dans la nuit.

II. Il n'y a point en Angleterre de bien hautes montagnes : les plus considérables sont celles que l'on remarque dans la Province de *Lancaster* & dans celle de *Merioneth*. Les vallées n'y sont pas par conséquent bien profondes.

On voit dans ce país quantité de belles forêts, des campagnes très-fertiles, des pâturages & des prairies presque toujours vertes. Le blé entre autres denrées, y abonde prodigieusement ; mais les abondantes récoltes de cette espèce sont dûes pour le moins autant à la vigilance du Gouvernement qui encourage le Laboureur par des récompenses, qu'à la bonté du sol : en effet, on a remarqué que, depuis environ 200 ans que ces récompenses sont établies, l'Angleterre produit annuellement beaucoup plus de blé, qu'elle n'en produisoit auparavant.

On recueille aussi dans ce Royaume quantité de fruits, & de presque toutes les sortes que nous avons en France, telles que les pommes, les poires, les cerises, les prunes, les noix, &c. mais on n'y recueille pas de vin : il y a néanmoins en Angleterre des vignes & des treilles, mais elles y sont entretenues plutôt pour l'agrément que pour l'utilité, parce que le raisin n'y parvient jamais à une parfaite maturité. Cependant on

trouve dans les Ecrivains Anglois que la Province de *Glocester* produisoit autrefois du vin qui n'étoit point inférieur à celui de France. Si cela est, il faut ou que les vins de France aient bien augmenté en qualité, ou que le sol du *Glocester* ait bien perdu de sa bonté naturelle.

L'Angleterre produit encore du miel, du saffran, de la réglisse, quantité de bonnes légumes & de simples, quantité de beurre, de fromage, de lin & de cuir.

Le bœuf que l'on mange dans ce païs, est excellent. Le gibier y est abondant, aussi-bien que la venaison. Le poisson y est fort commun : le saumon sur-tout, les harangs & les huitres y abondent, y sont d'un bon goût & à bas prix.

Il n'y a point de Loups en Angleterre : le Roi *Edgard* les fit tous périr, à ce qu'on prétend, en exigeant tous les ans en tribut du Prince de Galles, la tête de 300 de ces animaux. Comme l'Ecosse ne manque pas de Loups, si par hazard il en vient en Angleterre, les païsans les tuent aussi-tôt.

Les Dogues & les Coqs d'Angleterre sont trop connus pour en parler : on sçait qu'ils servent les uns & les autres d'amusement au peuple.

La laine d'Angleterre est fort estimée :

On prétend que la supériorité de cette denrée sur celle que l'on recueille dans plusieurs autres états voisins, vient de ce qu'en Angleterre les moutons & les brebis sont moins soignés & plus exposés aux intemperies de l'air.

Il y a en Angleterre quantité de mines de fort bel étain, & de plomb fort estimé : celles de cuivre & de fer y sont aussi fort abondantes. Ce Royaume ne manque pas non plus de mines d'argent, mais nous n'avons pas connoissance qu'elles soient exploitées ; & il seroit inutile qu'elles le fussent, puisque les Manufactures & l'industrie de la nation sont des mines bien plus abondantes & plus sûres que celles d'argent que l'on pourroit faire valoir.

L'alun, le salpêtre & le charbon de pierre sont aussi fort communs dans ce pays. Les sources d'eau minerales & les bains chauds n'y manquent pas non plus. En un mot, au vin près, la nature a fait pour l'Angleterre autant que pour les autres pays de l'Europe les plus favorisés. Pour se dédommager du vin, les Anglois boivent de la très-bonne bière, du bon cidre & du bon poiré qu'ils font chez eux, & dont ils vendent même en quantité à l'étranger.

ARTICLE IV.

*Population, Naturel des Habitans,
Langues du País.*

I. **P**lusieurs Auteurs Anglois ont tâché de prouver que le seul Royaume d'Angleterre contenoit 2330420 familles. Ces mêmes Auteurs supposoient cinq personnes pour chaque famille, & concluoient ensuite que l'Angleterre contenoit onze millions six cent cinquante-deux mille cent personnes de tout âge & de tout sexe.

D'autres Auteurs que nous suivons par préférence, parce qu'ils nous paroissent mieux informés, comptent 1376141. Feux ou Maisons, dont 130 mille pour la seule Ville de *Londres*, & 7 millions 130 mille 705 personnes, dont 800 mille dans la Ville de *Londres* & ses faux-bourgs.

II. Les Anglois sont en général d'une belle taille, robustes & gens de bonne appétit. Ils sont communément blancs & bien faits. Les femmes Angloises passent pour les plus belles femmes de l'Europe, du moins parmi les habitans de leur nation.

Quant au caractère, aux mœurs & au

génie des Anglois , nous n'en parlerons que d'après un Auteur qui ne paroîtra point suspect à cette nation : c'est *Jean Barclay* , Gentilhomme originaire d'Ecosse , & peut-être l'homme du monde le mieux instruit du génie des Anglois , parmi lesquels il vécut assez long - temps. Nous sçavons qu'il n'est point de nation qui ne mérite des éloges particuliers à cause des vertus qui lui sont propres. La nation Angloise a de fort belles qualités , on ne peut en disconvenir ; mais elle a aussi ses défauts particuliers , aussi bien que les autres nations.

L'Anglois , dit *Barclay* , a l'esprit grave & réfléchi : il s'estime lui-même beaucoup ; & il apprécie infiniment le génie , les mœurs , le caractère & les usages de sa nation : soit qu'il salue ou qu'il écrive , il ne s'abaisse qu'avec une peine infinie , & il ne peut souffrir les expressions de politesse dont se servent ordinairement les nations voisines , soit pour témoigner leur respect , ou pour marquer leur attachement. *Barclay* ne parle ici que de l'Anglois livré à lui - même , qui n'a point pratiqué l'étranger , & qui n'a point ce qu'on appelle aujourd'hui l'usage du monde , qui seul peut détruire les préjugés autant injustes que ridicules , auxquels presque toutes les nations sont attachées.

La Nation Angloise , ajoute *Barclay* ; est extrêmement appliquée à la navigation ; & c'est ce qui fait la principale & la meilleure défense de l'Angleterre.

L'Anglois est bon soldat tant sur terre que sur mer ; mais l'infanterie Angloise est plus estimée que la cavalerie. On a remarqué que les troupes Angloises souffrent ordinairement beaucoup de l'intempérie des saisons , en faisant la guerre dans des pays où elles ne sont pas accoutumées , & sur-tout dans les pays chauds : c'est ce qu'elles ont éprouvé en Portugal sous le regne d'*Elizabeth* , & en Espagne sous celui de la Reine *Anne* , lors de la guerre pour la succession de *Charles II.*

Le péril & le danger ne font aucune impression sur l'Anglois : il affronte l'un & l'autre avec plus de témérité que de jugement ; & c'est aussi ce qui a valu plus d'une fois à cette nation les plus grands succès , sur-tout lorsqu'elle a été bien conduite par d'habiles Généraux. Mais aussi , souvent , lorsque les troupes Angloises n'ont pas réussi , c'est à leur aveuglement & à leur témérité plutôt qu'à la fortune , que l'on a dû attribuer les mauvais succès de leurs entreprises.

Non-seulement l'Anglois ne se rebute point par le danger , mais il méprise même la mort : (peut-être qu'en pareille cir-

constance il n'est pas autant réfléchi que le prétend *Barclay*.) On rapporte à ce sujet un trait qui fait voir combien l'Anglois fait peu de cas de la vie. Lors de la guerre que se faisoient dans les Pais - Bas les Espagnols & les Hollandois , l'animosité de parti fut portée si loin que les deux nations firent pendre plusieurs des prisonniers qu'elles se faisoient reciproquement l'une sur l'autre. Les Hollandois avoient en leur pouvoir vingt-quatre prisonniers du parti Espagnol ; mais ne voulant pas les faire mourir tous , ils les firent tirer au sort pour les faire décimer , huit devant être pendus , & les seize autres avoir la vie sauve. Parmi les vingt - quatre Espagnols prisonniers se trouvoit par hazard un soldat Anglois de nation. Celui-ci s'avance des premiers , & tire un billet blanc. Délivré du danger , il s'approche d'un Espagnol qui étoit sur le point de prendre un billet , & lui offre de tirer pour lui moyennant qu'il lui paye d'avance dix écus. L'Espagnol y consent bien vîte & de bon cœur. L'Anglois demande ensuite aux Juges la permission de tirer pour l'Espagnol : elle lui est accordée : le sort le favorise pour la seconde fois , & il tire un nouveau billet blanc qui lui valut une seconde vie qu'il méritoit bien de perdre à cause du peu de cas qu'il en faisoit.

Malgré cette indifférence pour la vie ; on remarque que dans l'adversité l'Anglois est impatient , inquiet , vindicatif ; & que lorsqu'il se voit poussé à bout , il devient cruel , sanguinaire , & se porte aisément aux excès que le désespoir inspire. On a remarqué encore que l'Anglois préfère ordinairement la mort au tourment & à la peine même.

Dans les combats l'Anglois craint moins le feu que l'arme blanche : cela vient apparemment de ce qu'il craint plus d'être blessé que de mourir , ou peut-être se flatte-t-il que la mort a pour lui des égards qu'elle n'a pas pour son ennemi.

Les Anglois sont extrêmement attachés à leurs anciens usages , & sur-tout à leurs Loix quelque anciennes qu'elles soient : leur respect à cet égard est tel , qu'ils aiment mieux souffrir un prejudice réel de quelques - unes de ces Loix , qui ont été faites dans des temps & dans des circonstances tout - à - fait opposées à celles où ils se trouvent maintenant , que de permettre qu'on les abroge ou qu'on y fasse des changemens nécessaires. C'est en effet par une suite de ce respect que continue de se soutenir en Angleterre la Loi singulière qui ordonne qu'un mari reconnoisse pour son enfant & son héritier , celui qui sera né de sa femme avec laquel-

le il n'aura point habité depuis un an & même davantage , pourvû qu'il soit prouvé seulement , que pendant ce temps le mari ne sera point sorti de l'Isle.

A l'égard de la Philosophie & des Mathématiques , les Anglois ont adopté successivement tous les systêmes , même les contradictoires ; & ils se sont déterminés à cela , à ce qu'on prétend , moins par amour pour la vérité , que pour se distinguer du commun des hommes.

Mais comme rien n'affecte plus les esprits que ce qui concerne la Religion , c'est ce qui fait que l'on voit les Anglois extrêmement amateurs des disputes qui y ont rapport. Presque toujours portée à l'excès , on a vû dans les premiers siècles de l'établissement du Christianisme en Angleterre , la Nation Angloise se dépouiller de ses richesses , se priver même du nécessaire en faveur de l'Eglise , de ses Ministres & de ses suppôts. Le zèle , le respect , la vénération des Anglois pour l'Eglise Romaine ont été portés au-delà de tout ce qu'on pourroit imaginer. Dans la suite ces sentimens ont fait place à d'autres qui leur sont diamétralement opposés. Aujourd'hui un Anglois zélé croit s'approcher d'autant plus du Ciel , qu'il s'éloigne davantage des maximes de Rome & de la Communion Romaine. Cette bi-

zarrerie de sentiment est cause que souvent on voit en Angleterre , le pere d'une religion , la mere d'une autre , & le fils d'une troisième. Il est vrai que le Gouvernement tâché d'établir l'uniformité à cet égard ; mais les Loix n'ont d'autorité que sur les actes extérieurs , & nullement sur la maniere de penser.

Les étrangers que leurs affaires conduiront en Angleterre , se garderont sans doute de juger de cette nation par le petit nombre , ou par ce qu'ils verront du commun du peuple. La Noblesse Angloise en général est très-polie , & douée des plus belles qualités ; mais le peuple est très-grosfier & insolent au-delà de toute expression. Un Anglois en colere , ou qui a la tête échauffée par le vin , est capable d'insulter à brule-pourpoint un honnête-homme dont la physionomie ne lui revient pas , surtout s'il soupçonne qu'il est étranger. Vouloir en pareille occasion user de représailles , ce seroit perdre son temps , se compromettre & s'exposer fort mal-à-propos : on courroit même risque de se voir accablé par la multitude. La voie de la douceur est la meilleure que l'on puisse prendre en pareille conjoncture. La colere de l'Anglois est un torrent qui se dissipe bientôt s'il n'est point arrêté & qu'il ne rencontre point d'obstacle. Cette précaution
tion

tion est encore plus nécessaire dans les villages, à la campagne & en tout autre lieu où l'on a à craindre de la multitude. Mais les circonstances se trouvant différentes, il convient de faire tête à son adversaire, surtout quand on croit pouvoir se mesurer avec lui. Au reste, il est en Angleterre, comme en tout autre pays, des Magistrats, des Juges & des Officiers publics pour reprimer la pétulance du peuple envers les étrangers, pour entendre les plaintes de ces derniers & pour leur rendre justice; mais, comme il est toujours très-difficile de punir la multitude, surtout en Angleterre, où cela ne paroît pas même permis, les étrangers qui seront obligés de vivre dans ce pays, feront beaucoup mieux de se comporter avec prudence, que de s'exposer à avoir besoin de l'autorité des Loix ou de celle du Gouvernement.

Les Tribunaux d'Angleterre, loin de marquer de la partialité dans les occasions, sont au-contraire ordinairement si favorables aux étrangers, que pour des crimes qui feroient punir un national ou du fouët ou de la corde, souvent l'étranger sera seulement condamné au bannissement & à sortir du Royaume, sur-tout si c'est pour la première fois qu'il se rend coupable du crime qui oblige les Loix à sévir contre lui.

La Noblesse Angloise est très-portée à favoriser & à protéger les étrangers. Cette Noblesse recherche même avec empressement les occasions qui peuvent la faire connoître à cet égard : elle s'emploie toujours avec beaucoup de zèle & de sincérité. Aucun étranger ne peut par conséquent se plaindre avec raison des traitemens qu'il éprouve en Angleterre , à moins que ce ne soit quelqu'un qui manque absolument de conduite , ou qui se rende indigne du commerce & de la société des personnes de distinction. Cependant il faut prendre garde , en traitant avec des Gentilshommes Anglois , qui pourroient avoir quelque satisfaction à paroître grands ou à vanter leur origine & leurs alliances , de ne point trop s'abaisser , de crainte qu'ils ne mesurent leur estime ou sur leur fierté ou sur les discours qu'on leur tient. Trop de modestie ne peut que nuire en pareille occasion. On s'avilit en s'abaissant auprès de gens qui ne sont point accoutumés à prendre pour de simples marques de politesse & de complaisance , des expressions & des démarches qui caractérisent l'infériorité.

Cette insolence du peuple Anglois , dont nous avons parlé plus haut , toute choquante qu'elle est , doit d'autant moins surprendre les étrangers , que la Noblesse

même Angloise y est exposée également , surtout de la part de ceux que leurs richesses distinguent du commun. Cependant , pour rendre justice à la vérité , il faut convenir que le peuple Anglois en général ne s'oublie que fort rarement , & qu'il a presque toujours tout le respect & tous les égards qui sont dûs à la Noblesse titrée , tels que les Ducs , les Marquis , les Comtes & les Barons. Ce même peuple rend aussi aux Evêques & aux Prélats tout ce qui leur appartient. Ce qui fait que le peuple Anglois respecte la Noblesse titrée , c'est parce qu'en Angleterre les titres d'honneur & de distinction , dont nous venons de parler , ne se vendent point , & ne s'achètent point non-plus à prix d'argent : ainsi le peuple ne peut pas y prétendre. Les titres d'honneur & de distinction ou se transmettent par succession, ou le Roi les confère à des Gentilshommes d'ancienne extraction. Ces titres au reste attribuent à ceux qui en sont revêtus , des privileges assez distingués , par exemple celui de ne pouvoir être arrêté pour dettes , & ce qui est encore plus remarquable , celui de ne pouvoir être appliqué à la question pour quelque crime que ce soit , fut-ce même pour avoir conspiré contre l'Etat. Les Législateurs ont ordonné que l'on ne pourroit exiger de

pareils sujets , la vérité par la voie des tourmens.

Guillaume Lambard , dans sa Description de la Province de *Kent* , relève & blâme fort la cruauté & la férocité de la Nation Angloise envers les étrangers. En effet , quelles tragédies n'a pas causé en Angleterre cette férocité , soit sous le regne des Rois Jean , Henri , Edouard II , Henri VI , ou même dans des temps moins éloignés ?

Les Anglois sont naturellement adroits , & propres pour toutes sortes de Langues , d'Arts & de Sciences. Quoique leur tempérament soit plus mélancolique que sanguin , ils ont néanmoins l'action vive , prompte & hardie , jusqu'à être quelquefois remuans.

L'industrie des Anglois est connue , aussi bien que leur habileté dans les Arts & dans les Sciences. On prétend que l'amour de la gloire , l'appas du gain , le desir de faire figure , & l'extrême aversion pour la misère & la pauvreté , sont les principales causes qui rendent les Anglois laborieux. Dans ce Royaume tout homme sans nom , & qui ne fait point de dépense , est regardé comme un misérable. Mais , quel que soit le principe qui fait agir cette nation , il n'en est pas moins vrai que l'émulation qui regne parmi elle , procu-

re un avantage réel à l'Etat, ne fût-ce que par la réputation qu'elle lui fait.

La Nation Angloise aime beaucoup les Spectacles surtout la Tragédie ; mais il n'y a point de divertissement parmi les Anglois, qui attire tant de spectateurs, que celui des Gladiateurs, les Courses à cheval, & le Combat des Dogues avec des Bêtes sauvages.

Les Anglois n'ont ni la vivacité des François, ni la lenteur des peuples septentrionaux : ils tiennent le milieu entre ces deux genres de tempérament. Dans la conversation, ils sont réservés, mystérieux, taciturnes ; cependant ils aiment le plaisir, & ils s'y livrent même avec volupté.

Les Femmes d'Angleterre sont maîtresses de leurs volontés & même de leurs caprices, parce que la dépendance est regardée parmi elles comme un mal, & la soumission comme une foiblesse, pour ne pas dire comme une folie : aussi dit-on que l'Angleterre est le Paradis des Femmes.

On rapporte l'origine de cette indépendance absolue des Femmes Angloises à une époque qui n'est certainement pas à leur gloire. Sous le regne d'*Ethelrede* III. les Danois qui avoient déjà fait avec succès plusieurs descentes en Angleterre,

vinrent à bout de s'établir en ce pais : le Roi fut obligé de leur payer d'abord un tribut annuel de 10 mille livres sterlings, & dans la suite ce tribut passa 48000 liv. Cependant les deux Nations se faisoient continuellement la guerre. Les succès furent variés pendant quelque temps ; mais enfin la fortune se déclara pour les Danois, & ceux-ci se rendirent maîtres du Royaume.

Swenon, premier Roi Danois qui régna en Angleterre, après avoir affermi son nouvel empire, retourna en Danemarck, pour y prendre connoissance de ses affaires domestiques. *Ethelrede* qui avoit été obligé de descendre du Trône, d'abandonner ses Etats & de se réfugier en Normandie, profita de l'absence du Roi *Swenon*, fit le possible pour détruire ses ennemis & pour affranchir son pais. Ce fut alors que se fit le fameux massacre des Danois, par les ordres & sous le règne d'*Ethelrede*, l'an 1002.

» Il n'y a point de fait dans l'histoire
 » plus incroyable, & en même-temps
 » plus vrai que celui-ci, quoiqu'en di-
 » sent certains Auteurs qui ont apparem-
 » ment quelque intérêt particulier pour
 » taire la vérité ou pour la dissimuler. On
 » a peine à comprendre comment une
 » conspiration si générale & communi-
 » quée à toute la Nation Angloise, qui

» n'est point renommée pour le mérite du
» secret , ne fut découverte par person-
» ne avant le temps de l'exécution. Cela
» prouve incontestablement l'antipathie
» des deux peuples ; surtout quand on
» considère que ni les liens du sang (car
» ils s'étoient unis par des mariages ,) ni
» la tendresse conjugale , ni leurs enfans ,
» gages mutuels de leur affection , &
» qui communément réunissent plus étroi-
» tement les cœurs de leurs parens ; rien ,
» en un mot , ne put toucher le sexe le
» plus tendre ; car ce fut lui qui servit
» d'instrument à une action si horrible.

» C'est à cette barbare action , à ce
» qu'on assure , que les femmes Angloises
» sont redevables de ces privilèges dont
» elles jouissent , & qui sont si fort au-
» dessus de ceux qui sont accordés à cel-
» les des autres pais. Mais il semble au-
» contraire que cette action est bien éloi-
» gnée du vrai honneur , & que c'est un
» reproche ineffaçable à la tendresse qui
» devrait faire le principal caractère du
» sexe , son unique occupation , du moins
» du plus grand nombre , devant être
» celle de multiplier le genre humain &
» de le nourrir de son lait.

» En effet , quelle idée peut-on se for-
» mer de ces femmes qui égorgent leurs
» maris , dans le temps qu'ils se croient

» le plus en sûreté entre leurs bras? Ce
 » qui rend cette action encore plus
 » étrange, c'est qu'elle fut générale. On
 » assure que sur chaque maison d'Angle-
 » terre, il y eut un soldat Danois mas-
 » sacré & écartelé, & que cela se fit en
 » un même-temps & par les mêmes
 » mains.

Ce tragique événement arriva le 12 de Novembre, la veille de saint Brice. Ce jour est encore célébré par les Anglois du Nord en mémoire de cette infame action. Les femmes courent les rues, & chantent au son de certains instrumens de cuivre, de vieilles chansons à la louange de leurs cruelles ancêtres. A cette occasion il arriva sur la fin du dernier siècle, un accident assez plaisant. Plusieurs Régimens Danois qu'on avoit pris au service d'Angleterre pour les employer à la réduction de l'Irlande, prirent terre dans le Nord d'Angleterre vers le temps de cet anniversaire. Comme ils passoient dans une ville, la veille de S. Brice, ils furent surpris de l'étrange cérémonie qui s'observoit dans les rues, ce qui excita leur curiosité & leur fit demander ce que cela signifioit. Ils apprirent avec le plus grand étonnement que cette cérémonie étoit en mémoire des Danois que les Anglois avoient égorgés. A cette nou-

velle , les Danois pleins de frayeur prirent les armes & passerent toute la nuit au bivouac , dans la crainte d'éprouver le même sort que leurs Ancêtres avoient éprouvé sept cens ans auparavant.

III. La Langue des anciens Bretons s'est conservée dans les Comtés de la Principauté de *Galles* & dans le Comté de *Cornouaille* , où nous avons dit que les Bretons furent obligés de se retirer lors de l'invasion de Saxons. La Langue que l'on parle dans les autres Provinces de l'Angleterre , est composée de l'ancienne Langue Teutonique & des anciennes Langues Celtique , Gauloise & Françoisse. Il n'a pas tenu aux Princes Normands qui ont régné sur les Anglois , que la Langue Françoisse ou plutôt Normande n'ait prévalu sur toutes les autres en Angleterre. Ces Princes publièrent des Edits à cette fin , & firent en cette Langue la plûpart des Loix que l'on suit encore aujourd'hui en Angleterre. Mais , soit que le climat du pais fût un obstacle à la Langue Normande , ou que par antipathie la nation Angloise refusât de s'appliquer à cette Langue , à peine la reconnoît-on aujourd'hui excepté dans les écritures & dans les racines des mots. Il est cependant encore bien des mots Anglois qui paroissent purement

François, & qui ont la même signification dans l'une & l'autre Langue; tels, par exemple, que ceux-ci : *Guerif* en Anglois, qui signifie *Guerir* en François, *Gwain* Gaine, *Derchefu* Derechef, *Bad* Bâteau, *Gormod* Gourmand, *Pastown* Baston, *Cablu* Accabler, &c.

ARTICLE V.

Gouvernement.

LA réputation des Bretons, bien établie parmi les Gaulois leurs voisins, avoit déterminé ces derniers à envoyer dans la Bretagne leurs enfans pour les faire instruire par les Druides (Prêtres) Bretons dans leurs maximes de Religion. Les Gaulois acquierent par ce moyen une connoissance assez particuliere des Bretons & de leur país, du moins de la partie méridionale, car ils ignoroient que la Bretagne fût une Isle. Ce fut d'après les relations de ces mêmes Gaulois que les Romains connurent aussi la Bretagne.

Jules-César, après avoir soumis les Gaules, plein de l'espérance de conquérir un nouveau Monde, forma le dessein de passer la mer & d'aller attaquer les Bretons, guidé sans-doute dans son ex-

pédition par quelques-uns des Gaulois qui avoient été dans le pais qu'il se propofoit de subjuguier. Ce Général fit la premiere defcente dans la Grande-Bretagne, l'an 53 avant J. C.

Cette Isle étoit alors divifée en plusieurs petits Royaumes ou Principautés, fous la conduite de plusieurs Souverains, ou plutôt Chefs de parti. Telle étoit dans ces temps-là la politique naturelle d'une bonne partie du Genre-humain. Les plus braves, les plus fages & les plus forts, élevés par ces avantages naturels au-deffus des autres, fe faifoient donner la préférence pour conduire les peuples en temps de guerre & pour les gouverner pendant la paix. Les hommes fe contentoient alors de cette œconomie; mais dans la fuite ils l'abandonnerent, quand ils virent la néceffité abfolue où ils étoient d'avoir quelque forte de gouvernement pour éviter les inconvéniens d'un état naturel. Nous trouvons encore aujourd'hui cette forme d'ancien gouvernement (fi c'en est un) dans l'Amérique & dans quelques autres parties du Monde, où l'on ne fe conduit que par les feules Loix de la nature.

A la premiere nouvelle du débarquement des Romains, les Bretons, du moins ceux de la partie méridionale de

l'Isle, se réunirent tous sous un seul Chef, nommé *Cassibelan*, & firent les plus grands efforts pour repousser l'ennemi commun. Malgré cela les Insulaires ne purent résister aux Romains : après avoir été vaincus dans deux batailles, les Bretons furent forcés de donner à César des otages de leur fidélité & de lui payer les frais de son expédition. Ensuite le Général Romain se rembarqua & repassa dans les Gaules avec ses troupes.

L'année suivante, 52 ans avant J. C. César fit une nouvelle tentative : il débarqua dans la Grande-Bretagne avec cinq Légions & deux mille chevaux, c'est-à-dire, environ 30 mille hommes : il s'avança ensuite vers la Tamise, la passa à *Coway-Stakes* près d'*Oatlands*, au-dessus de *Hamptoncourt*, & pénétra jusqu'à *Verulum* (à 21 milles N. O. de Londres) la Capitale de *Cassibelan*. Le Général Breton & tous les autres Chefs de la Bretagne méridionale se soumirent & donnèrent de nouveaux otages à César. Ce Conquérant se rembarqua avec ses Légions, prit la route de Rome, & manifesta enfin ses prétentions à l'Empire.

Les Romains, engagés dans des guerres civiles, laissèrent les Bretons en paix (pendant 90 ans) jusqu'au temps de *Claudius César*, surnommé *Britannicus*.

Plautius, Général de cet Empereur, passa dans la Grande-Bretagne avec une armée très-nombreuse, l'an 42 de J. C. L'année suivante l'Empereur y vint lui-même en personne, & subjuga la plus grande partie de l'Isle. Alors la Grande-Bretagne fut réduite en forme de Province Romaine : mais cette Province ne comprenoit gueres que la partie méridionale de l'Isle, & s'étendoit peu au-delà de la Tamise & de la Severne.

Plusieurs Auteurs sont d'opinion que la Bretagne ne fut véritablement réduite en Province Romaine, que vers la fin du regne de Vespasien, qui mourut l'an 79. de J. C. Ce qu'il y a de certain, c'est que Julius Agricola, Général de Vespasien & Commandant pour ce Prince en Bretagne, introduisit dans ce país la Langue, l'Architecture, les habits & les coutumes des Romains.

Le même Julius Agricola, aussi habile politique que grand Capitaine, favorisa les dissensions qui regnoient parmi les Bretons Septentrionaux ; & profitant à propos des circonstances, après avoir affoibli les divers peuples de l'Isle, les uns par les autres, tantôt en se déclarant par un parti & tantôt pour un autre, il les réduisit tous enfin sous les loix de l'Empire Romain.

Agricola soumit encore l'Ecosse & l'Irlande, après avoir vaincu, en bataille rangée, Galgacus Général des Bretons Septentrionaux.

Ce fut aussi le même Agricola qui reconnut le premier que la Grande-Bretagne étoit une Isle, après avoir investi ce vaste pais avec ses flottes.

L'espece de Province qu'Agricola avoit formé de la Grande-Bretagne, s'étendoit depuis le Golfe d'Edimbourg, en tirant vers le midi, jusqu'à la Manche ou Mer Britannique qui sépare l'Angleterre de la France. D'abord cette Province ne fut ni Consulaire ni Pro-Consulaire : on la qualifia simplement de *Præsidialis*, & elle fut censée appartenir aux Césars, parce qu'elle avoit été acquise à l'Empire après la division en Provinces, qui avoit été faite par Auguste. Cette Province étoit gouvernée par des Pro-Préteurs particuliers.

Le reste de la Grande-Bretagne, qui s'étendoit depuis Edimbourg jusqu'à la Mer du Nord, fut abandonné par les Romains presque aussi-tôt qu'il eut été conquis, parce qu'ils reconnurent qu'ils ne pourroient retirer aucune utilité de ce pais.

Sous Constantin le Grand (mort en 337.) il se fit une nouvelle division de

l'Empire, & la Grande-Bretagne fut divisée elle-même en trois Provinces : 1. *Maxima Casariensis*, 2. *Britannia prima*, & 3. *Britannia secunda*. Pour connoître l'étendue de chacune de ces Provinces, on n'a qu'à suivre l'étendue de la Jurisdiction ecclésiastique des trois anciens Archevêchés qui existoient autrefois dans la Grande-Bretagne ; sçavoir, pour la *Britannia prima*, celui de *Londres*, auquel on a substitué *Cantorbery* ; pour la *Britannia secunda*, celui d'*Isca Legionum*, (de *Saint-Davids*,) qui n'est plus depuis long-tems qu'un simple Evêché dans le país de Galles ; & pour la *Maxima Casariensis*, celui d'*Yorck*.

On trouve deux divisions de la Grande-Bretagne antérieures à celle de Constantin, l'une en Bretagne Citérieure & Ulérieure, ou Méridionale & Septentrionale ; & l'autre de la Bretagne Citérieure en Supérieure & Inférieure. La première de ces divisions est de Ptolomée, qui florissoit vers l'an 138. de J. C. : on attribue l'autre à l'Empereur Severe, mort l'an 211.

Après Constantin le Grand, la Grande-Bretagne fut encore divisée en cinq Provinces : 1. *Britannia prima*, 2. *Britannia secunda*, 3. *Maxima Casariensis*, 4. *Valentia*, & 5. *Flavia Casariensis*. La

Valentia fut formée de la partie Septentrionale de la *Maxima Casariensis*, que Théodose Général de l'Empereur Valens avoit reprise sur les Pictes & les Scots qui s'en étoient emparés. La *Flavia* fut formée par Flavius Théodose, fils de l'Empereur Théodose.

Résumons en peu de mots ce qui peut encore mieux faire connoître les cinq Provinces Romaines dont nous venons de parler.

I. La *Britannia prima* occupoit toute la partie méridionale de la Bretagne, qui est terminée d'un côté par l'Océan Britannique ou la Manche, & de l'autre par la Tamise & la Severne.

II. La *Britannia secunda* comprenoit tout le país de Galles.

III. La *Flavia Casariensis* s'étendoit depuis la Tamise jusqu'à l'Humber, ayant à l'Est l'Océan Germanique & à l'O. le país de Galles.

IV. La *Maxima Casariensis* s'étendoit depuis l'Humber jusqu'à la Tine, ou à la Fosse de Trajan.

V. La *Valentia* occupoit tout le país qui s'étend entre la mer, depuis la Tine jusqu'au Fossé pratiqué près d'Edimbourg, que les Écossois nomment *Gramesdike*, & où les Romains avoient fixé les bornes de leur Empire.

Telle étoit la distribution de la Grande-Bretagne, lorsqu'elle fut abandonnée par les Romains.

Les Pictes, les Ecoffois & les Saxons s'étoient déjà liés pour envahir cette Isle, & y avoient pénétré en effet par la partie Septentrionale; mais Théodose, Général de l'Empereur Valentinien; les avoit défaits & chassés, ainsi que nous l'avons remarqué.

Théodose, étant devenu lui-même Empereur, gouverna avec beaucoup de prudence & d'habileté, & se distingua autant par sa valeur & sa piété, que par ses vertus politiques: il défit en 388. Maxime, Général des Romains dans la Grande-Bretagne, qui avoit usurpé le Trône & s'étoit fait déclarer Empereur, & fit trancher la tête à cet usurpateur à Aquilée.

Théodose fut le dernier Prince qui posséda l'Empire Romain en entier: après lui ses enfans se partagerent l'Empire. Arcadius eut l'Orient, & Honorius régna dans l'Occident. Ces deux Princes, foibles, imbécilles, vains simulacres d'Empereurs, se laissoient gouverner par des Ministres impérieux, & ne faisoient au plus que prêter leur nom aux affaires de leur regne. L'Empire chancela dès lors, & les moins pénétrants s'aperçu-

rent que ce formidable corps étoit sur le penchant de sa ruine.

Les Peuples du Nord que les Romains traitoient de Barbares , profitant de la foiblesse du Gouvernement , inonderent les diverses Provinces de l'Empire ; & après avoir ravagé la Germanie & les Gaules , & porté la désolation dans toute l'Italie , ils attaquèrent ces indignes vainqueurs de tant de nations , dans Rome même dont ils se rendirent maîtres plutôt par la mollesse de ceux qui la défendoient , que par leur valeur.

Honorius rappella alors (l'an 408) les Légions qui étoient dans la Grande-Bretagne , abandonna cette Isle , & remit aux habitans leurs subsides , 462 ans après la première descente de César.

Après que les Romains se furent retirés de la Bretagne méridionale , ce pais épuisé d'hommes , d'argent & de subsistances , resta pendant quelque temps abandonné à lui-même , sans aucune forme de gouvernement. Les Principaux ou les plus entreprenans d'entre les Bretons prétendoient tous également à la Souveraineté , ce qui étoit cause que les guerres civiles augmentoient tous les jours dans ce pais. Enfin , vers l'an 447 , les peuples , du moins ceux de la partie méridionale de l'Isle , parurent s'accorder , & élurent un

premier Roi qu'ils détrônerent bientôt.

Dans la partie septentrionale de l'Isle il se forma deux Royaumes , celui des Scots vers l'an 411 , & celui des Pictes qui fonda dans le premier.

Les Bretons méridionaux presque toujours divisés entre eux , & fatigués d'ailleurs par les Pictes & les Ecoissois qui depuis le départ des Romains ne cessoient de faire des incursions dans la partie méridionale de l'Isle , inviterent les Saxons du Nord - Ouest de la Germanie à s'allier avec eux.

Les Saxons se rendirent aux propositions des Bretons , & firent leur premier débarquement dans l'Isle de *Thannet* , en 449. Quelque temps après il arriva de nouveaux auxiliaires , composés de Jutes, de Danois & de quelques Angles (du Duché de Sleswick.) Avec ces dernières troupes débarqua dans l'Isle la belle *Rowena* , fille de Hengist l'un des Généraux Saxons. Vortigern (l'un des Princes des *Dunmonii* qui habitoient le pais de Devon & celui de Cornouaille) qui avoit été reconnu & proclamé Roi de la Bretagne méridionale , par les habitans de cette partie de l'Isle , épousa la belle Saxone , & en considération de ce mariage , il céda à son Beaupere le pais de *Kent* à titre de Royaume.

44 *Description Historique-Géogr.*

Les Bretons & leurs Alliés marcherent ensuite contre les Pictes & les Ecoissois qu'ils défirent. Après cette expédition , les Saxons qui regardoient déjà avec des yeux de cupidité le pais qu'ils venoient de défendre , resolurent de s'en rendre les maîtres à quelque prix que ce fût : pour cet effet ils envoyerent chercher un renfort de troupes en Allemagne , & lorsqu'il fut arrivé , ils se rendirent si formidables dans le pais , qu'il eût été impossible aux Bretons de les chasser même en faisant les plus grands efforts. Cependant jaloux de leur liberté , les Bretons n'oublierent rien pour la conserver & pour défendre leur pais , mais envain : malgré les grandes victoires qu'ils remporterent sur les Saxons , ils furent néanmoins contraints de céder à la fatalité de leur destinée. Presque épuisés par leurs succès , les Bretons furent obligés de traiter avec les Saxons & de leur accorder les meilleures contrées de l'Isle pour s'y établir. Ce qu'ils n'avoient pu obtenir de force ouverte , les Saxons l'eurent ensuite par trahison , en massacrant inhumainement toute la Noblesse Bretonne dans la plaine de Salisbury , dans un festin où elle se trouva sur la foi publique. On voit encore aujourd'hui dans cette plaine (elle s'appelle la Plaine des Pierres) près de l'endroit où

ce massacre se fit , quantité de très-grosses pierres , les unes de travers & les autres renversées par la suite des temps : on assure que ces pierres sont les ruines des monumens qui furent élevés en ce lieu pour enterrer la Noblesse Bretonne , après le cruel assassinat dont on vient de parler.

Les Saxons maîtres de la plus grande partie de l'Isle , s'occupèrent pendant quelque temps à prendre quelque forme de Gouvernement. Ils partagerent leurs nouvelles conquêtes en plusieurs petits Royaumes , ou nombre de sept : c'est ce qu'on appelle dans l'histoire *l'Heptarchie des Saxons*. Quant aux Bretons qui ne voulurent pas se soumettre aux Saxons , les uns se retirèrent dans le pais de Galles , les autres dans celui de Cornouaille : les habitans de ces deux Provinces se disent encore aujourd'hui *Bretons* , & ils appellent un *Anglois* , un *Saxon*.

§. I.

HEPTARCHIE DES SAXONS.

I. *Du Royaume de Kent.*

Capitale , CANTORBERY , à 52 milles
E. S. E. de Londres.

Ce Royaume fut érigé vers l'an 455. ou 457. Il comprenoit à peu près la même étendue de pais que la province de *Kent* ,

46 *Description Historique-Géogr.*

qui a 22 lieues de longueur de l'E. à l'O. sur 12 de largeur du S. au N. Ce Royaume fut gouverné successivement par dix-sept Rois, dont les trois derniers furent des usurpateurs; subsista 366 ou 368 ans, & finit en 823 par la défaite de *Baldred*, dont les Etats furent réunis au Royaume de Westsex.

II. *Du Royaume de Suffex ou Saxe du Sud.*

Capitale, CHICHESTER, à 50 milles S. O. de Londres. Séjour ordinaire des Rois, Guilford, à 25 milles S. O. de Londres.

La Province de Suffex & celle de Surrey composoient ce Royaume, dont l'étendue du S. E. au N. O. étoit de 25 lieues, & du S. au N. de 15. Le Royaume de Suffex commença vers l'an 491 & finit en 600, après avoir subsisté seulement pendant 109 ans, sous trois Rois. Le dernier de ces Princes fut tué par celui de Westsex, & dès-lors les deux Royaumes furent réunis.

III. *Du Royaume de Westsex ou Saxe de l'Ouest.*

Capitale, WINCHESTER, à 52 milles S. O. de Londres.

Les bornes de ce Royaume renfer-

moient les Provinces de Bark , de Southampton , de Wilt , de Sommerfet , de Dorset & de Devon. L'étendue du Westsex de l'E. à l'O. étoit de 50 lieues , & du S. au N. de 26. Dans la suite presque toute la Province de Cornouaille fut aussi fournie aux Rois de Westsex. Ce Royaume qui avoit commencé vers l'an 519 , ne finit qu'à l'avenement des Normands , c'est-à-dire , en 1066 ; & subsista par conséquent 547 ans , sous trente - sept Rois.

IV. Du Royaume d'Essex ou Saxe de l'Est.

Capitales } COLCHESTER , à 44 milles
N. E. de Londres.
LONDRES.

Les Provinces d'Essex , de Middlesex & la plus grande partie de celle de Hartford composoient ce quatrieme Royaume dont l'étendue du S. O. au N. E. étoit de 26 lieues , & du S. au N. de 13. Ce Royaume qui avoit commencé vers l'an 527 fut détruit & usurpé après l'an 747 , par les Rois de Westsex : il subsista par conséquent environ 220 ans , sous douze Rois.

V. *Du Royaume de Northumberland
ou Northumbrie.*

Capitales } LEEDS , à 139 milles N. N.
 } O. de Londres.
 } YORCK , à 150 milles N.
 } N. O. de Londres.

Ce Royaume comprenoit les Provinces de Lancaster, d'Yorck, de Durham, de Cumberland, de Westmorland, & la partie de l'Ecosse qui se termine au Golfe d'Edimbourg & dont il ne reste plus de la dépendance de l'Angleterre que le Comté de Northumberland propre, le reste faisant depuis long-temps partie du Royaume d'Ecosse.

Le Royaume de Northumberland, s'étendoit du S. E. au N. O. 65 lieues (ou seulement 47, en retranchant ce qui dépend aujourd'hui de l'Ecosse), & de l'E. à l'O. 42. Ce Royaume qui avoit commencé en 547, finit en 792, & subsista par conséquent 245 ans, sous vingt-un Rois: il y eut ensuite un interregne de 33 ans, & en 827 il passa sous la domination des Rois de Westsex.

VI. *Du Royaume d'Ost ou Ost-Angelen,
ou Angleterre Orientale.*

Capitale, CAMBRIDGE, à 44 milles N.
de Londres.

Les Provinces de Cambridge, de Norfolk,

folk, de Suffolk & partie de celle de Huntingdon composoient ce Royaume, dont l'étendue du S. au N. étoit de 23 lieues, & de l'E. à l'O. de 26. Le Royaume d'East-Angeln, qui avoit commencé en 575, subsista 218 ans, sous quatorze Rois, & finit en 793: il fut alors partagé entre les Danois & les Rois de Mercie; mais enfin il fut réuni au Royaume de Westsex, par Egbert.

VII. *Du Royaume de Mercie.*

Capitale, LINCOLN, à 102 milles N. N. O. de Londres.

Ce Royaume, qui étoit situé vers le milieu de la Bretagne, comprenoit les Provinces de Gloucester, de Hereford, de Worcester, de Warwick, de Licester, de Rutland, de Northampton, de Lincoln, de Bedford, de Buckingham, d'Oxford, de Stafford, de Shrops, de Nottingham, de Derby, de Chester, partie de celle de Huntingdon & partie de celle de Hartford: son étendue du S. au N. étoit de 42 lieues, & autant de l'E. à l'O. Dans la suite le Comté de Monmouth fut ajouté à ce Royaume.

Le Royaume de Mercie commença en 582, & subsista jusqu'en 874 (c'est-à-dire, pendant 292 ans) sous vingt Rois, dont les trois derniers furent tributaires

50 *Description Historique-Géogr.*
de ceux de Westsex. Alfred, Roi de Westsex, réunit le Royaume de Mercie à ses autres Etats.

§. II.

Abolition de l'Heptarchie des Saxons.

Au commencement du IX^e Siecle, *Egbert* regnoit sur les Westsaxons. Ce Prince également grand Capitaine & habile politique, remporta de grands avantages sur les autres Princes qui regnoient dans la partie méridionale de l'Isle : quelques-uns de ces Princes furent ou tués ou vaincus, & les autres forcés de se rendre tributaires. Le Roi des Westsaxons, seul maître absolu des sept Royaumes, abolit alors l'*Heptarchie*, vers l'an 819 ; & ensuite, comme nous l'avons déjà remarqué, il ordonna, vers l'an 828, que désormais les divers Royaumes qui avoient composé l'*Heptarchie*, fussent tous ensemble compris sous la seule domination d'*Angleterre*.

La Principauté de Galles qui jusqu'alors n'avoit pas été assujettie aux Saxons, & qui se conserva même depuis dans l'indépendance jusqu'en 1251, ne fut point comprise sous la nouvelle dénomination qui venoit d'être ordonnée & établie en vertu de l'Edit du Roi *Egbert*. Ce pais continua de faire corps à part ; & les étrangers

comme les nationaux continuerent également de distinguer la Principauté de Galles de l'Angleterre & des Anglois, jusqu'à ce que ces deux Etats fussent réunis en un seul. Nous développerons ailleurs cet événement, lorsque nous traiterons de la Principauté de Galles en particulier.

§. III.

*Des diverses Maisons qui ont regné
en Angleterre.*

Depuis l'an 819 ou 828 jusqu'en 1016, quinze Rois Saxons, tous de la même Maison. *Egbert*, le premier de ces Rois, s'établit à titre de conquête. Edmond II, le dernier des Rois Saxons, fut assassiné par un Gentilhomme Anglois, après trois mois de regne.

Depuis l'an 1000 ou 1002 jusqu'en 1014, & depuis l'an 1016 ou 1017 jusqu'en 1042, quatre Rois de la Maison de Dannemarck. *Swenon*, le premier de ces Rois, s'établit à titre de conquête, il fut assassiné en 1014. *Canut I*, fils de *Swenon*, s'établit aussi par conquête, & se maintint ensuite par traité avec *Edmond II*. *Hardicnute* ou *Canut II*, le dernier des Rois Danois, mourut subitement sans postérité.

Depuis l'an 1042 jusqu'en 1065, un Roi de la même Maison que les Rois

Saxons ses prédécesseurs: ce fut *S. Edouard III*, dit le Confesseur. Ce Prince, qui étoit le septieme des enfans d'*Ethelrede III.* pere d'*Edmond II*, monta sur le Trône, moins par son droit, que par le crédit de ses partisans, & parce que *Canut II* l'avoit désigné pour son successeur.

Depuis l'an 1066 jusqu'en 1135, trois Rois de la Maison de Normandie. *Guillaume I*, Duc de Normandie, surnommé le *Conquérant*, fils naturel de Robert aussi Duc de Normandie, & de *Harlete*, fille d'un Bourgeois de Falaise (quelques-uns disent d'un Tanneur,) fut le premier des Rois Normands qui regnerent en Angleterre. Ce Prince s'établit sur le Trône à titre de conquête, & parce que la divine Providence l'avoit ainsi déterminé, comme il le dit lui même: (« Ce n'est point » en vertu de quelque droit de succession, » mais par la pure grace de l'Eternel, » que j'ai obtenu la Couronne qu'aucun » de mes Ancêtres n'avoit porté avant » moi ». *Histoire de l'Abbaye de S. Etienne de Caën*).

Guillaume I. fit voile du port de *S. Valery* en Normandie, au pais de *Caux* (à 6 lieues de *Dieppe*, 14 de *Rouen* & 42 de *Paris*,) vers la fin de *Septembre 1066*, & débarqua en Angleterre à *Pevensey* près de *Hastings*, au Comté de *Sussex*, à 24 lieues

N. un quart à l'O. de S. Valery , & à 18. lieues S. E. de Londres.

Henri I. mort le 2 Décembre 1135 , fut le dernier des Rois de la Maison de Normandie qui regnerent sur les Anglois. Ce Prince ne laissa point d'enfans mâles , nés du moins de légitime mariage.

Depuis l'an 1135 jusqu'en 1154 , un Roi de la Maison de Champagne des Comtes de Blois : ce fut *Etienne* , troisieme fils d'un autre *Etienne* & d'*Adèle* sœur du Roi *Henri I.* *Etienne* monta sur le Trône d'Angleterre à titre d'alliance , s'établit à titre de conquête , & se maintint par transaction avec *Henri II.* dit *Plantagenet.* Le Roi *Etienne* laissa des enfans , mais ils ne lui succéderent point à la couronne d'Angleterre.

Depuis l'an 1154 jusqu'en 1485 , quatorze Rois de la Maison des Comtes d'Anjou , dits *Plantagenets.* *Henri II* , le premier des Rois de cette Maison , étoit fils de *Géoffroi IV.* Comte d'Anjou & de *Mathilde* fille de *Henri I.* Roi d'Angleterre : ce Prince obtint la Couronne en vertu de son alliance , par la disposition testamentaire du Roi *Henri I.* , par la cession que lui fit la Reine *Mathilde* sa mere , & s'établit par conquête & par traité.

Richard III , le dernier des Rois d'Angleterre de la Maison d'Anjou, *Plantage-*

54 *Description Historique-Géogr.*
net, fut tué dans une bataille le 22 Août
1485. Ce Prince ne laissa point de posté-
rité.

Depuis l'an 1485 jusqu'en 1603, trois
Rois & deux Reines de la Maison de
Wentudor des Comtes de Richmond.
Henri VII, (petit - fils de Wentudor ou
Owen Teuthor, Gentilhomme Galois,
qui avoit été décapité en 1461, pour
avoir suivi le parti de la Maison de Lan-
castre, & fils d'Edmond Tudor de Had-
ham Comte de Richmond, par Margue-
rite fille de Jean Duc de Sommerfet, pe-
rite-fille de Jean de Gaunt Duc de Lan-
caster, & de Catherine de Swinford troi-
sième épouse de ce Prince,) fut proclamé
Roi d'Angleterre par l'armée qu'il avoit
levée & avec laquelle il venoit de défaire
Richard III. Ce Prince s'établit par les ar-
mes, & confirma ensuite son droit à la
Couronne par son mariage avec la Prin-
cesse Elizabeth d'Yorck, fille d'Edouard
IV. Ainsi furent confondues les deux Mai-
sons d'Yorck & de Lancaster, deux dif-
férentes branches de la Maison d'Anjou-
Plantagenet. Cette alliance mit fin à la fa-
tale division qui pendant quatre-vingt ans,
avoit fait de l'Angleterre un théâtre con-
tinuel de confusion, d'horreur & de meur-
tre.

Il restoit alors encore un Prince de la

Maison d'Anjou - Plantagenet : c'étoit Edouard , Comte de Warwick. Ce Prince , depuis son enfance , avoit été emprisonné dans la Tour de Londres , d'abord par Richard III , & ensuite par le Roi Henri VII. Pour se sauver , l'infortuné Comte de Warwick entra dans une conjuration dont Henri VII lui-même lui avoit fait proposer le plan sous main , pour avoir un prétexte pour lui ôter la vie: en effet , le Comte de Warwick eut la tête tranchée dans la Tour de Londres , le 28 Novembre 1499.

La Reine Elizabeth , morte le 3. Avril 1603 , fut la dernière Princesse de la Maison de Richmond qui regna sur les Anglois. Cette Princesse ne fut point mariée.

Depuis l'an 1603 jusqu'à présent , 5 Rois & 2 Reines de la Maison Stuart. Jacques VI. Stuart (fils de Henri Stuart , Lord Darnley , Comte de Lenox , & de Marie Stuart Reine d'Ecosse) succéda à la Reine Elizabeth , du chef de sa bisayeule Marguerite d'Angleterre , sœur du Roi Henri VIII , qui avoit épousé Jacques IV Stuart Roi d'Ecosse , tué à la bataille de Floddon en 1513. Ce Prince , qui avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pour s'acquiescer les vœux de la Nation Angloise , eut d'ailleurs en sa faveur les dernières vo-

lontés de la feue Reine Elizabeth à laquelle il succéda.

Depuis l'an 1689 jusqu'en 1702, un Roi de la Maison de Nassau-Orange : ce fut *Guillaume III.* qui s'établit par alliance, par acclamation & à titre de conquête.

Depuis l'an 1714 jusqu'à présent, deux Rois de la Maison de Brunswick-Lunebourg-Hanover. *Georges I.*, le premier Roi de cette Maison, fut appelé à la Couronne d'Angleterre en vertu d'un Acte du Parlement de la Grande-Bretagne (du 14 Mars 1701) qui donnoit l'exclusion à tout Prince qui auroit Communion avec le Siège de Rome, qui seroit Catholique, ou qui seroit allié par le mariage à une Catholique. Cette disposition éloigna du Trône de la Grande-Bretagne quarante-cinq personnes qui, suivant l'ordre de succession usité jusqu'alors en Angleterre, en étoient plus proche que la Princesse *Sophie*, fille d'*Elizabeth Stuart* aux droits de laquelle succéda le Prince *Georges* de Brunswick-Lunebourg-Hanover.



§. IV.

*Chronologie des Rois d'Angleterre.*I. *Rois Danois.*

	<i>Re- gne. ann.</i>
I. EGBERT , dix-septieme Rois des West-faxons en 800. abolit l' <i>Heptarchie</i> en 819. ou 828. regne depuis sur toute l'Angleterre, & meurt en 836. ou 837...	8.
II. ETHELWOLPHE , fils, m. en 858.	22.
III. ETHELBALD , fils, m. en 860....	3.
IV. ETHELBERT , frere, m. en 866.	5.
V. ETHELRED I. frere, m. en 871.	5.
VI. ALFRED le Grand , frere, m. en 900.	29.
VII. EDOUARD I. le vieux, fils, meurt en 924.	24.
VIII. ATHELSTAN , fils m. en 940.	16.
IX. EDMOND I. frere, m. en 946.....	6.
X. ETHELRED II. frere, m. en 955.	10.
XI. EDWIN , fils, d'Edmond I. meurt en 959.	4.
XII. EDGARD , frere, m. en 975.....	17.
XIII. EDOUARD II. fils, assassiné en 978.	3.
XIV. ETHELREDE III. frere, détrôné en 1000 ou 1002. se rétablit en 1014. & meurt en 1016.	38.

XV. EDMOND II. fils, ne regna que 3. mois, & fut assassiné en 1016. ou 1017.

II. *Rois Danois.*

XVI. SWENON, Roi de Danemarck, & ensuite Roi d'Angleterre en 1000 ou 1002. assassiné en 1014.

12.

XVII. CANUT le Grand, fils, Roi d'Angleterre en 1016 ou 1017. meurt en 1036.

19.

XVIII. HAROLD, fils, m. 1039.

3.

XIX. HARDICNUTE ou CANUT II. frere, meurt en 1042.

3.

III. *Roi Anglo-Saxon.*

XX. S. EDOUARD III. 7^e. fils d'Ethelrede III. meurt en 1063.

23.

IV. *Maison de Normandie.*

1. Robert I. Duc de Normandie en 912. meurt en 930.

2. Guillaume I. fils, Duc de Normandie, meurt en 942.

3. Richard I. fils, Duc de Normandie, meurt en 996.

4. Richard II. fils, Duc de Normandie, meurt en 1026.

5. Richard III. fils, Duc de Normandie, meurt en 1028.

6. Robert II. frere , Duc de Normandie , meurt en 1035.

XXI. GUILLAUME II. de Normandie & I. d'Angleterre , surnommé *le Conquerant* , fils naturel de Robert II. Duc de Normandie en 1035. & Roi d'Angleterre en 1066. meurt en 1087. à 60 ans. 21.

ép. *Mathilde* , fille de *Baudouin V.* Comte de Flandres : elle meurt en 1083.

XXII. GUILLAUME. II. le Roux , quatrieme fils , meurt en 1100. sans avoir été marié. 13.

XXIII. HENRI I. Duc de Normandie , frere , meurt en 1135. 35.

ép. 1. *Mathilde* , fille de *Malcolme III.* Roi d'Ecosse.

2. *Alise* , fille de *Geoffroi Duc de Brabant.*

V. *Maison de Champagne des Comtes de Blois.*

1. Guillaume I. Duc de Normandie , Roi d'Angleterre , meurt en 1087.

2. Adele , fille , épouse Etienne Comte de Blois , m. en 1102.

XXIV. ETIENNE de Champagne , Comte de Blois , fils d'Adele & d'Etienne , Roi d'Angleterre en 1135. meurt en 1154. 19.

60 *Description Historique-Géogr.*
VI. *Maison des Comtes d'Anjou,*
dits Plantagenets.

1. Henri I. Duc de Normandie &
Roi d'Angleterre, m. en 1135.

2. Mathilde, fille, meurt en 1167.
ép. 1. en 1114. Henri V. Em-
pereur, mort en 1125.

2. en 1131. Geoffroi Plantage-
net, Comte d'Anjou, mort en
1150.

XXV. HENRI III. dit *Plantagenet*,
fils de Geoffroi & de Mathilde,
né en 1133. Duc de Normandie
& Roi d'Angleterre en 1154.
Comte d'Anjou en 1158. con-
quit l'Irlande en 1172. meurt en
1189.

ép. en 1151. Eléonor, fille uni-
que & héritière de Guillaume
Comte de Poitou & Duc d'A-
quitaine, morte en 1202. Cette
Princesse avoit été mariée aupa-
ravant à Louis VII. Roi de Fran-
ce, lequel fit casser son mariage.

XXVI. RICHARD I. *Cœur de lion*,
fils, meurt en 1199.

ép. en 1191. Berengere, fille de
Sance VII. Roi de Navarre.

XXVII. JEAN *Sans terre*, frere, né
en 1166. meurt en 1216.

34.

102

174

ép. 1. Elisabeth, fille de Guillaume Comte de Gloucester.

2. Elisabeth, fille & héritière d'Aymar Comte d'Angoulême.

XXVIII. HENRI III. fils, né en 1206. meurt en 1272. . . . 66.

ép. en 1236. Eléonor, fille de Raymond des Comtes de Provence, morte en 1291.

XXIX. EDOUARD I. ou IV. fils, né en 1232, meurt en 1307. . . . 33.

ép. 1. en 1254. Eléonor, fille de Ferdinand III. Roi de Castille, morte en 1290.

2. en 1299. Marguerite, fille de Philippe le Hardi, morte en 1317.

XXX. EDOUARD II. surnommé de Caernarvan, fils, né en 1284. Roi d'Angleterre en 1308. meurt en 1327. . . . 19.

ép. en 1307. Elisabeth, fille de Philippe IV. Roi de France, morte en 1357.

XXXI. EDOUARD III. fils, né en 1312. Roi en 1327. meurt en 1377. . . . 51.

ép. en 1327. Philippe, fille de Guillaume III. Comte de Hainault.

*Origine des Maisons de LANCASTER
& d'YORK.*

EDOUARD le Noir, Prince de Galles, fils aîné du Roi Edouard III. né en 1330. meurt en 1376. avant son pere.

ép. en 1361. Jeanne, fille d'Edmond Comte de Kent, morte en 1385.

XXXII. Richard II. fils d'Edouard le Noir, Prince de Galles, né en 1366. Roi en 1377. détrôné en 1399.

22.

ép. 1. en 1382. Anne, fille de l'Empereur Charles IV. morte en 1394.

2. en 1396. Elisabeth, fille de Charles VI. Roi de France, morte en 1409.

Le Roi Richard n'eut point d'enfans de ses deux femmes : ce Prince fut assassiné environ un mois après avoir été détrôné.

Branche de Lancaster.

1. Henri III. Roi d'Angleterre, meurt en 1272.
2. Edmond, Comte de Lancaster, fils, meurt en 1296.
3. Henri, Baron de Monmouth, fils, meurt en 1345.

4. Henri , Duc de Lancaſter , fils ,
meurt en 1361.

5. Blanche , fille & héritiere en
partie , meurt en 1369. . . .

ép. en 1359. Jean de Gaunt ,
depuis Duc de Lancaſter , 4^e.
fils du Roi Edouard III. mort en
1377.

Le Duc de Lancaſter , né en
1340. meurt en 1399. . . .

ép. 2. en 1372. Conſtance ,
fille naturelle de Pierre le Cruel ,
Roi de Caſtille , morte en 1394.

& 3. la Lady Catherine , morte
en 1403.

XXXIII. HENRI IV. (né du pre-
mier lit) premier Roi d'Angle-
terre de la Maifon de Lancaſter ,
en 1399. meurt en 1413. . . .

14

ép. 1. en 1380. Marie de Bo-
hun , fille de Homphroy , Comte
de Hereford & d'Effex , morte
1394.

2. en 1403. Jeanne , fille de
Charles II. Roi de Navarre ,
morte en 1437.

XXXIV. HENRI V. fils , né en
1388. Roi en 1413. meurt en
1422.

9

ép. en 1420. Catherine , fille
de Charles VI. Roi de France ,

64 *Description Historique-Géogr.*
laquelle étant veuve se remaria à
Owen-Tudor Gentilhomme Ga-
lois.

XXXV. HENRI VI. fils, né en
1421. Roi en 1422. détroné en
1468. rétabli en 1470. meurt en
1472.

48.

ép. en 1445. Marguerite, fille
de René Duc d'Anjou,
EDOUARD, Prince de Galles,
fils, né en 1453. tué en 1471.

ép. en 1470. Anne, fille de
Richard Comte de Warwick,
laquelle après la mort de son pre-
mier mari, épousa Richard III.
Duc de Gloucester, Roi d'Angle-
terre en 1483.

Branche d'York.

1. Edmond de Langley, Comte
de Cambridge & Duc d'Yorck,
cinquieme fils du Roi Edouard
III. mort en 1377. meurt lui-
même en 1402.

ép. 1. en 1372. Elifabeth, fille
de Pierre le Cruel, morte en
1394.

2. Jeanne, Comtesse de Kent.

2. Richard, Comte de Cambrid-
ge & Duc d'Yorck, fils, déca-
pité en 1415.

ép. 1. Anne Mortimer, fille de Roger Mortimer tué en 1405. qui étoit fils d'Edmond Mortimer Comte de Marches & de Philippe de Clarence, fille de Lionel Duc de Clarence troisième fils du Roi Edouard III. mort en 1377. Par ce mariage Richard acquit de nouvelles prétentions à la couronne.

2. Mathilde, Barone de Clifford.

3. Richard Duc d'York, fils du premier lit, tué en 1460.

ép. Cécile, fille de Rodolphe Comte de Westmorland.

XXXVI. EDOUARD IV. (né en 1441. de Richard Duc d'York & de Cécile de Westmorland) premier Roi de la Maison d'York en 1461. meurt en 1483.

22.

ép. Elisabeth de Grooby, fille du Chevalier Richard de Woodvile & veuve de Jean Grey.

XXXVII. EDOUARD V. fils, né en 1470. Roi en 1483. ne regna que deux mois ou environ, & ne fut point couronné. Richard III. Duc de Gloucester, le fit enfermer dans la Tour de Londres où il le fit périr au mois de Juillet de la même année 1483. Avec

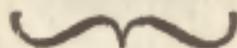
Edouard V. périt aussi son frere
puîné le Duc d'York.

XXXVIII. RICHARD III. Duc de
Glocester, frere d'Edouard IV.

Roi en 1483. tué en 1485.

ép. en 1483. Anne, fille aînée
de Richard Nevil Comte de
Warwick, & veuve du Prince
Edouard fils de Henri VI. le der-
nier de la Maison de Lancafter.

VII. *Maison Tudor ou de
Richemond.*



1. Owen Tudor ou Wenthuthor
Gentilhomme Galois, décapité
en 1461. pour avoir suivi le parti
de la Maison de Lancafter contre
celle d'York.
2. Edmond Tudor, fils, Comte
de Richmond, m. en 1456.
ép. Marguerite Beaufort ou Bed-
ford de la Maison de Lancafter,
fille & héritiere de Jean de Beau-
fort Comte de Sommerfet, mort
en 1444, fils d'un autre Jean de
Beaufort Comte de Sommerfet,
mort en 1410, qui étoit frere du
Roi Henri IV, le premier Roi
d'Angleterre de la Maison de
Lancafter.

XXXIX. HENRI VII, Comte de Richemond (fils d'Edmond Tudor & de Marie Beaufort) premier Roi de la Maison Tudor, en 1485. m. en 1509. à 52 ans.

24.

ép. en 1486 Elizabeth, née en 1467, m. en 1503, fille & héritière d'Edouard IV, premier Roi de la Maison d'York, & sœur d'Edouard V, & de Richard Duc d'York, que Richard III fit mourir en 1483.

XL. HENRI VIII 2^e fils, né en 1491, Roi en 1509, m. le 28 Janvier 1547.

38.

ép. 1. en 1509 Catherine, fille de Ferdinand le Catholique Roi d'Espagne & veuve d'Arthur Prince de Galles; repudiée en 1531, m. en 1537.

2. en 1532 Anne de Boulen, fille de Thomas Comte de Wilts, laquelle avoit créée depuis peu Marquise de Penbrok; elle fut décapitée en 1537.

3. en 1537 Jeanne Seymour, sœur d'Edouard Duc de Somerset, morte la même année.

4. en 1541 Anne, sœur du Duc de Cleves, repudiée la même année.

5. en 1541 Catharine Howard, fille d'Edmond Howard : elle fut décapitée en 1543.

6. en 1535 Catherine Parr, veuve du Lord Latimer, & laquelle époufa ensuite en 1548, Thomas Seymour, Lord Grand Amiral d'Angleterre, qui eut la tête tranchée en 1549.

XLI. EDOUARD VI, né le 12 Octobre 1537, de Henri VIII & de Jeanne Seymour; Roi le 28 Janvier 1547, m. le 6 Juillet 1553, sans avoir été marié

6.

XLII. MARIE, née le 8 Février 1516, de Henri VIII & de Catherine Infante d'Espagne; Reine le 30 Novembre 1553, m. le 17 Novembre 1558 sans postérité.

5.

ép. le 25 Juillet 1554 Philippe II Roi d'Espagne en 1556, m. en 1598.

Jeanne Grey, proclamée par le Conseil, & par un parti, à peu près en même-temps que la Reine *Marie*; mais ayant été arrêtée bientôt après, elle fut conduite à la Tour de Londres, où elle fut décapitée en 1554 avec le Duc de Suffolk son pere, avec son mari Guilford Dudley, &

avec le fils du Duc de Northumberland : ce Duc avoit été également décapité lui-même quelque temps auparavant.

Jeanne Grey étoit fille de *Françoise*, qui avoit épousé *Henri Grey* Duc de *Suffolk* : *Françoise* étoit fille de *Marie* * d'Angleterre morte en 1533, & de *Charles* Duc de *Suffolk* : *Marie* étoit elle-même fille de *Henri VII*, Roi d'Angleterre, & sœur de *Henri VIII*.

* La *Princesse Marie* avoit épousé en premières noces en 1514 *Louis VII*. Roi de France, m. en 1515.

XLIII. *ELIZABETH*, née le 7 Septembre 1533, de *Henri VIII* & d'*Anne de Boulen*; Reine le 17 Novembre 1558, m. le 24 Mars 1603, sans avoir été mariée . .

44.

VIII. Maison Stuart.

1. *Jacques IV Stuart* Roi d'Ecosse, m. en 1513.

ép. *Marguerite*, fille aînée de *Henri VII* Roi d'Angleterre.

2. *Jacques V* fils, né en 1412, Roi d'Ecosse en 1513, m. en 1542.

70 *Description Historique-Géogr.*

ép. 1. en 1537 Magdeleine ,
fille de François I, Roi de France.

2. en 1538 Marie , fille de
Claude I de Lorraine , Duc de
Guise.

3. Marie , fille , née en 1542 , Rei-
ne d'Ecosse , huit jours après sa
naissance , décapitée en Angle-
terre en 1587.

ép. 1. François II Roi de Fran-
ce, m. en 1560.

2. Henri Stuart , Lord Darn-
ley , Comte de Lenox , assassiné
en 1567 , fils de Mathieu * Stuart
Comte de Lenox , m. en 1527 ,
& de Marguerite Stuart , sœur de
Jacques V Roi d'Ecosse.

3. Jacques Herburn , Comte
de Bothwel.

* Mathieu Stuart descendoit
au x^e degré , en ligne masculine
de Walther ** II. Stuart m. en
1258 , duquel descendoit égale-
ment au x^e degré Jacques V ,
Roi d'Ecosse.

** Walther II Stuart eut deux
fils, Alexandre Stuart , ix^e ayeul
de Jacques V , & Robert Stuart
également ix^e ayeul de Mathieu
Stuart.

Les deux Branches de Stuart se

réunirent en une seule en 1564 par le mariage de Henri Stuart, Lord Darnley, Comte de Lenox, avec Marie Stuart, fille & héritière de Jacques V Roi d'Ecosse.

XLIV. JACQUES VI & I. fils de Henri Stuart, Lord Darnley, Comte de Lenox, & de Marie Stuart, Reine d'Ecosse, né en 1566, Roi d'Ecosse en 1567, & d'Angleterre en 1603, après la mort de la Reine Elizabeth, meurt lui-même le 27 Mars 1625.

22.

ép. en 1589 Anne, fille de Frédéric II, Roi de Dannemarck, morte en 1619.

XLV. CHARLES I. fils, né en 1600, Roi d'Ecosse & d'Angleterre en 1625, décapité à Londres le 9 Février 1649

24.

ép. en 1625 Marie, fille de Henri IV Roi de France, morte en 1669.

Interregne de 12 ans.

1. *Olivier Cromwel*, né en 1603, prend le titre de Protecteur de la République d'Angleterre en 1653, m. en 1658.

2. *Richard Cromwel*, fils, Protecteur en 1658, se démet en 1659,

72 *Description Historique-Géogr.*
& se retire à la campagne , où il
meurt le 24 Juillet 1702 , à 80
ans.

XLVI. CHARLES II Stuart , fils de
Charles I , né en 1630 , Roi
d'Angleterre , d'Ecosse & d'Irlande
en 1661 , m. en 1685 . . . 25.
ép. en 1662 Catherine , fille
de Jean IV , Roi de Portugal ,
morte en 1705.

Charles II ne laissa point de
postérité légitime ; mais il eut
douze enfans , sept garçons &
cinq filles de différentes Maî-
tresses.

XLVII. JACQUES II , frere , Duc
d'York , né en 1633 , Roi en
1685 , détrôné en 1689 , m. à
Saint Germain-en-Laye en 1701. 4.

ép. 1. en 1660 Anne Hyde ,
fille de d'Edouard , Comte de
Clarendon , Lord Chancelier
d'Angleterre , morte en 1671.

2. en 1673 Marie Béatrix ,
fille d'Alphonse II , Duc de Mo-
dene , morte en 1718.

XLVIII. MARIE , fille de Jac-
ques II , née en 1662 , Reine
d'Angleterre en 1689 , m. sans
postérité en 1695 6.

Maison de Nassau-Orange.

GUILLAUME III, né en 1650, fils posthume de Guillaume II, Prince d'Orange, & de Marie Stuart, morte en 1660, sœur de Jacques II Roi d'Angleterre; épouse en 1677 Marie Stuart, fille de Jacques II; devient Roi d'Angleterre en 1689, & m. sans postérité en 1702.

13.

XLIX. ANNE Stuart, 2^e fille de Jacques II, née en 1664, Reine en 1702. m. le 12 Août 1714.

12.

ép. en 1683 Georges, 2^e fils de Frédéric III, Roi de Danemarck. Le Prince Georges m. en 1708.

De ce mariage nâquirent plusieurs enfans; mais ils moururent tous en bas âge, & long-temps avant leur mere la Reine Anne.

50. JACQUES III Stuart, frere de la Reine Anne, exclu de la Couronne à cause de sa Religion, né le 21 Juin 1688, veuf le 18 Janvier 1735.

ép. le 3 Septembre 1719. Ma-

D

74 *Description Historique-Géogr.*
rie-Clementine Sobieska , née en
1695 , fille du Prince Jacques So-
bieski , mort le 18 Juin 1725 à
58 ans : ce Prince étoit fils de
Jean II Sobieski , né en 1624 ,
Roi de Pologne en 1674 , mort
en 1696 à 72 ans.

51. *Charles Edouard* , Prince de
Galles , fils de Jacques III , né le
31 Décembre 1720.

X. Maison de Brunswick-Lunebourg.

1. Jacques I Stuart , Roi d'Ecosse
& d'Angleterre , m. en 1625.

2. Elizabeth Stuart , fille , née en
1596 m. en 1662.

ép. en 1613 Frédéric V, Elec-
teur Palatin , m. en 1632.

3. Sophie , fille d'Elizabeth & de
Frédéric , née en 1630 , déclai-
rée héritière de la Grande-Breta-
gne , par un Acte du Parlement
d'Angleterre , le 14 Mars 1701 ,
meurt le 29 Mai 1714 à 84 ans.

ép. en 1658 Ernest-Auguste ,
Duc de Brunswick-Lunebourg-
Hanover , m. en 1698.

L. GEORGES-LOUIS de Brunswick-
Lunebourg , fils d'Ernest-Augus-
te & de Sophie , né en 1660 ,
Electeur de Hanover en 1708 ;

succede à la Reine Anne en 1714, comme étant aux droits de son ayeule Elizabeth Stuart, & meurt le 22 Juin 1727

13.

ép. en 1682 Sophie Dorothee, fille de Georges-Guillaume, Duc de Brunswick-Zell, avec laquelle il fait divorce en 1694. Cette Princesse, née en 1666, se retire à Ahalen, dans l'Electorat de Hanover, où elle meurt en 1726, à 60 ans.

LI. GEORGES II AUGUSTE, fils, né le 30 Octobre 1683, déclaré Prince de Galles & héritier présomptif de la Couronne en 1714, succede à son pere en 1727.

ép. en 1705 Guillelmine-Charlotte, fille de Jean Frédéric, Margrave de Brandebourg-Anspach. Cette Princesse, née en 1683, meurt en 1737.

52. Frédéric-Louis, Prince de Galles, fils, né le 31 Janvier 1707, m. le 31 Mars 1751.

ép. le 8 Mai 1736 Augustine, fille de Frédéric Duc de Saxe-Gotha, née le 30 Septembre 1719.

53. Georges-Guillaume-Frédéric, fils, Prince de Galles & Comte de Chester, né le 4 Juin 1738.

De la forme du Gouvernement.

Sous les Rois Saxons le Gouvernement d'Angleterre étoit , à ce qu'il paroît , Monarchique ; mais la Monarchie étoit tempérée par le *Wittena-Gemot* , ou l'Assemblée des Sages , qui représentoit toute la Nation. Il est certain que la grande Noblesse , ceux que l'on appella depuis Comtes & Barons assistoient au *Wittena-Gemot* ; mais on n'est point assuré que les Députés du peuple y fussent admis.

Au Gouvernement Monarchique succéderent , sous les Danois , une police & une administration que l'on ne peut guères appeller autrement que Militaires , à cause des moyens qu'employèrent les Princes Danois pour se soutenir sur le Trône dont ils venoient de s'emparer. Cependant les anciens Bretons continuoient de retenir leur Police & les anciennes Loix qu'ils avoient reçues des Saxons.

Guillaume I , le Conquérant , menagea dans le commencement de son regne les Loix , les coûtumes & les usages des Anglois ; mais bientôt il se persuada que pour conserver sa conquête , il étoit nécessaire qu'il changeât de système : en conséquence il cessa de gouverner avec le sceptre , & sans se mettre en peine des

événemens , désormais il ne gouverna plus qu'avec l'épée. Il anéantit les privilèges des Anglois , il s'appropriâ leurs biens , il leur donna d'autres Loix : en un mot Guillaume établit en Angleterre le pouvoir arbitraire dans toute son étendue , ou le despotisme.

Henri I. adoucit le sort des Anglois : il abrogea la loi du *Couvre-feu*, (loi autant incommode qu'humiliante ,) qui ordonnoit aux Anglois d'éteindre tous les soirs vers les huit heures , le feu & la chandele, & leur permit au-contraire d'en user toute la nuit.

La plûpart des successeurs de Henri I. imiterent l'exemple de ce Prince , & parurent se contenter de cette sorte de pouvoir qui s'allie si bien avec la gloire du Souverain & le bonheur des Sujets. Cependant les Loix établies par Guillaume I. se soutenoient & s'affermissoient même autant par le laps du temps que par la fermeté ou l'habileté des Princes successeurs de ce Conquérant. Il est même à présumer que ces Loix , toutes opposées qu'elles étoient au génie de la Nation Angloise , se seroient conservées pendant longtemps , si un Prince du caractère de Jean Sans-Terre n'eût point occupé le Trône. Ce Monarque se connoissant lui-même d'autant moins qu'il s'estimoit plus , loix

d'étendre son pouvoir, comme il paroif-
 soit s'en flatter, le vit enfin extrêmement
 borné par le seul abus qu'il en fit. Les
 Barons Anglois, poussés à bout par les
 excès du Roi Jean, se révolterent; &
 après divers succès, ils obligèrent leur
 Souverain à leur accorder aussi-bien qu'à
 ses autres Sujets (en 1215.) la Grande
 Charte ou la Charte des Communes Li-
 bertés. Cette Charte, qui dégrade si fort
 l'autorité Royale, contient soixante-sept
 Articles: elle fut confirmée solemnelle-
 ment en 1251.

L'Aristocratie parut associée à la Mo-
 narchie dès le regne de Jean Sans-Terre,
 & elle l'étoit en effet, puisque ce Prince
 s'étoit obligé de ne rien innover & même
 de ne rien entreprendre d'important dans
 ses Etats, que du consentement des Ba-
 rons.

Sous Henri III. fils de Jean, la Nation
 Angloise enhardie par ses succès anté-
 rieurs & déterminée d'ailleurs par la foi-
 blesse du Prince qui la gouvernoit, fit
 une nouvelle entreprise qui en lui réussif-
 fant, étendit encore les bornes de sa li-
 berté & resserra celles de la puissance
 Royale. Le peuple fut appelé aux assem-
 blées de la Nation; on le consulta; on
 déféra même souvent à ses avis & à ses
 représentations; en un mot on l'associa

au gouvernement de l'Etat. C'est à cette époque que l'on rapporte l'origine de la Démocratie établie en Angleterre conjointement avec les deux autres espèces de gouvernement.

Nonobstant l'établissement d'un Parlement, les Rois d'Angleterre conserverent encore pendant quelque temps l'autorité législative; mais sous Edouard II. ils la perdirent, & les Barons l'usurperent en 1308.

A mesure que les Barons faisoient des progrès vers l'indépendance, & qu'ils empiétoient sur l'autorité Royale, les Communes en faisoient aussi du même côté & forçoient les Barons à partager avec elles les dépouilles de la Royauté qu'ils s'étoient attribuées d'abord privativement. Associées depuis environ deux siècles à plusieurs des droirs Royaux que les Barons avoient usurpés, les Communes voulurent aussi partager avec eux le pouvoir législatif, & elles y réussirent sous Edouard IV. en 1461. Depuis ce temps-là la suprême autorité a été partagée ou plutôt confondue entre le Roi, les Barons & le Peuple.

D'après ce que nous venons de dire, on peut conclure que le Gouvernement actuel d'Angleterre est tout-à-la fois Monarchique, Aristocratique & Démocrati-

80 *Description Historique-Géogr.*
que. Il est Monarchique, l'Angleterre
étant gouvernée par un Roi dont la Cou-
ronne passe même aux filles, ce Roi jouis-
sant d'ailleurs de la plupart des droits de
Régale qui caractérisent le Monarque.
L'Aristocratie consiste dans l'autorité du
Parlement sans le consentement duquel
le Roi ne peut faire aucune Loi ni établir
aucune imposition. De la constitution du
Parlement s'ensuit la Démocratie, puis-
qu'indépendamment de la première No-
blesse du Royaume, cette Assemblée est
encore composée des Députés des Villes
qui sont tirés d'entre le peuple. Nous
allons maintenant expliquer plus en dé-
tail comment ces trois sortes de gouver-
nement se trouvent compris dans celui
d'Angleterre : il nous suffira pour cela de
faire connoître les prérogatives de la Cou-
ronne & celles du Parlement.

§. VI.

Du Roi (ou de la Reine) d'Angleterre.

Les droits de Régale dont jouit en An-
gleterre la Majesté Royale, désignent par-
faitement le Monarque, comme nous l'a-
vons déjà dit. Les principaux de ces droits
sont ceux qui suivent. 1. faire la guerre
ou la paix. 2. contracter des alliances. 3.
envoyer & recevoir des Ambassadeurs. 4.
établir des Magistrats & des Tribunaux

de magistrature ou de justice. 5. infliger des peines & accorder des récompenses. 6. faire battre monnoye à son coin & à ses armes, & en déterminer la valeur.

Pendant long-temps la Majesté Royale a aussi joui en Angleterre du droit de faire de nouvelles Loix & d'abroger les anciennes, & du droit d'établir de nouveaux impôts ; mais aujourd'hui le Roi d'Angleterre ne peut exercer ces deux sortes de droits que du consentement du Parlement.

Lorsque le Roi d'Angleterre se trouve à la tête de ses armées, son pouvoir n'est plus limité par aucune loi : la volonté seule du Monarque suffit alors pour faire exécuter ses intentions. En pareille conjoncture on estime que la Nation se trouve représentée par l'armée, & que l'armée donne elle-même la procuration au Roi qui en est le Chef.

La distribution des grâces tant civiles que militaires, ecclésiastiques ou politiques est également en Angleterre un droit de Régale affecté à la Majesté Royale. Le Monarque accorde & révoque à son gré toutes les Commissions qui ont rapport à ces divers objets, & qui sont de nature à pouvoir être révoquées. La collation des Evêchés appartient également au Roi seul : ce Prince les confere à qui bon lui

semble ; & pendant la vacance des Siéges , il perçoit seul les Annates. En un mot , à l'exception de ce qui regarde les loix & les impôts , le Roi d'Angleterre jouit dans ses Etats de tous les droits & des mêmes honneurs & prérogatives dont jouissent les autres Potentats de l'Europe dans des Etats purement Monarchiques.

(*Addition.*) Les principaux Officiers de la Couronne d'Angleterre sont : le Grand-Amiral , le Grand-Chancelier , le Grand-Trésorier , le Grand-Maréchal , le Grand-Maître , le Grand-Chambellan , & le Grand-Ecuyer.

On donne au fils aîné du Roi d'Angleterre (à l'héritier présomptif de la Couronne) le titre de Prince de Galles. Edouard II. est le premier qui ait porté ce titre avant que d'être Roi , en 1284. Le même Edouard nomma son fils aîné , Comte de Chester & de Flint. Ce dernier , devenu Roi sous le nom d'Edouard III. déclara son fils aîné , Comte de Chester & Duc de Cornouailles , en 1335. Peu de temps après , le même Edouard III. ajouta au titre de Duc de Cornouailles , dont son fils aîné étoit déjà revêtu , celui de Prince de Galles. Depuis ce temps-là les fils aînés des Rois d'Angleterre ont toujours porté le dernier de ces

titres (celui de Prince de Galles.) Il est vrai que Jacques VI. Roi d'Ecosse, étant devenu Roi d'Angleterre, donna au Prince Henri son fils aîné, le titre de Prince de la Grande-Bretagne; mais cette nouveauté ne fut point adoptée par les successeurs de Jacques VI. On en revint au titre de Prince de Galles, & c'est celui qui est aujourd'hui en usage.

La provision annuelle que l'Etat a coutume d'accorder au Prince de Galles, est de 100 mille livres sterlings (2 millions 200 mille livres monnoye de France.) Quelquefois cette provision n'est que de la moitié de ladite somme.

Indépendamment de la provision accordée par l'Etat, le Prince de Galles retire encore des sommes considérables du Duché de Cornouailles, quand cette Province lui est donnée en appanage, ce qui est assez ordinaire. Le Prince de Galles, mort en 1751. jouissoit de ce Duché; mais le Prince de Galles d'aujourd'hui n'a que le Comté de Chester.

La provision annuelle, accordée par l'Etat à la Princesse de Galles, est ordinairement de 50 mille livres sterlings, (douze cens mille livres monnoye de France).

La provision annuelle accordée par l'Etat au Duc de Cumberland, est de 15

84 *Description Historique-Géogr.*
mille livres sterlings (330 mille livres
monnoye de France.)

Celle qui est accordée par l'Etat à cha-
cune des Princesses , filles du Roi , non-
mariées , est de 6000 livres sterlings (132
mille livres.)

L'Etat a coûtume d'accorder une dot
aux Princesses , filles du Roi , lorsqu'elles
se marient. La dot qui fut accordée à la
Princesse Anne , fille aînée du Roi &
épouse du feu Prince d'Orange , fut de
100 mille livres sterlings (2 millions 200
mille livres monnoye de France.) Mais la
dot , accordée à la Princesse Marie , épou-
se du Prince héréditaire de Hesse-Cassel ,
a été fixée à 40 mille livres sterlings (880
mille livres monnoye de France.)

§. VII.

Du Parlement de la Grande-Bretagne.

Qui dit en Angleterre *Parlement* , en-
tend non pas une simple Assemblée de
Magistrats , comme nous l'entendons en
France , mais l'Assemblée des Etats de la
Nation.

On distinguoit autrefois le Parlement
d'Angleterre , de celui d'Ecosse ; mais
cette distinction n'a plus lieu depuis la
réunion des deux Royaumes , en 1707. Il
n'y a plus aujourd'hui qu'un seul & même
Parlement pour l'un & l'autre Royaume.

Ce Parlement est partagé en deux Chambres qui sont, *la Chambre-Haute* ou des Seigneurs, & *la Chambre-Basse* ou des Communes.

La Chambre-Haute, que l'on nomme encore la Chambre des Pairs, est composée d'Archevêques, d'Evêques, de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Vicomtes & de Barons. Les Membres qui y ont entrée, sont au nombre de 188. pour le Royaume d'Angleterre, & de 16. seulement pour le Royaume d'Ecosse. Tous ces Membres, qui sont ensemble le nombre de 204, portent conjointement & séparément le titre de *Lord*.

La Chambre-Basse ou des Communes est composée de Baronets, d'Ecuyers, de Chevaliers, de Gentilshommes & des Députés des Villes ou Bourgs Royaux. On compte pour cette Chambre 513 Membres pour le Royaume d'Angleterre, & 45 pour celui d'Ecosse, en tout 558. Membres. Mais il est rare de voir ce nombre complet : souvent il en manque plus de la moitié. Cependant à la première séance du Parlement de 1735, la Chambre des Communes étoit composée de 443 Membres, sans compter 9 Membres qui étoient morts depuis leur élection, & 19 autres Membres choisis pour deux Places.

Lorsque les deux Chambres sont complètes, elles forment ensemble un corps de 762 Membres, qui ont tous leur voix libre dans les Assemblées. Indépendamment de ces Membres, on doit encore compter le Chancelier, l'homme du Parlement, l'Orateur, les deux Secrétaires-Archivistes, & les Arbitres, qui ont tous entrée dans l'Assemblée.

Tous les Membres du Parlement, aussi bien que les autres personnes qui ont entrée dans l'Assemblée, jouissent d'un privilège également utile & honorable, qui est celui de ne pouvoir être arrêtés ou emprisonnés pour dettes, ni eux ni leurs domestiques, pendant la durée actuelle des Sessions.

Dans la Chambre-Haute, le Chancelier porte la parole au nom du Roi.

L'homme du Parlement (*Vir Parliamentarius*) est chargé de lire les *Bills* dans la même Chambre. On donne le nom de *Bill* à toutes les pièces d'écriture dans lesquelles on propose quelque chose.

La fonction de l'Orateur est d'orner & de proposer les *Bills* en Parlement : c'est l'homme de la Chambre-Basse.

Les Secrétaires-Archivistes (dont l'un pour la Chambre-Haute, & l'autre pour la Chambre-Basse) sont chargés d'avoir soin des Actes Parlementaires, tant de

ceux qui sont rendus publics par l'impression, que de ceux qui sont conservés en manuscrit pour l'utilité des particuliers.

Les Arbitres sont des personnes fort versées dans les Loix : ils sont choisis par les deux Chambres à l'effet de rédiger les Bills & les Actes Parlementaires, dans la forme & le style convenable. On consulte aussi les Arbitres dans les cas où leurs avis sont jugés nécessaires.

Il appartient au Roi seul de convoquer & de dissoudre le Parlement. Sans la permission expresse du Monarque, le Parlement ne peut point s'assembler.

Le Roi casse par Proclamation le Parlement, & détermine alors le jour auquel doit se tenir la première assemblée de celui qui lui doit succéder.

Par le Bill séptennial, confirmé en 1734, les Rois d'Angleterre ont été autorisés à ne renouveler leurs Parlements qu'après la révolution des sept années qui suivront leur convocation.

Le Roi convoque le Parlement par des Brevets de sommation qu'il adresse à chacun des Archevêques, Evêques, Ducs, Marquis, Barons & autres Seigneurs tant Ecclésiastiques que Politiques qui ont droit d'y assister. Sa Majesté Britannique adresse en même temps de pareils Brevets à chaque Vicomte, Shériff, ou Lieutenant

des diverses Provinces du Royaume, pour qu'ils ayent à convoquer incessamment les Assemblées provinciales, chacun dans sa Province respective, & pour qu'ils fassent aussi convoquer les Assemblées de chaque Ville ou Bourg Royal qui a droit de députer à l'Assemblée générale de la Nation.

Dans les Assemblées provinciales se fait l'Élection des Membres Ecuyers qui doivent représenter les Provinces par lesquelles ils sont élus, & donner leurs suffrages pour elles. Les Villes, ou Bourgs Royaux, élisent également les Députés qui doivent les représenter & voter en leur nom.

Chaque Province ou Comté d'Angleterre envoie deux Députés au Parlement; mais les Comtés de la Principauté de Galles n'en envoient qu'un pour chaque Comté.

Parmi les Villes qui ont droit d'envoyer des Députés au Parlement, celle de *Londres*, comme Capitale du Royaume, en nomme quatre: celles de *Cambridge* & d'*Oxford* en nomment également quatre chacune, deux pour chaque Ville & deux pour chaque Université. Les autres Villes ou Bourgs du Royaume qui jouissent du droit d'envoyer des Députés au Parlement, sont au nombre de 126.

Dix-sept de ces Villes ou Bourgs nomment chacune un seul Député : toutes les autres en nomment deux chacune.

Les Députés Ecuyers qui doivent représenter les Provinces , sont élus par les simples Nobles , & par ceux d'entre le Peuple auxquels l'usage a fait donner le nom d'*Hommes Légaux*. On donne cette qualification à tout particulier d'entre le peuple qui peut , chaque année , faire une dépense superflue de six livres sterlings , (126 livres tournois) ou donner cette somme de ses propres deniers sans se gêner.

Les Députés des Villes sont élus d'entre les Bourgeois Municipaux , c'est-à-dire , qui jouissent des droits & des privilèges du Citoien.

Dans les Assemblées des Provinces , aussi bien que dans celles des Villes , les absents sont privés de leurs suffrages , & il ne leur est pas permis de faire voter par procuration.

Tous les Membres du Parlement s'étant rendus , au jour indiqué , au lieu de l'Assemblée qui est fixée depuis long-temps à *Westminster* , l'ouverture du Parlement se fait de la manière suivante.

Chaque Chambre s'assemble dans une salle particulière. Les Membres de la Chambre-Haute sont tous vêtus d'écar-

late avec un bâton blanc à la main : ils sont assis sur des sacs rouges remplis de laine. Les Membres de la Chambre-Basse paroissent à l'Assemblée en habit ordinaire, n'importe pas de quelle couleur : ils sont également assis sur des sacs remplis de laine , mais qui ne sont pas rouges.

Les Loix ne permettent pas que l'on tienne une seule séance en l'absence du Roi. S'il ne peut pas y assister en personne, il nomme des Commissaires qui le représentent. Quand il y assiste en personne, il est assis , dans la Chambre - Haute , au milieu , sur une espèce de Trône tant soit peu élevé, sous un dais ou baldaquin, ayant la couronne sur la tête & le sceptre à la main. Les Lords Ecclésiastiques ont leurs places à sa droite , & les Politiques sont rangés à sa gauche. Au milieu de la salle est une grande table autour de laquelle les Conseillers-Secrétaires du Roi sont assis. Dans le fond de la même salle regne une longue barriere ou balustrade derriere laquelle se rangent (debout) les Communes lorsqu'elles sont mandées par le Roi.

Les Chambres étant assemblées pour la premiere fois , avant que de procéder à quoi que ce soit , on transcrit le nom de chaque Membre sur des registres particu-

liers. A l'égard des Membres qui doivent composer la Chambre-Basse, outre le nom de chacun, on écrit encore celui de la Province ou de la Ville pour laquelle il est chargé de représenter.

Après cette première opération, le Roi se rend (ordinairement vers les deux heures après midi) à la Chambre des Pairs, & y ayant mandé les Communes, il leur ordonne de procéder à l'élection d'un Orateur & de lui présenter ensuite. Avant que le Roi donne cet ordre, le Chancelier, après avoir prêté les sermens requis, lit les noms des Pairs. Ceux-ci prêtent à leur tour leurs sermens; & ensuite les Communes prêtent aussi les leurs suivant la forme usitée.

Le Roi s'étant rendu pour la deuxième fois à la Chambre des Pairs, & y ayant mandé de nouveau les Communes, celles-ci présentent leur Orateur. L'usage veut que cet Orateur adressant la parole au Roi, prononce aussitôt un discours dans lequel il donne des assurances de sa fidélité pour le Souverain, & de son zèle pour la Patrie; & que passant ensuite de ces sentimens à d'autres qui ne sont pas moins louables, il insiste sur son insuffisance qui l'oblige à demander d'être remplacé par quelque autre sujet plus digne que lui de remplir la charge qu'on vient de lui don-

ner. Le Chancelier répond au nom du Roi : il fait l'éloge de l'Orateur , témoigne aux Communes sa satisfaction de leur choix qu'il ratifie & auquel il applaudit , & leur ordonne de se retirer dans leur Chambre pour y délibérer sur les divers objets qui peuvent intéresser la gloire & le bonheur de la Nation. Immédiatement après cette réponse du Chancelier , & avant que les Communes se retirent , l'Orateur reprend la parole , & supplie le Roi de vouloir bien continuer de faire jouir la Chambre - Basse de ses anciennes libertés & privileges ; de ne point trouver mauvais si par hazard il échappe à quelque Membre de dire son sentiment avec trop de liberté dans les délibérations ; de pardonner , selon l'ancien usage , aux Membres auxquels en pareille occasion il pourroit arriver d'offenser en paroles quelqu'un de l'assemblée ; & de permettre que dans le besoin les Communes puissent recourir aux lumieres & aux avis de Sa Majesté , aussi bien qu'à ceux des Barons. L'Orateur termine son discours ou plutôt sa supplique par des expressions qui confirment en particulier sa fidélité pour le Souverain , aussi bien que le zèle de la Chambre des Communes pour le bien de l'Etat. Le Chancelier répond encore au nom du Roi , & faite espérer qu'il sera

pourvû à tout d'une maniere convenable.

La premiere séance & quelquefois la seconde & la troisieme sont employées à prendre les arrangemens & à remplir les formalités dont nous venons de parler.

A une nouvelle séance, le Roi, presque toujours en personne quand il n'est point incommodé & qu'il n'est pas absent du Royaume, fait sa harangue au Parlement. Pour l'ordinaire le Chancelier porte la parole pour Sa Majesté. A cette harangue se trouvent réunies les deux Chambres, celle des Communes ayant été mandées pour cet effet dans la Chambre des Pairs.

En commençant sa harangue, le Roi adresse la parole à tous les Membres de l'Assemblée, tant à ceux de la Chambre-Haute, qu'à ceux de la Chambre-Basse, & il les appelle tous ensemble, *Mylords & Messieurs*. Vers le milieu de son discours, le Roi adresse la parole en particulier aux Membres de la Chambre-Basse, & il les appelle, *Messieurs de la Chambre des Communes*. Avant que de finir, le Roi resume sa harangue, & il adresse de nouveau la parole à tous les Membres des deux Chambres réunies, qu'il appelle, comme la premiere fois, tous ensemble, *Mylords & Messieurs*.

La harangue finie, le Roi se retire. La

Chambre des Communes se retire aussi pour s'assembler séparément : mais plus souvent les deux Chambres s'ajournent à huitaine & se retirent.

L'usage veut qu'avant que de commencer les délibérations , chaque Chambre présente séparément au Roi une *Adresse* pour le remercier de sa gracieuse harangue & de ses soins paternels. Ces Adresses sont des especes de Placets. Le Roi répond séparément & par écrit aux Adresses de l'une & de l'autre Chambre.

Les délibérations sont précédées par la lecture des Bills. Dans la Chambre-Haute , c'est l'homme du Parlement qui lit ces pièces , comme nous l'avons déjà dit. Le Secrétaire de l'Orateur lit les Bills dans la Chambre-Basse.

Après la lecture d'un Bill on examine quelles sont les raisons pour & contre pour le recevoir ou pour le rejeter : cela s'appelle prendre un Bill en considération.

Lorsqu'un Bill a été lû une ou deux fois , & que l'on y a fait les corrections ou les changemens nécessaires , le Chancelier (dans la Chambre-Haute) demande à l'Assemblée si elle trouve bon que l'on mette ce Bill au net , en le transcrivant sur une feuille de parchemin. La Chambre étant de cet avis , on fait une troisième lecture du Bill , & ensuite le

Chancelier demande aux Pairs s'ils veulent le soumettre à la pluralité des suffrages. Les Pairs répondant affirmativement, le Chancelier leur dit : *Mylords, voici une Loi qui vous est proposée sur tel ou tel sujet : elle a été lûe & examinée selon l'usage qui s'observe dans cette Chambre : voulez-vous bien l'approuver ou la rejeter ?* On recueille ensuite les voix, & si le plus grand nombre se trouve en faveur de la Loi, aussitôt l'homme du Parlement écrit sur le Bill ces mots : *soit communiqué aux Communes.* Cela étant fait, on détache quelques-uns des Conseillers-Secrétaires du Roi présents pour aller porter le Bill aux Communes. Ces Conseillers-Députés n'entrent dans la Chambre des Communes, qu'après en avoir demandé & obtenu la permission : étant entrés, un d'entre eux adresse la parole à l'Orateur en ces termes : *Monsieur l'Orateur il a paru aux Pairs qu'il importoit au bien de l'Etat que ce Bill sur tel ou tel sujet (il expose en peu de mots quels sont les principaux objets du Bill) passât en forme de Loi : ils vous prient en conséquence de vouloir bien faire examiner avec soin ce qu'il convient de faire à cet égard.* Aussitôt après ce discours les Députés se retirent.

Après le départ des Députés de la

Chambre-Haute, les portes ayant été refermées, l'Orateur répète à Messieurs de la Chambre des Communes ce qu'on vient de lui dire, & dans le cas où il ne se trouve point quelque autre affaire importante sur le tapis, il propose à l'Assemblée de prendre le nouveau Bill en considération. Si la Chambre y consent, l'Orateur, assis sur un siège un peu élevé pour qu'il puisse être vû de tout le monde, ordonne à son Secrétaire de faire la première lecture du Bill proposé par les Pairs : on passe ensuite aux suffrages.

Chaque Chambre, celle des Communes comme celle des Pairs, a le même droit d'examiner les Bills, de les discuter, & de les faire passer en forme de Loi ou de les rejeter.

Avant que d'en venir aux opinions, on examine avec la plus grande attention à trois différentes fois, dans trois jours différents, chaque Bill qui est proposé, & il est toujours permis à chaque Membre de l'Assemblée de dire son sentiment avec une entière liberté. Voici comment cela se pratique dans la Chambre Basse. Celui qui veut parler, se leve de son siège & se découvre. Lorsqu'il arrive que plusieurs Membres se levent en même temps, l'Orateur donne la préférence à celui qui lui a paru s'être levé le premier. Cela ne souffre

souffre aucune difficulté. Le Membre qui doit parler, toujours la tête découverte, adresse la parole à l'Orateur, soit qu'il se déclare pour ou contre le Bill en question. Il n'est pas permis à un Membre qui parle, d'interpeller ni de nommer par son nom aucun autre Membre dont il refute le sentiment, mais il doit au contraire se servir de cette periphrase : *Celui qui a été pour ou contre la proposition, qui a donné telle ou telle raison &c.* Par conséquent les Membres ne parlent jamais qu'en discours suivis, & jamais par dialogues.

Le même Membre qui a une fois parlé, ne peut pas répondre le même jour, s'il est contredit, quand même il voudroit changer de sentiment ; ou ce qui revient au même, un Membre ne peut point parler deux fois le même jour sur la même affaire ; mais le jour suivant, il peut parler encore & seulement une fois. On observe cette regle avec soin, crainte que deux seules personnes n'employent toute une séance à disputer. Il est défendu à tout membre de l'Assemblée d'invectiver contre qui que ce soit : quoiqu'il n'y ait point de loi expresse à ce sujet ; l'usage vaut aujourd'hui autant qu'une loi, & s'il arrive à quelque Membre de l'Assemblée de s'oublier, ou à l'égard du Roi ou envers toute autre

personne respectable , non-seulement on lui impose silence , mais encore on le conduit aussitôt en prison dans la Tour de Londres. De-là vient cette modération qui domine dans l'Assemblée toute nombreuse qu'elle est , & où les esprits sont souvent si opposés les uns aux autres : de-là ces égards , ces ménagemens si nécessaires pour pouvoir concilier les différens sentimens & les réunir au même point de vûe. Cependant cela n'empêche pas qu'il ne soit permis à chaque Membre de faire valoir son sentiment & de l'appuyer des plus fortes raisons. Au reste chaque Membre reste toujours le maître de son suffrage , & il peut le donner , sans qu'on y trouve à redire , pour ou contre la proposition qui est faite à l'Assemblée.

Il n'est point permis à l'Orateur de faire de longs discours ; mais après la lecture des Bills , il doit seulement en faire l'analyse le plus brièvement qu'il lui est possible.

Lorsque les Communes approuvent un Bill qui leur a été proposé par les Pairs , on écrit dessus ce Bill : *Les Communes ont consenti.* De même lorsque les Pairs approuvent un Bill qui leur a été proposé par les Communes , on met dessus ce Bill : *Les Seigneurs ont consenti.*

Lorsqu'il arrive que ni les Pairs ni les

Communes ne peuvent s'accorder sur un Bill , ou sur quelque autre affaire qui devient le sujet des délibérations , il se forme un *Comité* dans chaque Chambre: c'est une Assemblée de Commissaires choisis d'entre les Membres des deux Chambres , & chargés de la discussion particulière de l'affaire en question. Les Chambres se tournent en *Grand Comité* , lorsqu'elles s'appliquent toutes entières , pendant un nombre de séances déterminé , à l'examen de quelque proposition qui leur est faite par le Chancelier dans la Chambre-Haute, & par l'Orateur dans la Chambre-Basse. Les résolutions qui émanent de ces Assemblées s'appellent des *Actes*.

Les Chambres prennent en considération un Message du Roi , ou telle autre proposition qui leur est faite , avant que de passer aux suffrages d'approbation , & avant que de donner leur consentement.

On appelle *Message* , une piece d'écriture qui contient des demandes de la part du Roi , ou qui fait connoître quelque autre desir ou intention du Souverain. Les Chambres répondent aux Messages du Roi par des Adresses. Souvent il arrive qu'une Chambre proteste contre l'Adresse de l'autre , à cause de certaines expressions employées dans cette Adresse, & que la Chambre qui proteste, croit devoir improuver.

Dans la Chambre-Haute chaque Membre donne sa voix pour lui-même, & ensuite pour celui dont il a la procuration. En donnant leurs suffrages, les Pairs ne disent qu'un mot qui est l'un de ces deux-ci: *Content* ou *non-Content*.

Dans la Chambre-Basse il n'est pas permis à aucun Membre soit Ecuyer ou Bourgeois, de voter par procuration pour un Membre absent; mais les Membres qui représentent pour deux Places, donnent deux voix. Les Membres de la Chambre-Basse donnent leurs suffrages, en disant simplement: *Oui* ou *Non*.

Tout Bill, tout acte du Parlement, pour avoir force de Loi, doit avoir été approuvé par les deux Chambres; mais cela ne suffit pas: il faut encore que le Roi donne son consentement, & qu'il approuve lui-même le Bill ou l'Acte en question; sans cette condition aucun acte du Parlement ne peut être obligatoire.

Lorsque le Roi donne son consentement aux Bills, il se rend à la Chambre des Pairs avec la solemnité accoutumée, & y mande les Communes. Le Chancelier dit ensuite, au nom du Roi, sur tel ou tel Bill approuvé: *le Roi le veut*; & sur tel ou tel autre Bill rejetté: *le Roi s'avisera*.

Les Bills qui concernent l'Etat, sont imprimés incessamment. Les autres Bills

qui ne regardent que de simples particuliers , sont seulement transcrits sur du parchemin & munis du sceau du Parlement.

Après avoir donné son consentement aux Bills , le Roi fait un discours aux deux Chambres réunies. Sa Majesté remercie les Seigneurs de leur zèle & de leurs soins ; & Elle témoigne aux Communes sa reconnaissance pour les subsides qu'elles lui ont accordé , aussi bien que pour les services qu'elles viennent de rendre à l'Etat en agréant des moyens propres à assurer la gloire & le bonheur de la Nation.

Le Roi fait ensuite publier une proclamation pour dissoudre le Parlement , s'il doit finir , & pour en convoquer un nouveau. Mais s'il n'est que prorogé , le Chancelier indique , au nom du Roi , le jour auquel il doit reprendre ses séances.

Les Proclamations tant pour dissoudre les Parlemens , que pour les convoquer , émanent toujours des Conseils du Roi.

Le Parlement d'Angleterre n'est pas seulement un Grand-Conseil , où l'on règle les affaires les plus importantes de l'Etat ; mais c'est aussi une Cour de Justice Souveraine , à laquelle il y a appel de toutes les autres.

La Chambre-Haute a le pouvoir de juger en dernier ressort & de réformer tous

les jugemens qu'on prétend avoir été mal rendus. La Chambre-Basse n'a de Jurisdiction que sur ses propres Membres ; encore ne peut-elle rien ordonner de plus fort que l'amende ou la prison. Ce qui relève ensuite le pouvoir de la Chambre-Basse , c'est que cette Chambre , comme représentant le Peuple , a seule le droit de proposer , d'accorder des subsides au Roi , ou de lui en refuser , au lieu que la Chambre-Haute n'a que le pouvoir d'approuver ou de rejeter les Bills qui lui sont présentés touchant les impositions , sans pouvoir y faire ni même proposer aucun changement.

Résumons en peu de mots les divers objets sur lesquels s'étendent la Jurisdiction & le pouvoir du Parlement en corps. Cette Assemblée a le droit 1°. d'interpréter , de modifier , d'abroger les anciennes Loix , & d'en faire de nouvelles qui obligent indistinctement toute la Nation tant pour le présent , que pour l'avenir. 2°. De décider tant sur les prétentions , que sur les possessions des particuliers. 3°. De légitimer les Bâtards & de naturaliser les Etrangers. 4°. De confirmer les Loix qui appartiennent au Culte Divin. 5°. De régler les poids & les mesures du Royaume. 6°. De resoudre & de terminer les difficultés , qui peuvent s'élever dans des

tas que les Loix n'ont pas prévûs. 7°. D'établir des impôts. 8°. De pardonner les crimes. 9°. De rétablir les familles proscrites. 10°. De poursuivre & de faire punir, selon la rigueur des Loix, tous ceux que le Roi leur déferé comme criminels, &c. En un mot, le pouvoir du Parlement s'étend sur tout ce qui peut intéresser la Nation, puisqu'il est le Parlement lui-même qui la représente.

Quelques Auteurs rapportent le premier établissement du Parlement d'Angleterre à l'an 1100. sous le regne de Henri I. Il est vrai que ce Prince, lors de son avènement au Trône, assembla un Conseil plus nombreux que ceux de ses prédécesseurs, dans lequel il admit des Membres de tous les états : il est également vrai que cette Assemblée dans laquelle on délibéroit sur toutes sortes de matieres, fut appellée par quelqu'un *Parlement*. Mais le pouvoir dont continuerent à jouir plusieurs des successeurs de Henri, & les entreprises que firent quelques-uns de ces Princes, prouvent clairement que ce qu'on appelloit alors *Parlement*, n'étoit tout-au-plus qu'un Grand-Conseil aux avis duquel le Prince déferoit s'il le jugeoit à propos.

D'autres Auteurs ne faisant attention qu'au pouvoir dont la Chambre des Sei-

gneurs a commencé à jouir dès le regne de Jean Sans-Terre , fixent l'époque de l'établissement du Parlement à l'an 1215. Pour nous , sans entrer dans des discussions inutiles à notre objet , nous croyons devoir la fixer à l'an 1264. sous le regne de Henri III. puisque c'est la premiere fois qu'il est fait mention des Communes dans les Archives de la Nation.

§. VIII.

De la Noblesse.

On divise en Angleterre le Corps de la Noblesse en deux classes. La haute Noblesse , ou celle de la premiere classe, comprend, après le Roi & les Princes du Sang, les Ducs , les Marquis , les Comtes , les Vicomtes & les Barons. Dans la seconde classe se trouvent compris les Baronets , les Ecuyers & les simples Gentilshommes.

I. (*Ducs.*) Le titre de *Duc* qui est la premiere marque de distinction après celui de *Prince* , n'a gueres été connu en Angleterre avant le regne d'*Edouard III.* Ce Prince créa son fils *Edouard* , *Duc de Cornouailles* , en 1335, en lui mettant une guirlande de fleurs sur la tête , un anneau au doigt & une baguette d'argent à la main. (Dans la suite , au-lieu d'une baguette d'argent , on se servit d'une d'or.) Le même *Edouard III.* créa deux de ses

autres fils, *Leonelle & Jean*, l'un *Duc de Clarence* & l'autre *Duc de Lancaſter*, en leur mettant ſur la tête à chacun une eſpèce de Chapeau ou Bonnet, couvert de peaux, entouré d'un cercle d'or garni de pierres précieufes : il délivra en même-temps à chacun un Diplome qui les établifſoit dans leur nouvelle dignité. Depuis ce temps-là il a été créé pluſieurs autres Ducs héréditaires, auxquels les Souverains ont auffi donné des Diplomes conçus en ces termes : » Nous vous donnons » & accordons le nom, le titre, la qua- » lité, l'état, le rang, la prééminence, » les honneurs, l'autorité & la dignité de » *Duc*; & Nous vous inveſtiſſons réelle- » ment par le Ceinturon & le Manteau, » par le Bonnet avec le cercle d'or dont » Nous avons couvert, & par la Baguette » d'or que Nous vous avons mis à la » main.

La qualité de Duc n'eſt qu'un ſimple titre d'honneur & de diſtinction qui ne donne ni autorité ni juridiſtion. Ce titre s'éteignit en Angleterre en 1572. par la mort du Duc de Norfolk qui fut décapité. Mais *Jacques I.* fit revivre le même titre en créant ſes fils *Ducs*, & en donnant la même qualité à *Georges de Villiers* qu'il créa *Duc de Buckingham*, en 1623.

Le fils aîné d'un Duc, en Angleterre,

ne porte ordinairement que le titre de *Comte*, tant que son pere vit.

(*Marquis.*) Ce n'est que fort tard que les Anglois ont connu le titre de *Marquis*. *Robert de Vire*, favori de *Richard II*, fut le premier *Marquis* d'Angleterre, sous le nom de *Marquis de Dublin*. Cette qualité n'étoit qu'un simple titre d'honneur.

Les *Marquis* sont créés par le Ceinturon & par une espece de Manteau qu'on leur met sur les épaules : on leur donne aussi un Diplome qui les établit dans leur dignité.

(*Comtes.*) Dès le temps des Rois Saxons, il y avoit en Angleterre une espece de *Comtes* qu'on appelloit *Ealderman* : ce sont les mêmes qui furent appelés dans la suite *Eorlas*, d'où l'on a fait *Earles*. Les Sujets revêtus de ce titre, n'ont porté pendant long-temps que le seul nom d'*Earle* ou *Comte* tout simplement ; mais dans la suite on a ajouté à ce premier nom celui des lieux auxquels les *Comtes* étoient préposés.

Après la conquête de Guillaume I, les *Comtes* devinrent feudataires ; & leur titre, réputé parmi les biens patrimoniaux, fut rendu héréditaire. D'abord les *Comtes* n'eurent qu'un simple titre stérile ; mais bientôt après, en y ajoutant le nom de quelque lieu particulier, on annexa à

ce titre la troisième partie des impositions que le Prince mettoit sur les lieux dont les Comtes étoient titulaires. *Guillaume Fitzosborn*, créé *Comte de Hertford & Lord de Wight* vers la fin de l'an 1066, fut le premier Anglois qui obtint le titre de *Comte*.

Dans les premiers temps, les Comtes étoient créés tout simplement par le Ceinturon : dans la suite on y ajouta le bonnet avec le cercle d'or, & une espèce de robe d'honneur. Au cercle d'or, on a substitué depuis une couronne rayonnante.

Pendant la vie du pere, le fils aîné d'un Comte ne prend que le titre de *Vicomte* ou simplement celui de *Baron*.

Autrefois chaque Comte étoit possesseur de quelque Fief qui portoit le même titre que lui ; mais aujourd'hui la qualité de *Comte*, en Angleterre, n'est qu'un simple titre d'honneur qui ne donne ni autorité ni juridiction. Bien plus, le Souverain n'accorde ce titre qu'à des Sujets qui ne possèdent absolument rien dans les Comtés dont ils prennent le nom. Pour rendre le titre de *Comte* un peu plus avantageux, le Roi a coutume de gratifier de quelque pension sur ses propres revenus, celui à qui il le confère : ordinairement cette pension est de 120 à 130 livres sterlings (2640 ou 2860 livres monnoie de France.)

(*Vicomte.*) Ce titre est ancien quant à sa charge ; mais il n'a été connu sous ce nom particulier que fort tard (sous le règne de *Henri VI.*) *Jean de Beaumont* fut créé *Vicomte de Beaumont* en 1439. Aucun Anglois n'avoit porté ce titre avant lui.

(*Barons.*) Ce nom n'étoit point dans son commencement une marque de grande distinction : il désignoit seulement un Citoyen distingué du commun par sa fortune. Dans la suite on appella en Angleterre *Barons*, ceux qui possédoient une étendue de terre assez considérable pour former une Baronie entiere, laquelle, selon les Statuts, devoit être composée de XIII. Fiefs Militaires & de la troisième partie d'un quatorzième Fief de même nature, chaque Fiefs étant évalué xx. livres qui font 300 marcs. Telle étoit dans ces temps reculés, la valeur d'une Baronie entiere. Ceux qui possédoient assez de terre pour former ce revenu de 300 marcs, étoient appelés aux Parlemens de la Nation.

On croit que dans son commencement la dignité de Baron étoit associée à une espèce de Jurisdiction : ce que l'on sçait des anciennes Cours ou Tribunaux des Barons, persuadé que cela devoit être ainsi. Sous *Henri III.* on comptoit 150 Barons qui possédoient chacun des Baronies en-

tieres. Ce fut sous le regne de ce Prince que l'on commença à comprendre toute la haute Noblesse sous la dénomination générale de *Baron*. Depuis ce temps-là on a toujours entendu par ce titre générique de *Baron*, les Ducs, les Marquis, les Comtes & les Barons particuliers, comme faisant tous ensemble le Corps de la premiere Noblesse du Royaume.

Le même Henri III. donna un nouveau relief à la dignité de Baron, par le choix qu'il fit de ceux qui devoient assister au Parlement. Cet exemple fut imité par Edouard I. & par les successeurs de ce Prince. Ceux-là étoient censés être seuls les Barons du Royaume qui avoient droit d'assister au Parlement.

Richard II. étendit la dénomination de Baron, en accordant par un Diplome ce titre à *Jean de Beauchamp de Holt*. Depuis ce temps-là, les Rois, successeurs de Richard II, ont encore multiplié le titre de Baron, en l'accordant à quantité de leurs Sujets par des Diplomes particuliers. La Reine Anne en créa jusqu'à douze à la fois.

Il est deux manieres de créer les Barons, 1.^o. par Diplomes, 2.^o. par Brevets de sommation qui donnent entrée au Parlement dans la Chambre-Haute.

Les Barons créés par Diplomes ou par

Brevets de sommation, sont appelés Barons du Parlement, Barons du Royaume, ce qui les distingue des anciens Barons, tels que ceux de Buxford, de Walthon, &c. qui sont Barons à titres héréditaires & selon les anciens Statuts.

Ce qui relève beaucoup la qualité de Baron du Parlement, c'est que ce titre n'est pas une simple marque d'honneur : il réunit encore de grands privilèges. Les Barons de cette espèce sont tous Pairs d'Angleterre (de la Grande-Bretagne,) & Conseillers-nés d'Etat : c'est en cette qualité & sous cette dénomination qu'ils sont mandés par le Roi aux Conseils, surtout lorsqu'il s'agit de délibérer sur des affaires importantes. Ces Barons ne peuvent être jugés que par les autres Pairs leurs Collègues, & d'après des Statuts & des usages particuliers qui sont plus fondés sur l'honneur que sur le droit. Pour crime de trahison, ils ne peuvent être punis de la corde ; mais étant condamnés à mort, ils doivent avoir la tête tranchée. Cependant dans le cas de felonie, ils sont soumis aux mêmes peines & au même genre de châtement, que les autres Sujets du Royaume. (En Angleterre on entend par felonie, tout crime & tout acte criminel de vol ou de violence, au-dessous de la petite trahison, comprenant le vol,

le rapt, l'incendie volontaire, &c.) Les Barons dont nous parlons, ne peuvent pas être arrêtés par les Baillifs ou par les Officiers de Justice, excepté dans le cas où ils se rendroient coupables d'infraction de la paix publique. Il n'est point permis non-plus, pour quelque cause que ce soit, de les traduire pardevers aucun Tribunal particulier autre que celui des Pairs.

On observe en Angleterre de n'élever à la dignité de Baron, que des Sujets recommandables par leurs services particuliers ou par ceux de leurs ancêtres, & qui soient en état de faire, chaque année, une dépense extraordinaire de mille livres (ou Marcs) d'or pur de leurs propres revenus. Cependant, s'il arrivoit qu'une Maison qui jouiroit de la dignité de Baron, vînt à se ruiner, ou à se trouver dans une situation qui la mît dans l'impossibilité de faire la dépense extraordinaire dont nous venons de parler, cette Maison ne perdrait pas pour cela sa dignité non-plus que son rang. L'entrée au Parlement lui seroit seulement interdite jusqu'à ce qu'elle se fût rétablie dans un meilleur état de fortune.

Les Barons d'Angleterre commencerent à prendre le titre de *Lord* sous le regne d'Edouard II., & ils l'ont conservé depuis ce temps-là. Ce titre signifie *Seigneur*.

Ainsi *Mylord* veut dire *Monseigneur*, & *Your Lordship*, votre Seigneurie. Long-temps avant le regne d'Edouard II. quelques Barons avoient aussi affecté de prendre le même titre de *Lord*; mais cette dénomination ne désignoit point alors un Seigneur du Royaume, comme nous l'entendons ici, mais seulement un Seigneur particulier de quelque Terre ou Village.

Dès qu'une fois la Pairie, (ou le titre de Baron) a été conférée à une Maison, on ne l'en peut dépouiller que pour crime qui l'en rende indigne, & par condamnation judiciaire.

II. (*Baronets*) Ce titre est le premier de la petite Noblesse Angloise; & quoiqu'il n'ait été créé qu'en 1611., par Jacques I., on trouve néanmoins dans un Statut de Richard I. que *Baronet* ou *Banneret* avoient la même signification. (On appelloit anciennement *Bannerets* les Seigneurs qui avoient droit de lever Bannière, pour composer une Compagnie Militaire de leurs vassaux. Ce titre, qui étoit d'abord personnel, & qui ne s'obtenoit que par la valeur, fut attaché aux Fiefs & devint héréditaire. Les Chevaliers Bannerets étoient de la haute Noblesse, & portoient des éperons dorés, au lieu que les Ecuyers Bannerets ne portoient que des éperons blancs.)

Les Rois d'Angleterre créent *Baronets* ceux de leurs sujets qu'ils veulent s'attacher plus particulièrement, ceux dont les services leur sont agréables, ou qui ont bien-merité de l'Etat.

La première promotion de *Baronets* que fit le Roi Jacques I. ; le premier de Juin 1611. , étoit composée de 84 sujets, parmi lesquels il y avoit un Duc, des Comtes, des Vicomtes, des Ecuyers, des Chevaliers, &c. En 1661. Charles II fit aussi une promotion de *Baronets* beaucoup plus nombreuse que la précédente ; mais il n'y eut ni Ducs, ni Comtes, ni Vicomtes : on y compta seulement quelques Ecuyers : tout le reste étoit sans titre particulier, du moins dans l'Ordre de la Noblesse.

Les *Baronets* sont créés à-peu-près de la même manière comme on créoit autrefois les Chevaliers d'armes ; & qui dit en Angleterre *Baronet*, entend la même qualité que nous entendons en France par le nom de *Chevalier* dans l'Ordre de la Noblesse : ce titre diffère, comme on le fait, de celui d'*Ecuyer* qui vient après.

La femme d'un *Baronet* est appelée *Lady*, comme celles des Barons. Cependant le *Baronet* n'a point le titre de *Baron* & il prend seulement celui de *Sir*, qui est commun au reste de la Noblesse inférieure.

Les femmes dont les maris ne font point de l'Ordre des Chevaliers, sont seulement appellées *Mistress* ou *Maitresse*; & les filles *Miss*, qui en est un diminutif.

(*Ecuyers.*) Autrefois le titre d'*Ecuyer* suivoit celui de *Chevalier*, & étoit un degré pour y parvenir. L'emploi des *Ecuyers* consistoit à porter l'épée & l'écu devant les Chevaliers. Aujourd'hui ce titre désigne seulement la qualité de *Gentilhomme*.

Les *Ecuyers* ne font point, comme les *Baronets*, un Corps particulier dans l'Etat; mais ils sont compris dans la classe des simples Nobles, & ils ne diffèrent d'eux en rien, si ce n'est par l'ancienneté de leur établissement.

(*Gentilshommes.*) On appelle en Anglois les *Gentilshommes* *Gentlemen*: c'est une classe de Sujers distingués de la simple Bourgeoisie. Parmi les *Gentilshommes*, les uns jouissent de cette qualité à titre d'héritage, & les autres par concession particulière du Prince. En Angleterre, comme ailleurs, la Noblesse qui n'est point titrée, jouit d'une médiocre considération: c'est ce qui fait que les *Gentilshommes* Anglois qui ont de l'émulation, aspirent ordinairement au titre de *Baronet* qui seul peut les distinguer de leurs Collegues.

§. IX.

Des Bourgeois & du Peuple.

On sçait que les Villes Municipales sont celles dont les habitans jouissent de droits & de privilèges particuliers : c'est ce qui établit la différence entre les Villes ou Bourgs Royaux & les Villages. Les habitans des Villes ont des Officiers Municipaux qui sont préposés pour l'observation des Réglemens & des Usages, autorisés par les Loix, & établis pour l'ordre, l'avantage & la sureté de la Communauté : ceux des Villages ou de la Campagne n'ont point de pareils Officiers.

On appelle les habitans des Villes *Bourgeois*, & ceux de la Campagne *le Peuple*.

Parmi les Bourgeois on distingue les *Plebeïens* de ceux qui ne le sont pas. En Angleterre on appelle, comme autrefois dans l'ancienne Rome, *Plebeïens* ceux qui ne sont ni Barons (Patriciens,) ni Chevaliers, ni Nobles, & qui viennent immédiatement après. L'usage a fait donner à cet Ordre de Plebeïens, le nom d'*Hommes-Légaux* : ce sont ceux à qui appartient le droit d'élire les Officiers Municipaux, & qui peuvent être élus en cette qualité. Tous les autres habitans des Villes, quoique Bourgeois, qui ne jouis-

font pas du droit qui distingue les *Hommes-Légaux*, ne doivent pas être réputés de l'Ordre Plebeïen ; mais on doit les comprendre dans la classe du Peuple.

On appelle en Angleterre *Homme-Legal*, celui qui est né libre, & qui peut chaque année, faire une dépense extraordinaire de 6 livres sterlings de ses propres revenus (126 livres monnoie de France.)

(*Addition*) On donne en Angleterre le titre de *Lord* ou *Seigneur* à la Haute-Noblesse, qui comprend les Ducs, les Marquis, les Comtes, les Vicomtes & les Barons. Les femmes des *Lords* sont appelées *Lady* ou *Madame*. On accorde aux Baronets ou Chevaliers le titre de *Sir* ou *Monsieur*, & à leurs femmes celui de *Lady*, comme aux femmes des Barons ou Seigneurs. Le titre de *Sir* est encore commun aux Ecuyers & aux simples Gentilshommes, aussi bien que celui de *Lady* à leurs femmes ; mais dans les Actes publics le Baronet seul doit être qualifié de *Sir*. Ainsi, au lieu de *Melchior* ou *Alexandre*, on dit pour le Baronet *Sir Melchior* ou *Sir Alexandre* : pour l'Ecuyer, *Melchior* ou *Alexandre* Ecuyer, &c. Cela cependant n'empêche pas que le titre de *Sir* ne s'emploie, par politesse, entre tous les honnêtes gens dans le sens de *Monsieur* ; & celui de *Lady* ou *Madame* à l'égard de tou-

tes les femmes qui méritent par leur état quelque conſidération diſtinguée.

§. X.

Des Loix & des principaux Tribunaux de Juſtice.

I. Le Roi St. Edouard , dit le Confefſeur , fit faire une verſion latine des Loix & Coûtumes Saxones ; & il les rédigea enfuite en un Corps qu'on a depuis appellé *les Loix d'Edouard le Confefſeur.*

Guillaume I. abrogea la plupart des Loix Saxones , leur en ſubſtitua d'autres ſelon la Coûtume de Normandie , & ordonna que dans les divers Tribunaux du Royaume les affaires ſe traitaſſent en François.

Sous les Succelleurs de Guillaume I. les Loix établies par ce Prince furent fort combattues par les Barons révoltés , qui prenoient ſouvent pour prétexte de leur défobéiſſance la dureté des Loix Normandes à leur égard. Après bien des efforts de la part des Souverains pour maintenir ces Loix dans toute leur vigueur , & de la part des Barons pour leur faire ſubſtituer celles d'Edouard le Confefſeur , on prit un tempérament qui fut infiniment plus à l'avantage des Barons qu'à celui des Souverains. La grande Charte ou la Charte des Communes Libertés fut établie ,

& la plupart des Loix Normandes furent supprimées. On interpréta les autres qui avoient besoin d'explication.

Quelque temps après la concession de la grande Charte, le Parlement s'étant établie, du moins la Chambre-Haute, il se fit de nouveaux Réglemens qui passèrent pour des Loix. Sous le regne d'Edouard II. en 1308. les Barons usurperent l'autorité législative, & n'oublierent rien, comme on le pense bien, pour se faire un traitement favorable. Les Loix qui ne parurent pas avantageuses à leur état, furent ou abrogées ou interprétées dans un sens différent de celui dans lequel on les avoit employées jusqu'alors.

Les Communes voioient sans - doute d'un œil de jalousie que les Barons eussent beaucoup fait pour eux & fort peu pour elles. Le temps arriva que les Barons eurent besoin du secours des Communes : celles-ci se firent valoir, &, profitant des circonstances, elles obtinrent par divers moyens, de partager le pouvoir législatif. Cela arriva sous Edouard IV. en 1461. Depuis ce temps-là, les Communes, à l'exemple des Barons, ont aussi abrogé ou du moins interprété parmi les anciennes Loix, celles qui ne leur ont pas paru favorables à leur condition.

Aujourd'hui la Grande - Charte & les

Actes du Parlement , passés depuis l'établissement de cette Assemblée , forment le principal Corps des Loix de la Nation Britannique. Les Actes du Parlement ne sont point datés suivant l'Ere vulgaire , mais de l'année du regne du Souverain sous lequel ils ont été rendus.

II. Les principaux Tribunaux de Magistrature ou de Justice établis en Angleterre , sont au nombre de trois , indépendamment du Parlement , qui juge toutes sortes d'affaires en dernier ressort. Ces Tribunaux sont , 1. la Cour des Communs Plaidoyers pour les affaires civiles, 2. La Cour du Banc du Roi pour les affaires criminelles. 3. La Cour de la Chancellerie pour l'interprétation des Loix , pour l'enregistrement des graces , &c. Cette troisieme Cour est appelée la Cour de Conscience. Outre ces Tribunaux que nous venons de nommer , on distingue encore la Cour du Vieux - Bailli , celle de l'Echiquier , celle du Tapis-Verd , &c. Toutes ces Cours sont résidentes dans la Ville de Londres ou plutôt dans celle de Westminster qui fait aujourd'hui partie de la Ville de Londres.

Le nombre des Magistrats qui sont employés dans les différentes Cours de Justice , n'est rien moins que considérable : dans celle des Communs Plaidoyers,

par exemple , aussi bien que dans celle du Banc du Roi , on ne compte ordinairement que six ou huit Magistrats. Ce nombre est augmenté ou diminué selon le bon plaisir du Roi.

Tous les Magistrats de Justice jouissent en Angleterre d'honoraires fort considérables. La charge de Greffier de l'Echiquier , par exemple , est estimée 4000 liv. sterlings par an (88 mille livres monnoie de France.) Les autres charges rendent à proportion de leur supériorité sur celle de Greffier ; & celles qui sont inférieures , rendent moins.

Pendant long-temps (jusqu'en 1362.) toutes les procédures se font faites, en Angleterre, en langue Françoisise ou Normande: c'est pour cela que les Avocats étoient obligés de passer Docteurs en cette Langue. En 1731. il fut ordonné , par un Bill du 27 Mai, que toutes les Procédures se feroient désormais en Anglois dans les diverses Cours de Justice du Royaume , & dans celle de l'Echiquier en Ecosse. Cependant ce Bill ne commença à avoir son effet qu'après le 25 de Mars 1733.

(*Addition.*) Les Loix Angloises ne sont pas des plus rigides ; cependant elles sévissent toujours contre le crime. Dans les cas graciabes & où la passion a plus de part que le sentiment , les Loix Angloises

Angloises décernent presque toujours des amendes pécuniaires contre les coupables. On punit plus en Angleterre par la bourse, par la privation de la liberté & par l'exil, que par d'autres voies. Le supplice du pilori y est encore fort usité.

En condamnant à une amende pour défaut de conduite envers la Religion, le Prince ou le Gouvernement, presque toujours on exige de la personne condamnée, si elle veut conserver sa liberté, une caution pour l'avenir. Quelquefois cette caution est limitée à quelques années, & d'autres fois on la demande pour toute la vie: c'est selon que le cas est plus ou moins grave, & que l'on a lieu d'espérer plus ou moins de repentir de la part du coupable. Ordinairement cette espèce de caution est évaluée à une certaine somme d'argent, qui est toujours assez considérable.

En parlant des punitions par des amendes pécuniaires, nous ne croyons pas inutile d'observer que les fautes envers le sexe sont presque toujours punies de cette manière quand elles sont déférées à la justice par quelqu'une des Parties intéressées qui se croit lésée. Par exemple, le 23. Février 1730. Sir R. L. fut condamné par Arrêt du Banc du Roi à payer à la Lady, épouse du Lord A., une som-

me de dix mille livres sterlings (220 mille livres monnoie de France), parce qu'il avoit eu la témérité de faire à cette Dame plusieurs propositions criminelles. Le même jour, même année, Sir K. C: fut condamné par le même Tribunal à payer à la jeune Demoiselle H. D. H. une somme de 2000 livres sterlings (44 mille livres monnoie de France), pour réparer autant qu'il étoit possible, l'outrage que le défendeur lui avoit fait en ne remplissant pas la promesse de mariage dont elle avoit eu soin de se pourvoir. Il est une infinité d'autres cas de cette nature où l'on voit des Seigneurs du premier rang condamnés à des amendes pécuniaires de cinq à six cens mille livres monnoie de France, pour avoir eu & entretenu un commerce criminel avec des femmes de qualité. En pareil cas, outre la satisfaction pécuniaire, le mari offensé est presque toujours dédommagé par la dissolution de son mariage & par la liberté que lui donne l'Arrêt de passer à de secondes noces.

Si les Loix Angloises sévissent contre le libertinage, elles ne sont pas moins rigides contre la fraude. Entre une infinité d'exemples que nous pourrions citer, nous nous contenterons de rapporter celui-ci: Le 20 Novembre 1736. les Jurés de

Middlesex condamnerent Ismaël Naafon de la Tribu de Benjamin , à payer une somme de dix livres sterlings (deux cens vingt livres monnoie de France) pour chaque livre de Thé éventé qu'il avoit vendu dans Londres.

§. XI.

Religion.

On sçait , sur le témoignage de César & de Tacite , que les anciens Bretons & les Gaulois pratiquoient à peu près le même culte & la même morale. Ces deux Nations , qui paroissent avoir été intimement unies dans ces temps reculés , avoient l'une & l'autre leurs *Druides* : c'étoit une sorte de Prêtres qui instruisoient le peuple de la Religion , de la Philosophie & de la Morale. » Ils exerçoient » aussi l'office de Juges , & ceux qui re- » fusoient de se soumettre à leur sentence, » passoit pour rebelles & pour mau- » dits. Ils étoient choisis dans les meil- » leurs familles, afin que la dignité de la » naissance , jointe à celle de leur carac- » tere, les rendit plus respectables. Ils ho- » noroient particulièrement le Chêne , & » chaque année ils cueilloient le Guy , » avec des marques extraordinaires de vé- » nération. Ils sacrifioient des animaux & » des hommes , & croyoient la metemp-

» sycofe. On prétend que leur principal
 » féminaire étoit dans l'Isle d'*Anglesey*,
 » près de la côte occidentale de la Prin-
 » cipauté de Galles. Comme les Druides
 se contentoient d'instruire de vive voix ,
 ne mettant rien par écrit , cela est cause
 que l'on ne sçait que peu de chose de ce
 qui les regarde , aussi-bien que du culte
 qu'ils enseignoient.

Les Romains ayant pénétré dans la
 Grande - Bretagne , la Foi Chrétienne
 passa avec eux dans cette Isle , & elle y
 fut prêchée dès le premier siècle , sous
 l'empire de Neron. Dans le siècle suivant,
 Lucius , l'un des principaux Chefs des
 Bretons , tributaire des Romains , se fit
 instruire des vérités de l'Evangile , & les
 adopta. Vers le même temps Dubritius
 fonda l'Evêché de *Landaff* , & le remplit
 lui-même jusqu'à sa mort , à ce qu'on pré-
 tend.

Sur la fin du III^e. siècle , le Christia-
 nisme avoit déjà fait tant de progrès dans
 la Grande-Bretagne , que les Empereurs
 Maximien & Dioclétien crurent devoir
 comprendre les diverses Provinces de
 cette Isle dans la cruelle persécution qu'ils
 exciterent alors contre les Chrétiens. Ce
 fut durant cette persécution que fut mis à
 mort , par les plus affreux supplices , *Saint*
Alban , le premier Martyr d'entre les Bre-
 tons.

Dans le siècle suivant, les Chrétiens commencèrent à respirer sous l'empire de Constantin le Grand, & leur nombre augmenta considérablement dans la Grande-Bretagne. Trois Evêques de cette Isle furent députés au Concile d'Arles, en 337.

Une partie considérable des habitans de la Grande-Bretagne avoit déjà embrassé la Religion Chrétienne, lorsque les Romains se retirèrent de cette Isle, au commencement du V^e. siècle; mais bientôt après, cette même Religion fut presque étouffée dans les premières années du gouvernement des Anglo-Saxons, Idolâtres, qui étoient venus s'établir dans l'Isle. Ces Conquérans ne connoissoient gueres d'autre Religion, que celle que leur dictoit leur politique qui se bornoit alors à subjuguier les peuples & à les contenir dans l'obéissance par la supériorité qu'ils avoient sur eux. Cependant les vérités de l'Évangile ne tarderent pas à se faire jour. Les ordonnances des Rois Saxons, sans doute moins rigides à l'égard de la Religion que ne l'avoient été celles des Empereurs Romains, Payens, laisserent aux peuples plus de liberté pour se faire instruire. Ces mêmes Rois n'étoient pas encore Chrétiens, qu'ils permettoient à leurs Sujets de faire des fondations en fa-

veur de la Religion Chrétienne, & qu'ils en faisoient eux-mêmes. *Ethelbert*, V^e. Roi de Kent, fonda en 568. l'Archevêché de Cantorbery. Ce Prince fut converti & baptisé en 597. par Augustin, Moine de l'Ordre de S. Benoît, que le Pape Grégoire le Grand avoit envoyé dans la Grande-Bretagne à la requisition d'*Ethelbert* lui-même.

Dès l'an 660. les divers Souverains, qui regnoient dans la Grande-Bretagne, étoient tous Chrétiens. Depuis ce temps-là jusqu'à l'abolition de l'Heptarchie, c'est-à-dire, dans l'espace de 200 ans ou environ, on a remarqué qu'il étoit descendu du Trône plus de trente Rois ou Reines, pour aller vivre plus saintement dans la solitude : c'est ce qui fit peupler en peu de temps l'Angleterre, d'un nombre prodigieux de Moines.

L'an 680. les Bretons reçurent les Canons des cinq premiers Conciles Généraux. Quarante-cinq ans après, en 725., *INA*, Roi des West-Saxons, étant allé à Rome, fit présent au Pape (*Constantin I.*) de la Taxe qu'on appella depuis *Pezzer-Pens* ou le *Sou-de-Pierre*, parce qu'il falloit le payer le jour de S. Pierre aux liens (d'autres disent, parce que c'étoit le tribut accordé à S. Pierre, représenté par les Papes ses Successeurs.)

Ethelwolph fit encore plus qu'*Ina* n'avoit fait : il accorda à l'Eglise les titres de tous ses Etats : il ordonna à tous ses Sujets sans exception de payer le *Peter-Pens* ; & il s'obligea lui-même à faire porter tous les ans à Rome 300 marcs d'argent, dont les deux tiers devoient être employés à l'achat des cierges pour les Eglises de S. Pierre & de S. Paul.

Les successeurs d'*Ethelwolph* firent de nouveaux dons à l'Eglise de Rome. Ces bienfaits, joints aux Annates, aux droits de Bulles & à quantité d'autres impositions établies en Angleterre, en faveur de l'Eglise Romaine, faisoient passer tous les ans des sommes très-considérables d'Angleterre en Italie.

La Religion-Catholique Romaine se soutint constamment avec éclat dans la Grande-Bretagne, jusqu'au seizième siècle. On appelloit même ce pais, l'Isle des Saints. *Henri VIII.* se sépara de la Communion Romaine, parce que le Pape n'avoit pas voulu consentir à son divorce avec la Reine Catherine. D'abord le schisme de *Henri* ne porta que sur la soumission dûe au Chef de l'Eglise : le dogme continua d'être respecté en tous ses points : les Loix portées contre les hérétiques continuerent d'être très-scrupuleusement observées : on brûla même

128 *Description Historique-Géogr.*
me, en 1531., plusieurs Protestans Anglois.

L'année suivante (en 1532.) le Roi défendit à ses Sujets de payer, au Pape les Annates, & de recourir à Rome lorsqu'il s'agiroit de prendre possession de bénéfices Ecclésiastiques. En 1533. tous les Appels au Siège de Rome furent prohibés par un Edit solennel. En 1534. le Roi & son Parlement abjurèrent la soumission qu'ils avoient vouée au S. Siège: le Clergé de son côté avoua légitime la juridiction royale quant au spirituel: trois Prieurs, sujets du Roi, furent mis à mort par son ordre, parce qu'ils avoient refusé de reconnoître pour légitime sa suprématie: le Parlement détermina que le Roi seroit Chef suprême de l'Eglise Anglicane, & en conséquence les Annates & les Dixmes furent accordées au Monarque.

En 1535. Jean Fisher, Cardinal, Evêque de Rochester & auparavant Précepteur de Henri VIII. & Thomas Morus, qui avoit été Grand Chancelier d'Angleterre, eurent l'un & l'autre la tête tranchée pour n'avoir pas voulu reconnoître la nouvelle propriété du Trône (la suprématie du Roi.) Le Cardinal étoit âgé de 80 ans, & Morus l'étoit de 62 ou environ.

Dans le courant de la même année 1335. plusieurs Couvents & Maisons Religieuses rendirent leurs Chartes au Roi.

En 1536. le Parlement supprima par un Acte authentique tous les Monasteres, qui ne jouissoient pas de 200 livres sterlings de rente annuelle : ce premier coup de foudre en abolit 376. & réduisit à la mendicité près de 10 mille Religieux ou Religieuses.

L'année suivante, en 1537., le Roi vendit aux Nobles ses Sujets, la plupart des terres qui avoient appartenu aux Maisons Religieuses que le Parlement avoit supprimées.

En 1538. les Monasteres les plus considérables rendirent leurs Chartes au Roi qui se saisit en même temps des Chasses d'or & d'argent où l'on conservoit les reliques des Saints. La Chasse qui renfermoit les cendres de S. Thomas de Cantorbery, ne fut pas épargnée. Ces divers effets furent convertis en espèces.

En 1539. le Parlement fixa par un Acte solemnel, VI. Articles de Religion, & condamna Lambert au feu, pour avoir nié la Transubstantiation. Le 1^{er}. de ces Articles établissoit la réalité de la Transubstantiation. Par le 11^e. fut revoquée la nécessité de la Communion sous les deux especes. Le 11^e. permit aux Prêtres sécu-

liers de se marier. Par le *iv^e*. les vœux de chasteté furent déclarés irrévocables. Le *v^e*. déclara profitables toutes les basses Messes. Par le *vi^e*. fut confirmée la nécessité de la Confession auriculaire. Il falloit croire fermement ces articles, & agir conséquemment à cette foi, pour échapper au supplice réservé aux hérétiques

Dans la même année, 1539., le Parlement confirma les actes de résignation, & toutes les saisies des Abbayes: il en avoit été supprimé 645. On supprima en même temps 152. Colleges & 129. Hôpitaux. Les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem furent d'abord épargnés; mais leur tour vint en 1541. & ils furent aussi supprimés par un Bill du Parlement.

En même temps que l'on procédoit à la suppression des Maisons Religieuses, des Abbayes, des Colleges & des Hôpitaux, le Roi faisoit valoir les droits de la Suprématie qu'il s'étoit attribuée; & en conséquence il ordonna aux Evêques de recevoir de lui le pouvoir d'ordonner des Prêtres, & celui de remplir toutes les fonctions épiscopales.

La Suprématie du Roi, & les VI. articles de foi dont nous avons parlé, fixés par le Parlement en 1539., faisoient le fondement de la Religion Anglicane, lorsque Henri VIII. mourut en 1547.

Edouard VI. fils & successeur de Henri, poussa les choses encore plus loin que le Roi son pere n'avoit fait : il fit annuller l'acte qui exigeoit la croyance des VI. articles de foi : il fit ordonner la Communion sous les deux especes : il se fit réserver à lui seul le pouvoir d'élire les Evêques & de les revoquer à son gré : il tenta d'introduire dans ses Etats, les nouvelles opinions des prétendus Réformés de France, & il y réussit en partie.

La Reine Marie, qui succéda à Edouard VI. son frere, fit les plus grands efforts pour rétablir la Catholicité & éteindre le schisme en Angleterre. Cette vertueuse Princesse eût peut-être porté à sa perfection ce qu'elle avoit si bien commencé, si son regne eût été aussi long que celui d'*Elisabeth* qui lui succéda ; mais elle ne regna que cinq ans.

La mort de la Reine Marie replongea toute l'Angleterre dans de nouvelles horreurs. A peine Elisabeth fut-elle montée sur le Trône, que les disputes sur la Religion commencerent à se rallumer : il se forma de nouvelles factions, & bientôt la doctrine des Réformés eut pour le moins autant de partisans que le S. Siège pouvoit en avoir. Elisabeth se fût sans doute déterminée en faveur des Réformés, mais elle craignoit une révolution,

& avec d'autant plus de raison, que le nombre des Catholiques Romains étoit encore très-considérable : elle préféra de prendre un tempérament qui parur contenter les uns & donner des espérances aux autres. En conséquence Elifabeth fit publier un Edit en (1558.) par lequel il étoit spécifié que le Rit Romain seroit ponctuellement observé ; & en même temps elle fit sçavoir aux Protestans qu'elle leur seroit toujours favorable. Cette manœuvre de politique en imposa aux Catholiques, & donna à la Reine le loisir dont elle avoit besoin pour mettre son projet à exécution. Les Protestans restèrent tranquilles, parce qu'ils devoient compter sur la parole d'Elifabeth dont les intentions leur étoient parfaitement connues. D'un autre côté les Catholiques Romains se laisserent amuser d'autant plus facilement, que la Reine paroissoit les favoriser réellement & beaucoup plus que ceux du parti contraire. Cependant les Catholiques eussent dû prévoir dès le commencement, que jamais Elifabeth ne se déclareroit pour une Religion qui condamnoit en même temps & sa naissance & son état de Reine.

Elifabeth, digne du Trône par son talent de regner, si son droit ou la fortune ne l'y eût placée, se servit habilement

tour à tour & souvent en même temps des Catholiques & des Protestans ; & elle les mena par des voies opposées au même but qui étoit celui où se réunissoient ses desseins. Ceux d'entre les Catholiques qui ne purent être vaincus par des bienfaits ou séduits par des récompenses , furent ou exilés ou tellement abaissés que l'on n'eut plus à craindre d'eux que de vaines tentatives. La réduction des Protestans coûta beaucoup moins ; parce que ceux-ci n'avoient rien à perdre , & qu'aucontraire ils avoient beaucoup à gagner en se prêtant aux vûes de la Reine. Cette Princesse , dont l'objet principal étoit de séparer pour jamais son Royaume de la Communion de Rome , vint à bout de son entreprise en adoptant le Dogme des Protestans qu'elle associa à la Hiérarchie Ecclésiastique des Catholiques : c'est ce qu'on appelle aujourd'hui l'Eglise Anglicane. Le Dogme de cette Eglise consiste en quatre points principaux qui sont extraits des XXXIX. Articles de Religion rédigés par le Synode de 1563. & approuvés par un Acte du Parlement en 1571. On sçait que le Synode dont nous venons de parler, fut composé de sujets qui avoient tous été choisis par la Reine sur la présentation de *Parker* qu'elle avoit nommé Archevêque de *Cantorbery*.

ARCHEVÊCHÉS & EVÊCHÉS d'Angleterre ,
avec leur ancienne Taxe en Cour de
Rome, (en Florins ,) leurs revenus ,
en livres Tournois , &c.

N. 1°. Les Evêchés où se trouve cette
marque * sont suffragans de l'Archevê-
ché d'York. Tous les autres sont
suffragans de Cantorbery.

2°. Les Evêchés dont la Taxe en Cour de
Rome n'est point marquée , ont été
érigés depuis le Schisme.

<i>Archev. & Evêchés.</i>	<i>Provinces ou Comtés.</i>	<i>Taxe en C. de Rome.</i>	<i>Reve- nus.</i>	<i>Pa- rois- ses.</i>
S. Afaph.	Flint. . .	126.	8800.	121
Bangor...	Caernar- van. . .	126.	6600.	107
Bath & Wels. . .	Sommer- set. . .	430.	14660.	388
Bristol. . .	Sommer- set.		5500.	236
Carlile * .	Cumber- land. . .	1000.	19140.	93
CANTOR- BERY, Ar.	Kent. . .	10000.	88000.	257
Chester * .	Chester.		13750.	256
Chichester	Suffex. . .	333.	16500.	250
Cowentry & Licht- field. . .	Warwick.	1700.	22000.	557
S. Davids,	Penbrock-	1500.	19250.	308

des Isles Britanniques. 135

Durham *	Durham .	9000.	88000.	135
Ely . .	Cambrid- ge. . .	7000.	33000.	141
Excester. .	Devon. .	6000.	13376.	604
Glocester.	Glocef- ter.		9350.	267
Hereford.	Hereford.	1800.	19250.	313
Landaff. .	Glamor- gan.	700.	4950.	177
Lincoln. .	Lincoln.		22000.	1255
Londres. .	Middel- sex.	3000.	44000.	623
Man * &	Cumber- land.	5000.	22000.	1138
Norwich.	Norfolk.			
Oxford. .	Oxford.		11000.	195
Peterbo- rough. .	Northam- pton.		11000.	299
Rocheſter.	Kent.	126.	8800.	98
Salisbury .	Wilt.	4500.	19800.	248
Wincheſ- ter. . . .	Southam- pton.	12000.	77000.	362
Worcheſ- ter. . . .	Worcheſ- ter.	2000.	6600.	241
YORK, Ar.	York.	10000.	55000.	581
<hr/>				
26.		76341.	671792.	9245
<hr/>				

N. 1°. Nous avons ſuivi , tant pour la
taxe en Cour de Rome , que pour les re-
venus des Evêchés , *François Godwin* ,
ſçavant Ecrivain Anglois , qui fut Evê-
que de *Landaff* & enfuite de *Hereford*.

2°. Les florins de la taxe en Cour de

Rome, peuvent être évalués à 5 livres 5 sols chacun, monnoie de France.

3°. Tous les Archevêques & Evêques d'Angleterre ont séance à la Chambre-Haute du Parlement : il faut en excepter seulement l'Evêque de *Man*, qui ne jouit point de ce droit, à cause qu'il est à la nomination des Comtes de Derby, Seigneurs de l'Isle de *Man*.

4°. Indépendamment des Archevêques & Evêques, le Clergé d'Angleterre est encore composé de vingt-six Doyens, soixante Archidiacres, cinq cens soixante-seize Chanoines, neuf mille deux cens quarante-trois Curés, selon *Godwin*, ou neuf mille six cens cinquante-trois selon d'autres, & environ dix mille Ecclésiastiques qui sont dans les Ordres.

5°. Le Roi nomme à toutes les Prélatures; & l'Archevêque de Cantorberi les confere, en qualité de Primat du Royaume.

(*Addition*) 1°. Nous avons dit que le fond du Dogme de la Religion Anglicane consistoit en quatre Articles principaux, extraits des XXXIX. Articles de Religion approuvés par le Parlement en 1571. Nous devons ajouter que ces quatre Articles sont contradictoirement opposés, 1°. à la Présence réelle & à la Transubstantiation dans le Sacrement de l'Eucha-

ristie. 2°. A l'Invocation des Saints. 3°. A la Croyance du Purgatoire. 4°. Au Célibat des Prêtres.

Ceux d'entre les Anglois qui croient aux XXXIX Articles de Religion dont nous avons déjà parlé, & qui en font leur regle de foi, sont appellés *Conformists* ou *Anglicans*, parce que leur Religion est la dominante ou celle de l'Etat. On les appelle encore *Episcopaux*, parce qu'ils admettent & reconnoissent la Hierarchie des Evêques. Le nom de *Conformiste* dérive du fameux Acte d'Uniformité que les deux Chambres du Parlement passerent en 1559.

2°. On appelle *Non-Conformistes* tous les autres sujets ou habitans de la Grande-Bretagne qui ne suivent pas la Religion dominante, tels que les Presbytériens ou Puritains, les Millenaires, les Luthériens, & tous ceux qui sans être ni Juifs ni Catholiques-Romains, ne sont cependant pas de la Religion Anglicane. Parmi les *Non-Conformistes*, on donne plus spécialement ce nom aux *Presbytériens*, tant parce que leur nombre est le plus considérable, que parce qu'ils furent les premiers qui refuserent de se soumettre à l'Acte de Conformité. On sçait quels troubles ceux de ce parti ont causé en Angleterre par leur opposition au parti des

Episcopaux. Les Presbytériens sont ainsi nommés, parce qu'ils soutiennent que le Gouvernement de l'Eglise, pendant les trois premiers siècles, a été exercé par des *Anciens* ou *Vieillards* : ils bannissent par conséquent la Hierarchie : on les appelle encore *Puritains*, à cause qu'ils prétendent que leur Croyance est plus pure que celle du parti contraire. Du reste, quant au Dogme, les Presbytériens sont attachés à la plupart des opinions du Calvinisme.

3°. Le Gouvernement d'Angleterre tolere toutes sortes de Religions, & en permet l'exercice public, à l'exception de la Catholique-Romaine. Celle-ci cependant ne manque pas de partisans, tant dans la Capitale, que dans les diverses Provinces du Royaume. Pour remplir les devoirs de leur Religion, les Catholiques-Romains ont des Chapelles domestiques ou particulières, & des Chapelains Ecclésiastiques Séculiers ou Réguliers qui sont obligés de se cacher & de se déguiser, à cause des Loix du Royaume qui leur défendent l'entrée du pais.

4°. En finissant le détail que nous nous étions proposé sur la Religion de l'Angleterre, nous ajouterons un petit article qui la fera encore mieux connoître que tout ce que nous pourrions en dire. « En 1711 le

30. Août, la Reine Anne écrivit à l'Archevêque de Cantorbery pour le presser de concourir à la suppression de l'irréligion & de l'impiété. Sa Majesté demandoit qu'il fût fait de nouvelles Loix & de nouveaux Canons, que les Ecclésiastiques véussent plus régulièrement, qu'ils catéchifassent fréquemment, que les plus exacts d'entre eux fussent chargés du soin des écoles de charité, qu'ils veillassent aux besoins des pauvres, &c. Cette lettre finissoit par une réflexion accablante sur le peu de crédit de la discipline de l'Eglise, & le funeste penchant des Anglois à l'incrédulité.

§. XII.

Ordres de Chevalerie.

Athelstan, petit-fils d'Alfred le Grand, créé Chevalier par le Roi son ayeul sur la fin du IX^e siècle, est regardé comme le premier des Chevaliers que les Rois d'Angleterre ont créés. Depuis *Athelstan*, quantité de Sujets des Rois d'Angleterre ont été également créés Chevaliers par leurs Souverains; mais jusqu'au XIV^e. siècle cette qualité fut moins une marque de distinction accordée à la naissance, qu'une récompense militaire.

Il y a aujourd'hui en Angleterre deux Ordres de Chevalerie, 1. celui de la *Jar-*

140 *Description Historique-Géogr.*
retière, en latin *Periscelidis Ordo*, en Anglois *Order of the Garter*; & 2. celui du *Bain*, en latin *Balnei Ordo*, en Anglois *Order of the Bath*. L'Ordre du *Chardon* ou de *Saint-André* est celui du Royaume d'Ecosse.

1. L'Ordre de la *Jarretière* fut institué en 1345. ou 1349. par le Roi Edouard III. Un jour que ce Prince dansoit à Windsor avec la Comtesse de Salisbury, cette Dame laissa tomber une de ses jarretières, qui étoit un ruban bleu. Le Roi lui-même ramassa aussi-tôt la jarretière, en disant en François: *Honi soit qui mal y pense*. La Compagnie rit de l'aventure, & la Comtesse aucontraire en parut un peu confuse. Cela donna occasion à l'institution de l'Ordre de la Jarretière, & l'on choisit Saint Georges pour patron de l'Ordre. Le jour de ce Saint, qui est le 23. d'Avril, les Chevaliers tiennent Chapitre dans la Chapelle du château de Windsor. La marque de l'Ordre est un large ruban bleu avec une chaîne d'or, au bout de laquelle est attachée l'image de Saint-Georges. Cet Ordre est composé de XXVI. Chevaliers, en y comprenant le Roi. Comme nous estimons que l'on sera peut-être bien aise de sçavoir qui furent les premiers Chevaliers de cet Ordre, lors de son institution, nous allons les rapporter ici.

- EDOUARD III. Roi d'Angleterre.
Edouard , Prince de Galles , fils aîné
d'Edouard III.
Henri ; Duc de Lancaſter.
Thomas , Comte de Warwick.
Le Capitaine de Bouche.
Rodolphe , Comte de Stafford.
Guillaume de Montaigu , Comte de
Salisbury,
Roger de Mortemar , Comte de la
Marche.
Jean de l'Ifle.
0. Barthelemy Burwash,
1. Jean de Beauchamp.
2. Jean de Mohun.
3. Hugues de Courtenay,
4. Thomas de Hollande,
5. Jean Grey.
6. Richard Fitz-Simon.
7. Milon Stapleton.
8. Thomas Walle.
9. Hugues Wrothesley,
0. Noireau Loring.
1. Jean Chandos,
2. Jacques de Audley.
3. Othon de Hollande.
4. Henri Eme.
5. Zanchet Dabrigecourt.
6. Guillaume Paganel ou Payen.
II. L'Ordre du *Bain* fut établi en 1399:
par *Henri IV*, Roi d'Angleterre. On le

nomme l'Ordre du *Bain*, parce que les Chevaliers étoient obligés de se baigner la veille du jour auquel ils devoient être créés. Le Roi Georges I. renouvela cet Ordre en 1725., nomma le Duc de Montagu Grand-Maître, & créa, en un même jour, XXXVI. Chevaliers. Cette cérémonie coûta au Roi 25. mille livres sterlings (550 mille livres monnoie de France.) Les Chevaliers portent un ruban rouge au bout duquel est une médaille d'or où l'on voit trois couronnes, avec cette inscription : *In uno tria juncta*, c'est-à-dire, *Trois n'en font qu'un.*

§. XIII.

Commerce.

Tout le monde sçait que le commerce de l'Angleterre est extrêmement étendu & très-bien soutenu. A l'exception des Ports dont les Souverains défendent l'entrée aux étrangers, (comme en Amérique & au Japon,) il n'en est point de ceux où il se fait quelque commerce un peu considérable, tant en Europe, qu'en Asie, en Afrique & en Amérique, qui ne soit fréquenté par les Anglois.

Le Gouvernement d'Angleterre protège & favorise singulièrement le commerce, pour deux raisons principales : la première, à cause de l'utilité & de l'avantage qui en résultent pour l'Etat : la

seconde , pour donner une occupation continuelle à la Nation , que l'ennui ou trop de loisir pourroit rendre trop entreprenante. Ainsi , de même que l'on dit de certains Etats de l'Europe , qu'ils sont ou Ecclésiastiques , ou Militaires , ou Politiques , on peut dire de l'Angleterre , que c'est un Etat commerçant. En Angleterre tout le monde commerce , l'homme d'Etat , l'homme d'Epée , l'homme d'Eglise , l'homme de Robe , comme le Marchand : personne ne déroge par le commerce maritime & fait en gros.

Pour assurer le commerce , & pour le rendre plus avantageux à la Nation , le Parlement a fait divers Réglemens , tous également sages : il seroit sans doute intéressant de faire connoître ces divers Réglemens qui , la plupart , pourroient servir de modes à d'autres Nations également actives ; mais , comme cela nous meneroit trop loin , nous nous contenterons de dire quelque chose de l'Acte du Parlement qui fut passé en 1660. Cet Acte nous paroît contenir tout ce que la politique peut imaginer de plus sage pour augmenter le commerce , & pour en assurer les progrès.

„ Il est ordonné , pour ce qui regarde
„ les Colonies Angloises , tant en Asie ,
„ qu'en Afrique & en Amérique , qu'on
„ n'y transportera aucune sorte de mar-

» chandises , que sur des vaisseaux conf-
 » truits dans le país de la domination
 » d'Angleterre , ou qui appartiendront
 » sûrement aux Sujets de sa Majesté Bri-
 » tannique , & dont le Maître & les trois
 » quarts des Matelots seront Anglois.
 » On punira toute contravention à cet ar-
 » ticle , par la saisie & confiscation des
 » vaisseaux.

» Il est défendu sous les mêmes peines ,
 » à toute personne née hors des États du
 » Roi d'Angleterre , ou qui ne sera pas
 » naturalisée , de faire aucun commerce
 » dans les Colonies Angloises. Les Gou-
 » verneurs de ces Colonies seront desti-
 » tués de leur place , s'ils manquent au
 » serment qu'ils auront prêté de faire ob-
 » server ces Loix avec la dernière rigidité.

» Les Commerçans des Colonies An-
 » gloises ne pourront , sous peine de con-
 » fiscation , envoyer leurs marchandises
 » en Europe , qu'en les adressant dans
 » quelque Port de l'obéissance Britanni-
 » que , où on les débarquera. Les vais-
 » seaux qui feront voile des Ports d'An-
 » gleterre pour quelque Colonie Angloi-
 » se , donneront caution avant leur dé-
 » part , qu'ils apporteront leurs retours
 » dans un Port d'Angleterre. Avant que
 » de revenir en Europe , ils feront une
 » déclaration de leur chargement , laquelle
 » sera

» sera envoyée par le Gouverneur de la
» Colonie aux Directeurs de la Douane
» de Londres.

Ces Réglemens ont été adoptés par
tous les Etats qui ont des Colonies.

» Toute marchandise d'Asie & d'Amé-
» rique qu'on apportera dans les terres de
» l'obéissance d'Angleterre sur des vais-
» seaux étrangers, sera sujette à confisca-
» tion. Aucun vaisseau de construction
» étrangere ne sera réputé Anglois, que
» sur le certificat des Officiers de la Doua-
» ne, & ce certificat ne sera délivré qu'a-
» près que le propriétaire aura donné des
» preuves certaines de son achat, & affir-
» mé par serment que les étrangers n'ont
» aucune part sur son vaisseau. Les den-
» rées ou marchandises d'Europe ne pour-
» ront être portées en Angleterre, que sur
» des vaisseaux Anglois, ou sur ceux de
» la Nation chez qui elles seront crûes,
» ou auront été fabriquées : les Maîtres
» de ces derniers navires, & les trois
» quarts des Matelots doivent être natu-
» rels du pais d'où viennent les marchan-
» dises. Le commerce de Port en Port est
» défendu dans les Etats du Roi d'Angle-
» terre en Europe, à tout vaisseau étran-
» ger, sous peine de saisie & de confis-
» cation.

» Un vaisseau Anglois pourra transpor-

» ter en Angleterre des marchandises du
» Levant & des Indes Occidentales, quoi-
» qu'il ne les ait pas achetées sur les lieux,
» pourvû qu'il ait chargé les premières dans
» un Port de la Méditerranée, & les au-
» tres au-delà du Cap de Bonne-Espéran-
» ce. Il lui est aussi permis de prendre en
» Espagne & en Portugal toutes les mar-
» chandises qui viennent des Colonies de
» ces deux Royaumes.

» Les poissons qui n'auront pas été pê-
» chés par des vaisseaux Anglois, paye-
» ront la Douane étrangere double. Pour
» éviter la fraude des prête-noms, il est
» réglé que toute marchandise étrangere,
» apportée sur des vaisseaux étrangers,
» payera les droits d'entrée comme appar-
» tenant à des étrangers, quand même
» elle appartiendroit réellement à des Su-
» jets de Sa Majesté Britannique.

Presque tout le Commerce extérieur de
l'Angleterre se fait par des Compagnies
ou Sociétés de Marchands, Youtenues par
le Gouvernement, & sous la protection
& l'autorité du Roi. Les principales de
ces Compagnies sont, 1. celle des Mar-
chands Avanturiers. 2. La Compagnie des
Indes Orientales. 3. La Compagnie du
Levant ou de Turquie. 4. La Compagnie
Royale d'Afrique. 5. La Compagnie de
Russie ou de Moscovie. 6. La Compa-

gnie de la Baie de Hudson en Amérique.

La *Compagnie des Marchands Avanturiers*, la plus ancienne de toutes, établie il y près de 400 ans par Edouard I, s'est bornée pendant long-temps à faire transporter la laine hors du Royaume; mais aujourd'hui elle fait transporter les draps tout faits. On estime que cette seule branche de commerce se monte tous les ans à plus de deux millions de livres sterlings, (44 millions monnoie de France.)

La *Compagnie des Indes Orientales* embrasse tout le commerce de la Nation depuis la Perse jusqu'à la Chine. Les Anglois ont pour ce commerce des établissemens & des comptoirs considérables dans presque toutes les parties de l'Inde. Le fond de cette Compagnie étoit, il y a quelques années, d'un milion & demi de livres sterlings, (33 millions monnoie de France.)

La *Compagnie du Levant* ou de *Turquie* fait tout le commerce de la Nation dans les Etats du Grand-Seigneur & sur toute la Côte Septentrionale d'Afrique.

La *Compagnie Royale d'Afrique* a le privilège de tout le commerce que la Nation peut faire depuis Salé en Barbarie, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

La *Compagnie de Russie* ou de *Moscovie*, que l'on appelle aussi la *Compagnie*

148 *Description Historique-Géogr.*
d'Eastland embrasse presque tout le commerce que la Nation peut faire dans les Pais Septentrionaux de l'Europe,

La *Compagnie de la Baie de Hudson* fait, dans l'Amérique Septentrionale, un commerce considérable en Pelleteries qu'elle transporte en Angleterre. C'est cette même Compagnie qui a déjà fait chercher plusieurs fois un passage à la mer du Sud par le Nord-Ouest de celle d'Europe. En 1746 le Parlement d'Angleterre promit à celui qui trouveroit ce passage, une récompense de 2000 livres sterlings (44 mille livres monnoie de France :) on fit alors des tentatives, mais on ne réussit pas.

Il y avoit autrefois une septième Compagnie particulière pour le commerce de l'Amérique; mais depuis quelque temps, ce commerce est libre à toute la Nation. Le commerce des Anglois dans cette partie du Monde est très-considérable : en 1730. on comptoit que dans le cours d'un seul mois (de Juillet,) il étoit arrivé des plantations Angloises de l'Amérique dans les Ports du Royaume de la Grande-Bretagne, 23165 tonneaux de sucre, & 58866 Galons de Rum. (Le tonneau de mer est un poids de 20 quintaux ou de 2000 liv. Le Galon est une mesure qui contient quatre quartes ou huit pintes. Le Rum est une liqueur spiritueuse que l'on fait par une

distillation du sucre : les Anglois en font beaucoup d'usage.)

A l'égard du commerce intérieur de l'Angleterre, on peut assurer qu'il est également très-considérable, aussi-bien que celui qui se fait sur les côtes de ce Royaume par les seuls habitans du pais. Le commerce du blé sur-tout est un objet bien important pour l'Etat en général & pour les Sujets en particulier. L'Angleterre qui autrefois manquoit souvent de cette denrée, & qui étoit obligée d'en tirer des pais étrangers, en recueille aujourd'hui beaucoup plus qu'elle n'en peut consommer ; & elle se trouve par-là en état d'en faire part à ceux qui en manquent. Dans le cours de l'année 1733. il partit des ports de ce Royaume pour le Portugal, huit millions de quartiers de froment, d'avoine, &c. Cette vente valut aux Anglois plus d'un million de livres sterlings (22 millions de livres monnoie de France.)

Les autres denrées ou marchandises dont les Anglois font commerce avec les étrangers, comme étant du produit des Isles Britanniques, sont celles qui suivent : des Draps de laine, des Droguets, des Serges, des Frises, des Couvertures, des Bas de soye & de laine, des Moires ondées ou tabisées tant noires que d'autres couleurs, des Damas, des Satins,

des Rubans couleur de feu, des Toiles de cotton & Indiennes, des Cuirs, du Plomb, de l'Etain, du Cuivre, de l'Alun, de la Couperose, du Beurre, du Suif, du Fromage, de la Morue, des Harangs, des Sardines, des Saumons, de l'Huile de poisson, du Charbon de terre, des Baleines, des Chapeaux, des Dentelles tant de soye que de fil, des Ouvrages d'acier, des Montres, du Tabac, &c.

Les Anglois tirent des étrangers quantité de denrées & de marchandises dont ils ont besoin : nous ne parlerons ici que de celles qu'ils tirent des François. Ces denrées ou marchandises sont celles qui suivent : des vins de Bordeaux, de Cognac, de la Rochelle, de l'Isle de Ré, de Blois, de Tours, d'Anjou, de Champagne, de Bourgogne, &c. des eaux-de-vie, du vinaigre, du sel, des huiles d'olive & de noix, des capres, des figues, des amandes, des prunes, des raisins & autres fruits crus & cuits ; des toiles de Bretagne, de Laval, de Rouen & autres lieux ; des taffetas, des pannes, des velours, du pastel, du liege, du brai, du papier, des plumes, &c. Entre ces différents articles, celui du vin est le plus considérable : on estime qu'en temps de paix, les Anglois en tirent, année commune,

pour plus de 25 millions de livres monnoie de France.

§. XIV.

Sciences, Arts & Universités.

Outre les *Druides* qui étoient, comme nous l'avons dit, les Ministres de la Religion & les Maîtres des Sciences, les anciens Bretons avoient aussi leurs *Bardes*: on donnoit ce nom à une espece de Poëtes qui mettoient en vers, & récitoient, les grandes actions de leurs Princes & de leurs Héros. Dans les montagnes d'Ecosse, les Chefs des *Clans* entretiennent encore aujourd'hui, sous le même nom de *Barde*, des gens lettrés, pour conserver la généalogie & les événemens mémorables de leurs familles.

Sous la domination des Romains, les Sciences & les Arts florirent dans la Grande-Bretagne; mais à peine cette nation polie & éclairée eut-elle abandonné les Bretons, que Minerve & Apollon les abandonnerent aussi: il ne resta plus parmi eux que Mars.

Après que les Saxons se furent établis solidement dans la Grande-Bretagne, quelques-uns d'entre les Rois de cette nation penserent au rétablissement des Arts & des Sciences, & fonderent des Colléges à cette fin. Les Danois vinrent

à la traverse de ces beaux projets , & à peine avoient-ils été mis à exécution , qu'ils furent ou détruits ou abandonnés. On ne pensa plus pendant long-temps , qu'aux armes. Lorsqu'Alfred le Grand rétablit l'Université d'Oxford en 893. ou 895. difficilement trouvoit-on dans la Grande-Bretagne un Laïque qui sçût lire l'Anglois , & un Prêtre qui eût quelques élémens de la Langue Latine : ce Prince fit venir des Sçavans des pais étrangers , & par le bon traitement qu'il leur fit , il inspira de l'émulation à ses Sujets.

Environ un siècle après la mort d'Alfred (en 1002.) les Danois ayant fait une nouvelle invasion en Angleterre , les Universités d'Oxford & de Cambridge furent abolies ; & dès lors les études cessèrent en Angleterre pour ne recommencer que plus d'un siècle après.

Henri I. s'appliqua à rétablir les Arts & les Sciences : il rétablit l'Université de Cambridge , & confirma tous ses anciens privileges , en 1110. Cette Université avoit été fondée , à ce qu'on prétend , dès l'année 643. par Sigebert , V^e. Roi des Anglois-Orientaux.

L'Université d'Oxford fut rétablie à peu près dans le même temps que celle de Cambridge. On compte aujourd'hui dans la Ville d'Oxford XVIII. grands

Colléges qui dépendent de l'Université, & XVI. dans celle de Cambridge. Tous ces Colléges sont très-bien rentés, & pourvus la plûpart de très-habiles Professeurs.

Depuis le rétablissement des Sciences en Angleterre, la République des Lettres a éprouvé dans ce pais, comme dans tous les autres, les vicissitudes ordinaires de la fortune. Les Arts y ont été également sujets à des révolutions. Mais à présent il paroît que les Sciences & les Arts sont aussi-bien établis en Angleterre, qu'ils le furent jamais dans aucun autre pais.

Les Anglois naissent avec les plus heureuses dispositions, tant pour les Arts que pour les Sciences : encouragés par les récompenses que le Gouvernement décerne à ceux qui réussissent mieux, que ne doit-on pas attendre de leur application ?

Nous allons donner pour preuve de l'heureux génie des Anglois, un exemple qui est certainement bien frappant. En 1730. *Etienne Duck* (pauvre Laboureur du Comté de Wiltz, qui n'avoit pour subvenir aux besoins pressans d'une famille nombreuse, que le produit journalier de la sueur de son front) fit imprimer deux petits Poëmes connus, l'un

sous le titre de *The Shunamite*, & l'autre sous celui de *The Tresher's Laboureur* : ces deux ouvrages furent généralement goûtés, & tout le monde applaudit à la justesse des pensées de l'Auteur, aussi bien qu'à la délicatesse de ses sentimens.

Quant à la protection spéciale que le Gouvernement d'Angleterre accorde aux talens, nous nous contenterons pour la faire connoître, de citer le Bill de 1735. & celui de 1737. que l'on sçait avoir été passés par le Parlement pour l'encouragement des Arts & des Sciences. D'ailleurs on n'ignore pas sans doute les diverses récompenses dont ce même Parlement a si souvent gratifié les personnes qui s'en étoient rendues dignes.

Au reste, ce qui prouve encore combien les Lettres sont estimées en Angleterre, c'est la fortune considérable que plusieurs Libraires de Londres ont fait dans leur état. En 1735. *Jacob Tonson*, Libraire de Londres, laissa une succession qui excéda la valeur de 60 mille livres sterlings (douze cens mille livres monnoie de France.) La succession que laissa *Guillaume Churchill*, Ecuyer Libraire du Roi, mort à Londres en 1737. fut encore plus considérable, puisqu'elle fut évalué à plus de 150 mille livres sterlings (trois millions 300 mille livres monnoie de France.)

(*Addition.*) En 1661. le Roi Charles II. fonda la Société Royale , qui est aujourd'hui si célèbre. Ce Prince promit sa protection à ceux qui s'appliqueroient aux études difficiles. Les Arts & les Sciences qui depuis si long-temps paroissoient avoir été oubliés , reprirent alors le dessus. On corrigea d'ailleurs les impropriétés & les bizarreries de l'idiome national: on alla chercher chez les Nations voisines les principes des Sciences inconnues : on sentit tout le prix de ces Sciences ; on les cultiva, « & peu à peu acheverent de se métamorphoser en des mœurs plus douces & plus unies, celles qui rapprochoient encore les Anglois du temps des premières invasions de leur pays par les Danois & les Anglo-Saxons ».

§. XV.

Taxes , Revenus & Forces.

I. On ne sçait point assez exactement quelle espèce de subside les premiers Rois d'Angleterre tiroient de leurs Sujets , & on ne peut non-plus en déterminer la valeur ; mais ce qu'il y a de certain , c'est que sous *Canut* le Grand les Anglois payoient annuellement 100. mille livres sterlings pour l'entretien d'un corps de troupes Danoises (deux millions 200

156 *Description Historique-Géogr.*
mille livres monnoie de France.) Outre
ce subside , les Anglois payoient encore
au même Prince , 40 mille livres ster-
lings paran (880 mille livres tournois)
dont le Roi faisoit l'usage qu'il jugeoit à
propos.

Sous Henri I. la Taxe générale , ren-
due uniforme & proportionnelle , pro-
duisoit à la fin de chaque année 24440.
livres.sterlings (537680 livres tournois.)
Pour former ce produit , la hide ou l'acre
de terre , qui vaut 40 arpens , fut taxée
à un schelin (22 sous tournois.)

Les successeurs de Henri I. multiplie-
rent les Taxes & les augmentèrent confi-
dérablement. Sous le Roi Jean , les con-
tributions que payerent les seules Maisons
Religieuses de l'Angleterre , produisirent
une somme de 140. mille livres.sterlings
(3. millions 80. mille livres tournois.)
Sous Henri III. les Taxes furent encore
plus fortes , puisque les frais de la guerre
que ce Prince eut à soutenir pour recon-
querir ce qu'il avoit perdu dans la Guyen-
ne , excéderent , à ce qu'on prétend , la
somme de 2. millions 700. mille livres
sterlings (59. millions 400. mille livres
tournois.) Ce fut sous le regne de ce mê-
me Henri que le dixieme & le quinzieme
commencerent à se fixer & à devenir une
Taxe solide & déterminée.

La Taille, le droit de Tonnage & de Pondage, & la Capitation furent établis sous le règne d'Edouard III. La première de ces Taxes, la Taille, que l'on a depuis appelée par préférence le *Subside*, rapportoit alors, année commune, 50. mille livres sterlings (onze cens mille livres tournois.) Le Tonnage prit son nom des deux sous par chaque tonneau de vin qui furent accordés au Roi. Le Pondage fut ainsi appelé, à cause des six deniers par livre qui furent en même-temps accordés au Roi, sur toutes les marchandises.

Depuis Edouard III. jusqu'à présent, lorsqu'il a été question de lever des impôts, on a suivi assez constamment l'usage qui fut établi alors; mais on a ajouté quelques nouvelles impositions, telles que celles qui ont été mises sur le papier timbré, sur la Drèche pour faire la Biere, & autres.

Le Roi ne peut de son chef établir aucune nouvelle Taxe, ni accroître celles qui sont déjà établies: ce droit est réservé au Parlement, comme nous l'avons dit ailleurs.

On appelle un *Subside extraordinaire*, la Taxe qui est imposée sur tous les biens fonds, rentes & effets commercables de tous les habitans du Royaume, tant nobles que roturiers, ecclésiastiques ou militaires. Avant que de procéder à la per-

ception de cette Taxe , on estime les biens de chaque particulier. Les séculiers nationaux dont les biens meubles valent trois livres sterlings de rente par an , payent ordinairement deux schellings & huit deniers par chaque livre : les étrangers non - naturalisés sont taxés à cinq schellings & quatre deniers. Pour les biens immeubles , les nationaux payent quatre schellings par chaque livre sterling de rente annuelle : les étrangers non - naturalisés payent le double de cette Taxe. Les Ecclésiastiques sont taxés ordinairement à quatre schellings par chaque livre sterling de rente dont ils jouissent.

Le Parlement qui détermine le subside ordinaire , fixe toujours le temps qu'il doit durer.

On donne le nom de *Subside extraordinaire* , à la Taxe qui comprend le dixieme & le quinzieme denier. Cette Taxe , qui est fort ancienne , ne s'impose point par habitant , comme le subside ordinaire , mais par Ville ou Bourg. Le dixieme regarde les habitans des Villes ou Bourgs. Ceux de la campagne ne sont assujettis qu'au quinzieme. Le Parlement détermine encore le temps que doit durer ce subside extraordinaire.

Le nombre d'années que le Parlement a déterminées pour la perception de l'un

& de l'autre subside , étant finies , les impositions cessent dans l'instant. Ordinairement le Parlement n'accorde les subsides que pour une année , & lorsqu'elle est finie , si les besoins de l'Etat exigent que les subsides soient continués , le Parlement passe un nouveau Bill en conséquence.

II. Du temps de Jacques I. un subside ordinaire produisoit (en 1606) 69666 livres sterlings (un million 561 mille 652 livres tournois) Le dixieme avec le quinzieme donnoient la somme de 36500 liv. sterlings (803000 livres tournois.) Quinze ans après (en 1621.) les Communes ayant accordé au même Souverain deux subsides , ils furent évalués à 100 mille livres sterlings chacun (2 millions 200 mille livres tournois.) Dans la même année (1621.) le droit de Pondage valut au Roi Jacques , 173221 livres sterlings (3 millions 810 mille 862 livres tournois.)

Sous le regne de Charles I. les Taxes ordinaires & extraordinaires , c'est-à-dire , les subsides accordés au Roi , les droits de tonnage & de pondage , les prêts & les dons gratuits , produisirent annuellement environ 1200000 livres sterlings (26 millions 400 mille livres tournois.)

Depuis Charles I. jusqu'à présent , les Taxes ont augmenté insensiblement &

presque continuellement ; de sorte que depuis quelques années l'Etat paye tous les ans , plus de six millions 250 mille livres sterlings (137 millions 500 mille livres tournois.) Cette recette devoit être compensée avec la dépense ; cependant la Nation doit des sommes immenses. L'état des dettes nationales présenté aux deux Chambres , au mois de Mars dernier (1759.) montoit à 82 millions 776 mille 586 livres sterlings (1821 millions 84 mille 892 livres tournois)

III. Pendant long-temps les Rois d'Angleterre n'ont eu de troupes sur pié , qu'autant qu'ils en avoient besoin pour faire la guerre : à la paix ils les licencioient toutes à l'exception d'un très-petit nombre qu'ils conservoient pour la garde de quelques Places fortes & pour celle de leur personne. Cette maxime a été observée encore plus exactement depuis que la Nation s'est attribuée l'autorité législative : crainte d'être asservis , les Anglois ont toujours empêché leurs Souverains d'avoir une Milice trop respectable & qui pût en imposer à la Nation. En 1732. la Chambre des Communes représenta au Roi Georges II. qui demandoit que la Milice fût augmentée , que les Rois ses prédécesseurs n'avoient jamais conservé pendant la paix que 6 ou 7 mille hommes de

troupes de terre : cependant cette même Chambre se rendit aux désirs du Monarque, & resolut que l'Etat continueroit de soudoyer une armée de 17700 hommes, pour la défense de la Grande-Bretagne, & la sûreté particuliere de l'Angleterre.

En 1735. les Communes résolurent encore, après quelques débats, que l'Etat soudoyeroit 10 mille hommes pour faire le service de mer, à raison de quatre liv. sterlings par mois pour chaque homme. Cette même Chambre fixa à 25744. hommes le nombre de troupes de terre, & accorda au Roi. pour leur solde 794529 livres sterlings (17 millions 479 mille 638 livres tournois.)

Depuis l'an 1735. jusqu'à présent le nombre de troupes, tant de terre que de mer, a varié selon les circonstances & les besoins de l'Etat. Quelquefois le nombre des troupes de terre a été réduit à 17 mille hommes, & d'autrefois il a été augmenté jusqu'à 30, 40, & même jusqu'à 50 mille hommes. A l'égard du nombre de troupes que l'état a employé pour le service de mer, il a roulé également depuis 10 jusqu'à 12 mille hommes.

Nous ne parlons point ici du nombre de vaisseaux de ligne & autres armés en guerre que l'Angleterre peut mettre en mer : tout le monde sçait que ce nombre

162 *Description Historique-Géogr.*
est très-considerable , & que c'est à bon
titre que l'on donne à l'Angleterre la qua-
lité de Puissance Maritime

ARTICLE VI.

Différentes Divisions de l'Angleterre.

Sous les Romains , l'Angleterre fut di-
visée en V. Provinces ; & sous les Sa-
xons , elle fut partagée entre VII. Rois
& un Prince , celui de Galles. Nous avons
rendu compte ailleurs de ces deux divi-
sions qui n'intéressent plus aujourd'hui
que l'histoire du pais. Il nous reste
par conséquent à parler des divisions ac-
tuelles : nous en distinguons deux , une
Ecclésiastique & l'autre Politique. La pre-
miere est selon le nombre & l'étendue
de la juridiction des divers Evêchés du
Royaume. L'autre division comprend les
diverses Provinces ou Comtés du Royau-
me.

§. I.

Division du Royaume d'Angleterre & de la Principauté de Gales , en Jurisdicitions Ecclésiastiques.

Sous l'Archevêché de CANTORBERY ,
& sous l'Evêché de ROCHESTER--Le
Comté de Kent.

Sous l'Evêché de LONDRES--Le Comté de Middlesex, celui d'Essex, & partie de celui de Hertford.

Sous l'Evêché de LINCOLN--Le Comté de Lincoln, ceux de Leicester, de Huntingdon, de Bedford, de Buckingham, & partie de celui de Hertford.

Sous l'Evêché de CHICHESTER--Le Comté de Suffex & partie de celui de Hertford.

Sous l'Evêché de WINCHESTER--Le Comté de Southampton, celui de Surrey, l'Isle de Wight & celles de Jersey & Garnesey.

Sous l'Evêché de SALISBURY--Le Comté de Wilt & celui de Berk.

Sous l'Evêché d'EXCESTER--Le Comté de Devon & celui de Cornouailles.

Sous les Evêchés de BATH & de WELS, réunis--Le Comté de Somersset.

Sous l'Evêché de GLOCESTER--Le Comté de Gloucester.

Sous l'Evêché de WORCESTER--Le Comté de Worcester & partie de celui de Warwick.

Sous les Evêchés de LICHTFIEDL & de COWENTRY, réunis--Le Comté de Stafford, celui de Derby, partie de celui de Wawick, & partie de celui de Shrops.

Sous l'Evêché de HEREFORD--Le Comté de Hereford & partie de celui de Shrops.

Sous l'Évêché d'ELY--Le Comté de Cambridge.

Sous l'Évêché de NORWICH--Le Comté Norfolk & celui de Suffolk.

Sous l'Évêché d'OXFORD--Le Comté d'Oxford.

Sous l'Évêché de PETERBOROUGH--Le Comté de Northampton & celui de Rutland.

Sous l'Évêché de BRISTOL--Le Comté de Dorset & celui de Glamorgan.

Sous l'Évêché de LANDAFF--Le Comté de Montmouth , & ceux de Brecknock & de Radnor.

Sous l'Évêché de SAINT-DAVIDS--Le Comté de Penbrok & celui de Caermarthen.

Sous l'Évêché de BANGOR--Le Comté de Caernarvan , celui de Merioneth , partie de celui de Denbigh , & l'Isle d'Anglesey.

Sous l'Évêché de SAINT-ASAPH--Partie du Comté de Flint & partie de celui de Denbigh.

Sous l'Archevêché d'YORK--Le Comté d'York & celui de Nottingham.

Sous l'Évêché de CHESTER--Le Comté de Chester , celui de Lancaster , partie de celui de Flint & partie de celui de Cumberland.

Sous l'Évêché de CARLISLE--Le Com-

té de Westmorland, & partie de celui de Cumberland.

Sous l'Evêché de DURHAM--Le Comté de Durham & celui de Northumberland.

Sous l'Evêché de SODOR ou de MAN--L'Isle de Man.

N. Vers l'an 636. le Pape *Honorius I.* ayant ordonné que chaque Eglise d'Angleterre fût desservie par un Prêtre particulier, un autre *Honorius*, qui étoit alors Archevêque de Cantorbery, fit la division des Paroisses & les distribua sous la juridiction des divers Evêques qui étoient déjà établis dans le país. C'est à cette époque que l'on rapporte l'établissement des Curés en Angleterre, aussi-bien que la première division du país en juridictions Ecclésiastiques. Dans cette division, *Honorius*, Archevêque de Cantorbery, & *Paulin*, Archevêque d'York, en distribuant les Curés sous les Evêques, distribuèrent aussi les Evêques sous les Archevêques : telle est l'origine des deux Provinces Ecclésiastiques d'Angleterre qui subsistent encore aujourd'hui. *Honorius*, dont le Siège étoit plus ancien que celui de *Paulin*, de 60 ans ou environ, conserva la Primatie.

§. II.

Division du Royaume d'Angleterre & de la Principauté de Galles, en Provinces ou Comtés.

Cette division n'étoit point encore établie du temps de l'Heptarchie des Saxons, & elle ne le fut que vers la fin de l'an 893, sous le regne d'Alfred le Grand. Ce Prince aussi sage que valeureux, voulant remédier aux vols & aux brigandages qui se commettoient dans ses États, les divisa en Comtés: en même temps il divisa les Comtés en Centaines ou Centuries, & les Centaines en Dixaines ou Décuries: ensuite il ordonna que tous les habitans de son Royaume, sans exception d'aucun, fussent partagés & inscrits dans les divers Comtés; Centaines & Dixaines. Cette division étant faite, Alfred établit dans chaque Comté des Officiers de Justice & de Magistrature qui étoient préposés pour le maintien du bon ordre & de la tranquillité publique.

On appelle aujourd'hui en Anglois les Comtés *Shyres*, les Centuries *Hundreds* ou *Wappentacks*, & les Décuries *Tithings*. Chaque Comté est administré par un Lieutenant pour le Roi, par un Vicomte que l'on appelle *Sheriff*, & par des Juges

de paix. Le *Lieutenant* est chargé de veiller aux intérêts du Roi, sur-tout dans les temps difficiles ou critiques ; mais le *Lieutenant* n'est pas précisément le *Gouverneur* de la Province ou Comté, puisque le Roi nomme quelquefois un seul *Gouverneur* pour cinq ou six Comtés : par exemple, les Comtés de Montgomery, de Fliat, de Merioneth, de Caernarvan, d'Anglesey & de Chester ne formoient en 1733. qu'un seul & même *Gouvernement* qui fut donné au Comte *Georges de Cholmondley*. Le *Sheriff* peut-être regardé comme le *Collecteur* ou *Receveur* général de la Province ou Comté : c'est lui qui fait payer les Taxes générales & qui en reçoit les deniers : il est également chargé du soin de recueillir les amendes pécuniaires & de faire exécuter les sentences des Juges. (En Angleterre les Juges sont seulement Juges de droit & non de fait ; c'est-à-dire, qu'ils peuvent juger & condamner, mais non pas faire mettre à exécution leurs sentences.) Il appartient encore au *Shériff* de connoître des affaires ou des causes qui ne sont pas bien considérables : les autres sont réservées à des Juges supérieurs, qui deux fois par an se rendent de la Capitale dans les diverses Provinces du Royaume pour y tenir les grandes *Assises*.

Alfred divisa l'Angleterre en XXXII. Comtés seulement. Guillaume I. y en ajouta IV. autres. Dans la suite le nombre de XXXVI. Comtés fut augmenté de III. , desorte que l'Angleterre se trouva divisée en XXXIX. Comtés. Ce nombre est celui qui subsiste encore aujourd'hui ; mais il faut y ajouter un XL^e. Comté, celui de Montmouth, que le Roi Henri VIII. réunit à l'Angleterre après qu'il eut divisé la Principauté de Galles en XIII. Comtés, en 1536.

N. Dans le dénombrement que nous allons donner des Comtés de l'Angleterre, cette marque * distingue les XII. Comtés de la Principauté de Galles.

Les LII. Comtés de l'Angleterre.

<i>Comtés.</i>	<i>Paroiss. ou Lieux.</i>	<i>Capitales.</i>	<i>Dist. de Londr.</i>	<i>Posi- tions.</i>
Anglesey *	74.	Beaumaris..	184.	.. N.O.
Bedford. . .	116.	Bedford . . .	40.	N.N.O.
BerkouBark.	140.	Reading. . .	32.	... O.
Brecknock*.	61.	Brecknock..	122.	O.N.O.
Buckingham	185.	Buckingham	43.	.. N.O.
Caermar- then*.	87.	Caermar- then.	156.	... O.
Caernar- van*.	68.	Caernarvan.	186.	O.N.O.
Cambridge.	163.	Cambridge.	44.	... N.
Cardigan*.	64.	Cardigan.	162.	O.N.O.
				Chester.

Chester. . .	68.	Chester	140.	.. N. O.
Cornouailles	161.	Launceston .	175.	O. S. O.
Cumberland	58.	Carlisle . . .	228.	N. O. O.
Denbigh*.	57.	Denbigh. . .	160.	.. N. O.
Derby ou				
Darby. . .	106.	Derby	98.	.. N. O.
Devon . . .	394.	Excester . . .	140.	O. S. O.
Dorset . . .	248.	Dorchester..	100.	O. S. O.
Durham . . .	118.	Durham. . . .	190.	N. N. O.
Essex	415.	Colchester..	44.	.. N. E.
Flint*	28.	Flint	150.	.. N. O.
Glamorgan*	118.	Caerdiff. . . .	123. O.
Glocester . .	280.	Glocester . .	83.	O. N. O.
Hereford . .	176.	Hereford . .	102.	O. N. O.
Hertford . .	120.	Hertford. . .	20.	N. N. O.
Huntingdon	78.	Huntingdon	48. N.
Kent	398.	Cantorbery.	52.	E. S. E.
Lancaster . .	36.	Lancaster . .	180.	.. N. O.
Leicester . . .	200.	Leicester . . .	78.	.. N. O.
Lincoln	630.	Lincoln . . .	102.	N. N. O.
Merioneth*	37.	Harlech . . .	161.	O. N. O.
Middlesex. .	73.	LONDRES . .	000.
Montgome-		Montgome-		
ry*	47.	ry.	120.	O. N. O.
Montmouth	127.	Montmouth	100.	O. N. O.
Norfolk. . .	660.	Norwich . .	90.	N. N. E.
Northamp-		Northamp-		
ton.	326.	ton	54.	.. N. O.
Northum-		Neuw-Caf-		
berland. . .	460.	tle	202.	N. N. O.
Nottingham	168.	Nottingham	87.	N. N. O.
Oxford . . .	280.	Oxford . . .	47.	O. N. O.
Penbrock*.	145.	Penbrock . .	177. O.
Radnor* . . .	52.	New-Radn.	115.	O. N. O.
Rutland . . .	47.	Ockham . . .	68.	N. N. O.
Shrops	170.	Shrewsbury.	118.	.. N. O.
Somerfet . .	385.	Bristol	94. O.

Southamp- ton.	253.	} Southam- pton. . . 62. . . S. O. Winchef- ter. . . . 52. O. S. O.
Stafford. . . .	130.	
Suffolk	575.	Ipſwich . . . 60. . . N. E.
Surrey.	140.	Guildford . . 25. . . S. O.
Suſſex	312.	Chicheſter.. 50. S. S. O.
Warwick . . .	158.	Warwick . . 67. . . N. O.
Westmor- land	26.	} Appleby. 197. N.N.O. Kendale.. 196. . . N. O.
Wilt	304.	
Worceſter. . .	152.	Worceſter. . . 85. O.N.O.
York	459.	York 150. N.N.O.

10133.

N. 1°. La différence qui ſe trouve entre le nombre de 10 mille 133 Paroiſſes que nous rapportons ici, & celui de 9 mille 243 que nous avons rapporté ailleurs (*page 135*,) vient de ce que lors de la Réformation, ſous Henri VIII. & ſous Elifabeth, 890 Cures, la plupart deſſervies par des Religieux, furent annexées les unes à des Colléges & les autres à des Hôpitaux. Quelques-unes de ces Cures, tels que les plus riches Prieurés, furent même converties en Fiefs Laiques, & le Roi Henri VIII. en gratifia ceux d'entre ſes Courtiſans qui le ſecorderent plus efficacement dans l'exécution de ſon projet ;

c'est ce qui fait que l'on voit aujourd'hui en Angleterre , plusieurs centaines de familles , la plupart mal-aisées avant la Réformation , posséder à titre d'héritage de riches Prieurés de l'Ordre de S. Augustin , ou de celui de S. Benoît , &c. Les Cures , converties en Fiefs Laiques , ne sont plus comptées parmi les Paroisses du Royaume ; & les Seigneurs qui les possèdent , se contentent d'y faire venir , lorsqu'ils le jugent à propos , des Ministres avec lesquels ils s'acquittent des devoirs de leur Religion. Par conséquent le nombre de 10 mille 133 à quoi nous faisons monter la totalité des Paroisses du Royaume d'Angleterre , doit être entendu plutôt comme nombre de Lieux que comme nombre de Paroisses. Au reste , dans le dénombrement que nous donnons , nous avons suivi la méthode pratiquée en France , qui est de ne compter qu'une Paroisse pour chaque Ville , Bourg & autre Lieu : par exemple , nous ne comptons que LXXIII. Paroisses pour le Comté de Middlesex , cependant la Ville de Londres , qui est la Capitale de ce Comté , en contient seule 135 , indépendamment de 50 autres Eglises destinées au même usage : ainsi le nombre de 73 au Comté de Middlesex , signifie que ce Comté contient 73 Lieux , indépendamment de la Capitale.

2°. Les distances depuis les Capitales des Provinces ou Comtés , jusqu'à Londres , sont calculées en milles Anglois : par exemple , la Ville de *Beaumaris* , Capitale du Comté d'Anglesey , est à 184 milles Nord-Ouest de Londres.

ARTICLE VII.

Description des LII. Provinces ou Comtés du Royaume d'Angleterre.

I. *Isle & Comté d'ANGLESEY (Anglefeya.)*

Cette Isle est située à l'Occident de l'Angleterre, & n'est séparée du Caernarvan que par un petit détroit que l'on appelle la riviere de *Menay*. Elle a 20 milles de long sur 12 ou 14 de large. Sa circonférence est de 70 milles ou environ. Elle contient 200. mille arpens quarrés. On la divise en VI. Centaines ou Centuries , qui contiennent ensemble 1840 Feux ou Familles. L'air y est assez bon , & la terre abondante en grains ; c'est pour cela qu'on l'appelle le Grenier du País de Galles. Il y a également de bons pâturages où l'on nourrit beaucoup de Bétail. On tire aussi de cette Isle des pierres ou meules de moulins , de l'alun & de la chaux à bâtir.

La Ville de **BEAUMARAIS** ou **BEAUMARISH** , **BELLUS-MARISCUS** (*Cap.*) est

située dans un lieu marécageux , très près de la mer.

New - Borough est un Bourg qui avoit autrefois un assez bon Port ; mais la mer l'a presque comblé , & aujourd'hui il ne peut plus recevoir que de petits Bâtimens. Ce Bourg est à douze milles S. O. de Beaumarish.

Holy - Head ou le *Cap - Saint* est une très - petite Isle avec un Port d'où partent deux fois par semaine les Paquebots qui vont à Dublin en Irlande. Cette Isle est jointe à celle d'Anglesey par un Pont. Le Port de *Holy-Head* est à vingt-quatre milles O. N. O. de Beaumarish , & à soixante-cinq milles E. de Dublin.

II. BEDFORD (*Bedfordia.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Huntingdon ; à l'E par ceux de Cambridge & de Hertford ; & à l'O. par ceux de Buckingham & de Northampton. Il a 24 milles de long du S. au N , & 14 de l'E. à l'O. Sa circonférence est de 73 milles. L'air y est bon. C'est un país abondant en bois & en grains. Il est arrosé par la riviere d'*Ouse*. On le divise en IX. Centuries , qui contiennent ensemble 260 mille arpens , & 12 mille 170 Feux ou Familles.

La Ville de BEDFORD (*Cap.*) est située sur la riviere d'*Ouse* qui la partage en deux

parties : elles sont réunies par un beau pont de pierre. Cette Ville n'est ni grande ni bien bâtie ; mais elle est ancienne & dans une position des plus agréables. On y compte cinq Paroisses. *Bedford* est à 50. milles S. O. de la Mer d'Allemagne.

III. BERK OU BARK (*Bercheria.*)

Ce Comté est borné au N. par la Tamise qui le sépare des Comtés d'Oxford & de Buckingham : au S. il confine avec le Comté de Southampton ; à l'E. avec celui de Surrey ; & à l'O. avec celui de Wilt. Il a 40. milles de long & 34. de large dans sa plus grande étendue. L'air y est assez temperé & sain. La terre y est fertile en grains, en bois & en pâturages. Les eaux y sont bonnes & abondantes. La partie orientale est la moins fertile. On le divise en XX. Centuries, qui contiennent ensemble 527 mille arpens, & 16 mille 906 Feux ou Familles.

La Ville de *READING*, *READINGA* (*Cap.*) est située au confluent de la Tamise & du Kennet. Cette Ville n'a rien de remarquable ; mais elle est très-peuplée & très-commerçante, surtout en étoffes de laine. On y sèche aussi quantité de malt ou de grain germé pour faire la bière. *Reading* est à 60 milles N. de la Manche ou Canal-Britannique.

Windfor est un Bourg situé sur une col-

line , au pied de laquelle la Tamise coule. On y voit un beau Château avec un Parc qui a 20 milles d'Angleterre de circuit. Dans la belle saison , la Cour fait quelque fois sa résidence à Windsor. On remarque dans le Château la Chapelle où reposent les corps des Rois *Henri VIII. & Charles I.* , & la Salle où l'on crée les Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière , & où ils s'assemblent. Windsor est à 12 milles E. de Reading.

Abington est une Ville bien bâtie & bien peuplée : c'est dans cette Ville que se tiennent les Assemblées du Comté. Abington est à 20 milles N. O. de Reading.

IV. BRECKNOCK (*Brechinia.*)

Ce Comté est situé dans la Principauté de Galles , entre le Comté de Radnor au N. ; celui de Glamorgan au S. ; celui de Montmouth à l'E. ; & celui de Caermarthen à l'O. Il a 38 milles de long sur 24 de large. Sa circonférence est de 102 milles. L'air y est bon. C'est un País mêlé de montagnes & de plaines. Les montagnes n'y sont pas autant stériles que quelques-uns l'ont prétendu : on y nourrit quantité de bétail , & sur-tout de moutons. Les vallées & les plaines y abondent en pâturages. Le país manque souvent de blé : les habitans en tirent des An-

glois leurs voisins auxquels ils en donnent en retour des étoffes & des bestiaux. On divise ce Comté en VI. Centuries qui contiennent ensemble 620. mille arpens , & 5934. Feux ou Familles.

La Ville de BRECKNOCK (*Cap.*) est située sur la petite riviere d'*Isca* ou *Aber-Hodney* : elle n'a rien de remarquable , sinon une Collégiale composée d'un Doyen & de XIV. Chanoines , & fondée par *Henri VIII.* (dans le Couvent des Dominiquains) en mémoire de ses Ancêtres qui étoient , à ce qu'on prétend , originaires de cette Ville. *Brecknock* est à 30. milles N. O. & N. E. du Canal de Saint-Georges.

V. BUCKINGHAM (*Buckingamia.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Northampton & par le Comté de Bedford ; au S. par celui de Berk ; à l'E. par le Comté de Hertford ; & à l'O. par celui d'Oxford. Il a 39. milles de long , 18. de large , & 138 de circonférence. L'air y est excellent , & la terre très-abondante en grains & en pâturages. On y nourrit une quantité prodigieuse de moutons : leur laine est très-fine & très-estimée. On divise ce Comté en VIII. Centuries , qui contiennent ensemble 441. mille arpens , & 18. mille 390 Feux ou Familles.

La Ville de BUCKINGHAM (*Cap.*) est située sur la rivière d'Ouse que l'on passe en cet endroit sur trois beaux ponts de pierre. Cette Ville n'est ni grande ni belle, & elle n'a rien de remarquable. Edouard le vieux la fit fermer de murailles & flanquer de quelques tours, en 915. *Buckingham* est à 71. milles S. O. de la Mer d'Allemagne.

VI. CAERMARTHEN (*Ager Maridunensis.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Cardigan; au S. par le Canal de Saint-Georges; à l'E. par le Comté de Glamorgan & par celui de Brecknock; à l'O. par le Comté de Penbrock. Il a 35. milles de long, 20. de large, & 101. de circonférence. L'air y est médiocrement bon. La terre y est fertile en pâturages & en bois. Il y a des Mines de Charbon & de Plomb. On divise ce Comté en VI. Centuries, qui contiennent ensemble 700. mille arpens, & 5352. Feux ou Familles.

La Ville de CAERMARTHEN, MARI-DUNUM (*Cap.*) est située sur la rivière de *Tovy*, entre des bois & des prairies, à 6. milles N. du Canal de Saint-Georges. Cette Ville est grande, ancienne & bien peuplée: elle est dominée par un vieux château qui tombe en ruines.

VII. CAERNARVAN (*Caernarvonienſis Ager.*)

Ce Comté eſt borné au N, & à l'O. par la Mer d'Irlande ; au S. par le Comté de Mérimoneth ; & à l'E, par celui de Denhigh. Il a 50. milles de long, 15. de large & 110 de circonférence. L'air y eſt bon, mais froid. C'eſt un País plein de montagnes, & ſi hautes qu'on les appelle les *Alpes Angloiſes*. C'étoit dans ces montagnes que ſe retiroient autrefois les Galois, lorsqu'ils ſe trouvoient pourſuivis de près par leurs ennemis. Quoique ce País ſoit ſi montagneux, il ne laiſſe pas cependant que d'être aſſez abondant en Bétail, en Gibier & en Bois. On diviſe ce Comté en VI. Centuries, qui contiennent enſemble 370. milles arpens, & 5352. Feux ou Familles.

La ville de CAERNARVAN, ARVONIA (*Cap.*) eſt ſituée ſur le Canal ou Détroit qui ſépare l'Iſle d'Angleſey de la Terre-Ferme. Cette ville eſt bien bâtie, bien peuplée & fort commerçante. On y voit un Château où naquit, en 1284., Edouard, fils du Roi Edouard I. C'eſt ce même Edouard, ſurnommé de Caernarvan, qui fut le premier Prince de Galles.

Bangor, à 8. milles E. N. E. de Caernarvan, eſt une ville qui n'a rien de remarquable ; mais elle a l'avantage d'avoir

un Siège Episcopal. Comme cette ville n'est éloignée de la côte de l'Isle d'Anglesey, que de 1200. pas ou environ, le Roi Edouard I. fit le possible pour établir un pont sur lequel il pût faire passer son armée de Bangor, dans l'Isle d'Anglesey; mais il ne réussit point. Si nous en croyons Tacite, Paulinus Suetonius fut plus habile ou plus heureux qu'Edouard, car il pénétra dans l'Isle d'Anglesey en faisant passer sa Cavalerie à la nage & son Infanterie sur des radeaux.

VIII. CAMBRIDGE (*Cantabrigiensis Ager.*)

Ce Comté est borné au N. par le Comté de Lincoln & par celui de Norfolk; au S. par le Comté de Hertford & par celui d'Essex; à l'E. par le Comté de Norfolk & par celui de Suffolk; & à l'O. par le Comté de Bedford & par celui de Huntingdon. Il a 55. milles de long, & 20. dans sa plus grande largeur. Sa circonférence est de 128. milles. L'air y est peu sain, à cause des marais qui occupent une partie considérable du pais, sur-tout vers le N. La terre n'y est pas partout également fertile: ce n'est gueres que vers le midi qu'elle est abondante en grains. Les deux bords de la riviere de *Cam*, qui traverse le pais, sont ornés de belles prairies. Le blé & le saffran sont les meilleures & les

180 *Description Historique-Geogr.*
principales denrées de la Province. On
divise ce Comté en XVII. Centuries, qui
contiennent ensemble 570. mille arpens,
& 17. mille Feux ou Familles.

La ville de CAMBRIDGE, CANTABRIGIA (*Cap.*) est située sur la riviere de *Cam* qui la partage en deux parties iné-
les. Cette ville est grande, bien peuplée,
mais assez mal bâtie: ce qui lui donne
du relief, c'est son Université, qui est une
des plus fameuses de l'Europe. Le Chan-
celier de cette Université, qui jouit de
très-beaux privilèges, est toujours un
Pair du Royaume. *Cambridge* est à 38.
milles S. S. O. de la mer d'Allemagne.

Ely (*Helia*) est une ville épiscopale,
située dans une Isle formée par divers
ruisseaux & branches de la riviere d'*Ouse*
qui rendent ses environs marecageux &
l'air mal-sain. La Cathédrale de cette
ville mérite d'être vûe. *Ely* est à 10. mil-
les N. N. E. de Cambridge.

IX. CARDIGAN (*Cardigania* ou *Ceretica.*)

Ce Comté est borné au N. par celui
de Merioneth; au S. par celui de Caer-
marthen; à l'E. par ceux de Montgome-
ry, de Radnor & de Brecknock; au S.
O. par celui de Penbrock; & à l'O. par la
mer d'Irlande. Il a 42. milles de longueur
sur 18. de largeur. Sa circonférence est de

103. milles. L'air y est bon, & la terre abondante en blé & en pâturages. On y nourrit quantité de bestiaux & sur-tout de moutons. La mer y est poissonneuse, & la riviere de *Tiwy* qui arrose la partie méridionale de la Province, abonde en Saumons. On divise ce Comté en V. Centuries, qui contiennent ensemble 500. milles arpens, & 2590. Feux ou Familles.

La ville de **CARDIGAN** (*Cap.*) est située sur la rive droite de la riviere de *Tiwy* à une petite distance de son embouchure dans la mer. Cette ville est défendue par un vieux Château qui tombe en ruines.

Aberryfwith est un gros Bourg, situé à l'embouchure même de la riviere de *Tiwy*. C'est en cet endroit où l'on embarque ordinairement pour Londres, la matière que l'on tire des mines de Plomb, de Cuivre & d'Argent qui se trouvent dans la Province de Cardigan.

X. CHESTER (*Cestria.*)

Cette Province, l'une des plus belles, des plus riches & des mieux peuplées du Royaume, est bornée au N. par le Comté de Lancaster; à l'E. par ceux de Derby & de Stafford; au S. par le Comté de Shrops; & à l'O. par ceux de Denbigh & de Flint. Elle a 47. milles de long, 26.

182 *Description Historique-Géogr.*
de large , & 142. de circonférence. L'air y
est très-sain , & la terre très-fertile en
grains & en pâturages. On y nourrit quan-
tité de bestiaux , sur-tout de moutons. Les
chevaux de cette Province sont fort esti-
més. Les habitans commercent en blé ,
en laine , en sel , & en métaux de diffé-
rentes sortes. On divise ce Comté en VII.
Centuries , qui contiennent ensemble
720. mille arpens , & 24. mille 24. Feux
ou Familles.

La ville de CHESTER (*Cap.*) est située
sur la riviere de *Dée* , à 15. milles de son
embouchure dans la mer d'Irlande. Cette
ville est bien bâtie & bien peuplée : elle
peut avoir environ deux milles de tour :
on y voit un beau pont de huit arches ,
sur lequel on passe la riviere : le commer-
ce y est florissant. C'est à Chester où l'on
s'embarque pour passer en Irlande , & où
Edgard Roi Saxon se fit mener dans un
bateau depuis l'Eglise de S. Jean jusqu'à
son Palais , par 8. Rois Bretons & Ecof-
fois qui ramoient. Les gros vaisseaux ne
peuvent pas remonter la riviere de *Dée*
jusqu'à Chester , à cause des bancs de sa-
ble : ils sont obligés de mouiller à *Park-
gate* à 3. milles ou environ au-dessous de
la ville.

XI. CORNOUAILLES (*Cornubia.*)

Cette Province, la plus occidentale de l'Angleterre, est une presqu'Isle entourée de la Mer de tous côtés, excepté à l'Orient où la riviere de *Tamer* la sépare du Comté de Devon. Elle a 70. milles de long, & depuis 10. jusqu'à 45. milles de large. Sa circonférence est de plus de 200. milles. L'air y est sain, mais un peu trop vif: on le croit plus propre pour conserver que pour rétablir la santé. C'est un país de montagnes, peu fertile en blé, mais abondant en pâturages & en mines d'étain & de cuivre: on prétend qu'il y en a aussi d'or & d'argent, & que l'on trouve des diamants dans les rochers. Le poisson & le gibier y abondent, les bécasses sur-tout y sont excellentes. Les habitans sont robustes & courageux. Leur langue diffère de l'Angloise & tient beaucoup de la Galoise, mais elle est plus facile à prononcer. Ils s'adonnent beaucoup à la pêche, sur-tout des sardines & des harangs, dont ils font un grand commerce en France, en Espagne & en Italie. Egbert, premier Monarque d'Angleterre, conquit cette Province en 809., & Edouard III. la réunit à la Couronne. On divise ce Comté ou Duché en IX. Centuries, qui contiennent ensemble 960.

184 *Description Historique-Géogr.*
mille arpens, & 35. mille 375. Feux ou
Familles.

Le Bourg de LAUNSTON ou LAUNCES-
TON (Chef-lieu) est situé sur le penchant
d'une colline à une petite distance à l'O.
de la riviere de *Tamer*, à 11. milles E. S.
S. du Canal de S. Georges.

Falmouth est un Port des plus beaux &
des plus fréquentés de l'Angleterre. C'est
de cet endroit que partent les Paquebots
pour *Lisbonne*. Ces deux Ports sont éloi-
gnés l'un de l'autre de 300 lieues ou en-
viron. *Falmouth* est à 45. milles S. O. de
Launceston.

XII. CUMBERLAND (*Cumbria.*)

Cette Province est bornée au N. par
l'Ecosse & par le détroit de Salway ; au S.
par le Comté de Westmorland ; à l'E.
par ceux de Northumberland & de Dur-
ham ; & à l'O par la mer d'Irlande. Il a
65. milles de long du S. O. au N. E. , &
24. du S. E. au N. O. L'air y est vif &
subtil. C'est un país montagneux , mais
assez abondant en pâturages , en volail-
le , en gibier & en poisson. Il y a des mi-
nes de plomb , de cuivre & de charbon
de terre. On divise ce Comté ou Duché
en VI. Centuries, qui contiennent en-
semble un million 40. mille arpens, &
14. mille 852. Feux ou Familles.

La ville de CARLISLE, CARLEOLUM (*Cap.*) est située sur l'*Eden*, qui l'entoure de tous côtés avec le *Caud* & le *Petterille*. Elle est de figure oblongue, & s'étend de l'Orient à l'Occident. Il y a un bon Château pour sa défense. Le Prince Edouard prit cette ville en 1745. & le Duc de Cumberland la reprit en 1746. *Carlisle* est à 6. milles E. de la mer.

On voit auprès de Carlisle, des restes de l'ancienne muraille bâtie par les Romains, sous les Empereurs Severe & Adrien, pour défendre la Grande-Bretagne contre les incursions des Pictes. Cette muraille s'étendoit depuis Neuwcastel jusqu'à Carlisle, ou plutôt depuis la mer d'Allemagne jusqu'à celle d'Irlande, ce qui faisoit une longueur de soixante-dix mille pas ou environ : la hauteur de la muraille étoit de douze piés, & l'épaisseur de huit.

XIII. DENBIGH (*Denbighia*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Flint & par la mer d'Irlande ; au S. par le Comté de Montgomery & par celui de Merioneth ; à l'E. par ceux de Chester & de Shrops ; à l'O. par le Comté de Caernarvan & par celui de Merioneth. Il a 45. milles de long du S. E. au N. O., & 10. ou 12. milles de large. Sa circonférence

est de 114. milles. L'air y est bon, excepté aux environs de la Capitale. C'est un pais montagneux, cependant la terre y est fertile, sur-tout dans les vallées. Il y a de bons pâturages & des mines de plomb. On divise ce Comté en XII. Centuries, qui contiennent ensemble 410. mille arpens, & 6398. Feux ou Familles.

La Ville ou Bourg de DENBIGH (*Cap.*) est petite, mais assez jolie: elle est bâtie sur le penchant d'une colline, à 20. milles O. de Chester & à 4. ou 5. S. S. E. de S. Afaph. Les habitans font un bon commerce en cuirs préparés & en gants.

XIV. DERBY ou DARBY (*Darbia.*)

Ce Comté est borné au N. par celui d'York; au S. par celui de Leicester; à l'E. par celui de Nottingham; à l'O. par ceux de Stafford & de Chester. Il a 38. milles de long, & environ 30. de large. Sa circonférence est d'environ 130. milles. L'air y est bon & assez tempéré. La terre y est fertile en blé, en pâturages & en bois. Il y a des carrieres de marbre, des mines de charbon, de fer & de plomb, de l'albatre & du crystal. Les habitans commercent principalement en laines & en bestiaux. On divise ce Comté en VI. Centuries, qui contiennent ensemble

610. mille arpens, & 13. mille Feux ou Familles.

La ville de DARBY (*Cap.*) est riche, commerçante & bien peuplée. Les édifices publics y sont magnifiques. Cette ville est située sur le *Derwant*, à 16. milles N. E. de Lichtfield, à 12. O. de Nottingham, & à 54. O. de la mer d'Allemagne.

XV. DEVON (*Devonia.*)

Ce Comté est borné au N. par le Canal de S. Georges; au S. par la Manche; à l'E. par le Comté de Somerset & par celui de Dorset; à l'O. par la Province de Cornouailles. Il a 70. milles de long, 55. de large, & environ 200. de circonférence. L'air y est fort vif, mais sain. C'est un pays de montagnes & couvert de bois: cependant les vallées y sont fertiles sur-tout en pâturages. Le gibier y est abondant. Les habitans passent pour les plus forts & les plus robustes de l'Angleterre; ils commercent en étain, en plomb, en draps, en serges & en dentelles: ces différentes denrées sont toutes des productions du pays. On divise ce Comté en XXXIII. Centuries qui contiennent ensemble un million 920. mille arpens, & 56. mille 310. Feux ou Familles.

La ville d'EXCESTER, EXONIA (*Cap.*) est une des principales villes d'Angleterre, par sa grandeur, ses richesses & son commerce: elle a environ 1500. pas de tour. Cette ville est bâtie sur le penchant d'une colline, sur la rive droite de la riviere d'*Ex*, à 2. ou 3. lieues N. N. O. de son embouchure. On y voit un vieux château, nommé *Rougemont*, qui a servi autrefois de résidence aux Rois de Westsex & ensuite aux Comtes de Cornouailles. Le commerce en draps, & sur-tout en serges très-fines, qui se fait dans cette ville, est si considérable que quelques-uns le font monter jusqu'à 500. mille livres sterlings par-an; mais d'autres, qui paroissent mieux informés, le réduisent à 10. ou 12 mille livres sterlings.

Exmouth est le Port de la ville d'Excester. Les Bâtimens un peu gros déchargent leurs marchandises dans ce Port, & ensuite on les fait monter par des bateaux plats sur la riviere, au moyen des escluses, jusqu'à Excester.

Plymouth est un des meilleurs Ports du Royaume. Il est défendu par un Fort considérable & par une bonne Citadelle. Le Fanal de Plymouth est des plus beaux que l'on puisse voir. Ce Port est à 37. milles S. O. d'Excester, à 36. lieues O. N. O. de Cherbourg, 57. O. N. O. du Havre-de-

Grace, 45. N. O. de S. Malo, & 55. N. de Brest.

Dartmouth est une ville fort marchande, avec un bon Port, à 28. milles E. S. E. de *Plimouth*.

Torbay est une Baye très-connue, à 4. ou 5. milles N. N. E. de *Dartmouth*. Ce fut-là que Guillaume, Prince d'Orange, débarqua en 1688., lorsqu'il alla détrôner le Roi Jacques II. son beau-pere.

XVI. DORSET (*Dorsettia* ou *Dorcestria*.)

Ce Comté est borné au N. par ceux de *Somerfet* & de *Wilt*; au S. par la *Manche*; à l'E. par le Comté de *Southampton*; & à l'O. par celui de *Devon*. Il a 44. milles de long sur 24. de large. Sa circonférence est de 150. milles. L'air y est bon & tempéré. La terre y est fertile en grains, en pâturages & en fruits. Il y a des bois d'où l'on tire des mâts. On y recueille quantité de chanvre. La mer y est fort poissonneuse, & l'on y pêche une espèce de fruit de mer qui ressemble assez au corail. On divise ce Comté en V. parties générales, qui sont encore subdivisées en XXXIV. Centuries, qui contiennent ensemble 772. mille arpens, & 21. mille 944. Feux ou Familles.

La ville de *DORCHESTER*, *DURNOWARTA* ou *DORCESTRIA* (*Cap.*) est une

ancienne ville, située sur la *Frosne*, auprès d'une chaussée Romaine, appelée le *Foffway*, où les Romains tenoient quelques-unes de leurs Légions, comme il paroît par d'anciennes médailles. Il s'y fait un grand commerce de serges très-fines. Elle est à 6. milles N. de la Manche.

Weymouth est une ville très-marchande avec un bon Port, à 6. milles S. de Dorchester.

Bridport est un gros Bourg fort connu. On cultive aux environs une quantité prodigieuse de chanvre, dont on fait de très bons cordages pour les vaisseaux. Ce Bourg est situé fort près de la Mer, à 12. milles O. N. O. de Dorchester.

Lyme est une petite ville avec Port où débarqua en 1685. le Duc de *Montmouth* si connu par la malheureuse entreprise qui lui coûta la tête. Cette ville est à 18. milles O. de Dorchester.

Poole ou *Poolhaven* est un gros Bourg, situé près de la Mer, à l'embouchure de la *Frosne*, à 25. milles E. de Dorchester.

XVII. DURHAM (*Dunelmensis Ager.*)

Cette Province est bornée au N. par celle de Northumberland; au S. par la Province d'York; à l'E. par la mer d'Allemagne; & à l'O. par les Provinces de

Westmorland & de Cumberland. Elle a 77. milles de long sur 33. de large. Sa circonférence est de 103. milles. L'air y est pur & subtil, mais bon. La terre n'y est pas partout également fertile. Dans la partie occidentale, qui est fort montagneuse, il y a des mines de charbon, de plomb & de fer. La partie orientale est plus basse, & elle est assez abondante en grains & en pâturages, où l'on nourrit une grande quantité de bestiaux, sur-tout de moutons. On divise cette Province en XII. Centuries, qui contiennent ensemble un million 10. mille arpens, & 15. milles 984. Feux ou Familles.

La ville de DURHAM, DUNELMUM (Cap.) est située sur la rivière de *Were*, qui l'entoure presque; elle n'a rien de remarquable excepté le Château où réside l'Evêque, & la Cathédrale qui est fort ancienne & d'une architecture hardie. Cette ville n'est pas grande, mais elle a des Fauxbourgs qui sont assez considérables. *Durham* est à 5. milles O. de la mer.

Sunderland est un gros Bourg avec une espèce de Port où se rendent quantité de vaisseaux qui viennent charger du charbon de pierre pour Londres. Ce Bourg est à 10. milles N. E. de Durham.

Shéals, à l'embouchure de la *Tine*, à 15. milles N. N. E. de Durham, est le

192 *Description Historique-Géogr.*
lieu où s'assemblent ordinairement les
vaisseaux charbonniers.

Hartle-Poole est un Port de marée, à
12. milles S. E. de Durham.

XVIII. ESSEX (*Effexia.*)

Ce Comté est borné au N. par ceux de
Suffolk & de Cambridge ; au S. par la
Tamise qui le sépare de celui de Kent ; à
l'E. par la Mer d'Allemagne ; à l'O. par
le Comté de Hertford & par celui de
Middlesex. Il a 40. milles de long & 35.
de large. Sa circonférence est de 146.
milles. L'air y est tempéré, mais humi-
de. La terre en général y est fertile, mais
il y a des contrées où elle est sèche & sté-
rile. On y recueille du grain, du saffran
& des fruits. Le bois y est peu abondant.
On nourrit quantité de bestiaux, & sur-
tout de moutons, dans les pâturages,
qui sont excellents. On pêche sur la côte
quantité de poisson, & des huitres très-
estimées. Le fromage que font les habi-
tans de cette Province, est fort recherché
à Londres. On divise ce Comté en XX.
Centuries, qui contiennent ensemble un
million 240 mille arpens, & 34 mille
819 Feux ou Familles.

La Ville de COLCHESTER, COLCES-
TRIA ou COLONIA (*Cap.*) située sur la
riviere de *Colne*, est ancienne & grande.

Or

On y voit un vieux Château qui tombe en ruines. Les Habitans s'appliquent au commerce, & surtout à celui des étoffes de laine, dont il y a de belles manufactures dans la Ville. *Colchester* est à 10 ou 12 milles dans les terres; & la riviere qui y conduit, est très-difficile à remonter. On tire de cette Ville d'excellentes huitres, dont il se fait un commerce considérable à Londres & même en Hollande.

Harwich est une petite Ville avec un bon Port, à l'embouchure de la *Stoure*, à 18 milles E. de *Colchester*. C'est de ce Port que partent les Paquebots pour la *Brille* en Hollande. Cette dernière Ville est à 120 milles E. un quart au S. de *Harwich*.

XIX. FLINT (*Flintensis Ager.*)

Ce Comté est borné au N. par la mer d'Irlande; à l'E. par le Comté de *Chester*; au S. & à l'O. par le Comté de *Denbigh*. Il a 34 milles de long sur 5 ou 6 de large. L'air y est bon, & la terre fertile en blé & en pâturages. Le bétail y est petit. On y fait beaucoup de beurre & de fromage. Il y a des mines de plomb & de charbon de pierre. Le miel y est assez abondant. On divise ce Comté en V. Centuries, qui contiennent ensemble 160 mille arpens, & 3150 Feux ou Familles.

La Ville ou Bourg de FLINT (*Cap.*) est un très-petit endroit qui n'a rien de remarquable qu'un vieux château, commencé par Henri II. & achevé par Edouard I. Cette Ville est à 10 milles O. N. O. de Chester.

Saint-Asaph est une petite Ville Episcopale, située un peu au-dessous du confluent de l'Elwy & de la Cluyd, à 9 milles O. N. O. de Flint.

XX. GLAMORGAN (*Glamorgania.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Brecknock ; au S. par le Canal de Saint-Georges ; à l'E par le Comté de Montmouth ; & à l'O par celui de Caermarthen. Il a 40 milles de long sur 20 de large. Sa circonférence est de 112 milles. L'air y est bon & tempéré. La partie septentrionale de la Province est fort montagneuse & peu fertile ; mais vers le Midi, & surtout près de la Mer, la terre est si bien cultivée & d'un rapport si avantageux, que l'on a coutume d'appeler cette Contrée, *le jardin du pais de Galles*. On divise ce Comté en X. Centuries, qui contiennent ensemble 540 mille arpens, & 9644 Feux ou Familles.

La Ville de CAERDIFF, CARDIFFA (*Cap.*) est petite, mais assez bien bâtie, & fort commerçante à cause de son Havre

ou Port, situé dans le Canal de Bristol, à l'embouchure d'une petite rivière qu'on appelle le *Taff*.

Landaff est une petite Ville Episcopale, à 5 ou 6 milles N. E. de *Caerdiff*.

XXI. GLOCESTER (*Glocestria.*)

Cette Province est bornée au N. par le Comté de Warwick & par celui de Worcester; au S. par le Comté de Somerset & par celui de Wilt; à l'E. par le Comté d'Oxford; à l'O par le Comté de Hereford & par celui de Montmouth. Il a 58 milles de long sur 38 de large. Sa circonférence est de 138 milles. L'air y est sain & tempéré. La terre y est fertile en toutes sortes de grains. Les pâturages y sont excellens; aussi y nourrit-on une quantité prodigieuse de bestiaux, & surtout de moutons dont la laine est fort estimée. Il y a quantité de bois, & de riches mines de fer: il y avoit aussi autrefois des vignes, mais on les a arrachées, parce que le raisin meurissoit difficilement: aujourd'hui on y voit quantité de pomiers dont on fait d'excellent cidre. Cette Province est divisée en quatre parties principales qui sont subdivisées en XXX. Centuries: elles contiennent ensemble 800 mille arpens, & 26. mille 764. Feux ou Familles.

La Ville de GLOCESTER (*Cap.*) est grande & bien peuplée. Il s'y fait un commerce considérable, surtout en étoffes de laine & en fromages dont le pais abonde. Le corps de *Guillaume le Conquérant*, & celui d'*Edouard II.* reposent dans l'Eglise Cathédrale qui est un somptueux édifice. Cette Ville est située sur la rive gauche de la *Severn*, à 30. milles N. N. E. de Bristol,

Tewkesbury est un gros Bourg où il se fait un commerce considérable en draperie. Ce Bourg est bâti sur la rive gauche de la *Severn*, à 7. milles N. N. E. de Gloucester,

XXII. HEREFORD (*Herefordia.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Shrops; au S. par le Comté de Montmouth; à l'E. par ceux de Worcester & de Gloucester; à l'O. par ceux de Radnor & de Brecknock. Il a 38. milles de longueur sur 22. de largeur. Sa circonférence est de 102. milles. L'air y est fort sain, & la terre très-fertile en blé & en pâturages.

On y fait du cidre excellent. La laine des moutons y est très-fine & très-estimée. C'est dans cette Province qu'est située la montagne de *Malvern*, qui, en 1575., changea de place par un tremblement de terre, qui se fit sentir pendant trois jours.

On divise ce Comté en XI. Centuries , qui contiennent ensemble 660. mille arpens ; & 15. mille Feux ou Familles.

La Ville de HEREFORD (*Cap.*) est située sur la riviere de *Wy*e , à 19. milles N. O. de Gloucester , & à 20. N. de l'embouchure de la *Severn*. Cette Ville a 1500. pas de tour. On y fait un assez bon commerce en gants & en pelleteries.

Lempster ou *Leominster* est un Bourg renommé à cause de la belle laine dont on y fait commerce. Ce Bourg est à 8 milles N. N. O. de Hereford.

XXIII. HERTFORD OU HARTFORD
(*Hertfordia.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Cambridge ; au S. par le Comté de Middlesex ; à l'E. par celui d'Essex ; à l'O. par le Comté de Bedford & par celui de Buckingham. Il a 30. milles de longueur sur 15. ou 16. de largeur. Sa circonférence est de 90. milles. L'air y est sain & tempéré. La terre y est abondante en blé & en pâturages. Les habitans de cette Province commercent principalement en orge , en laine & en fromage : ces denrées sont les meilleures productions du pais. On divise ce Comté en VIII. Centuries , qui contiennent ensemble 451. mille 20. arpens , & 16. mille 569. Feux ou Familles.

La Ville de HERTFORD (*Cap.*) est située sur la rivière de *Léa* , à 40. milles O. S. O. de Colchester , & à 48. O. de la Mer d'Allemagne. Cette Ville est bien peuplée & fort commerçante : on y voit un vieux château qui tombe en ruines.

St. Albans est un gros Bourg , à 10. milles O. S. O. de Hertford. Ce Bourg est fort connu par son ancienneté , par le martyre de *St. Albans* , & par la bataille qui se donna aux environs en 1454. & où *Henri VI.* fut fait prisonnier par le Duc d'York.

Ware est un Bourg à une petite distance E. N. E. de Hertford. C'est auprès de ce Bourg que commence le canal qui conduit l'eau douce à Londres.

Barnet , à 10. milles S. S. O. de Hertford , est un Bourg fort connu à cause de ses bains.

XXIV. HUNTINGDON (*Huntingdonia.*)

Ce Comté est borné au N. & à l'O. par celui de Northampton ; au S. par le Comté de Bedford ; & à l'E. par celui de Cambridge. Il a 26. milles de longueur sur environ autant de largeur. L'air y est assez bon , excepté vers le N. E. où il y a quantité de marais qui le rendent humide & mal-sain. La terre y est très - fertile en grains & en pâturages. Autrefois il y avoit

beaucoup de bois , mais aujourd'hui il y en a fort peu. On divise ce Comté en IV. Centuries , qui contiennent ensemble 240. mille arpens , & 8. mille 217. Feux ou Familles.

La Ville de HUNTINGDON (*Cap.*) est située sur la riviere d'*Ouse* , à 12. milles N. O. de Cambridge , & à 37. S. S. O. de la mer d'Allemagne. Cette Ville étoit autrefois beaucoup plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui. On y voit un beau pont de pierre , qui communique à *Godmanchester* , gros Village sur la rive droite del'*Ouse*.

St. Yves , à 3. milles E. de Huntingdon , est un petit Bourg , mais renommé à cause de la bonne eau qu'on y trouve.

Ramsfey , à 6. milles N. N. E. de Huntingdon , est un Bourg , situé dans une contrée très-marécageuse , & où l'air est mal - sain. Ce Bourg sera plus connu désormais qu'il n'a été jusqu'à présent , à cause de la quantité de prisonniers François qui y ont été transférés durant la présente guerre.

St. Neots , à 6. milles S. O. de Huntingdon , est un Bourg où il se fait quelque commerce , & auprès duquel on trouve deux sources , l'une d'eau douce que l'on emploie utilement pour les maladies des yeux , & l'autre d'eau tant soit peu sa-

lée dont on se sert avec succès pour guérir les maladies de la peau.

XXV. KENT (*Cantium.*)

Cette Province, l'une des plus belles, des plus riches & des mieux peuplées de l'Angleterre, est bornée au N. par la Mer d'Allemagne & par la *Tamise*, qui la sépare du Comté d'Essex; au S. par le Comté de Suffex; à l'E. par la Mer d'Allemagne; à l'O. par le Comté de Surrey. Elle a 65. milles de longueur & 38. de largeur. Sa circonférence est de 160. milles. Les habitans du pais distinguent ou plutôt divisent cette Province en trois parties par rapport à l'air & à la qualité du sol. Dans la partie supérieure, qui s'étend le long de la *Tamise*, l'air est bon & la terre médiocrement fertile. Vers le milieu du pais l'air est bon & la terre très-fertile. Dans la partie inférieure ou méridionale, que l'on appelle *Rumney Marsh*, la terre est extrêmement fertile, & l'air grossier & mal sain. On recueille dans cette Province quantité de blé. Les pâturages y sont excellents. Le gibier y est abondant, aussi bien que le fruit de différentes espèces. Il y a aussi beaucoup de foin, & quelques mines de fer. Les habitans de cette Province sont renommés pour leur bravoure, du moins parmi les Anglois: ils jouissent

de très beaux privilèges ; ils ont des Loix & des usages particuliers. La Loi qu'ils appellent *Gavelkind* leur donne entre autres droits , celui de pouvoir contracter & disposer à leur gré de leurs biens , dès qu'ils ont atteint l'âge de quinze ans. On divise cette Province en V. parties que l'on appelle *Lathes*. Ces *Lathes* sont subdivisées en LXVI. *Hundreds* ou Centuries , qui contiennent ensemble un million 248. mille arpens , & 29. mille 242. Feux ou Familles.

La Ville de CANTORBERY ou CANTERBURY , CANTUARIA (*Cap.*) est située sur la *Stoure* , à 6. milles S. de la mer. Cette Ville est une des principales du Royaume , quoiqu'elle ne soit pas une des plus grandes : elle est très-ancienne & assez mal bâtie , mais elle est bien peuplée. Il s'y fait un commerce assez considérable , surtout en étoffes de laine. On compte dans cette Ville quatorze Paroisses , une école Royale & plusieurs hôpitaux. L'Eglise Métropolitaine mérite d'être vue. Le Palais de l'Archevêque est inhabitable ; c'est ce qui oblige ce Prélat à résider dans une maison de plaisance , appelée *Lambeth* , située sur la Tamise à l'opposite de la Ville de Londres.

Rocheſter , sur la *Medway* , à 25. milles O. N. O. de Cantorbery , est une Ville

épiscopale , fort marchande , & bien bâtie quoiqu'ancienne.

Chattam , sur la *Madway* , à une très-petit distance au-dessous de *Rocheſter* , est un gros & beau Bourg où l'on construit & radoube les vaisseaux de guerre & autres : Il y a aussi un grand arsenal pour la Marine. En 1667. les Hollandois monterent la *Medway* jusqu'à *Chattam* , & y brulerent un grand nombre de vaisseaux. Ce Bourg a été fortifié depuis peu.

Gravesand ou *Gravesend* , sur la rive droite de la *Tamise* , à 7. milles O. N. O. de *Rocheſter* , & 20. E. de *Londres* , est une petite Ville où débarquent ordinairement les voyageurs qui vont à *Londres* , & où s'embarquent ceux qui partent pour les pais étrangers , & surtout pour la *Hollande* & les *Pais-Bas*.

Greenwich , sur la rive droite de la *Tamise* , à 5. milles E. S. E. de *Londres* , est un beau Bourg , où *Guillaume III.* a fait bâtir un hôpital pour les Matelots & les Soldats invalides. Il y a à *Greenwich* un Observatoire bien entretenu , & pourvû d'une quantité prodigieuse de très-beaux & très-bons instruments de *Mathématiques*.

Deptford , sur la rive droite de la *Tamise* , à 3. ou 4. milles E. S. E. de *Londres* , est un Bourg fort agréable où il y a un beau Parc.

Douvres, à 15. milles S. E. de Cantorbery, & 26. N. O. de Calais, est une petite Ville avec un Port où l'on trouve les Paquebots pour le passage d'Angleterre en France. Cette Ville est située dans un fond, entre les Dunes qui sont de petites montagnes de sable.

Sandwich, à 10 milles N. de Douvres, & autant E. de Cantorbery, est une petite Ville avec un mauvais Port.

Wolwich, sur la rive droite de la Tamise, à 7. milles E. S. E. de Londres, est un Bourg remarquable par ses magasins pour la Marine, & par ses chantiers de construction.

Tumbridge, sur la riviere de *Tun*, à 18. milles S. S. O. de Rochester, & à 28. S. E. de Londres, est un Bourg fort renommé à cause de ses eaux minérales.

Maidstone, sur la *Medway*, à 8. mille S. de Rochester, & à 30. S. E. de Londres, est une petite Ville, bien peuplée, & où il se fait un assez bon commerce.

Queen-Borough, dans l'Isle de Sheppy, à 10. milles E. N. E. de Rochester, & à 37. E. de Londres, est une petite Ville dont les habitans font un bon commerce en laine non-ouvrée.

Marigate ou *Marygate*, dans l'Isle de Thanet, à 15. milles N. E. de Cantorbery, est un petit Port où débarquent or-

204 *Description Historique-Géogr.*
dinairement les voyageurs qui viennent
de Hollande.

XXVI. LANCASTER (*Lancastria.*)

Cette Province est bornée au N. par celle de Cumberland & par le Comté de Westmorland ; au S. par le Comté de Chester ; à l'E. par la Province d'York ; & à l'O. par la Mer d'Irlande. Elle a 65. milles de longueur sur 45. de largeur. Sa circonférence est de 153. milles. L'air y est vif & sain. La terre y est fertile vers le midi ; mais dans la partie septentrionale & vers l'orient , le pais est fort montagneux & ingrat. Les pâturages du Lancaſter ſont excellents ; auſſi les bœufs que l'on y nourrit , ſ'engraiſſent facilement , & deviennent d'une grandeur extraordinaire. Il croît auſſi dans cette Province , quantité de chanvre. On remarque qu'il n'y a point de Province , en Angleterre , où il y ait plus de Catholiques Romains que dans celle-ci. Les habitans du Lancaſter ſont en général bien-faits & robustes , & les femmes paſſent pour les plus belles du Royaume. On diviſe cette Province en VI. Centuries , qui contiennent enſemble un million 150. mille arpens , & 40. mille 202. Feux ou Familles.

La ville de LANCASTER. (*Cap.*) ſur la rivière de Lon ou Lan , à 5. milles E. de

la mer d'Irlande, est petite & peu considérable. Elle n'est ni bien peuplée, ni fort commerçante. On y remarque le beau pont de pierre, qui est sur la rivière, l'Eglise & le Château.

Manchester, sur la rivière de *Spelden*, à 38. milles S. E. de Lancaster, est une ville riche, belle & bien peuplée. Il y a un très-beau Collège, une belle Place, une belle Eglise Collégiale, & des Manufactures de coton, de laine, de toiles, &c.

Leverpool ou *Liverpool*, sur la rivière de *Mersey*, près de son embouchure dans la mer d'Irlande, à 37. milles S. S. O. de Lancaster, est une ville bâtie depuis peu d'années, avec un château & un port. Le commerce y est assez florissant. C'est un passage très fréquenté pour aller en Irlande.

Preston, sur la rivière de *Rible*, à 20. milles S. S. E., est une ville assez grande, belle & bien peuplée.

Warrington, sur la rivière de *Mersey*, à 40. milles S. S. E. de Lancaster, est un Bourg très-fréquenté à cause que c'est un lieu de passage pour aller de la Province de Chetter dans celle de Lancaster.

XXVII. LEICESTER (*Leicestria.*)

Ce Comté est borné au N. par ceux de

Nottingham & de Derby ; au S. par ceux de Northampton & de Warwick ; à l'E. par ceux de Lincoln & de Rutland ; à l'O. par celui de Stafford. Il a 38. milles de long sous 32. de large. Sa circonférence est de 120. milles. L'air y est sain & tempéré. La terre y est fertile en blé & en pâturages. Dans la partie occidentale , il y a beaucoup de parcs où l'on élève beaucoup de bestiaux , & sur-tout de moutons dont la laine est fort blanche & extrêmement fine. Le bois y est rare , mais on y supplée avec de la tourbe & du charbon de terre. On divise ce Comté en VI. Centuries , qui contiennent ensemble 56. mille arpens , & 98. mille 700. Feux ou Familles.

La ville de Leicester (*Cap.*) sur la rivière de Stoure , à 50. milles O. de la mer d'Allemagne , a été autrefois grande , riche & bien peuplée ; mais elle est aujourd'hui bien déchue de cet état florissant. Il y a cependant encore cinq Paroisses & un Château.

Bosworth , à 8. milles O. de Leicester , est un Bourg fort connu à cause de la bataille qui se donna auprès , en 1485. , & où Richard III. fut battu.

Lutterworth , à 10. milles S. de Leicester , est un Bourg où mourut *Jean Wiclef* , en 1384. On sçait quels désordres

cet Hérésiarque causa dans la Religion & dans le Royaume d'Angleterre par la singularité de ses opinions, & sur-tout par son systême d'indépendance & de l'égalité des conditions qu'ils voulut établir.

XXVIII. LINCOLN (*Lincolnia.*)

Ce Comté est borné au N. par la rivière d'*Humber*, qui le sépare de la Province d'*York*; au S. par le Comté de *Rutland*, & par ceux de *Nottingham* & de *Cambridge*; à l'E. par la mer d'Allemagne; à l'O. par le Comté de *Nottingham* & par celui de *Leicester*. Il a 60. milles de long sur 43. de large. Sa circonférence est de 180. milles. L'air y est grossier & peu sain dans la partie orientale & sur-tout vers le midi: dans la partie septentrionale & à l'occident, il est meilleur & assez tempéré. Vers le Nord & du côté de l'Ouest, la terre est très-fertile en grains & en pâturages; mais dans la partie du Sud, on n'y recueille presque rien. Cette Province fournit de très-beaux chevaux: on la divise en trois parties, 1. le *Lindsey* vers le Nord, 2. le *Kesteven* à l'Ouest, & 3. l'*Holland* à l'E. Le *Lindsey* est subdivisé en XVII. Centuries; le *Kesteven* en XI. & l'*Holland* en trois. Ces XXXI. Centuries contiennent ensemble un million 740. mille arpens, & 40. mille 590. Feux ou Familles.

La ville de LINCOLN (*Cap.*) sur la rive gauche de la riviere de *Witham*, à 31. milles O. de la mer d'Allemagne, est grande, bien bâtie, bien peuplée & assez commerçante; mais elle n'est rien en comparaison de ce qu'elle étoit lorsque les Rois de *Mercie* y faisoient leur séjour: de 50. Paroisses qu'il y avoit alors, outre la Cathédrale, il n'en reste plus que 15. On a tiré depuis cette ville jusqu'à la riviere de *Trente*, qui vient de Nottingham, un Canal ou Fossé qui fait une communication de la *Trente* avec la *Witham*.

Boston, sur la riviere de *Witham* près de son embouchure dans la mer, est un Bourg bien peuplé & fort commerçant à cause de la bonté de son Havre. On y remarque une tour, qu'on regarde comme la plus belle de l'Angleterre. *Boston* est à 24. milles S. E. de Lincoln.

Stanford, sur la riviere de *Weland*, à 37. milles S. de Lincoln, est une ville riche, bien bâtie & bien peuplée. On y compte six ou sept Paroisses.

Grantham, sur la riviere de *Witham*, à 17. milles S. S. O. de Lincoln, est une petite ville où il se fait un assez bon commerce.

Ganesborough, sur la rive droite de la *Trente*, à 12. milles N. O. de Lincoln, est une ville bien peuplée & commerçante.

Croyland ou *Crowland*, sur la riviere de *Welland*, à 37. mille S. S. E. de *Lincoln*, est une petite ville qu'on appelle la petite *Venise*, parce que les maisons y sont bâties sur des pilotis, comme à *Venise*. Cette ville est située dans des marais: elle est inaccessible de tous côtés, & on ne peut y aborder que par deux chaussées fort étroites, l'une vers le Nord, & l'autre à l'Orient. Les habitans de *Crowland* tirent leur principale subsistance de la pêche & de la chasse des oiseaux aquatiques qui abondent aux environs de leur ville: ils salent les oiseaux comme le poisson, & les envoient dans des tonneaux à Londres & ailleurs.

XXIX. MERIONETH (*Mervinia*
ou *Merionethensis Ager.*)

Ce Comté est borné au N. par ceux de *Denbigh* & de *Caernarvan*; à l'E. par ceux de *Denbigh* & de *Montgomery*; au S. par ceux de *Cardigan* & de *Montgomery*; à l'O. par la mer d'Irlande. Il a 35. milles de long sur 32. de large. L'air y est fort froid & peu agréable. C'est un pais montagneux, & où la terre n'est gueres fertile qu'en pâturages: aussi les habitans ne commercent qu'en bestiaux, en beurre & en fromages. On divise ce Comté en VI. Centuries, qui contiennent ensemble 500. mille arpens, & 2590. Feux ou Familles,

La Province de Merioneth , à proprement parler , n'a point de Capitale , puisqu'il n'y a dans ce Comté , aucune Ville ni Bourg auquel on puisse donner cette prééminence : cependant le Bourg de HARLEGH peut être considéré comme le Chef-lieu du pais , tant à cause de son commerce qui est assez considérable , que parce qu'il n'y a aucun autre Bourg de la Province qui puisse lui être préféré. *Harlegh* est situé près de la mer d'Irlande , au fond d'un Golfe , à 19. milles S. E. de Caernarvan.

Bala , à 17. milles E. de Harlegh , est un Bourg avec un Marché où les habitans de la montagne ont coûtume de venir se pourvoir des marchandises & autres effets ou denrées dont ils peuvent avoir besoin.

XXX. MIDDLESEX (*Middlesexia.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Hertford ; au S. par la *Tamise* qui le sépare du Comté de Surrey & de la Province de Kent ; à l'E. par le Comté d'Essex ; & l'O. par celui de Buckingham. Il a 20. milles de longueur sur 16. de large. Sa circonférence est de 70. milles ou environ. L'air y est tempéré , mais il est un peu épais , surtout aux environs de Londres & le long de la *Tamise*. La terre y est fer-

tile en grains & en pâturages : on prétend que le froment que ce pais produit, est de la meilleur qualité que l'on puisse désirer, & que c'est pour cette raison qu'on en réserve une quantité suffisante pour la bouche du Roi & pour l'usage de la Cour. On divise ce Comté en VII. Centuries, qui contiennent ensemble 147. mille arpene, & cent mille Feux ou Familles en y comprenant ceux des Fauxbourgs de la Capitale.

La ville de LONDRES, LONDON, LONDINUM (Capitale du Comté & de tout le Royaume) est située sur la *Tamise*, à 35. milles O. de l'embouchure de ce fleuve dans la mer d'Allemagne.

Cette ville, à proprement parler, est composée de trois villes, qui sont, 1. *Londres* à l'Orient, 2. *Westminster* à l'Occident, 3. *Soutwark* au Midi de la *Tamise*. Ces trois villes réunies forment la ville de *Londres* qui, selon le Plan que les Anglois eux-mêmes nous en ont donné depuis peu, est à peu près de la même grandeur que celle de *Paris*, du moins quant à la circonférence. Mais la ville de *Londres* s'étend plus en longueur, & celle de *Paris* est plus large & d'une figure qui approche beaucoup plus du cercle. Quoi qu'il en soit, la ville de *Londres* est une des plus grandes, des plus

belles, des plus riches & des plus florissantes villes du monde: on y compte quatre mille rues ou cul-de-sac (7000. selon^q quelques auteurs,) dont la plupart sont droites & fort larges; mais elles sont aussi fort mal-propres; cependant ceux qui vont à pié, peuvent éviter l'incommodité des boues en marchant sur les beaux parapets qui sont de chaque côté des rues. On y compte encore 95. mille 968. maisons, toutes bien bâties, mais la plupart plus basses que celles de Paris; 135. Paroisses anciennes, & 50. autres Eglises destinées au même usage; une Cathédrale & une Collégiale; 71. Chapelles; 32. Eglises Presbyteriennes; 147. Congrégations ou Lieux d'assemblée pour toutes sortes de Religions ou de différentes Liturgies; 2. Palais Royaux, *Witthall* & *Saint-James* (celui de *Somerset-House* est habité par divers particuliers); 2. Palais pour l'Evêque; 4. Colléges Royaux; 51. beaux Bâtimens où les différents Corps de métier s'assemblent pour conférer les Maîtrises; 165. Ecoles publiques; deux Théâtres; un Opera; 8. Portes principales, dont trois vers le Nord, une à l'Est, deux à l'Ouest, & deux pour aborder à la Tamise; 2. Ponts; 14. Colléges pour le Droit; 19. Hôpitaux pour les Malades;

15. Maisons pour les Pauvres ; 16. grandes Places & 9. Marchés où sont continuellement exposées en vente les denrées nécessaires à la subsistance des habitans ; plus de 500. Caffés ; une Synagogue pour les Juifs ; & environ 827. mille ames ou habitans. A l'égard de ce nombre d'habitans , il est plutôt plus considérable que moindre , & on ne peut en douter , surtout si l'on fait attention au grand nombre de bâtimens de toutes grandeurs dont la Tamise est presque toujours couverte dans l'espace de plus de dix milles.

Ceux qui habitent dans le centre de la ville , qu'on appelle l'ancienne *Londres* , sont presque tous ou Marchands ou Artisans : cette partie de la ville étoit autrefois entourée de murailles dont on voit encore les restes. Les Matelots demeurent à *Soutwark* ; & *Westminster* est le séjour de la Noblesse.

La Maison ou Palais où le Parlement s'assemble , est à *Westminster*. Ce Palais a été rebâti depuis quelques années : on y voit une Salle qui a 170. piés de longueur sur 148. de longueur , sans aucune colonne qui la soutienne. C'est dans cette Salle que les deux Chambres du Parlement ont coutume de se réunir.

La *Bourse* où les Marchands s'assemblent , a 230. piés de longueur sur 171.

de largeur : elle est soutenue par 200. arcades ; & elle a coûté 50. mille sterlings à bâtir (onze cent mille livres monnoie de France.)

L'*Amirauté* est un superbe Bâtiment ou Palais , où le Grand Amiral d'Angleterre tient ses séances avec les Commissaires nommés par le Roi à cet effet.

La *Banque* est un riche trésor , composé des fonds de divers particuliers , Négoçians , Marchands ou autres : il y a pour la régir un Gouverneur , un Sous-Gouverneur , & vingt-quatre Directeurs : elle est ouverte depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures après midi. La moindre Obligation ou Action de cette Banque est de 20. livres sterlings (440. livres monnoie de France.)

La *Douane* est un vaste Bâtiment où se payent les droits de Tonnage & de Pondage dont nous avons parlé ailleurs , aussi bien que les autres droits & impositions que le gouvernement juge à propos d'établir sur les marchandises & autres effets de commerce. Ce Bâtiment a été rebâti en 1666. & il a coûté 10. mille liv. sterlings (220. mille livres monnoie de France.)

Parmi les Eglises de Londres , celle de *Saint-Paul* est la plus remarquable. Cette Eglise a été fondée d'abord par Ethelbert Roi de Kent , au commencement du VII^e.

siècle (vers l'an 604.) : dans la suite elle a été augmentée & embellie ; mais en 1666. elle fut comprise dans le cruel incendie qui fit tant de ravages dans la Ville de Londres. Six ans après on commença à la rebâtir sur le dessein du célèbre Chevalier *Wren* (mort à Londres en 1723. à 91. ans), & elle fut achevée en 1715. On dit qu'elle a coûté un million de livres sterlings (22. millions tournois.) Cette Eglise a 570. piés de longueur sur 311. de largeur. Outre l'Evêque , le Chapitre de Saint-Paul est composé d'un Doyen , d'un Prévôt , d'un Trésorier , de quatre Archidiacres , de vingt-neuf Chanoines , &c. Sur la tour de l'Eglise de Saint - Paul il y avoit autrefois une Pyramide , couverte de plomb , qui s'élevoit depuis la terre jusqu'à la hauteur de 534. piés. Cette Pyramide fut abbatue par la foudre en 1087. : elle fut rétablie quelque temps après , mais ayant été abbatue de nouveau en 1561. elle n'a pas été rétablie depuis.

L'Eglise de *Saint-Pierre* de Westminster est également fort belle. C'est dans cette Eglise qu'on couronne les Rois d'Angleterre , & qu'on inhume leurs corps. *Westminster* étoit autrefois une célèbre Abbaye de Bénédictins ; mais les Moines furent chassés lors de la Réformation. Il

Il y a aujourd'hui à Westminster , pour le service de l'Eglise de Saint - Pierre , un Doyen avec des Chanoines , &c.

Le Pont qui est sur la Tamise , & qui joint Londres à Southwark , a 900. piés de longueur , 30. de largeur , 60. de hauteur , & 20. arcades. Il y a aussi à Westminster un autre Pont de pierre qui va jusqu'à *Lambeth* ; celui-ci a 1223. piés de longueur sur 44. de largeur : & outre cela , il y a encore de chaque côté un chemin pour les personnes à pié , de 7. piés de largeur , pavé & un peu plus élevé que le chemin pour les voitures. Ce Pont est soutenu par 15. arcades.

La *Tour* , en Anglois *Tower* , est une espèce de Citadelle qui commande à la Ville & à la Tamise : elle est située sur la rive gauche de ce fleuve , à quelque distance au-dessous du pont de Londres , & presque à l'extrémité de la Ville en descendant la Tamise. Cette Forteresse a des fossés larges , profonds , & toujours pleins d'eau ; mais elle n'a aucun ouvrage extérieur , & outre cela elle est bornée par les maisons de la Ville dont elle n'est séparée que par de simples rues. On conserve dans la Tour de Londres les Archives & les Joyaux de l'Etat. Cette Forteresse sert aussi de prison pour renfermer les Prisonniers de conséquence.

Le Palais de *Whitehall* ou le *Vieux Château* est situé près de la Tamise , à quelque distance au-dessous du Pont de *Westminster*. Ce Palais a été bâti par le célèbre Cardinal *Wolfey*, Archevêque d'York , mort en 1533. Henri VIII. établit sa résidence à *Whitehall*. Les successeurs de ce Prince ont suivi son exemple.

Le Palais de *Saint James* ou *Saint-Jacques* est situé à une petite distance à l'occident de celui de *Whitehall*. On y voit de très-beaux appartemens , un Parc bien entretenu & fort agréable , & un Canal assez long & fort large.

La Ville de Londres est divisée en XXVI. Quartiers , dont chacun a son Quartier - Maître qu'on appelle *Aldermann*. Ce sont les Bourgeois qui élisent les *Aldermanns*. Lorsqu'il meurt un *Aldermann* , le Quartier présente deux Sujets au Lord Maire , qui choisit un des deux. Tous les *Aldermanns* qui ont été Maires , & les trois plus anciens de ceux qui ne sont pas parvenus à cette dignité , ont droit d'exercer l'office de *Juge de Paix* , qui revient à l'office françois de Commissaire de Quartier. La Ville de Londres & celle de *Westminster* ont le privilège de se choisir tous les ans un Chef qui préside dans l'administration de la Police , & qui a mille livres sterlings

d'appointements. Le Chef pour la Ville de Londres est appelé *Lord Maire* ; & celui de Westminster , *High Stewart*. Ces deux Chefs sont indépendans l'un de l'autre. Parmi les Membres du Parlement , il y a quatre Bourgeois de la Ville de Londres , & deux de celle de Westminster qui y ont voix & session. Le Fauxbourg de *Southwark* envoie aussi deux Députés au Parlement ; mais quoique ce Fauxbourg fasse aujourd'hui partie de la Ville de Londres , néanmoins ses Députés continuent à tenir leur rang parmi ceux du Comté de Surrey où *Southwark* se trouve compris.

Le Port de la Ville de Londres est fort grand & assez profond : on prétend qu'il peut contenir plus de mille vaisseaux. Les plus gros Bâtimens y montent avec la marée , & se placent ordinairement au-dessous du Pont du côté de la Tour où il y a un peu plus de profondeur d'eau.

LONDRES est à cinquante & un degrés trente & une minutes de latitude , & à dix-sept degrés trente & quatre minutes & cinq secondes de longitude (le premier Méridien étant pris de l'Isle de Fer , la plus occidentale des Canaries.) La position de cette Ville est par conséquent plus occidentale que celle de Paris , de deux degrés 25. minutes 15. secondes ; ce qui fait une différence , en temps , de 9. minutes 41. secondes.

XXXI. MONMOUTH OU MONTMOUTH
(*Monumethensis Ager.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Hereford ; au S. par la Severn ; à l'E. par la Province de Gloucester ; à l'O. par le Comté de Brecknock , & par celui de Glamorgan. Il a 35. milles de longueur sur 25. de largeur. Sa circonférence est de 85. milles. L'air y est sain & tempéré. C'est un país de montagnes , sur-tout vers le Nord & vers l'Ouest ; cependant la terre y est assez fertile. Les pâturages y sont bons , & le bois y est abondant. On divise ce Comté en VI. Centuries , qui contiennent ensemble 340. mille arpens , & 6490. Feux ou Familles.

La Ville de MONMOUTH , MONUMETIA (*Cap.*) est dans une situation agréable , au confluent des rivières de *Wye* & de *Minnow*. Cette Ville étoit autrefois fermée de murailles ; mais aujourd'hui elle est ouverte , & elle n'a pour toute défense qu'un vieux château ruiné. *Monmouth* est à 8. milles N. de *Chepstow* qui lui sert de Port , & à 12. milles S. S. E. de *Hereford*.

Abergevenny est une Ville marchande & bien peuplée. On y fabrique quantité de flanelles. Cette Ville est située sur la rivière d'*Uske* , à 10. milles O. de *Mon-*

220 *Description Historique-Géogr.*
mouth , & à 14. N. de Newport.

Caërlion est un Bourg assez considérable : il est situé sur la rivière d'*Uske* , à 14. milles S. O. de Monmouth.

Newport est un Bourg avec un Port à l'embouchure de la rivière d'*Uske* , à 16. milles S. O. de Monmouth.

XXXII. MONTGOMERY (*Montgomeriensis Ager.*)

Ce Comté est borné au N. par ceux de Denbigh & de Merioneth ; au S. par celui de Radnor ; à l'E. par celui de Shrops ; & à l'O. par celui de Cardigan. Il a 35. milles de longueur sur 25. de largeur. Sa circonférence est de 96. milles. L'air y est froid , mais sain. C'est un pays de montagnes & couvert de bois. Les vallées y sont fertiles en grains & en pâturages. On y nourrit beaucoup de bestiaux. Autrefois les chevaux du Montgomery étoient très-estimés tant à cause de leur vigueur , que parce qu'ils étoient extrêmement légers à la course. On divise ce Comté en VII. Centuries qui contiennent ensemble 560. mille arpens , & 5660. Feux ou Familles.

La Ville de MONTGOMERY , MONTGOMERICUS , (*Cap.*) est située sur le penchant d'une montagne , à une petite distance de la *Severn* , à 14. milles S. O. de

Shrewsbury, & à 29. E. N. E. d'Aberystwith sur la Mer d'Irlande.

XXXIII. NORFOLK (*Norfolcia.*)

Ce Comté est borné au N. & à l'E. par la Mer d'Allemagne ; au S. par le Comté de Suffolk ; & à l'O. par celui de Cambridge. Il a 65. milles de longueur sur 38. de largeur. Sa circonférence est de 242. milles. L'air y est un peu vif & froid, mais assez sain. Le terrain y est inégal & fort varié par rapport à la qualité : aux environs des Villes & des Bourgs, il est assez bon & fertile ; mais plus loin, en tirant vers la campagne, ce n'est que sable & rochers. Le *Marshland* abonde en pâturages. Le *Fleg* est très-fertile en blé. Les habitans de cette Province sont renommés pour leur fidélité envers le Prince, & pour leur intelligence dans les affaires tant civiles que politiques. On divise ce Comté en XXII. Centuries, qui contiennent ensemble un million 148. mille arpens, & 47. milles 180. Feux ou Familles.

La Ville de NORWICH, NORDOVICUM (*Cap.*) est située au confluent du *Winsder* & de la *Yare*. Cette Ville est une des plus grandes, des plus belles & des plus riches d'Angleterre. On y compte 7000. maisons & 30. mille habitans. Il y a une Ma-

nufacture d'étoffes qui la rend très-florissante. Les édifices publics y sont très-beaux. *Norwich* est à 10. grands milles O. un quart au S. de *Yarmouth*.

Lyn est une Ville avec un bon Port , à l'embouchure de la riviere d'*Ouse*. Cette Ville qui est assez grande , bien bâtie & fort commerçante , est à 27. milles O. de *Norwich*.

Yarmouth est une Ville avec un bon Port , à l'embouchure de la riviere d'*Yare*. La pêche des harangs fait la principale richesse de ses habitans. Cette Ville est à 10. milles E. un quart au N. de *Norwich* , & à 46. N. N. E. de *Harwich*.

Walsingham est un Bourg qui avant la Réformation étoit en grande réputation en Angleterre , à cause des pèlerinages qu'on y faisoit pour visiter une image de la sainte Vierge. Ce Bourg est à 3. milles S. de la Mer , & à 21. N. O. de *Norwich*.

XXXIV. NORTAMPTON (*Northamptonia.*)

Ce Comté est borné au Nord par ceux de *Lincoln* , de *Rutland* & de *Leicester* ; au S. par ceux d'*Oxford* & de *Buckingham* ; à l'E. par ceux de *Cambridge* , de *Huntingdon* & de *Bedford* à l'O. par celui de *Warwick*. Il a 46. milles de long

& 20. milles de large. Sa circonſérence eſt de 120 milles. L'air y eſt ſain & tempéré. La terre y eſt fertile en blé & en pâturages. Il y a auſſi beaucoup de bois. Le gibier y eſt abondant. On en tire quantité de ſalpetre. En un mot, c'eſt une des meilleures Provinces d'Angleterre. Ses habitans ſont des plus actifs & des plus induſtrieux. On diviſe ce Comté en XX. Centuries, qui contiennent enſemble 550. mille arpens, & 24. mille 808. Feux ou Familles.

La Ville de NORTHAMPTON (*Cap.*) ſur la riviere de *Nen* ou *Nin*, eſt une des plus jolies Villes d'Angleterre. On y fait un commerce conſidérable en cuirs. Cette Ville fut réduite en cendres en 1695., mais bientôt après elle fut rétablie, & elle n'en eſt que plus belle aujourd'hui. *Northampton* eſt à 22. milles O. un q. au S. de *Warwick*, & à 14. O. N. O. de *Bedford*.

Peterborough eſt une petite Ville ſur la *Nen*, à 26. milles N. É. de *Northampton*. Il y avoit autrefois un Monaſtere fameux; mais *Henri VIII.* en chaſſa les Moines, & érigea l'Abbaïe en Evêché.

XXXV. NORTHUMBERLAND (*Northumbria.*)

Cette Province, la plus ſeptentrionale
K iiiij

de l'Angleterre, est bornée au N. par le Royaume d'Ecosse; au S. par la Province de Durham; à l'E. par la Mer d'Allemagne; à l'O. par la Province de Cumberland & par l'Ecosse. Elle a 62. milles de longueur sur 43. de largeur. Sa circonférence est de 145. milles. L'air y est vif & froid, mais assez sain. La terre y est ingrate & presque partout stérile: c'est un país plein de roches & de bruyeres. Le long de la côte & aux environs de la *Tyne*, le terrain est un peu meilleur, & on y recueille du blé & des legumes. Cette Province abonde en charbon de terre: il y a aussi quelques mines de plomb. Les habitans sont grossiers, mais bons soldats. On divise le Northumberland en XII. Centuries, qui contiennent ensemble un million 370. mille arpens, & 22. mille 741. Feux ou Familles.

La Ville de *NEW - CASTLE*, *NOVUM-CASTRUM* (*Cap.*) est située sur la *Tyne*, à 10. milles O. de son embouchure dans la Mer d'Allemagne. Cette Ville est grande, riche & bien peuplée. Il s'y fait un commerce prodigieux de charbon de terre.

Barwick ou *Berwick* est une Ville assez grande, bien peuplée & fortifiée. Elle est située près de la frontiere d'Ecosse, à l'embouchure de la *Twede* dans la Mer

d'Allemagne, & à 50. milles N. un quart à l'O. de New-Castle.

Tynmouth est précisément le Port de New-Castle dont il est éloigné de 10. milles E. On voit quelquefois dans ce Port, qui n'est rien moins que bon, jusqu'à 500. Bâtimens qui viennent charger du charbon pour Londres & pour les autres Villes du Royaume.

XXXVI. NOTTINGHAM (*Nottinghamiensis Ager.*)

Ce Comté est borné au N. par la Province d'York; au S. par le Comté de Leicester; à l'E. par celui de Lincoln; & à l'O. par celui de Derby. Il a 43. milles de longueur sur 20. de largeur. Sa circonférence est de 95. milles. L'air y est pur & assez tempéré. La terre y est fertile dans la partie orientale & le long de la *Trente*: à l'Ouest il y a beaucoup de bois & plusieurs mines de charbon de terre. On divise ce Comté en VII. Centuries, qui contiennent ensemble 560. mille arpens, & 17. mille 554. Feux ou Familles.

La Ville de NOTTINGHAM, NOTTINGHAMUM ou RHAGE (*Cap.*) sur la riviere de *Leen* près de son embouchure dans la *Trente*, est une des plus jolies Villes d'Angleterre. On y voit un beau pont de pierre, & un château fortifié. *Notting-*

726 *Description Historique-Géogr.*
ham est à 17. milles N. de Leicester , & à
12. E. de Derby.

Mansfield est un Bourg fort connu à
cause du commerce de sel qu'on y fait. Ce
Bourg est à 11. milles N. N. O. de Not-
tingham.

XXXVII. OXFORD (*Oxonienfis Ager.*)

Ce Comté est borné au N. par ceux War-
wick & de Northampton ; au S. par celui
de Berk ; à l'E. par celui de Buckingham ;
& à l'O. par celui de Gloucester. Il a 37.
milles de long sur 22. de large. Sa circon-
férence est de 130. milles. L'air y est sain
& tempéré , & la terre fertile en blé & en
pâturages. On divise ce Comté en XIV.
Centuries , qui contiennent ensemble
534. mille arpens , & 19. mille & 7.
Feux ou Familles.

La Ville d'OXFORD , OXONIA (*Cap.*)
est située au confluent des rivières d'*Ifis*
& de *Cherwelle* qui se réunissent avec la
Tames pour former la *Tamise*. Cette Ville
est grande , riche & bien peuplée. Tout
le monde connoît son Université , qui
est une des plus fameuses qu'il y ait en
Europe. On remarque dans cette Ville ,
outre les divers Colléges de l'Université ,
un magnifique théâtre pour les exercices
des Etudians , un *Musæum* ou Laboratoire
pour la Chimie , & un Jardin de Simples

qui contient 150. arpens de France. *Oxford* est à 35. milles E. de Gloucester.

Woodstock est un Bourg fort connu par le magnifique Château que le fameux Duc de Malborough y a fait bâtir. Ce Bourg est à 6. milles N. O. d'Oxford.

Banbury, à 18. milles N. N. O. d'Oxford, est une Ville où il se fait un commerce considérable de beurre & de fromage.

XXXVIII. PENBROCK (*Penbrochienfis Ager.*)

Ce Comté est situé dans la partie la plus occidentale de la Principauté de Galles. Il est borné au N. au S. & à l'O. par la Mer d'Irlande ; & à l'E. par le Comté de Caermarthen. Il a 33. milles de longueur sur 22. de largeur. Sa circonférence est de 90. milles. L'air y est bon & tempéré, & la terre fertile en blé & en pâturages. On divise ce Comté en VII. Centuries, qui contiennent ensemble 420. mille arpens, & 4329. Feux ou Familles.

La Ville de PENBROCK, PEMBROKIVM (*Cap.*) est située au fond du Havre de Milford. On y voit un château où nâquit le Roi Henri VII. *Penbrock* est à 21. milles S. O. de Caermarthen.

Saint-Davids, à 25. milles N. O. de Penbrok, est une petite Ville qui n'a rien

228 *Description Historique-Géogr.*
de remarquable excepté son siège Épisco-
pal. *Edmond Tudor*, pere de *Henri VII*,
est inhumé dans l'Eglise Cathédrale de
cette Ville.

XXXIX. RADNOR (*Radnoriensis Ager.*)

Ce Comté est borné au N. par ceux de
Montgomery & de Shrops ; ou S. par
celui de Brecknock ; à l'E. par celui de
Hereford ; & à l'O. par celui de Cardigan.
Il a 30. milles de long sur 22. de large. Sa
circonférence est de 90. milles. L'air y est
vif & froid. La terre y est presque par-
tout stérile , excepté vers l'orient & du
côté du midi où il y a des bons pâturages,
& où l'on recueille du blé & des légumes.
Le reste du país est plein de montagnes &
de bois. On divise ce Comté en VI. Cen-
turies qui contiennent ensemble 310.
mille arpens , & 3158. Feux ou Familles.

Le Bourg de *NEW-RADNOR*, *RADNO-
RIA* (*Chef-lieu*) est dans une situation
agréable sur une colline, à 17. milles N.
O. de Hereford.

Presteign, à 4. milles N. E. de *New-
Radnor*, est un joli Bourg où il se fait
quelque commerce.

XL. RUTLAND (*Rutlandia.*)

Ce Comté , qui est le plus petit de
tous ceux du Royaume, est borné au N.

par celui de Lincoln ; au S. & à l'E. par celui de Northampton ; à l'O. par celui de Leicester. Il a 12. milles de longueur sur 9. de largeur. Sa circonférence est de 40. milles. L'air y est sain & tempéré, & la terre fertile en blé : il y a aussi d'excellens pâturages. On divise ce Comté en V. Centuries, qui contiennent ensemble 110. mille arpens, & 3263 Feux ou Familles.

La Ville ou Bourg de OKEHAM (*Cap.*) est bien bâtie, bien peuplée & fort commerçante. On y voit un vieux château qui tombe en ruines. Cette Ville est à 18. milles O. N. O. de Peterborough.

Uppingham, à 4. milles S. d'Okeham, est un bourg bien peuplé, & où il se fait un commerce considérable en laine.

XLI. SHROPS (*Salopiensis Ager.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Chester ; au S. par ceux de Hereford & de Radnor ; à l'E. par ceux de Stafford & de Worcester ; à l'O. par ceux de Flint & de Montgomery. Il a 40. milles de longueur sur 32. de largeur. Sa circonférence est de 134. milles. L'air y est sain & tempéré ; la terre y produit abondamment du blé & de l'orge. Il y a aussi des bois & quantité de bons pâturages. Dans la partie occidentale il y a des mines de fer & de char-

230 *Description Historique-Géogr.*
bon de terre. On divise ce Comté en XV.
Centuries , qui contiennent ensemble
890. mille arpens , & 23. mille 284.
Feux ou Familles.

La Ville de SHREWSBURY, SALOPIA
(*Cap.*) est grande , belle & riche. Les
rues y sont larges & fort propres. Les édi-
fices publics y sont bien bâtis. Les habi-
tans font un commerce considérable en
denrées de leur crû , & en toiles de coton
qu'ils tirent de la Principauté de Galles.
Shrewsbury est sur la *Severn* , à 38. mil-
les N. O. de Worcester , & à 26. S. S. E.
de Chester.

XLII. SOMERSET (*Somerfettia.*)

Ce Comté est borné au N. par la Se-
vern & par la Province de Gloucester ; au
S. par le Comté de Dorset & par celui de
Devon ; à l'E. par le Comté de Wilt ; à
l'O. par celui de Devon. Il a 60. milles de
longueur sur 30. de largeur. Sa circonfé-
rence est de 204. milles. L'air y est gros-
sier & humide , mais assez sain. Les étés
y sont fort tempérés. Pendant les trois
autres saisons de l'année il y pleut presque
continuellement , ou il y regne des brouil-
lards fort épais : c'est ce qui est cause que
les chemins y sont extrêmement mauvais
& la plupart du temps impraticables. Le
terrein y est gras & coupé par quantité de

rivieres. Il y a des mines de plomb , de cuivre & même de crystal à ce qu'on prétend. Les pâturages y sont excellens & très-propres à engraisser les bœufs : aussi ceux qu'on y nourrit , deviennent d'une grandeur extraordinaire. On fait dans cette Province quantité de toiles & de très-bonnes ferges. On divise ce Comté en XLII. Centuries, qui contiennent ensemble 907. mille 500. arpens , & 44. mille 686. Feux ou Familles.

La Ville de BRISTOL , BRISTOLIUM *Cap.*) est grande, belle & bien peuplée, C'est après Londres la plus marchande & la plus riche ville d'Angleterre. Elle est fameuse par ses foires & par la belle Eglise de Sainte-Marie de Radgliff, dont le clocher est un des plus hauts de tous ceux d'Angleterre. Les habitans de cette Ville font un commerce considérable , particulièrement dans les Indes Occidentales. *Bristol* est sur la riviere d'*Awon* à 5. ou 6. milles de son embouchure dans la *Severn*, à 12. milles S. S. E. de *Chepstow*, & 30. S. S. O. de *Glocester*. Les plus gros vaisseaux mouillent à *Hung-Road*, à l'embouchure de l'*Awon*. Les vaisseaux marchands remontent jusqu'à Bristol, & restent échoués , ou à flot, suivant le besoin , le long des Quais de cette Ville.

Bath, sur la riviere d'*Awon*, à 10.

milles E. S. E. de Bristol, est une petite Ville, mais très-renommée à cause de ses bains chauds qui y attirent beaucoup de monde dans la belle saison. Il y a aussi de belles manufactures de draps & d'autres étoffes.

Wels, à 15. milles Sud de Bristol, & autant S. O. de Bath, est une Ville belle & bien peuplée. Il y a dans le voisinage de riches mines de plomb.

Taunton, à 34. milles S. S. O. de Bristol, est un Bourg bien peuplé & fort connu à cause de ses manufactures de draps.

Glastonbury, à 4. milles S. S. O. de *Wels*, étoit autrefois une Abbaye très-fameuse, mais aujourd'hui elle est ruinée.

Bruton, à 9. milles S. O. de *Wels*, est un Bourg où il y a un Collège très-renommé. On y voit aussi une belle Eglise & un Hôpital bien entretenu.

XLIII. SOUTHAMPTON OU HANT (HANTONTA.)

Ce Comté est borné au N. par celui de Berk; au S. par l'Isle de Wight, qui en dépend, & par la Manche; à l'E. par le Comté de Surrey & par celui de Suffex; à l'O. par le Comté de Wilt & par celui de Dorset. Il a 64. milles de longueur sur 35. de largeur. Sa circonférence est de 155. milles. L'air y est temperé & assez

ain : il est cependant grossier , tant à cause du voisinage de la mer , que parce que le pais est entre-coupé de quantité de rivières. La terre y est très-fertile en blé & en pâturages. Il y a des mines de fer. On y recueille quantité de bon miel , & l'on en tire les meilleurs jambons du Royaume. Le commerce y est florissant. On divise ce Comté en XXXVI. Centuries , qui contiennent ensemble un million 312. mille 500. arpens , & 26. mille 851. Feux ou Familles.

Les villes de *Southampton* & de *Winchester* se disputent l'une à l'autre l'honneur d'être la Capitale de la Province : il n'est pas douteux que la première ait joui pendant long-temps de cet avantage , & avant celle de *Winchester* ; mais aujourd'hui cette dernière est en possession de cette distinction , puisque c'est dans son enceinte que se tiennent les Assises de la Province.

WINCHESTER , WINTONIA , sur la rivière d'*Alresford* , est une ville fort ancienne : elle est bien peuplée & assez commerçante. On y voit de beaux édifices , & entre autres la Cathédrale dédiée à la Sainte Trinité , & le Palais de l'Evêque , qu'on appelle *The Wolvesey*. Cette Ville a environ 1880. pas de circuit : elle est à 18. milles E. de Salisbury , & 26. N. O. de Chichester.

234 *Description Historique-Géogr.*

Southampton, à 15. milles S. de Winchester, est une petite Ville avec un bon Port & un Château fortifié.

Portsmouth, à 18. milles S. S. E. de Winchester, est une petite Ville bien fortifiée, avec un Port qui est l'un des meilleurs & des plus spacieux de l'Angleterre. L'air y est mal-sain; mais le commerce y est florissant.

Spithead est une grande Rade entre la Terre-ferme & l'Isle de Wight. C'est le rendez-vous ordinaire des vaisseaux qui veulent faire voile pour les Indes, aussi bien que de ceux qui en reviennent.

Sainte - Hélène est une autre grande Rade à l'E. de Spithead.

Lymington ou *Leimington*, à 21. milles S. S. O. de Winchester, est une petite Ville avec un Port.

XLIV. STAFFORD (*Staffordia.*)

Ce Comté est borné au N. par ceux de Chester & de Derby; au S. par ceux de Worcester & de Warwick; à l'E. par ceux de Leicester & de Derby; à l'O. par ceux de Chester & de Shrops. Il a 44. milles de longueur sur 27. de largeur. Sa circonférence est de 140. milles. L'air y est fort sain & assez tempéré, excepté vers le Nord où il est un peu trop vif, & où il regne des vents fort froids. Dans

cette partie septentrionale, la terre est stérile : vers le milieu de la Province les bois couvrent le pais : dans la partie méridionale le terrain est meilleur, on y recueille du blé, & il y a de bons pâturages. Au reste, cette Province est riche en mines de fer & en carrieres d'albatre. On divise ce Comté en V. Centuries, qui contiennent ensemble 810. mille arpens, & 23. mille 747. Feux ou Familles.

La Ville de STAFFORD (*Cap.*) est dans une situation agréable, sur la riviere de *Saw*, à 20. milles N. E. de Shrewsbury. Cette Ville n'est pas fort grande ; mais elle est bien bâtie, bien peuplée & assez commerçante.

Lichtfield, à 12. milles S. E. de Stafford, est une Ville considérable & où l'on voit quantité de beaux édifices.

Burton, à 16. milles E. un quart au S. de Stafford, est un Bourg fort connu à cause de l'excellente bière qu'on y fait, & que l'on appelle *Ale*.

XLV. SUFFOLK (*Suffolcia.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Norfolk ; au S. par celui d'Essex ; à l'E. par la mer d'Allemagne ; & à l'O. par le Comté de Cambridge. Il a 60. milles de longueur sur 25. de largeur. Sa circonférence est de 180. milles. L'air y est sain

& tempéré. La terre y est fertile en grains, en pâturages & en chanvre. Il y a aussi beaucoup de bois, & le gibier y est abondant aussi-bien que le poisson. C'est dans cette Province que se fait le meilleur beurre du Royaume. On divise ce Comté en trois parties, 1. *the Geldable* (la tributaire), 2. la *Liberté de Saint-Edmond*, & 3. la *Liberté de Sainte-Ethelrede*. Ces trois parties sont subdivisées en XXII. Centuries, qui contiennent ensemble 995. mille arpens, & 34. mille 422. Feux ou Familles.

La Ville d'IPSWICH, GRIPPEVICUM (*Cap.*) est située sur la rivière d'*Orwel* à 10. milles N. O. de son embouchure dans la mer d'Allemagne. Cette Ville est grande, belle, bien bâtie & fort commerçante: elle est à 16. milles N. E. de Colchester & à 10. N. N. E. de Maningtre.

Saint-Edmonds Bury, ou tout simplement *Bury*, à 20. milles O. N. O. d'Ipswich, est un Bourg très-connu à cause d'une fameuse Abbaye qu'il y avoit autrefois. Cette Abbaye, qui a subsisté jusqu'au temps de Henri VIII. jouissoit de plus de 50. mille livres de rente, monnoie de France.

Sudbury, à 18. milles O. S. O. d'Ipswich, est un Bourg où il se fait un assez bon commerce.

Newmarket est un joli Bourg, à 10. milles E. N. E. de Cambridge, & 30. O. N. O. d'Ipswich. Ce Bourg est fort connu à cause des fameuses courses de chevaux qui se font dans la plaine, à une petite distance de ce lieu, aux mois d'Avril & d'Octobre. On observera que *Newmarket* est situé partie dans le Comté de Suffolk & partie dans celui de Cambridge.

Orford, à 15. milles E. N. E. d'Ipswich, est un Bourg avec un Port.

Aldborough, à 22. milles E. N. E. d'Ipswich, est un autre Bourg avec un Port.

XLVI. SURREY (*Surria.*)

Ce Comté est borné au N. par la Tamise qui le sépare du Comté de Middlesex; au S. par le Comté de Suffex; à l'E. par la Province de Kent; à l'O. par le Comté de Southampton & par celui de Berk. Il a 38. milles de longueur sur 24. de largeur. Sa circonférence est de 112. milles. L'air y est bon & tempéré. La terre n'y est partout également fertile; ce n'est même que le long de la Tamise qu'elle l'est: le reste du país est un terrein ingrat, plein de bois & de bruyeres; mais le gibier y est abondant, & il y a quantité de belles Maisons de campagne. On divise ce Comté en XIII. Centuries,

238 *Description Historique-Géogr.*
qui contiennent ensemble 592. mille arpens, & 34. mille 220. Feux ou Familles.

La Ville de GUILDFORD, GUILFORDIA (*Cap.*) sur la riviere de *Wey*, est grande & belle, quoiqu'ancienne. On y voit quantité de beaux édifices, tant publics que particuliers.

Southwark, à 24. milles N. E. de Guildford, est une Ville qui fait la troisieme partie de celle de Londres, avec laquelle elle communique par un beau pont.

Kingston, sur la rive droite de la Tamise, à 15. milles N. N. E. de Guildford, & à 10. S. O. de Londres, est un beau Bourg, ou petite Ville, où se tiennent les Assises de la Province.

Richmond, sur la rive droite de la Tamise, à 18. milles N. E. de Guildford, & 7. O. S. O. de Londres, est un Bourg avec une Maison Royale, un beau Jardin & un grand Parc.

Croydon, à 21. milles N. E. de Guildford, & 10. S. de Londres, est une petite Ville ou Bourg avec un beau Palais qui appartient à l'Archevêque de Cantorbery.

XLVII. SUSSEX (*Suffexia.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Surrey & par la Province de Kent; au S.

par la Manche; à l'E par la Province de Kent; à l'O. par le Comté de Southamp-ton. Il a 75. milles de longueur sur 26. de largeur. Sa circonférence est de 150. milles. L'air y est assez sain & tempéré, quoiqu'il soit un peu trop humide. La terre y est fertile en blé & en pâturages. Il a beaucoup de bois, des forges & des verreries. Le poisson y est abondant, aussi-bien que le gibier. On fait grand cas, sur-tout à Londres, des carpes, des truites & des écrivisses que l'on pêche dans les rivieres de cette Province. En un mot, ce seroit un bon país, si le commerce y étoit plus florissant; mais le défaut de bons Ports, & la difficulté d'aborder ceux qu'on estime les meilleurs, éloignent les Négociants ou du moins les rebutent. On divise ce Comté en six parties principales qu'on appelle *Rapes*. Chaque *Rape* a sa riviere, son château & son district particulier. La *Rape* de Chichester contient VII. Centuries: On en compte V. dans celle d'Arundel; X. dans celle de Bramber; XIII. dans celle de Lewes; XVII. dans celle de Pewenssey; & XIII. dans celle de Hastings: en tout LVI. Centuries, qui contiennent ensemble un million 140. mille arpens, & 21. mille 540. Feux ou Familles.

La Ville de CHICHESTER, CIOESTRIA

(*Cap.*) est située sur la petite rivière de *Lavant*, qui l'entoure de tous côtés, excepté vers le Nord. Cette Ville n'est pas éloignée de la Mer. Les petits Bâtimens remontent dans la rivière de *Lavant* jusqu'à 2. milles de *Chichester*.

Arundell, sur la rivière d'*Arun*, à 8. milles E. de *Chichester*, est un Bourg assez considérable avec titre de Comté. On remarque que le possesseur de ce lieu est toujours Comte sans création, & qu'il n'y a que ce seul endroit en Angleterre qui jouisse de cette prérogative.

Bramber, sur la rivière d'*Adn*, à 19. milles E. de *Chichester*, est un Bourg qui n'a rien de remarquable.

Lewes ou *Lewis*, sur la rivière d'*Ouse*, à 29. milles E. de *Chichester*, est une Ville assez considérable. On y tient assez ordinairement les Assises de la Province.

Pewenssey, près de la Mer, à 39. milles E. de *Chichester*, & à 51. S. S. E. de *Londres*, est un endroit fort connu dans l'histoire. *Guillaume I.*, le Conquérant, y débarqua dans les premiers jours du mois d'*Octobre 1066.*, avec une armée de cinquante mille hommes qu'il avoit lui-même formés aux combats. La flotte qui porta *Guillaume* & son armée sur les côtes d'Angleterre, étoit composée de neuf cens voiles. Après avoir débarqué,
Guillaume

Guillaume fit bruler tous ses vaisseaux, afin de ne laisser aux soldats de ressource que leur courage. Ce Prince alla ensuite chercher l'ennemi ; & voulant profiter de la premiere ardeur d'une armée, qu'on mene aux conquêtes, il attaqua *Harold* que les Anglois avoient élevé sur le Trône, & le défit dans la plaine de *Hastings*, à 16. milles E. N. E. de *Pewensy*. Cette bataille, qui décida du fort de l'Angleterre, se donna le 17. Octobre 1066., environ quinze jours après le débarquement de l'armée de Guillaume. On remarque que ce Prince ayant fait un faux pas en sortant de son navire avec trop de précipitation, & étant tombé sur ses deux mains, le visage dans la boue, il se releva avec une présence d'esprit admirable, en s'écriant avec gaieté : *je prend possession de l'Angleterre, elle est à moi, je l'ai saisie des deux mains.*

Hastings, à 51. milles E. de *Chichester*, est une petite Ville avec un bon Port: C'est le plus renommé des cinq Ports dont nous avons parlé ailleurs.

Rye, à 69. milles E. de *Chichester*, est une petite ville avec un château & un port. C'est en ce port que débarqua le Roi *Georges I.* lorsqu'il alla pour la premiere fois en Angleterre.

Winchelsey ou *Winchelsea*, à 58. mil-

142 *Description Historique-Géogr.*
les E. de Chichester, est un Bourg fort
connu à cause d'un Hôpital que le Roi
Guillaume III. y a fait bâtir pour 300.
soldats estropiés.

Battel, à 6. milles N. N. O. de Haf-
riugs, est précisément l'endroit où Guil-
laume le Conquérant défit l'armée de Ha-
rold.

XLVIII. WARWICK (*Warwicensis*
Ager.)

Ce Comté est borné au N. par ceux de
Leicester & de Stafford; au S. par ceux de
Glocester & d'Oxford; à l'E. par celui de
Northampton; à l'O. par celui de Wor-
cester. Il a 36. milles de longueur sur 26.
de largeur. Sa circonférence est de 135.
milles. L'air y est bon & tempéré, & la
terre fertile en blé & en pâturages. Il y
a aussi des mines de fer, & des bois, sur-
tout dans la partie septentrionale. On di-
vise ce Comté en IX. Centuries, qui con-
tiennent ensemble 670. mille arpens, &
21. mille 973. Feux ou Familles.

La Ville de WARWICK, VEROVICUM
{ *Cap.* } sur la riviere d'*Awon*, est médio-
crement grande, mais elle est bien bâtie
& bien peuplée. On y voit un ancien
château qui a été autrefois en meilleur
état qu'il n'est aujourd'hui. Cette Ville est
à 23. milles E. N. E. de Worcester.

Cowentry, à 8. milles N. de *Warwick*, est une Ville assez grande, mais sans murailles. Les rues y sont belles, larges & propres. Il y a un beau Collège & une belle Bibliothèque. Les environs de cette Ville sont très-bien cultivés.

Birmingham, à 14. milles N. O. de *Warwick*, est un Bourg fort renommé à cause des beaux ouvrages d'acier qu'on y fait.

XLIX. WEST-MORLAND (*Westmorlandia.*)

Ce Comté est borné au N. par la Province de *Cumberland*; au S. par celles d'*York* & de *Lancaster*; à l'E. par celle d'*York*; à l'O. par celles de *Lancaster* & de *Cumberland*. Il a 38. milles de longueur sur 26. de largeur. Sa circonférence est de 115. milles. L'air y est vif & froid, mais assez sain. La terre y est presque partout stérile; en un mot, c'est un très-mauvais pais: on n'y voit gueres que des montagnes, des roches, des lacs & des ruisseaux. Les habitans y font cependant un assez bon commerce en étoffes de laine & en bestiaux. On divise ce Comté en VI. Centuries, qui contiennent ensemble 51. mille arpens, & 6501. Feux ou Familles.

La Ville d'*Appleby* (*Cap.*) est située

244 *Description Historique-Géogr.*
sur la rivière d'*Eden*. Cette Ville est fort
petite : elle n'a qu'une rue avec un châ-
teau assez bien fortifié.

Kendale, à 26. mille S. O. d'*Appleby*,
& 8. N. N. E. de la mer d'Irlande, est la
meilleure Ville de la Province; c'est ce qui
est cause que quelques auteurs en ont fait
la Capitale du Comté.

Lonsdale, à 27. milles S. S. O. d'*Ap-
pleby*, est un gros Bourg où il se fait un
commerce assez considérable.

L. WILT (*Wiltonia*.)

Ce Comté est borné au N. par ceux de
Glocester & d'*Oxford*; au S. par celui de
Dorset; à l'E. par ceux de *Berk* & de
Southampton; à l'O. par ceux de *Som-
merfet* & de *Glocester*. Il a 53. milles de
longueur sur 33. de largeur. Sa circonfé-
rence est de 139. milles. L'air y est sain &
tempéré, & la terre fertile en blé & en
pâturages. Il y a aussi des bois & quelques
montagnes. On divise ce Comté en
XXIX. Centuries, qui contiennent en-
semble un million 54. mille arpens, &
27. mille 93. Feux ou Familles.

La Ville de *SALISBURY*, *SARISBURIA*
(*Cap.*) est dans une situation agréable,
sur la rivière d'*Awon*, à 18. milles O. de
Winchester, & à 21. N. de la Manche.
Cette Ville n'est pas fort grande; mais

elle est belle, bien bâtie & bien peuplée. La grande place du Marché & l'Hôtel-de-Ville méritent d'être vûs. La Cathédrale a le plus haut clocher d'Angleterre : elle a autant de portes, qu'il y a de mois dans l'année, autant de fenêtres qu'il y a de jours, & autant de pilliers & de pilastres, qu'il y a d'heures.

Wilton, à 3. milles O. de Salisbury, étoit autrefois la Capitale du Comté ; mais elle ne l'est plus depuis long-temps.

Marlborough, à 13. milles N. de Salisbury, est un Bourg où mourut en 1722. le fameux Duc de ce nom.

LI. WORCESTER (*Wigorniensis Ager.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de Stafford ; au S. par celui de Gloucester ; à l'E. par celui de Warwick ; à l'O. par ceux de Shrops & de Hereford. Il a 32. milles de longueur & environ autant de largeur. Sa circonférence est de 120. milles. L'air y sain & tempéré, & la terre fertile en blé, en pâturages & en fruits. Les poires y sont excellentes. Il y a aussi quantité de fontaines salées. On divise ce Comté en VII. Centuries, qui contiennent ensemble 540. mille arpens, & 20. mille 635. Feux ou Familles.

La Ville de WORCESTER, WIGORNIA

(*Cap.*) est située sur la *Severne*, à 20. milles N. un quart à l'O. de *Glocester*. Cette Ville n'est pas fort grande, mais elle est extrêmement peuplée. Le commerce y est florissant, & les habitans y vivent commodément.

Evesham, sur la rivière d'*Awon*, à 12. milles E. S. E. de *Worcester*, est un gros Bourg dont les habitans font un commerce considérable, sur-tout en poiré & en cidre.

LII. YORK (*Eboracensis Provincia.*)

Cette Province, qui est la plus grande d'Angleterre, est bornée au N. par la rivière de *Tyne* qui la sépare de la Province de *Durham*; au S. par les Comtés de *Lincoln*, de *Nottingham*, de *Derby* & de *Chester*; à l'E. par la mer d'Allemagne; à l'O. par le Comté de *Westmorland* & par celui de *Lancaster*. Elle a 115. milles de longueur sur 65. de largeur. Sa circonférence est de 308. milles. L'air y est sain & plutôt froid que tempéré. La terre n'y est pas partout également fertile, cependant le pais ne manque pas de blé. Les pâturages y sont excellents. Le gibier & le poisson y abondent. Les chevaux qu'on tire de cette Province, sont très-estimés. Outre ces productions; il y a aussi des mines de fer, de cuivre & de

plomb, de l'alun en quantité, des pierres à chaux, &c. On divise cette Province en trois parties, 1. *East-Riding*, 2. *Norht-Riding*, & 3. *West-Riding*. Ces trois parties contiennent ensemble trois millions 777. mille arpens, & 106. mille 151. Feux ou Familles.

La Ville d'YORK, EBORACUM (*Cap.*) est située sur la riviere d'Ouse, à 27. milles N. O. de Hull, & 29. O. de la mer d'Allemagne. Elle est belle, grande, riche, bien peuplée & l'une des plus considérables Villes d'Angleterre. On y compte 30. Paroisses. Il y a un Archevêché, dont l'Archevêque est Chapelain perpétuel de la Reine, & fait son couronnement. Sa Cathédrale passe pour une des plus belles de l'Europe.

Hull, sur l'Humber, à 27. milles S. E. d'York & 30. N. N. E. de Lincoln, est une Ville grande, riche, belle, bien peuplée & fort commerçante. Les plus gros vaisseaux remontent l'Humber jusqu'à Hull, & mouillent devant la Ville de ce nom par cinq à six brasses d'eau, à mer basse.

Scarborough, à 31. milles N. E. d'York, est une petite Ville bien peuplée avec un petit Port. Les habitans de cette Ville font un commerce considérable en Harengs qu'ils pêchent près des côtes voisines.

Richmond, à 33. milles N. O. d'York, est une Ville assez considérable. Elle est située dans une contrée riche en mines de plomb, de cuivre & de charbon de terre.

Halifax, près de la riviere de *Calder*, à 32. milles O. S. O. d'York, est une Ville fort commerçante, & où il y a des Manufactures d'étoffes de laine.

Pontefract, près de la riviere d'*Are*, à 20. milles S. S. O. d'York, est une Ville fort connue dans l'histoire.

Leeds, sur la riviere d'*Are*, à 20. milles O. S. O. d'York, est une grande Ville, où il y a des Manufactures de draps & d'autres étoffes de laine.

Duncaster, sur la riviere de *Dun*, à 25. milles S. d'York, est une petite Ville, où l'on fait quantité de bas & de gants.

Wal'efield, sur la riviere de *Calder*, à 21. milles S. O. d'York, est un Bourg fort connu à cause de la bataille qui se donna près de-là en 1460., & où *Richard*, Duc d'York, fut battu.

Flam'orough, à 33. milles E. un quart au N. d'York, est un Cap fort connu.

Bridlington, à 31. milles E. un quart au N. d'York, est un Bourg avec un Port.

ARTICLE VIII.

Dénombrement de toutes les Villes & Bourgs à Marché, tant du Royaume d'Angleterre, que de la Principauté de Galles; & de tous les Lieux qui ont droit d'envoyer des Députés au Parlement de la Grande-Bretagne.

1°. Nous ne comprenons point dans le Dénombrement que nous donnons, les Lieux du Royaume d'Ecosse, qui jouissent du même droit que ceux du Royaume d'Angleterre.

2°. Les Chiffres 1. 2. & 4. qui suivent les noms des Lieux, marquent le nombre de Députés que chaque Lieu a droit d'envoyer au Parlement.

3°. Les distances de Londres sont mesurées en Milles Anglois. Ces Milles sont de ceux que l'on appelle *Statue*, c'est-à-dire, dont le Parlement a déterminé l'étendue, & dont il faut 69. & un sixième pour faire la valeur d'un degré de latitude. Trois de ces Milles valent environ une heure de chemin.

4°. La dernière colonne qui indique les Positions, doit servir à faire trouver sur la Carte la position de chaque Lieu par rapport à la Ville de Londres. Par exemple, *Abbotsbury*, Ville ou Bourg à Marché, au Comté de Dorset, est à 106. Milles Ouest-Sud-Ouest de Londres, &c.

<i>Villes. & Bourgs.</i>	<i>Comtés.</i>	<i>Dist. de Londr.</i>	<i>Posi- tions.</i>
<i>A</i>			
Abbotsbury. . . .	Dorset	106.	O. S. O.
Aberforth	York	139.	N. N. O.
Abergevenny. . .	Monmouth. . .	110.	. . O.
Aberiswith	Cardigan . . .	145.	O. N. O.
Abington. . . . 1.	Berk	46.	O. N. O.

250 *Description Historique-Géogr.*

Saint-Albans. . . 2.	Hertford. . .	20.	. N. O.
Aldborough. . . 2.	Suffolk . . .	76.	. N. E.
Aldborough. . . 2.	York	162.	N. N. O.
Alesbury 2.	Buckingham.	33.	O. N. O.
Alesham	Norfolk . . .	99.	N. N. E.
Alford	Lincoln . . .	107.	. . N.
Alfreton	Derby	100.	N. N. O.
Alnwick	Northumb. . .	228.	N. N. O.
Alresford	Southampton	46.	O. S. O.
Alstonmore	Cumberland.	209.	N. N. O.
Alton	Southampton	38.	O. S. O.
Altrincham	Chester . . .	137.	. N. O.
Ambleside	Westmorland	206.	N. N. O.
Ambresbury	Wilt	65.	O. S. O.
Amersham. . . . 2.	Buckingham.	24.	O. N. O.
Amthill	Bedford . . .	36.	. N. O.
Andover 2.	Southampton	55.	O. S. O.
Appleby 2.	Westmorland	197.	N. N. O.
Appledore	Kent	54.	. S. E.
Arundel 2.	Suffex	46.	S. S. O.
ST. ASAPH	Flint	159.	. N. O.
Ashborn	Derby	108.	. N. O.
Ashburton 2.	Devon	160.	O. S. O.
Ashby	Leicester . . .	89.	. N. O.
Ashford	Kent	48.	E. S. E.
Askrig	York	175.	N. N. O.
Atherston	Warwic's . . .	84.	. N. O.
Attleborough. . . .	Norfolk . . .	80.	N. N. E.
Auburn	Wilt	56.	. . O.
Aukland.	Durham	184.	N N. O.
Aulcester	Warwick . . .	72.	O. N. O.
Saint-Austel	Cornouailles.	203.	O. S. O.
Autrey	Devon	133.	O. S. O.
Axbridge	Somerset . . .	105.	. . O.
Axmister	Devon	121.	O. S. O.
Aye 2.	Suffolk	74.	. N. E.

B

Bakewell . . .	Derby . . .	115.	N.O.
Bala	Merioneth . .	145.	O.N.O.
Baldock	Hertfort . . .	29.	N.N.O.
St. Bamflete . .	Essex	30.	E.
Bampton	Oxford	56.	O.
Bampton	Devon	134.	O.S.O.
Banbury.	Oxford	53.	O.N.O.
BANGOR	Caernarvan . .	108.	O.N.O.
Barking.	Essex	7.	E.N.E.
Barkley.	Glocester . . .	89.	O.
Barkway.	Hertfort	32.	N.
Barnard-Castel. .	Durham	185.	N.N.O.
Barnet.	Hertfort	10.	N.O.
Barnstaple. . . .	Devon	154.	O.
Barnsley.	York	126.	N.N.O.
Barton.	Lincoln	130.	N.
Barwick.	Northumb. . . .	252.	N.N.O.
Basingstok. . . .	Southampton .	39.	O.S.O.
BATH.	Somerfet	87.	O.
Battel.	Suffex	48.	S.S.E.
Bautrée.	York	117.	N.N.O.
Beaconsfield. . . .	Buckingham. . .	22.	O.
Beaumaris	Anglesey	184.	N.O.
Beckles.	Suffolk	90.	N.E.
Bedal.	York	167.	N.N.O.
Bedford.	Bedford	40.	N.N.O.
Bediford.	Devon	161.	O.
Bedwin - Ma-			
gnus.	Wilt	57.	O.
Beltingham. . . .	Northumb. . . .	212.	N.N.O.
Bemilster.	Dorset	111.	O.S.O.
Bere.	Dorset	92.	O.S.O.
Berkhamsted. . . .	Hertfort	24.	O.N.O.
Betley.	Stafford	120.	N.O.
Beverley.	York	141.	N.
Bewdley.	Worcester	92.	O.N.O.

252 *Description Historique-Géogr.*

Bicester . . .	Oxford . . .	43.	O.N.O.
Biggleswade. . .	Bedford . . .	35.	N.N.O.
Bildeston . . .	Suffolk . . .	54.	N.E.
Billerycay . . .	Essex . . .	20.	E.N.E.
Billingham . . .	Northumb. . .	222.	N.N.O.
Bilsdon . . .	Leicester . . .	72.	N.N.O.
Binbrock. . . .	Lincoln . . .	115.	N.
Bingham . . .	Nottingham. . .	86.	N.N.O.
Birmingham . . .	Warwick . . .	88.	N.O.
Bishops-Castle. 2.	Shrops . . .	115.	O.N.O.
Blackborn . . .	Lancaster . . .	154.	N.O.
Blandford. . . .	Dorset . . .	87.	O.S.O.
Bletching. . . 2.	Surrey . . .	19.	S.
Blyth.	Nottingham. . .	108.	N.N.O.
Bodmin. . . . 2.	Cornouail. . .	195.	O.S.O.
Bolsover. . . .	Derby . . .	104.	N.N.O.
Bolton	Lancaster . . .	146.	N.O.
Boralston. . . 2.	Devon . . .	168.	O.S.O.
Borne.	Lincoln . . .	75.	N.N.O.
Boroughbridg. 2.	Yor . . .	162.	N.N.O.
Boscattle	Cornouaill. . .	186.	O.S.O.
Bosney 2.	Cornouaill. . .	189.	O.S.O.
Boston. . . . 2.	Lincoln . . .	90.	N.
Bosworth. . . .	Leicester . . .	83.	N.O.
Bowe	Devon . . .	153.	O.S.O.
Bowtel.	Cumberland . .	211.	N.O.
Brackley . . . 2	Northampt. . .	48.	O.N.O.
Bradfield. . . .	Essex . . .	39.	N.N.E.
Bradford.	Wilt . . .	83.	O.
Bradforth	York . . .	145.	N.N.O.
Brading	Southampton . .	70.	S.O.
Bradninch	Devon . . .	135.	O.S.O.
Braintre	Essex . . .	34.	N.E.
Bramber. . . . 2.	Suffex . . .	42.	S.S.O.
Brampton	Cumberland . . .	225.	N.N.O.
Bramyard	Hereford . . .	95.	O.N.O.
Brandon	Suffolk . . .	64.	N.N.E.

Brecknock . . . 1.	Brecknock . . .	122.	O.N.O.
Brent	Devon	168.	O.S.O.
Brentford	Middlesex	8.	O.
Brewood	Stafford	101.	N.O.
Bridgend	Glamorgan	135.	O.
Bridgnorth . . . 2.	Shrops	100.	O.N.O.
Bridgwater . . . 2.	Somerset	116.	O.S.O.
Bridlington	York	160.	N.
Bridport. 2.	Dorset	115.	O.S.O.
Briggs	Lincoln	122.	N.
BRISTOL. 2.	Somerset	94.	O.
Bromley.	Kent	10.	S.S.E.
Bromley.	Stafford	101.	N.O.
Bromsgrove.	Worcester	82.	O.N.O.
Brough	Westmorland	191.	N.N.O.
Bruton	Somerset	93.	O.S.O.
Buckenham	Norfolk	79.	N.N.E.
Buckingham . . . 2.	Buckingham	43.	N.O.
Buddesdale	Suffolk	72.	N.E.
Built.	Brecknock	125.	O.N.O.
Bullinbrook.	Lincoln	100.	N.
Bungy	Suffolk	85.	N.E.
Buntingford.	Hertfort	28.	N.
Burford.	Oxford	61.	O.N.O.
Burgh	Lincoln	104.	N.
Burnham	Norfolk	90.	N.N.E.
Burnley.	Lancaster	153.	N.N.O.
Burntwood	Essex	15.	E.N.E.
Burton.	Lincoln	127.	N.N.O.
Burton.	Stafford	96.	N.O.
Burton.	Westmorland	188.	N.N.O.
Bury.	Lancaster	143.	N.O.
Bury. 2.	Suffolk	60.	N.N.E.

C

Caerdiff. 1.	Glamorgan	123.	O.
Caerlion.	Monmouth	112.	O.
Caermarthen. 1.	Caermarthen	156.	O.

254 *Description Historique-Géogr.*

Caernarvan. 1.	Caernarvan	186.	O. N. O.
Caerfilly.	Glamorgan	122.	O.
Caerwis.	Flint	155.	N. O.
Caln. 2.	Wilt	72.	O.
Cambridge. 4.	Cambridge	44.	M.
Camelford	Cornouailles.	184.	O. S. O.
Campden	Glocester	67.	O. N. O.
Canesham	Somerfet	94.	O.
CANTORBERY. 2.	Kent	52.	E. S. E.
Cardigan. 1.	Cardigan	162.	O. N. O.
CARLISLE 2.	Cumberland	228.	N. N. O.
Cærmel.	Lancaster	192.	N. O.
Castle-Carey.	Somerfet	96.	O. S. O.
Castle-Rising. 2.	Norfolk	78.	N. N. E.
Caston.	Norfolk	97.	N. N. E.
Castor.	Lincoln	120.	N.
Cawood	York	142.	N. N. O.
Caxton.	Cambridge	42.	N.
Cerne.	Dorset	99.	O. S. O.
Chagford.	Devon	152.	O. S. O.
Chapelinfrith.	Derby	124.	N. O.
Chard.	Somerfet	116.	O. S. O.
Charlbury.	Oxford	55.	O. N. O.
Charly.	Lancaster	154.	N. O.
Cheadle.	Stafford	110.	N. O.
Chelmsford.	Essex	25.	N. E.
Cheltenham.	Glocester	77.	O. N. O.
Chepstow.	Monmouth	102.	O.
Chertsey.	Surrey	16.	O. S. O.
Chesham.	Buckingham	24.	O. N. O.
CHESTER. 2.	Chester	140.	N. O.
Chesterfield.	Derby	106.	N. N. O.
Chewton.	Somerfet	94.	O.
CHICHESTER. 2.	Sussex	50.	S. O.
Chimligh.	Devon	148.	O. S. O.
Chippenham . 2.	Wilt	77.	O.
Chippingnorton.	Oxford	50.	O. N. O.

des Isles Britanniques. 255

Christ-Church. 2.	Southampton	80.	S. O.
Hudleigh. . . .	Devon	149.	O. S. O.
Church-Stretton.	Shrops	112.	O. N. O.
Gloucester. . . 2.	Glocester	68.	O.
Mare.	Suffolk	50.	N. N. E.
Wray.	Norfolk	95.	N. N. E.
Woburn.	Shrops	98.	O. N. O.
Whithero. . . . 2.	Lancaster	158.	N. N. O.
Widmore.	Northampt. . . .	59.	N. N. O.
Wooler.	Cumberland	226.	N. N. O.
Woolton.	Essex	36.	N. E.
Worcester . . . 2.	Essex	44.	N. E.
Woolbrook. . . .	Buckingham. . . .	15.	O.
Woolshill	Warwick	62.	N. O.
Woolford.	Glocester	96.	O.
Woolton.	Lancaster	153.	N. N. O.
Saint-Colomb. . .	Cornouailles	200.	O. S. O.
Woolcumpton. . . .	Devon	134.	O. S. O.
Woolmartin. . . .	Devon	149.	O.
Woolleton.	Chester	123.	N. O.
Woolway (Aber-)	Caernarvan	174.	N. O.
Woolfe 2.	Dorset	93.	S. O.
Woolbridge. . . .	Glamorgan	131.	O.
WOOLWENTRY. . . 2.	Warwick	74.	N. O.
Woolborn.	Dorset	78.	O. S. O.
Woolbrook.	Kent	44.	S. E.
Woolcray	Kent	13.	S. E.
Woolcrediton	Devon	147.	O. S. O.
Woolcrekelade . . . 2.	Wilt	65.	O.
Woolcrickhowel	Brecknock	114.	O.
Woolpromer.	Norfolk	102.	N. N. E.
Woolcrookhorn	Somerset	110.	O. S. O.
Woolcroscomb	Somerset	97.	O. S. O.
Woolcrowland.	Lincoln	71.	N.
Woolcroydon	Surrey	10.	S.
Woolcuckfield	Suffex	34.	S.
Woolculliton.	Devon	125.	O. S. O.

D

Dalton	Lancaster	200.	N. O.
Darking	Surrey	29.	S. S. O.
Darlington. . . .	Durham	176.	N.N.O.
Dartford	Kent	14.	E. S. E.
Dartmouth. . . 2.	Devon	165.	O. S. O.
Daventry	Northampt. . . .	60.	N. O.
ST. DAVIDS. . . .	Penbrok	168.	. . O.
Dean	Glocester	90.	O.N.O.
Debenham	Suffolk	68.	N. E.
Deddington. . . .	Oxford	51.	O.N.O.
Denbigh. . . 1.	Denbigh	155.	N. O.
Derby . . . 2.	Derby	98.	N. O.
Dereham	Norfolk	83.	N.N.E.
Devizes. . . 2.	Wilt	72.	. . O.
Dieping. . . .	Lincoln	70.	N.N.O.
Dinas-Mouthwyc	Merioneth	142.	O.N.O.
Dis.	Norfolk	76.	N. E.
Dodbrook	Devon	170.	O. S. O.
Dolgelle	Merioneth	149.	O.N.O.
Doncaster. . . .	York	123.	N.N.O.
Dorchester. . . 2.	Dorset	100.	O. S. O.
Dover (Dou-			
vres.) . . 2.	Kent	67.	E. S. E.
Downham	Norfolk	66.	N.N.E.
Downton . . . 2.	Wilt	69.	O. S. O.
Drayton	Shrops	118.	N. E.
Droitwich. . . 2.	Worcester	82.	O.N.O.
Dronfield	Derby	112.	N.N.O.
Dudley	Worcester	94.	N. O.
Dulverton	Somerfet	136.	. . O.
Dunchurch	Warwick	66.	N. O.
Dunckton	Wilt	96.	O. S. O.
Dunington	Lincoln	84.	. . N.
Dunmow	Essex	31.	N. E.
Dunstable	Bedford	30.	N. O.
Dunster	Somerfet	130.	. . O.

Inwich . . . 2.	Suffolk . . .	82.	N. E.
FRHAM . . . 2.	Durham . . .	190.	N.N.O.
triley . . .	Glocester . . .	84.	O.

E

ftborn . . .	Suffex	50.	S. S. E.
cleshall . . .	Stafford . . .	110.	N.O.
leston . . .	Lancaster . . .	154.	N.O.
gworth . . .	Middlesex . . .	10.	N.O.
remond . . .	Cumberland . . .	222.	N.O.
ham . . .	Kent	58.	E. S. E.
lesdon . . .	Northumb. . . .	225.	N.N.O.
Rismere . . .	Shrops	127.	N.O.
LY	Cambridge . . .	54.	N.
ndfield . . .	Middlesex . . .	10.	N.
opping . . .	Essex	15.	N.N.E.
ofon	Surrey	15.	S. O.
ingwould . . .	York	156.	N.N.O.
wersham . . . 2.	Worcester . . .	73.	O.N.O.
wershot . . .	Dorset	106.	O. S. O.
wel	Surrey	12.	S. O.
EXCESTER . . 2.	Devon	140.	O. S. O.

F

airford . . .	Glocester . . .	62.	O.
akenham . . .	Norfol	85.	N.N.E.
almouth . . .	Cornouailles . . .	220.	O. S. O.
areham . . .	Southampton . . .	57.	S. O.
arington . . .	Berk	56.	O.
arnham . . .	Surrey	31.	O. S. O.
eversham . . .	Kent	44.	E. S. E.
ishgard . . .	Penbrock	170.	O.
lint 1.	Flint	150.	N.O.
okingham . . .	Lincoln	83.	N.N.O.
plkfton . . .	Kent	62.	E. S. E.
ordingbridge . .	Southampton . . .	73.	O. S. O.
oulsham . . .	Norfolk	90.	N.N.E.
owey 2.	Cornouailles . . .	202.	O. S. O.
ramlingham . .	Suffolk	74.	N. E.

258 *Description Historique-Géogr.*

Frampton . . .	Dorset . . .	102.	O. S. C.
Frodesham . . .	Chester . . .	140.	N. C.
Frodlingham . .	York	148.	. . . M.
Frome-Salwood.	Somerfet . . .	85.	. . . C.

G

Gainefborough. .	Lincoln	115:	N. N. C.
Garftang	Lancaster . . .	170.	N. C.
Gatton 2.	Surrey	18.	S. S. C.
St. Germaines. 2.	Cornouailles.	189.	O. S. C.
Gisborn	York	161.	N. N. C.
Gisborough . . .	York	183.	N. N. C.
Glansforbridge. .	Lincoln	122.	. . . N.
Glastonbury . . .	Somerfet	103.	. . . O.
Glocester . . . 2.	Glocester . . .	82.	O. N. C.
Godalmin	Surrey	28.	. S. O.
Goudhurst	Kent	40.	. S. E.
Graies	Essex	17.	. . . E.
Grampond . . . 2.	Cornouailles.	206.	O. S. O.
Grantham . . . 2.	Lincoln	85.	N. N. O.
Gravefend	Kent	20.	E. S. E.
Grimfby 2.	Lincoln	124.	. . . N.
Grinted 2.	Suffex	25.	. . . S.
Guildford . . . 2.	Surrey	25.	. S. O.

H

Hadley	Suffolk	53.	N. E.
Halefworth . . .	Suffolk	83.	N. E.
Halifax	York	140.	N. N. O.
Hallaton	Leicester	68.	N. N. O.
Halstead	Essex	39.	N. E.
Haltwisle	Northunb. . . .	215.	N. N. O.
Hampton	Glocester	77.	. . . O.
Harborough . . .	Leicester	66.	N. O.
Harlegh	Merioneth . . .	161.	O. N. O.
Harleston	Norfolk	82.	N. E.
Harlow	Essex	22.	N. N. E.
Hartland	Devon	171.	. . . O.
Hartlepool . . .	Durham	187.	N. N. O.

Warwick . . . 2.	Essex	60.	E. N. E.
Wassmere . . . 2.	Surrey	36.	S. O.
Wasslingden . . .	Lancaster . . .	150.	N. O.
Wasstings	Suffex	54.	S. S. E.
Wassfield . . . 2.	Essex	25.	N. N. O.
Wassfield . . . 2.	Hertford . . .	17.	N. O.
Wassherley . . .	Devon	160.	O. S. O.
Wassavant	Southampton	54.	S. O.
Wassverfordwest 1.	Penbroc	176.	O.
Wassveril	Suffolk	43.	N. N. E.
Wasswaulton	Chester	137.	N. O.
Wasswawkshead . . .	Lancaster . . .	202.	N. O.
Wassway	Brecknock . . .	116.	O. N. O.
Wasswylsham . . .	Suffex	46.	S. S. E.
Wasswheadon . . . 2.	York	141.	N.
Wasswelmisley . . .	York	166.	N. N. O.
Wasswelmston . . .	Suffex	44.	S.
Wasswelmston . . . 2.	Cornouailles.	226.	O. S. O.
Wasswelmsted . . .	Hertford . . .	23.	N. O.
Wasswdenley	Oxford	29.	O.
Wasswdenley	Warwick	72.	O. N. O.
WASSERFORD . . . 2.	Hereford . . .	102.	O. N. O.
Wasswerling	Norfolk	75.	N. N. E.
WasswHertford . . . 2.	Hertford . . .	20.	N. N. O.
WasswHexham	Northumb. . . .	211.	N. N. O.
WasswHeytesbury . . . 2.	Wilt	80.	O. S. O.
WasswHickling	Norfolk	101.	N. E.
WasswHighamferris 1.	Northamp. . . .	51.	N. N. E.
WasswHindon . . . 2.	Wilt	80.	O. S. O.
WasswHingham	Norfolk	80.	N. N. E.
WasswHinkley	Leicester . . .	79.	N. O.
WasswHitching	Hertford . . .	30.	N. N. O.
WasswHith 2.	Kent	58.	E. S. E.
WasswHiworth	Wilt	60.	O.
WasswHodnet	Shrops	116.	N. O.
WasswHodsden	Hertford . . .	17.	N.
WasswHolbeck	Lincoln	84.	N.

260 *Description Historique-Geogr.*

Holm	Cumberland	231.	N.N.
Holt	Norfolk . . .	97.	N.N.
Honiton . . . 2.	Devon	128.	O.S.
Hornby	Lancaster . . .	159.	N.
Horncastle . . .	Lincoln	104.	.
Horndon	Essex	21.	.
Hornsey	York	150.	.
Horsham . . . 2.	Sussex	28.	S.S.
Houlsworthy . .	Devon	168.	O.S.
Howden	York	139.	N.N.
Hull 2.	York	135.	.
Hunanby	York	162.	.
Hungerford . . .	Berk	54.	.
Huntingdon . . 2.	Huntingdon . . .	48.	.
Huntspill	Somerfet	115.	.
Huthersfield . .	York	132.	N.N.

I

Ilchester . . . 2.	Somerfet	104.	O.S.
Ilfordcomb . . .	Devon	152.	.
Ilminster	Somerfet	113.	O.S.
Ilstey (East-) .	Berk	44.	.
Ingat-Stone . . .	Essex	21.	N.E.
Ipswich 2.	Suffolk	60.	N.E.
Ireby	Cumberland . . .	225.	N.N.
Ivingo	Buc ingham . . .	30.	N.O.
Ixworth	Suffol	64.	N.N.E.

K

Kedminster . . .	Worcester . . .	89.	O.N.O.
Kellington . . . 2.	Cornouailles . . .	174.	O.S.
Kendall	Westmorland . . .	196.	N.N.O.
Keswick	Cumberland . . .	218.	N.N.O.
Kettering	Northamp	56.	N.N.O.
Keynsham	Somerfet	90.	.
Kidwelly	Caermarthen . . .	157.	.
Kilgartan	Penbrock	160.	O.N.O.
Kilham	York	154.	N.
Kimbolton	Huntingdon . . .	47.	N.N.O.

gsbridge . . .	Devon . . .	170.	O. S. O.
gsclere . . .	Southampton	45.	O. S. O.
gston	Surrey . . .	10.	. S. O.
gston	Hereford . .	114.	O.N.O.
gston	York	135.	. . N.
aver	Stafford . . .	92.	O.N.O.
bymoreſide . .	York	167.	N.N.O.
by-ſteven . . .	Westmorland	188.	N.N.O.
kham	Lancaster . .	162.	. N. O.
k-Ofwald . . .	Cumberland .	210.	N.N.O.
rton	Lincoln . . .	117.	N.N.O.
arsborough. 2.	York	149.	N.N.O.
ighton	Radnor . . .	114.	O.N.O.
ottesford . . .	Cheſter . . .	113.	. N.O.
ekyth	Caernarvan .	171.	O.N.O.
ncton	Warwick . . .	61.	O.N.O.
L			
anbeder	Cardigan . . .	146.	O.N.O.
ancaſter . . . 2.	Lancaster . .	180.	. N.O.
anceſton . . . 2.	Cornouailles.	175.	O. S. O.
ANDAFF	Glamorgan . .	123.	. . O.
andilova r . . .	Caermarthen	144.	. . O.
anelly	Caermarthen	152.	. . O.
angadoc	Caermarthen	140.	. . O.
angborn	Berk	49.	. . O.
angport	Somerſet . . .	109.	O. S. O.
animdoverly . .	Caermarthen	136.	O.N.O.
anroſt.	Denbigh . . .	165.	. N. O.
antriſſent . . .	Glamorgan . .	127.	. . O.
anvilling	Montgomery	132.	O.N.O.
anydloſ	Montgomery	131.	O.N.O.
avenham	Suffolk . . .	52.	. N. E.
aughern	Caermarthen	161.	. . O.
avington	Wilt	73.	O. S. O.
earmouth	Northumb. . .	241.	N.N.O.
lechlade	Gloceſter . . .	60.	. . O.
Leeds	York	139.	N.N.O.

262 *Description Historique-Géogr.*

Leek	Stafford	116.	N
Leicester . . . 2.	Leicester	78.	N
Leigh	Essex	33.	.
Leigh	Lancaster	145.	N
Leighton	Bedford	33.	N
Leimington . . 2.	Southampton	72.	S.
Lempster . . . 2.	Hereford	133.	O.N.
Lenham	Kent	40.	E. S.
Lesbeard . . . 2.	Cornouailles.	180.	O. S.
Lestoffe	Suffol	94.	N.
Lestwithiel . . 2.	Cornouailles.	188.	O. S.
Leverpool . . . 2.	Lancaster	150.	N.
Lewes	Suffex	40.	.
LIGHTFIELD . . 2.	Stafford	94.	N.
Lid	Kent	63.	S.
Lidbury	Hereford	92.	O.N.
Lime , . . . 2.	Dorset	120.	O. S.
LINCOLN 2.	Lincoln	102.	N.N.
Linton	Cambridge	39.	N.N.
Loddon	Norfolk	89.	N.
LONDON ou			
LONDRES. 4.	Middlesex	.	.
Longtown	Cumberland	234.	N.N.
Lonsdale	Westmorland	182.	N.N.
Loughborough . .	Leicester	86.	N.
Lowe (East) 2.	Cornouailles.	196.	O. S.
Lowe (West.) 2.	Cornouailles.	196.	O. S.
Lowth	Lincoln	112.	N.
Ludlow 2.	Shrops	105.	O.N.
Lurgershall . . . 2.	Wilt	57.	O. S.
Luton	Bedford	28.	N.
Lutterworth . . .	Leicester	71.	N.
Lyme	Dorset	120.	O. S.
Lyn-Regis . . . 2.	Norfolk	75.	N.N.
Lytton	Devon	172.	O. S.
Lytcham. . . .	Norfolk	79.	N.N.

M

Chynleth . . .	Montgomery	139.	O.N.O.
Ciclesfield . . .	Chester . . .	124.	N. O.
Cidenhead . . .	Berck . . .	22.	O.
Cidston . . . 2.	Kent . . .	30.	E. S. E.
Cildon . . . 2.	Essex . . .	32.	E.N.E.
Cilling . . .	Kent . . .	25.	S. E.
Cilmsbury . 2.	Wilt . . .	74.	O.
Cilpas . . .	Chester . . .	130.	N. O.
Cilton (New.) 2.	York . . .	164.	N.N.O.
Cinchester . . .	Lancaster . . .	137.	N. O.
Ciningtre . . .	Essex . . .	50.	N. E.
Cinsfield . . .	Nottingham.	98.	N.N.O.
Cirker-Dieping.	Lincoln . . .	70.	N.N.O.
Cirker-Lew . . .	Cornouailles.	229.	O. S. O.
Cirkerborough. 2.	Wilt . . .	62.	O.
Cirkerlow . . . 2.	Buckingham.	26.	O.N.O.
Cirkerfield . . .	Glocester . . .	84.	O.
Cirkerham . . .	York . . .	165.	N.N.O.
Cirker Mawes . 2.	Cornouailles.	222.	O. S. O.
Cirkercomb . 2.	Dorset . . .	106.	O. S. O.
Cirkerlton . . .	Leicester . . .	75.	N.N.O.
Cirkerdlesham . . .	Suffolk . . .	65.	N. E.
Cirkerche . . .	Cambridge . . .	67.	N.
Cirkerere . . .	Wilt . . .	87.	O. S. O.
Cirkerethwould . . .	Norfolk . . .	68.	N.N.E.
Cirker Michael . 2.	Cornouailles.	206.	O. S. O.
Cirkeridhurst . . . 2.	Suffex . . .	42.	S. O.
Cirkeridlam . . .	York . . .	169.	N.N.O.
Cirkeridlewich . . .	Chester . . .	182.	N. O.
Cirkerilbornport . 2.	Somerfet . . .	97.	O. S. O.
Cirkerildenhal . . .	Suffolk . . .	57.	N.N.E.
Cirkerilton	Dorset . . .	92.	O. S. O.
Cirkerilton	Kent . . .	37.	E. S. E.
Cirkerinchinghamp.	Glocester . . .	77.	O.
Cirkerlinhead . . . 2.	Somerfet . . .	132.	O.
Cirkerlodbury . . .	Devon . . .	170.	O. S. O.

264 *Description Historique-Géogr.*

Monmouth . 1.	Monmouth .	100.	O.N.
Montgomery . 1.	Montgomery	120.	O.N.
Montfrel . . .	Leicester . .	83.	N.N.
Moreton . . .	Devon . . .	150.	O.S.
Moreton . . .	Glocester . .	65.	O.N.
Morpeth . 2.	Northumb. .	214.	N.N.
N.			
Namptwich . .	Chester . . .	126.	N.
Narbarth . . .	Penbrok . . .	168 . .	
Neath . . .	Glamorgan .	140. . .	
Neodham . . .	Suffolk . . .	61. . .	N.
S. Neots . . .	Huntingdon .	42.	N.N.
Nevyn , . .	Caernarvan .	180.	O.N.
Newark . 2.	Nottingham.	95.	N.N.
Newborough . .	Anglesey . .	190.	O.N.
Newbury . . .	Perk . . .	47. . .	
Newcastle . . .	Caermarthen	156.	O.N.C.
Newcastle . 2.	Northumb. .	202.	N.N.C.
Newcastle . 2.	Stafford . .	116. . .	N.C.
Newent . . .	Glocester . .	89.	O.N.C.
Newmarket . .	Suffolk . . .	50.	N.N.I.
Newnham . . .	Glocester . .	90. . .	C.
Newport . . 2.	Cornouailles.	175.	O.S.C.
Newport . 2.	Southampton	72. . .	S.C.
Newport . . .	Monmouth .	115. . .	C.
Newport . . .	Penbrock . .	166. . .	C.
Newport . . .	Shrops . . .	112. . .	N.C.
Newpor-Pagnel.	Buckingham.	44. . .	N.C.
Newton . . .	Devon . . .	152.	O.S.O.
Newton . 2.	Lancaster . .	143. . .	N.O.
Newtown . 2.	Southampton	72. . .	S.O.
Newtown . . .	Montgomery	123.	O.N.O.
Neyland . . .	Suffolk . . .	47. . .	N.E.
Northallerton. 2.	York . . .	166.	N.N.O.
Northampton 2.	Northamp. .	54. . .	N.O.
Northcurry . .	Somerfer . .	114.	O.S.O.
Northleech . .	Glocester . .	68.	O.N.O.

Norwich.

Norwich . . .	Chester . . .	132.	N. O.
NORWICH . 2.	Norfolk . . .	90.	N. N. E.
Nottingham . 2.	Nottingham.	87.	N. N. O.
Nuneaton . . .	Warwick . . .	81.	N. O.

O.

Ockingham . . .	Berk . . .	28.	O.
Odiham . . .	Southampton	34.	O. S. O.
Okeham . . .	Rutland . . .	68.	N. N. O.
Okehampton . 2.	Devon . . .	160.	O. S. O.
Ongar . . .	Essex . . .	19.	N. E.
Orford . . . 2.	Suffolk . . .	73.	N. E.
Ormskirk . . .	Lancaster . . .	156.	N. O.
Orton . . .	Westmorland	194.	N. N. O.
Olwestrey . . .	Shrops . . .	130.	N. O.
Otley . . .	York . . .	146.	N. N. O.
Oulney . . .	Buckingham.	47.	N. O.
Oundle . . .	Northamp. . .	54.	N. N. O.
OXFORD . . . 4.	Oxford . . .	47.	O. N. O.

P.

Padstow . . .	Cornouailles.	194.	O. S. O.
Panwicke . . .	Glocester . . .	79.	O. N. O.
Pattingham . . .	York . . .	142.	N.
Pembroke . . .	Hereford . . .	108.	O. N. O.
Penbrock . . . 1.	Penbrock . . .	177.	O.
Penkridge . . .	Stafford . . .	100.	N. O.
Penreth . . .	Cumberland:	21.	N. N. O.
Penrife . . .	Glamorgan . . .	155.	O.
Penryn . . . 2.	Cornouailles.	219.	O. S. O.
Penfance . . .	Cornouailles:	231.	O. S. O.
Pensford . . .	Somerset . . .	9.	O.
Pershove . . .	Worcester . . .	78.	O. N. O.

ET ERSBO-

ROUHG . . . 2.	Northamp. . .	62.	N. N. O.
Petersfield . . . 2.	Southampton.	45.	S. O.
Petworth . . .	Sussex . . .	39.	S. S. O.
Philipsnorton . . .	Somerset . . .	84.	O.
Pickering . . .	York . . .	170.	N. N. O.

M

266 Description Historique-Géogr.

Plymouth . . .	2.	Devon . . .	184.	O. S. O.
Plympton . . .	2.	Devon . . .	180.	O. S. O.
Pocklington . . .		York . . .	152.	N. N. O.
Polesworth . . .		Warwick . . .	87.	N. O.
Pontefract . . .	2.	York . . .	133.	N. N. O.
Pontipole . . .		Monmouth . . .	113.	O.
Pool . . .		Dorset . . .	86.	S. O.
Porchester . . .	2.	Southampton . . .	56.	S. O.
Porlock . . .		Somerset . . .	136.	O.
Portsmouth . . .	2.	Southampton . . .	60.	S. O.
Potton . . .		Bedford . . .	37.	N. N. O.
Poulton . . .		Lancaster . . .	168.	N. O.
Prescot . . .		Lancaster . . .	147.	N. O.
Presteign . . .		Radnor . . .	111.	O. N. O.
Preston . . .	2.	Lancaster . . .	160.	N. O.
Prittewell . . .		Essex . . .	44.	E. N. E.
Pulhely . . .		Caernarvan . . .	177.	O. N. O.

Q.

Queenborough . . .	2	Kent . . .	37.	E.
--------------------	---	------------	-----	----

R.

Radnor . . .	1.	Radnor . . .	115.	O. N. O.
Ramsay . . .		Huntingdon . . .	55.	N.
Rasen . . .		Lincoln . . .	114.	N.
Ravenglas . . .		Cumberland . . .	214.	N. O.
Rayleigh . . .		Essex . . .	30.	E.
Reading . . .	2.	Berk . . .	32.	O.
Rech . . .		Cambridge . . .	48.	N.
Redford . . .	2.	Nottingham . . .	110.	N. N. O.
Redruth . . .		Cornouailles . . .	217.	O. S. O.
Repcham ou Re-				
epcham . . .		Norfolk . . .	92.	N. N. E.
Rhaidergwy . . .		Radnor . . .	125.	O. N. O.
Richmond . . .	2.	York . . .	175.	N. N. O.
Rickmanf-				
Worth . . .		Hertford . . .	18.	O. N. O.
Ringwood . . .		Southampton . . .	75.	O. S. O.
Ripley . . .		York . . .	152.	N. N. O.

Rippon . . .	2.	York . . .	158.	N.N.O.
Risborough . . .		Buckingham . . .	29.	O.N.O.
Rochdale . . .		Lancaster . . .	145.	N.O.
ROCHESTER . . .	2.	Kent . . .	27.	E. S. E.
Rochford . . .		Essex . . .	37.	E.
Rockingham . . .		Northamp. . .	62.	N.N.O.
Rosse . . .		Hereford . . .	93.	O.N.O.
Rothbury . . .		Northumb. . .	213.	N.N.O.
Rotherdam . . .		York . . .	117.	N.N.O.
Rottwell . . .		Northamp. . .	58.	N.N.O.
Royston . . .		Hertford . . .	33.	N.
Rugby . . .		Warwick . . .	67.	N. O.
Rugeley . . .		Stafford . . .	99.	N. O.
Rumford . . .		Essex . . .	10.	E. N. E.
Rumsey . . .		Southampton	61.	O. S. O.
Rumney . . .	2.	Kent . . .	61.	S. E.
Ruthyn . . .		Denbigh . . .	150.	N.O.
Rye . . .	2.	Sussex . . .	60.	S. E.
Rygate . . .		Surrey . . .	20.	S. S. O.
S.				
ALISBURY . . .	2.	Wilt . . .	70.	O. S. O.
altash . . .	2.	Cornouailles.	184.	O. S. N.
altfleet . . .		Lincoln . . .	115.	N.
andbach . . .		Chester . . .	125.	N.O.
andwich . . .	2.	Kent . . .	62.	E. S. E.
arum (Oll.) . . .	2.	Wilt . . .	70.	O. S. O.
axmundham . . .		Suffolk . . .	75.	N. E.
barborough . . .	2.	York . . .	169.	N.
caford . . .	2.	Sussex . . .	53.	S.
eeching . . .		Norfolk . . .	72.	N.N. E.
elby . . .		York . . .	141.	N.N.O.
ettle . . .		York . . .	165.	N.N.O.
evenoke . . .		Kent . . .	22.	S. E.
haftsbury . . .	2.	Dorset . . .	88.	O. S. O.
heepswash . . .		Devon . . .	160.	O. S. O.
heffield . . .		York . . .	115.	N.N.O.
hefford . . .		Bedford . . .	34.	N.N.O.

268 *Description Historique-Géogr.*

Shefnall . . .	Shrops . . .	106.	N. O.
Sheptonmallet . . .	Somerfet . . .	92.	O.
Sherborn . . .	Dorset . . .	100.	O, S. O.
Sherborn . . .	York . . .	137.	N, N. O.
Shipston . . .	Worcester . . .	62.	O. N. O.
Shoreham . . . 2.	Suffex . . .	46.	S. S. O.
Shrewsbury . . . 2.	Shrops . . .	118.	N. O.
Sidmouth . . .	Devon . . .	130.	O. S. O.
Skipton . . .	York . . .	155.	N, N. O.
Sleaford . . .	Lincoln . . .	88.	O, N. O.
Smarden . . .	Kent . . .	44.	S. E.
Snaethe . . .	York . . .	136.	N, N. O.
Snetsham . . .	Norfolk . . .	82.	N, N. E.
Sodbury . . .	Glocester . . .	85.	O.
Soham . . . 2.	Cambridge . . .	57.	N, N. E.
Solihill . . .	Warwick . . .	84.	N. E.
Somerton . . .	Somerfet . . .	105.	O. S. O.
Southam . . .	Warwick . . .	64.	N. O.
Southampton . . . 2.	Southampton . . .	62.	S. O.
South-Moulton . . .	Devon . . .	146.	O. S. O.
South-Petherton . . .	Somerfet . . .	109.	O. S. O.
Southwark . . . 2.	Surrey . . .	1.	S.
Southwel . . .	Nottingham . . .	94.	N, N. O.
Southwold . . .	Suffolk . . .	84.	N. E.
Spalding . . .	Lincoln . . .	78.	N.
Spilsby . . .	Lincoln . . .	101.	N.
Stafford . . . 2.	Stafford . . .	104.	N. O.
Staines . . .	Middlesex . . .	15.	O. S. O.
Stainthorp . . .	Durham . . .	186.	N, N. O.
Stalbridge . . .	Dorset . . .	95.	O. S. O.
Standon . . .	Hertford . . .	25.	N.
Stanford . . . 2.	Lincoln . . .	69.	N, N. O.
Stanhope . . .	Durham . . .	126.	N, N. O.
Stanley . . .	Glocester . . .	82.	O.
Stanton . . .	Lincoln . . .	108.	N.
Stenning . . . 2.	Suffex . . .	40.	S. S. O.
Stevensedge . . .	Hertford . . .	25.	N, N. O.

Stockbridge . 2.	Southampton	57.	O. S. O.
Stockport . .	Chester . .	132.	N. O.
Stockton . .	Durham . .	180.	N. N. O.
Stokegomer . .	Somerfet . .	125.	O.
Stockesley . .	York . .	179.	N. N. O.
Stone . .	Stafford . .	110.	N. O.
Stony-Stratford .	Buckingham.	44.	N. O.
Stortford . .	Hertford . .	25.	N. N. E.
Stow . .	Glocester . .	65.	O. N. O.
Stouw. . . .	Suffolk . .	60.	{ N. E.
Stowey	Somerfet . .	120.	O.
Stratford . .	Warwick . .	67.	O. N. O.
Stratton	Cornouailles.	174.	O.
Stretton	Shrops . .	112.	O. N. O.
Stroud	Glocester . .	78.	O.
Sturbridge . .	Worcester . .	90.	N. O.
Sturmister . .	Dorset . .	94.	O. S. O.
Sudbury . 2.	Suffolk . .	46.	N. E.
Sunderland . .	Durham . .	200.	N. N. O.
Sutton-Colefield.	Warwick . .	88.	N. O.
Swaffham . .	Norfolk . .	74.	N. N. E.
Swansey	Glamorgan .	146.	O.
Swindon	Wilt	62.	O.

T.

Tadcaster . .	York . .	142.	N. N. O.
Tame	Oxford . .	37.	O. N. O.
Tamworth . 2.	Stafford . .	89.	N. O.
Tarrershall . .	Lincoln . .	98.	N.
Tavestock . 2.	Devon . .	166.	O. S. O.
Taunton . 2.	Somerfet . .	120.	O. S. O.
Tenbury	Worcester . .	100.	O. N. O.
Tenby	Penbrock . .	172.	O.
Tenterden . .	Kent . .	50.	S. E.
Terring	Suffex . .	45.	S. S. O.
Terbury	Glocester . .	77.	O.
Tewksbury . 2.	Glocester . .	79.	O. N. O.
Thaxted	Essex . .	35.	N. N. E.

270 *Description Historique-Géogr.*

Thetford	2.	Norfolk	70.	N.N.E.
Thorn		York	135.	N.N.O.
Thornbury		Glocester	89.	O.
Thrapston		Northamp.	53.	N.N.O.
Thrusk	2.	York	162.	N.N.O.
Tickhill		York	119.	N.N.O.
Tiddefwall		Derby	120.	N.O.
Tiverton	2.	Devon	136.	O.S.O.
Tocaster		Northam.	50.	N.O.
Topsham		Devon	139.	O.S.O.
Torrington		Devon	158.	O.S.O.
Totnell	2.	Devon	160.	O.S.O.
Tregaroa		Cardigan	140.	O.N.O.
Tregony	2.	Cornouailles.	210.	O.S.O.
Tring		Hertford	28.	O.N.O.
Troubridge		Wilt	80.	O.
Truro		Cornouailles.	212.	O.S.O.
Tuddington		Bedford	35.	N.O.
Tunbridge		Kent	28.	S.E.
Tutbury		Stafford	99.	N.O.
Tuxford		Nottingham.	105.	N.N.O.
U.				
Ulverston		Lancaster	197.	N.O.
Uppingham		Rutland	64.	N.NO.
Upton		Worcester	83.	O.N.O.
Usk		Monmouth	108.	O.
Uttexeter		Stafford	104.	N.O.
Uxbridge		Middlesex	15.	O.
W.				
Wainfleet		Lincoln	102.	N.
Wakefield		York	133.	N.N.O.
Walden		Essex	35.	N.N.E.
Wallingford	2.	Berk	38.	O.
Wallfall		Stafford	92.	N.O.
Walsham		Norfolk	100.	N.N.E.
Walsingham		Norfolk	89.	N.N.E.
Waltham		Essex	12.	N.N.E.

Waltham . . .	Leicester . .	76.	N.N.O.
Waltham . . .	Southampton	54.	S. O.
Wantage . . .	Berk . . .	50.	O.
Warbridge . .	Cornouailles.	195.	O.S.O.
Ware . . .	Hertford . .	20.	N.
Wareham . . 2.	Dorset . . .	90.	O.S.O.
Warrington . .	Lancafter . .	140.	N. O.
Warmister . .	Wilt . . .	80.	O.S.O.
Warwick . . 2.	Warwick . . .	67.	N. O.
Watchet . . .	Somerfet . .	126.	O.
Watford . . .	Hertford . .	15.	O.N.O.
Watlington . .	Oxford . . .	37.	O.
Walton . . .	Norfolk . . .	74.	N.N.E.
Webley . . . 2.	Hereford . .	108.	O.N.O.
Welchpool . .	Montgomery	125.	O.N.O.
Wellingborough.	Northam. . .	52.	N. O.
Wellington . .	Somerfet . .	124.	O.S.O.
Wellinton . .	Shrops . . .	111.	N. O.
Wells . . . 2.	Somerfet . .	96.	O.
Wells	Norfolk . . .	96.	N.N.E.
Wem	Shrops . . .	121.	N. O.
Wendover . . 2.	Buckingham.	30.	O.N.O.
Wenlock . . 2.	Shrops . . .	105.	O.N.O.
Westbury . . 2.	Wilt	80.	O.S.O.
Westerham . .	Kent	20.	S. S. E.
Westminster . 2.	Middlesex . .	1.	O.
Wetherby . . .	York	145.	N.N.O.
Weymouth . . 2.	Dorset . . .	106.	O.S.O.
Whitby	York	185.	N.
Whitchurch . 2.	Southampton	49.	O.S.O.
Whitchurch. .	Shrops . . .	126.	N. O.
Whitehaven . .	Cumberland.	227.	N. O.
Wickomb . . 2.	Buckingham.	27.	O.N.O.
Wickware . . .	Glocester . .	85.	O.
Wigan . . . 2.	Lancafter . .	148.	N. O.
Wighton . . .	York	147.	N.
Wigton	Cumberland.	229.	N.N.O.

272 *Description Historique-Géogr.*

Wilton . . .	2.	Wilt . . .	72.	O. S. O.
Winborn	Dorset . . .	82.	O. S. O.
Wincaunton	Somerſet . . .	93.	O. S. O.
Winchcomb	Gloceſter . . .	72.	O. N. O.
Winchelfey . . .	2.	Suffex . . .	60.	S. E.
Wincheſter . . .	2.	Southampton . . .	52.	O. S. O.
Windham	Norfolk . . .	84.	N. N. E.
Windſor . . .	2.	Berk . . .	20.	O.
Winſlow	Buckingham . . .	39.	N. O.
Winſter	Derby . . .	111.	N. O.
Wirkſworth	Derby . . .	107.	N. O.
Wiſbich	Cambridge . . .	75.	N.
Wiſton	Penbrok . . .	173.	O.
Witham	Effex . . .	32.	N. E.
Witney	Oxford . . .	54.	O. N. O.
Wivelfoomb	Somerſet . . .	128.	O. S. O.
Woburn	Bedford . . .	37.	N. O.
Woking	Surrey . . .	23.	S. O.
Wolingham	Dutham . . .	190.	N. N. O.
Wolverhampton	Stafford . . .	98.	N. O.
Woodbridge	Suffolk . . .	66.	N. E.
Woodſtock . . .	2.	Oxford . . .	51.	O. N. O.
Woolwich	Kent . . .	7.	E. S. E.
Worceſter . . .	2.	Worceſter . . .	85.	O. N. O.
Workſop	Nottingham . . .	110.	N. N. O.
Worſted	Norfolk . . .	98.	N. N. E.
Wotton	Gloceſter . . .	83.	O.
Wottonbaſſet . . .	2.	Wilt . . .	66.	O.
Wragby	Lincoln . . .	112.	N.
Wrexham	Denbigh . . .	138.	N. O.
Wrinton	Somerſet . . .	103.	O.
Wrotham	Kent . . .	20.	S. E.
Wuller	Northum. . .	237.	N. N. O.
Wye	Kent . . .	49.	E. S. E.
Y.				
Yarmouth . . .	2.	Southampton . . .	75.	S. O.
Yarmouth . . .	2.	Norfolk . . .	100.	N. E.

Yarum . . . York . . .	176.	N.N.O.
Yaxley . . . Huntingdon . . .	59.	N.N.O.
Yeovill . . . Somerset . . .	104	O. S. O.
YORK . . . 2. York . . .	150.	N.N.O.
S. Yves . . . 2. Cornouailles. . .	229.	S. O.
S. Yves . . . 2. Huntingdon . . .	49.	N.N.O.

809.

ARTICLE IX.

Des Isles qui dépendent de l'Angleterre

L'Angleterre étant bornée par trois différentes Mers, nous estimons qu'il convient de distribuer en trois classes les Isles qui dépendent de ce Royaume.

§. I.

Des Isles de la Mer d'Irlande, ou de l'Ouest.

I. L'Isle de *Man* (*Mona* ou *Mannia*) est située à 20. milles S. S. E. de la côte de Wigtown, Province d'Ecosse; à 36. milles O. de la côte du Comté de Cumberland, en Angleterre; & à 40. milles E. de la côte de Down, en Irlande. Cette Isle a 27. milles de longueur sur 8. de largeur. Sa circonférence est de 70. milles. L'air y est assez sain, mais froid. La terre

y est fertile en lin, en chanvre & en pâturages. Le bois y est rare. Il y croît peu de blé. Les habitans se nourrissent de pain d'orge & d'aveine; ils ont des mœurs douces; ils se gouvernent par des loix qui leur sont particulieres: ces loix ne sont elles-mêmes que de simples usages ou coûtumes. Les juges, qu'on appelle *Deemsters*, décident les affaires contentieuses sur le seul rapport des témoins, & après avoir entendu les parties intéressées. Le bon sens instruit les procès, & l'équité dicte les sentences. Cette Isle est divisée en deux parties par la montagne de *Scafell*: on pourroit aussi la diviser en deux langues. Les habitans de la partie septentrionale parlent Ecossois: les autres parlent une langue qui approche beaucoup de l'Irlandoise. On comptoit autrefois 300 Familles dans cette Isle: aujourd'hui on y compte cinq Bourgs & 17. Paroisses. *Ruffin* en est le Chef-lieu: on appelle ce Bourg *Castle-Town* à cause d'un château qui est bâti auprès. *Douglas* ou *Douglas*, à 9. milles N.N.E. de *Ruffin*, est un autre Bourg: c'est le meilleur de l'Isle: il y a un Port qui est très-fréquenté. *Ruffin* est à 90. milles N. O. de *Chester*, & à 230. N. O. de *Londres*.

II. L'Isle de *Holy-Head* ou *Sainte-Tête*, située tout proche de celle d'*Anglesey*,

n'a que 6. ou 7. milles de longueur. Cette Isle n'a rien de remarquable, excepté son Port qui n'est rien moins que bon : c'est cependant de là que partent ordinairement les Paquebots pour Dublin en Irlande. (Voyez *Anglesey*, pag. 172.)

III. Les Isles de *Scilly* ou les *Sorlingues* sont situées à l'O. du Cap-Lezard, & à l'entrée de la mer d'Irlande. Ces Isles sont en grand nombre : on en compte plus de 40, d'autres disent 145., mais sans doute que l'on compte les rochers séparés pour des Isles. Les plus considérables de ces Isles sont au nombre de dix. La plus grande & la mieux peuplée, qui est celle de *Sainte-Marie*, n'a que 10. ou 11. milles de circuit. On respire dans ces Isles un air fort sain. Celles qui sont cultivées, produisent du blé en abondance. Il y a aussi quelques pâturages. Les lapins y sont très-communs, aussi-bien que les grues, les cygnes, les hérons, &c. La Ville ou Bourg de *Hungtown*, située dans l'Isle de *Sainte-Marie*, est le Chef-lieu des Sorlingues. Ce Bourg est à 47. milles O. du Cap-Lezard, 29. O. un quart au S. de Lands-End (qui est la pointe d'Angleterre la plus proche), 34. O. S. O. du Cap de Cornouailles, 268. O. S. O. de Londres, & à 50. lieues N. O. de Brest.

§. II.

Des Isles de la Manche ou Mer du Sud.

I. L'Isle de *Wight* (*Veſta*) est située fort près de la côte du Comté de Southampton duquel elle dépend. Cette Isle a 17. milles de longueur sur 12. de largeur. Sa circonférence est de 45. milles. L'air y est sain & tempéré, & la terre fertile en grains, en fruits & en pâturages. Il-y a quantité de gibier, & sur-tout de lapins. On comptoit autrefois dans cette Isle 1200. Familles : aujourd'hui on y compte trois Villes ou Bourgs & 36. Paroisses. *Newport* en est le chef-lieu. Ce Bourg est à 9. milles E. d'Yarmouth, 7. O. de Brading, 10. O. un quart au S. de Portsmouth, 30. S. de Winchester, 72. S. O. de Londres, à 25. lieues N. de Cherbourg, & 35. N. O. du Havre-de-Grace.

II. L'Isle *Jersey* ou *Gerſay* (*Cæsarea*) est située, selon l'estime commune, à 19. milles O. de la côte de Normandie, & selon quelques particuliers, à 14. milles seulement. Cette Isle a 13. milles de longueur sur 7. de largeur. Sa circonférence est de 35. milles. L'air y est assez sain & tempéré, mais un peu humide. La terre y est fertile en blé, en fruits, & en pâturages. On y fait quantité de cidre. Le commerce y est florissant. Cette Isle dé-

endoit autrefois du Duché de Normandie pour le temporel & de l'Evêché de Coutances pour le spirituel : elle fut réunie à la Couronne d'Angleterre par Guillaume I. le Conquérant. Depuis ce temps-là l'Isle de Jersey a presque toujours suivi le sort du Duché de Normandie ; mais après diverses revolutions, & après avoir été prise & reprise plusieurs fois par les François & par les Anglois, elle est restée à ces derniers. On parle dans cette Isle deux langues, l'Angloise & la Françoisse. Nous remarquons à cette occasion que l'on parle cinq différentes langues dans les Etats de la Couronne d'Angleterre, en Europe ; sçavoir, 1. Anglois en Angleterre, 2. Galois dans la Principauté de Gales, 3. Ecoissois en Ecosse, 4. Irlandois en Irlande, & 5. François dans l'Isle de Jersey & dans celle de Garnesey & d'Aurigny. L'Isle de Jersey est divisée en XII. Paroisses qui contiennent ensemble 3033. Feux ou Familles. *Saint-Helier* en est le chef-lieu. Ce Bourg est à 33. milles N. O. de Granville, 35. N. de Saint-Malo, 120. S. E. de Plymouth, 105. S. S. O. de Portsmouth, & 165. S. E. de Londres.

III. L'Isle de *Garnesey* ou *Grenesey* (*Sarnia*) est située à 29. milles O. de la côte de Normandie, (24. seulement, selon quelques particuliers), & à 18. mil-

278 *Description Historique-Géogr.*
les N. O. de l'Isle de Jersey (12. seulement
selon l'estime de quelques marins.) Elle
a 13. milles de longueur sur 6. de largeur
Sa circonférence est un peu moindre que
celle de l'Isle de Jersey dont elle a suivi
le sort. L'air y est bon & tempéré, &
la terre très-fertile en blé, en fruits & en
pâturages. On y fait un commerce confi-
dérable. Il n'y a aucun animal venimeux :
on y trouve la pierre *Emeril*, qui sert
aux Orfèvres pour nettoyer les pierre-
ries, & aux Vitriers pour tailler le ver-
re. *Saint-Pierre* en est le chef-lieu. Cette
Ville ou Bourg est à 27. milles N. O. de
celui de Saint-Helier. On ne compte que
X. Paroisses dans l'Isle de Garnesey : ce-
pendant on estime que cette Isle contient
à peu près autant d'habitans que celle de
Jersey.

V. L'Isle d'*Aurigny* est située à 9. mil-
les O. un quart au N. du Cap de la Hague
en Normandie, 18. N. E. de l'Isle de
Garnesey, & 29. N. de celle de Jersey.
Elle a 8. milles de longueur sur 3. de lar-
geur. Sa circonférence est de 18. milles
ou environ. L'air y est sain & tempéré.
La terre y produit peu de blé, mais les
pâturages y sont bons. Il y a un Bourg
qu'on appelle *Sainte - Anne* : c'est la seule
Paroisse de l'Isle. Ce Bourg est à 24. mil-
les O. un quart au N. de Cherbourg.

VI. Les Isles de *Sark* ou *Cers*, d'*Herms*, de *Casquets* & *Burhou* sont situées entre celles de *Garnsey*, de *Jersey* & d'*Aurigny*. Elles sont très-petites, & elles n'ont rien de remarquable. Celle de *Sark* est très bien peuplée & bien cultivée. Il n'y a qu'une Ferme dans celle d'*Herms*. Les Isles des *Casquets* & de *Burhou* sont inhabitées & ne produisent presque rien.

§. III.

Des Isles de la Mer d'Allemagne, ou de l'Est.

I. L'Isle de *Thannet* n'est séparée de l'Angleterre, que par une espèce de canal que forme la rivière de *Stoure* en se déchargeant dans la mer par une double embouchure, l'une au Nord, & l'autre vers le Sud. Cette Isle dépend du Comté de Kent: elle a 8. milles de longueur sur 2. de largeur: L'air y est bon, & la terre fertile en blé & en pâturages. *Stoner* ou *Stomar*, qui en est le Chef-lieu, est à 12. milles E. N. E. de *Cantorbery* & à 64. E. un quart au S. de *Londres*.

II. L'Isle de *Sheppey*, située près de l'embouchure de la *Tamise*, n'est séparée du Comté de Kent que par un canal qui ressemble aussi à une espèce de rivière. Cette Isle est à peu - près de la même

étendue que celle de Thannet dont elle n'est éloignée que de 13. ou 14. milles. L'air n'y est pas fort sain, mais les pâturages y sont excellents: aussi on y voit la campagne toute couverte de moutons. *Queenborough* ou *Quinborough* en est le chef-lieu. Ce Bourg est à 10. milles E. de Rochester, & à 37. E. un quatt au S. de Londres.

III. L'Isle de *Farne*, à 3. milles E. un q. au N. de Sunderland, & à 203. N. N. O. de Londres, est très-petite, & elle n'est habitée que par quelques Pêcheurs. Il y a dans cette Isle une tour à feu qui sert dans les nuits obscures, à guider les Bâtimens qui navigent sur cette côte.

IV. L'Isle de *Holy-Island* ou l'*Isle-Sainte*, à 8. milles S. E. de Warwick & à 246. N. N. O. de Londres, est également fort petite, mais elle vaut beaucoup mieux que celle de Farne. Il y a dans l'Isle de *Holy-Island*, un Bourg bien peuplé avec un Port fort commode. Cette Isle a servi anciennement de résidence aux Evêques de *Durham*. Il y avoit aussi un célèbre Monastere de Religieux qui menotent une vie si exemplaire & si sainte, que c'est à cause d'eux que l'Isle a été appelée par excellence l'*Isle-Sainte*.

V. L'Isle de *Cocket* & les Isles de *Staples*, situées près de la côte du Northumberland, & à une petite distance de l'Isle

de *Holi-Island*, sont si petites, qu'il nous auroit peu utile d'en donner une description particuliere.

N. Il y a encore quelques autres petites Isles, situées dans la Mer d'Irlande ou Canal de Saint-Georges, qui dépendent de Angleterre, mais elles sont si peu considérables, que nous croyons devoir renvoyer également à une autre occasion d'en parler.





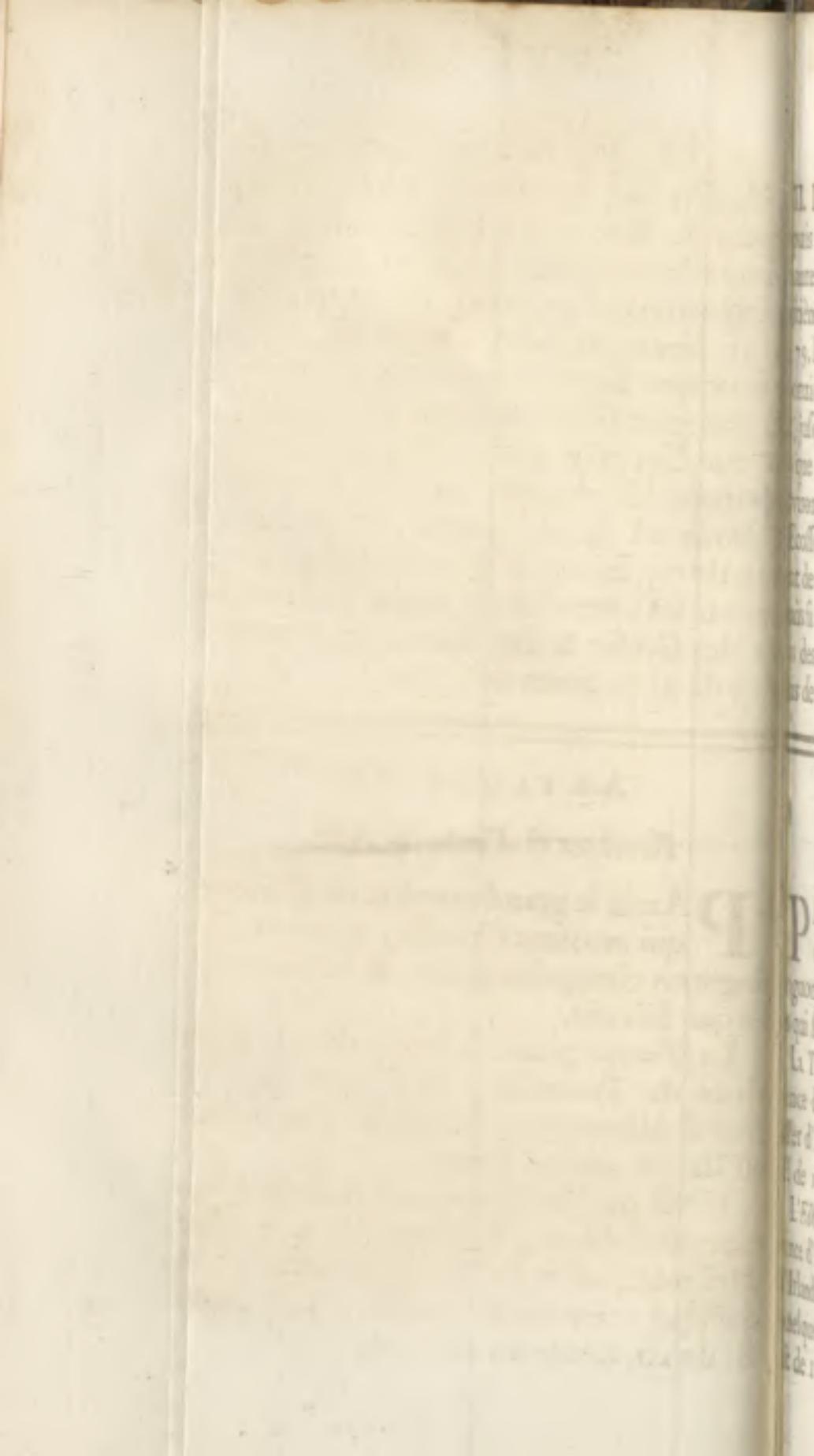
SECONDE PARTIE DU ROYAUME D'ECOSSE

ARTICLE I.

Situation & étendue.

I. **L'**ECOSSE est située au N. & N. N. O. de l'Angleterre avec laquelle elle confine au S. E. & S. S. E. Au N., à l'E., à l'O., & au Sud-Ouest, ce Royaume est borné par l'Océan. Par conséquent l'Ecosse peut être regardée comme une Péninsule qui tient à l'Angleterre. La langue de terre qui unit ces deux Royaumes, peut avoir 63. milles de longueur, à la mesurer du N. E. au S. O., depuis Warwick jusqu'à l'embouchure de la riviere d'*Irting* ou d'*Eden*. La Norwége est la terre-ferme d'Europe la plus proche du Royaume d'Ecosse : la distance par mer d'un Royaume à l'autre, peut être évaluée à 225. milles, ou 75. lieues. Depuis l'Ecosse jusqu'au Continent de l'Amérique, on compte 1800. milles ou 600. lieues.





I. Du Sud au Nord, l'Ecosse s'étend depuis le cinquante-quatrième degré 44. minutes de latitude, jusqu'au cinquante-troisième degré 41. minutes, ce qui donne 79. lieues; & de l'Ouest à l'Est, depuis le cinquantième degré 48. minutes de longitude, jusqu'au seizième degré 17. minutes, ce que l'on peut évaluer à 50. lieues ou environ. La circonférence du Royaume d'Ecosse est de 220. lieues, en la mesure de cap en cap & de pointe en pointe; mais si l'on veut suivre toutes les sinuosités des Golfes & des Baies, on trouvera qu'il y a de 400. lieues de Côtes.

ARTICLE II.

Rivières & Ports de Mer.

Parmi le grand nombre de Rivières qui arrosent l'Ecosse, nous en distinguons cinq principales, & ce sont celles qui suivent.

La *Twede* prend sa source dans la Province de *Tweedale*, & se jette dans la Mer d'Allemagne à Berwick. Son cours est de 18. ou 20. lieues.

L'*Elk* ou *Esk* commence dans la Province d'*Eskdale*, & se perd dans la Mer d'Irlande, dans le Golfe de Solway, à quelque distance de Carlisle. Son cours est de 10. lieues ou environ.

La *Cluyd* ou *Clyde* a sa source dans Province de *Clydsdale* : elle passe par *Glasgow*, & se jette dans la Mer de l'Ouest, à 8. lieues au-dessous de cette Ville. Son cours est de 25. lieues.

Le *Tay* prend sa source au Mont *Grantsbain*, dans la Province de *Brade Albin* : elle passe par *Perth*, & se jette dans la Mer du Nord, à 8. lieues au-dessous de cette Ville, & à 2. ou 3. de *Dundée*. Son cours est de plus de 30. lieues. Cette riviere divise l'Ecosse en septentrionale & en méridionale.

La *Beuly* naît dans les Montagnes de la Province de *Murray*, & se jette dans la Mer du Nord, ou Golfe de *Murray*. Son cours est de 18. lieues ou environ.

II. On compte en Ecosse un si grand nombre de Ports de Mer, de Havres, de Golfes & Baies, qu'il faudroit des tables fort-longues pour les rapporter, & un volume particulier pour en faire la description. Nous nous contenterons ici d'indiquer les principaux d'entre ces Ports, nous réservant d'en dire quelque chose de plus lorsque nous traiterons de chaque Province en particulier. En suivant la côte orientale, du Sud au Nord, on trouve les Ports d'*Edimbourg*, de *Montross*, de *New-Aberdeen*, de *Banff*, de *Cullin*, d'*Inverness*, de *Cromarty*, de *Dornock*,

Wick , &c. Le long de la Côte septentrionale , on remarque les Ports ou Baies de Mey - Castle , de Murkel , de Arso , de Farr , de Fribor , de Durness , &c. La Côte orientale a également quantité de Baies , de Havres & de bons Ports : on y remarque entre autres , la belle & grande Baie de *Lok-Nouer*, si connue depuis le voyage que firent, en 1746. , deux vaisseaux de Saint-Malo , commandés par Messieurs de Beaulieu & Dufresne , qui étoient chargés d'aller chercher le Prince Charles Stuart aux Côtes occidentales d'Ecosse, après la défaite de son parti à la bataille de Culloden. Cette Baie a environ trois lieues de profondeur dans les terres , & on y trouve presque partout , à une petite distance de la Côte , depuis 15. jusqu'à 30 brasses d'eau : elle est située dans la Province d'Inverness , au Canton d'Archaick , à 69. milles O. S. O. d'Inverness , 12. ou 15. S. de Bernera , & 155. N. E. de Londonderry en Irlande. (Latitude 57°. 10'. long. 12°. 2'.)

ARTICLE. III.

Climat & qualité du país.

L'Air en Ecosse est beaucoup plus pur & plus sain qu'en Angleterre , mais il est aussi beaucoup plus froid. L'hi-

ver y est fort long : on n'y connoît guere ni printemps ni automne , du moins dans l'intérieur du pais : à huit mois d'hiver succèdent ordinairement quatre mois d'été , pendant lesquels il fait excessivement chaud , sur-tout dans les vallées. (Dans la Province de Caithness , qui est la plus septentrionale du Royaume , au Solstice d'été le soleil est 18. heures 20. minutes sur l'horison.) Près des côtes & le long de la Mer , le climat est plus tempéré.

II. l'Ecosse est un pais extrêmement montagneux , & coupé de quantité de rivières , de lacs , de golfes & de bois. Près des côtes , la terre y est fertile en froment , en légumes , en fruits & en pâturages ; mais à mesure que l'on avance dans le pais , cette fertilité diminue , & la terre ne produit plus que de l'aveine des pois , des fèves , du chanvre & du lin. Cependant les vallées y sont presque partout abondantes en pâturages : aussi y nourrit-on une prodigieuse quantité de bestiaux. Les bœufs s'y engraisent facilement , & leur chair est très-bonne. La laine des moutons n'est pas aussi fine que celle que portent ceux d'Angleterre. Les chevaux d'Ecosse sont petits , mais vigoureux & infatigables. On nourrit dans ce Royaume quantité de cochons , dont on fait un bon commerce , & quantité de chèvres qui donnent beaucoup de lait.

Les montagnes d'Ecosse sont riches en mines de plomb, de cuivre, de fer, d'acier, de mercure, d'antimoine, &c. me., selon quelques Auteurs Ecossois, en mines d'or, d'argent de cristal, d'agate, de jaspe & de topases. Il y a aussi des carrières de marbre & de fort belles pierres, & quantité de mines de charbon de terre qui est infiniment meilleur que celui qu'on tire d'Angleterre.

Les bois sont bien peuplés de gibier & de bêtes fauves; mais il y a aussi quantité de loups, & ils sont extrêmement grands & cruels. Les lacs & les rivières abondent en excellens poissons. La mer y est également très-poissonneuse: on y pêche des saumons qui passent pour les meilleures du monde, & il y en a de si grosses, qu'on est obligé de les couper en quatre morceaux pour pouvoir les manger. La pêche des harengs y est si riche, que tous les ans on en envoie plusieurs mille tonnes dans les pays étrangers.

Aux diverses productions dont nous venons de faire l'énumération, nous pourrions en ajouter encore plusieurs autres qui concouroient à faire connoître l'Ecosse pour un pays suffisamment dédommagé par la nature de certains avantages qui sont propres & particuliers à des pays plus méridionaux. Malgré cela, ce

Royaume n'est pas à beaucoup près aussi riche que celui d'Angleterre. Cette inégalité de fortune peut être attribuée à plusieurs causes, & , entre autres, au défaut de population, l'Ecosse, proportion gardée par rapport à son étendue n'étant point aussi bien peuplée que l'Angleterre. A cet obstacle on pourroit ajouter la difficulté des chemins, & peut-être même aussi le moins d'activité qui caractérise & distingue les Ecossois des Anglois. Si l'on en croit les Ecossois, ce n'est point l'industrie qui leur manque, & selon eux, le commerce de leur pais seroit beaucoup plus florissant qu'il n'est, les Anglois le gênoient moins.

A R T I C L E I V.

Population, Naturel des Habitans, Langues du Pais.

I. **N**ous venons de remarquer dans l'article précédent que l'Ecosse est de beaucoup moins bien peuplée que l'Angleterre: en effet, tandis que l'on compte plus de 7. millions d'habitans dans ce dernier Royaume, à peine en compte-t-on douze cens mille dans celui d'Ecosse. La Côte orientale du Royaume d'Ecosse, depuis la frontiere d'Angleterre jusqu'au golfe

golfe de Murray , est assez bien peuplée ; mais tout le reste du país ne l'est pas à proportion , & il s'en faut même de beaucoup. Les Provinces septentrionales, surtout celles du Nord-Ouest , sont presque désertes ; il n'y a d'habitans que dans les vallées , si l'on en excepte quelques cabanes & de misérables hameaux répandus dans les montagnes.

II. Les Ecoissois sont communément en-faits : ils sont forts , robustes , laborieux , francs , sinceres & bons soldats. Leur fidélité a passé pendant longtemps en proverbe , mais elle souffrit un terrible échec en 1647. lorsque le Roi Charles I. fut livré ou plutôt vendu aux commissaires d'Angleterre pour la somme de 400. mille livres sterlings (8. millions 800. mille livres tournois.) Cette action cependant ne peut être imputée à la Nation en général , & tout ce qu'elle a aujourd'hui doit retomber sur les seules personnes qui se rendirent alors coupables du crime de Réicide. A la premiere nouvelle d'une action aussi noire & aussi indigne , la meilleure & la plus saine partie de la Nation Ecoissoise reclama contre ce qui devoit d'être fait , & protesta hautement contre la lâcheté de ces indignes complices qui en trahissant leur devoir ,

avoient fait tout ce qui avoit dépendu d'eux pour deshonorer leur patrie.

Nos Rois , depuis Charles V. , ont toujours eu beaucoup d'estime pour la Nation Ecoissoise. Louis XII. accorda même des lettres de naturalité à cette Nation , au mois de Septembre 1513.

Quoique l'Ecosse soit fort avant vers le Nord , les habitans de ce Royaume ont néanmoins l'esprit vif & pénétrant : ils aiment les arts & les sciences , mais particulièrement le commerce. On compte , dit-on , environ 40. mille commerçans Ecoissois presque toujours en voiage sur mer , pour négocier avec les Espagnols , les François , les Danois , les Hollandois , les Norwégiens & les Suédois. Nous croyons pouvoir réduire ce nombre au quart , sans faire tort à la vérité.

Les Montagnards d'Ecosse n'ont pas à beaucoup près les mœurs aussi douces que les ont ceux qui habitent dans les Villes commerçantes , mais ils n'en sont pas pour cela moins estimables. On les accuse d'être présomptueux , colères , opiniâtres & vindicatifs : cela peut être vrai , car quand on est foncierement honnête-homme , & qu'on a du discernement & du cœur , on ne se laisse point mépriser ni offenser impunément. Les Montagnards d'Ecosse sont gens d'honneur & pleins de

sentimens : on peut compter sur leur parole & sur leur probité autant que sur leur bravoure. Il ne leur manque qu'un peu de discipline militaire , pour qu'ils méritent d'être comptés parmi les meilleurs soldats de l'Europe.

III. Il y a en Ecoſſe deux ſortes de Langues , celle des Montagnards qui approche beaucoup de l'Irlandoïſe , & celle de ceux qui habitent les vallées , qui n'eſt pas fort différente de l'Angloïſe.

A R T I C L E V.

Gouvernement.

SI nous en croyons les Chroniques Ecoſſoïſes, ce païs étoit gouverné par des Rois particuliers long-temps avant l'arrivée des Romains dans la Grande-Bretagne. On nous fait connoître un *Ferguſius I.*, Roi des *Scots*, 332. avant J. C.; & depuis ce *Ferguſius* juſqu'à *Lucatus*, également Roi des *Scots* l'an 104. de J. C. on nous donne une filiation ſuivie de 22. Rois qui ont regné ſur les *Scots*. Pour appuyer leur Chronologie , les Ecoſſois font valoir la tranquillité dont ils ont joui dans les temps les plus reculés; tranquillité qui n'a été altérée que fort légèrement lors même de l'invaſion des Ro-

ainsi, puisque ces Conquérens ne purent jamais venir à bout de subjuger parfaitement la partie septentrionale d'Ecosse. Si l'on objecte aux Ecossois que, quand même ils auroient eu des Rois particuliers dans ces temps reculés, il paroît difficile qu'ils puissent justifier leur chronologie par des documents authentiques, ils répondent que dans tous les temps ils ont eu leurs *Bardes* qui ont toujours conservé avec soin les événemens mémorables de leur Nation. (Voyez *Barde*, à la page 151.)

Quoi qu'il en soit de l'ancienneté du Gouvernement d'Ecosse, il est constant que les *Pictes* habitoient ce pais avant que les *Scots* fussent venu s'y établir; que ces derniers y passèrent de l'Isle d'Hibernie ou d'Irlande, & qu'ils débarquèrent ou dans la Province de *Cantyr*, ou dans celle de *Wigtown*, qui ne sont éloignées l'une & l'autre que de 6. ou 7. lieues de la côte d'Irlande; que les Scots demeurèrent long-temps presque inconnus dans la partie orientale d'Ecosse; que ce ne fut que vers le temps de Constantin le Grand qu'ils commencèrent à se rendre redoutables; & que leur Royaume ne prit véritablement la forme de Monarchie que vers l'an 411. ou 422.

Les Romains étoient maîtres de l'Ecosse

méridionale qui comprenoit la plus grande partie de la Province *Valentia*. Antonin le Pieux , XVI^e. César , mort l'an 160. avoit fait bâtir une muraille qui commençoit à 10. milles Ouest d'Edimbourg , & finissoit à 4. milles E. de Dumbarton , ce qui faisoit une longueur de 30. milles. Cette muraille servoit de borne à l'Empire de ce côté-là , & elle étoit destinée à empêcher les incursions des Barbares qui habitoient au-delà en tirant vers le Nord. Malgré cette muraille , les Barbares pénétrèrent plusieurs fois dans la *Valentia* , & après la retraite des Romains , les Pictes & les Scots se virent les maîtres de toute cette Province. Les Anglo-Saxons chassèrent de la *Valentia* ces nouveaux possesseurs , & les repoussèrent même jusqu'au de-là de la muraille d'Antonin. Ce fut alors que s'établit le Royaume de *Northumberland* , qui , comme nous l'avons dit ailleurs , comprenoit , outre plusieurs Provinces d'Angleterre , presque toutes celles qui composent aujourd'hui l'Ecosse méridionale.

Durant l'Heptarchie des Saxons , les Scots réunis avec les Pictes , attaquèrent plusieurs fois le Royaume de *Northumberland* , mais ils furent toujours repoussés. Vers la fin du VIII^e. siècle , & au commencement du IX^e. les Danois ayant

porté le ravage & la désolation dans plusieurs Provinces de la Grande-Bretagne, les Scots profiterent des circonstances & des divisions qui regnoient parmi les Princes Anglo-Saxons, & se rendirent maîtres de cette partie du Royaume de Northumberland qui s'étendoit depuis la Tweede julqu'au Golfe d'Edimbourg. Ce fut vers ce temps-là que les Scots, soit par rivalité ou pour quelque sujet de mécontentement, détruisirent les Pictes & les anéantirent.

Chronologie des Rois d'Ecosse.

Interregne depuis l'an 383. jusqu'en 411.

I. FERGIUSIUS OU FERGIUS I. OU II. Roi d'Ecosse en 411., meurt en 427.	<i>Ann. de regne</i> 16.
II. EUGENE II. fils, meurt en 449.	22.
III. DONGARD, frere, meurt en 454.	5.
IV. CONSTANTIN I., frere, meurt en 469.	15.
V. CONGALLUS I., fils, meurt en 501.	32.
VI. GORAM, frere, meurt en 535.	34.
VII. EUGENE III., fils de Congallus I., meurt en 558.	23.
VIII. CONGALLUS II., frere, meurt en 568.	10.

IX. KINNATELL , frere , meurt en 570.	2.
X. AIDAN , fils de Goram , meurt en 604.	34.
XI. KENNET I. , fils de Congallus II. , meurt en 605.	1.
XII. EUGENE IV. , fils d'Aidan , meurt en 622.	16.
XIII. FERCHARD I. , fils , meurt en 636.	14.
XIV. DONALD IV. , frere , meurt en 650.	14.
XV. FERCHARD II. , fils de Ferchard I. , meurt en 668.	18.
XVI. MALDOUIN , fils de Donald IV. , meurt en 688.	20.
XVII. EUGENE V. , fils de Dongard frere de Maldouin , meurt en 692.	4.
XVIII. EUGENE VI. , fils de Ferchard II. , meurt en 702.	10.
XIX. AMBERKELET , fils d'Eugene V. , meurt en 704.	2.
XX. EUGENE VII. , frere , meurt en 721.	17.
XXI. MORDAC , fils d'Amberkelet , meurt en 730.	9.
XXII. ERPHIN , fils d'Eugene VII. , meurt en 761.	31.
XXIII. EUGENE VIII. , fils de Mordac , meurt en 764.	3.

XXIV. FERGUS III., fils d'Erphin, meurt en 767.	3.
XXV. SOLVATH, fils d'Eugene VIII., meurt en 787.	20.
XXVI. ACHAIUS, frere de Fergus III., meurt en 819.	32.
XXVII. CONGALL III., fils de Don- gall frere d'Erphin, meurt en 824.	5.
XXVIII. DONGALL, fils de Sol- vath, meurt en 830.	6.
XXIX. ALPIN, fils d'Achaisus, meurt en 833.	3.
XXX. KENNETH II., fils, meurt en 853.	20.
XXXI. DONALD V., frere, meurt en 858.	5.
XXXII. CONSTANTIN II., fils de Kenneth II., meurt en 874.	16.
XXXIII. ETHUS, frere, meurt en 875.	1.
XXXIV. GREGOIRE, fils de Don- gall, meurt en 892.	18.
XXXV. DONALD VI., fils de Con- stantin II., meurt en 903.	11.
XXXVI. CONSTANTIN III., fils d'Ethus, meurt en 943.	40.
XXXVII. MALCOLME I., fils de Donald VI., meurt en 958.	15.
XXXVIII. INDULPHE, fils de Con- stantin III., meurt en 967.	2.

- XXXIX. DUPHE, fils de Malcome I., meurt en 972. 5.
- XL. CULENUS, fils d'Indulphe, meurt en 976. 4.
- XLI. Kenneth III, fils de Malcome I., meurt en 994. 18.
- XLII. CONSTANTIN IV., fils de Culenus, meurt en 995. 1.
- XLIII. GRIM, fils de Mogall frere de Kenneth III., meurt en 1003. 9.
- XLIV. MALCOLME II., fils de Kenneth III., meurt en 1033. 30.
- XLV. DONALD VII., fils de *Béatrix* fille de Malcolme II. & d'*Albanath* Gouverneur d'Ecosse, meurt en 1040. 7.
- XLVI. MAGBET, fils de *Douce* sœur de *Béatrix* & de N. N. Gouverneur d'Angus, meurt en 1057. 17.
- XLVII. MALCOLME III., fils de Donald VII., meurt en 1093. 36.
- XLVIII. DONALD VIII., frere, ne regne que 6. mois.
- XLIX. DUNCAN, fils de Malcolme III., meurt en 1094. 1.
- L. EDGAR, frere, meurt en 1105. 11.
- LI. ALEXANDRE I., frere, meurt en 1124. 19.
- LII. DAVID I., frere, meurt en 1153. 29.
- LIII. MALCOLME IV., fils de *Henri*

- Comte de Huntingdon, mort en 1152. qui étoit lui-même fils de David I., meurt en 1165. 12.
- LIV. GUILLAUME, fils, meurt en 1214. 49.
- LV. ALEXANDRE II., frere, meurt en 1249. 35.
- LVI. ALEXANDRE III., fils, meurt 1286. 37.
- Alexandre, fils, meurt sans postérité, avant son pere.

Interregne de 6. ans.

Maison de Bailleul d'Harcourt.



1. Henri, Comte de Huntingdon, mort en 1152., fils de David I. Roi d'Ecosse mort en 1153.
 2. David, Comte de Huntingdon, 3^e. fils, meurt en 1219.
 3. Marguerite, fille, épouse Alain Comte de Galloway, mort en 1222.
 4. Dornagille, fille, épouse Jean de Bailleul.
- LVII. JEAN BAILLEUL, fils de Dornagille & de Jean Bailleul, Roi d'Ecosse en 1292., détrôné en 1296.

Interregne de 10. ans.

Maison de Brus ou de Bruce.

1. Elifabeth de Huntingdon ,
sœur de Marguerite , & petite-
fille de Henri Comte de Hun-
tingdon , épouse Robert de
Brus.

2. Robert de Brus , fils , épouse
Marthe Comtesse de Carrich.

LVIII. ROBERT I. DE BRUS , fils ,
Roi d'Ecosse en 1306. , meurt en
1329.

23.

LIX. DAVID II, fils, chassé en 1332. ,
rétabli en 1342. , détrôné de
nouveau en 1346. , rétabli en
1357. , meurt en 1370.

20.

*Maison de Bailleul d'Harcourt ,
pour la 2^e. fois.*

LX. EDOUARD BAILLEUL , fils de
Jean Bailleul , Roi d'Ecosse en
1332. , meurt en 1342.

10.

Maison Stuart.

1. Walter I. Stuart , meurt
1116.

1. Alain Stuart , fils , meurt en
1141.

3. Alexandre Stuart, fils, meurt en 1199.
4. Walther II. Stuart, fils, meurt en 1258.
5. Alexandre Stuart, fils, meurt en 1286.
6. Jean Stuart, fils, meurt en 1302.
7. Walther III. Stuart, fils, meurt en 1326.
- ép. Marie, fille de Robert de Brus Roi d'Ecosse.
- LXI. ROBERT II. STUART, fils de Walther III. & de Marie de Brus, Roi d'Ecosse en 1370., meurt en 1390. à 74. ans. 20.
- LXII. ROBERT III., fils, Roi en 1390., meurt en 1406. 16.
- LXIII. JACQUES I., fils, Roi d'Ecosse en 1406., fut pris la même année en passant en France, par les Anglois qui le tinrent 18. ans en prison, & ne le mirent en liberté qu'en 1424., à condition qu'il épouserait Jeanne, fille du Comte de Somersset. Il fut assassiné dans son lit en 1437. 31.
- LXIV. JACQUES II., fils, Roi d'Ecosse en 1437., tué au siège de Roxburg, d'un éclat de canon, en 1460., à 29. ans. 23.

ép. en 1448. Marie, fille d'Arnaud Duc de Gueldres, morte en 1463.

LXV. JACQUES III., fils, tué à la bataille de Bannocksburn, en 1488., à 35. ans.

28.

ép. en 1470. Marguerite, fille de Chrétien I. Roi de Danemarck, morte en 1484.

LXVI. JACQUES IV. fils, tué à la bataille de Floddon en 1513., à 41. ans (Voyez ci-devant l'article de la Maison Stuart, p. 69.)

25.

LXVII. JACQUES V., fils, né en 1512., Roi d'Ecosse en 1513., meurt en 1542., à 30. ans.

29.

LXVIII. MARIE STUART, fille, née en 1542., Reine d'Ecosse, huit jours après sa naissance, décapitée, après 18. ans de prison, à Fotheringay dans le Comté de Northampton, en 1587. à 45. ans.

25.

LXIX. JACQUES VI. STUART, fils de Henri Stuart, Lord Darnley Comte de Lenox & de Marie Stuart Reine d'Ecosse, né en 1566., Roi d'Ecosse en 1567. & d'Angleterre en 1603., meurt en 1615., à 59. ans.

58.

(Voyez la suite à l'article d'Angleterre, pag. 71. & les suivantes.)

Forme du Gouvernement.

Il est plus que vraisemblable que pendant long-temps le Gouvernement d'Ecosse a été purement Monarchique. L'Aristocratie & ensuite la Démocratie s'introduisirent dans ce Gouvernement dans des temps de trouble : la minorité de quelques Rois & la foiblesse de plusieurs autres donnerent lieu à affermir ce nouveau système, qui devint celui de l'Etat.

L'Ecosse avoit son Parlement particulier long-temps avant que d'être réunie à l'Angleterre. Ce Parlement devoit être nombreux, puisque tous les Pairs du Royaume y avoient entrée : il étoit composé du Clergé, de la Noblesse & du tiers-Etat divisé en Comtés & en Villes : il partageoit avec le Prince le droit de faire la paix & la guerre, de nommer aux Charges, aux Magistratures, &c. : il s'ajournoit lui-même, & en se séparant il nommoit un Comité qui devoit servir de conseil au Roi. Ce Comité étoit ordinairement composé de 32. personnes ou Députés, dont 8. du Clergé, 8. de la Noblesse, 8. des Comtés & 8. des Villes.

Le Parlement d'Ecosse a subsisté jusqu'en 1707. que par le Traité d'Union,

conclu à Londres le 2. Août 1706., il fut réglé que le Royaume uni de la Grande-Bretagne n'auroit désormais qu'un seul & même Parlement, auquel l'Ecosse enverroit comme ses représentans, seize Pairs & quarante-cinq Députés. Les premiers ont séance & voix dans la Chambre-Haute, & les seconds dans la Chambre-Basse.

Les seize Pairs d'Ecosse jouissent dans le Parlement de la Grande-Bretagne des mêmes privilèges que les pairs d'Angleterre ; ils prennent rang immédiatement après les Anglois de leur Ordre au temps de l'Union, & ils précèdent tous les Pairs de la Grande-Bretagne qui ont été créés depuis l'Union.

Par le même Traité d'Union, dont nous venons de parler, il fut réglé & ordonné, 1°. » que les Sujets des deux » Royaumes jouirøient respectivement » les uns chez les autres, de tous les » droits & avantages qui apartiennent » aux Sujets de l'une & de l'autre Cou- » ronne. 2°. Que toutes les parties du » Royaume uni auroient les mêmes pri- » vilèges, seroient soumises aux mêmes » réglemens de commerce, & tenues » aux mêmes droits d'entrée & des sortie. » 3°. Que ces privilègess, réglemens, » droits d'entrée & de sortie, seroient

» ceux qui se trouveroient établis en An-
» gleterre au commencement de l'Union.
» 4°. Que lorsque le Parlement de la
» Grande-Bretagne ordonneroit la levée
» d'une somme d'un million neuf cens
» quatre-vingt-dix-sept mille sept cens
» soixante-trois livres, huit schellings,
» quatre sols & demi dans le Royaume
» d'Angleterre pour les subsides de l'Etat,
» le Royaume d'Ecosse seroit chargé d'une
» somme de quarante-huit mille livres
» franches & quittes de toute charge. 5°.
» Qu'on observeroit cette proportion
» toutes les fois qu'il s'agiroit de lever
» quelque somme plus ou moins confi-
» dérable. On voit par-là que l'Angleter-
» re paye 41. fois & demie ou environ,
» plus que l'Ecosse.

Il fut encore ordonné par le même
Traité, 6°. » Qu'après l'Union, la mon-
» noie seroit de même titre & valeur dans
» les deux Royaumes, & que ce titre se-
» roit celui qui étoit actuellement reçu en
» Angleterre. 7°. Qu'on se serviroit aussi
» dans la Grande-Bretagne des mêmes
» poids & mesures qui étoient alors en
» usage dans l'Angleterre. 8°. Que le Par-
» lement resteroit cependant le maître de
» faire sur ces objets les réglemens qu'il
» jugeroit nécessaires. 9°. Qu'on ne pour-
» roit faire aucun changement aux Loix

reçues en Écosse par rapport au droit particulier, à moins que ce ne fût pour l'utilité évidente de la Nation. 10°. Que les cours de justice établies dans ce Royaume, demeureroient dans le même état où elle se trouveroient au temps de l'Union; qu'elles seroient néanmoins sujettes aux réglemens que le Parlement de la Grande-Bretagne jugeroit à propos de faire pour rendre plus facile & plus parfaite l'administration de la Justice. 11°. Qu'il ne seroit pas permis d'évoquer les causes d'Écosse, ni de les renvoyer à la connoissance des cours de la Chancellerie, du Banc de la Reine ou du Roi, des communs Plaidoyers, ou de quelque autre cour à Westminster. 12°. Que tous les Écossais qui possédoient des charges ou quelque juridiction héréditaire, seroient conservés dans la jouissance de leurs droits. 13°. Que tous les Païs d'Écosse seroient après l'Union Pairs de la Grande-Bretagne, & qu'ils auroient aussi les mêmes prérogatives que ceux d'Angleterre, à l'exception de l'entrée au Parlement. 14°. Enfin, que les Loix & les Statuts des deux Royaumes, en tout ce qu'ils seroient contraires aux termes des articles de l'Union, cesseroient, seroient abolis & déclarés nuls

» & abusifs par les Parlemens respectifs
 » des deux Royaumes.

De la disposition du Traité d'Union, il est aisé d'inférer que l'Ecosse a été réduite en simple Province du Royaume d'Angleterre ; & en effet , quoique les deux Royaumes ayent été compris & réunis sous la seule dénomination de Royaume de la Grande-Bretagne, ce sont néanmoins les loix & les maximes des Anglois qui dominent aujourd'hui en Ecosse.

§. II.

Religion.

Le Christianisme s'établit en Ecosse dès le II^e. siècle. Selon la chronique Ecoissoise, *Donald I.*, XXVI^e. Roi des Scots, étoit Chrétien. Ce Prince regna depuis l'an 194. jusqu'en 215. Les successeurs de Donald furent tous Chrétiens & très-bons Catholiques. On n'entendit jamais parler de nouveauté en fait de Religion, en Ecosse, jusques vers le milieu du XVI^e. siècle. Sous le regne de Jacques V. Stuart, le Calvinisme ayant voulu pénétrer en Ecosse, ce Prince se déclara hautement contre la nouvelle Religion. Le mariage la Reine Marie Stuart, fille de Jacques V., avec Jacques Helburn, Comte de Bothwel, fut la pierre d'achoppement de la Religion Catholi-

que. Cette Princesse à la vérité étoit bonne Catholique , mais elle étoit facile , irrésolue & complaisante : le Comte de Bothwel aucontraire étoit Calviniste , décidé , d'un caractere aigre & d'un esprit contrariant. Le Gouvernement du Royaume d'Ecosse étant entre les mains de ce Comte , la Religion Catholique n'avoit rien de bon à espérer : en effet , bientôt on vit le Calvinisme se répandre non-seulement dans la Capitale , mais encore dans toutes les Provinces. Il se forma un parti considérable en faveur de cette nouvelle Religion. Le Comte de Bothwel étoit à la tête du parti. On voulut forcer la Reine Marie à changer de Religion & même à abdiquer la Couronne. Cette Princesse fut mise en prison , mais elle s'échappa en 1568. , & ayant appris la défaite des troupes de son parti , elle alla chercher un azyle en Angleterre auprès de la Reine Elisabeth qui l'avoit assurée qu'elle la prendroit sous sa protection.

Après la retraite de la Reine Marie , le Calvinisme triompha en Ecosse , & la Reine Elisabeth , qui fournissoit sous main des secours aux mécontents , le favorisa de tout son crédit.

Jacques VI. fils de Henri Stuart & de la Reine Marie , se déclara tour à tour , tantôt pour le Presbyteranisme & tantôt

pour l'Épiscopat, mais jamais pour la Religion Catholique. On sçait que ce Prince avoit eu pour Précepteur le fameux *Buchanan* (mort à Edimbourg en 1582. à 77. ans) si connu par ses productions en divers genres, & en particulier par son histoire d'Ecosse en XXII. livres; ouvrage que *Buchanan* a rempli d'injures & de railleries indécentes contre les Catholiques, & contre la Reine *Marie* sa bienfaitrice.

Le Presbyteranisme & l'Épiscopat dominèrent tour à tour en Ecosse jusqu'en 1661. que le Parlement de ce Royaume ordonna l'abolition de la première de ces Religions & pourvut au parfait rétablissement de l'Épiscopat. Environ trente ans après (en 1690.), le Presbyteranisme reprit le dessus & l'Épiscopat fut aboli de nouveau.

Par le Traité d'Union, en 1706., il fut réglé que la Religion Presbyterienne seroit la dominante en Ecosse, & elle l'est depuis ce temps-là. Les Episcopaux sont tolérés dans ce Royaume, comme les Presbytériens le sont en Angleterre: ils y ont même deux Archevêques & douze Evêques, mais qui ne jouissent pas à beaucoup près du même crédit ni de la même considération que ceux d'Angleterre. Il y a encore en Ecosse plusieurs autres

Religions : la seule Catholique est défendue. Les Montagnards cependant qui habitent le Nord de ce Royaume, professent encore la Religion Catholique, & ils s'acquittent avec d'autant plus de liberté de leur devoir à cet égard, que jusqu'à présent les Rois d'Angleterre n'ont pu venir à bout de les réduire entièrement.

Quand nous avançons qu'il y a encore aujourd'hui des Evêques en Ecosse, c'est que nous sommes autorisés par d'excellents mémoires qui nous ont été communiqués. Par exemple, nous trouvons que le Docteur *Fraebairn*, Evêque d'Edimbourg, mourut dans cette Ville, âgé de 86. ans, le 3. Janvier 1740. &c. Au reste, nous convenons que les Evêques même Anglicans ne sont que tolérés dans ce Royaume.

Archevêchés & Evêchés d'Ecosse.

N. 1°. Les Evêchés où se trouve cette marque *, sont suffragans de l'Archevêché de Glasgow : tous les autres dépendent de l'Archevêché de Saint-André.

2°. Les distances depuis Edimbourg sont mesurées en ligne droite & en milles de 60. au degré. Nous avons préféré cette mesure, afin de rendre plus utiles les petites Cartes que nous avons dressées pour notre ouvrage. Les chemins d'Ecosse étant extrêmement tortueux, on auroit cherché en vain par le moyen des distances itinéraires, la position d'un lieu qui ne se trouve point sur la Carte. Par exemple, nous ne comprenons que 110. milles depuis Edimbourg jusqu'à Chanrye : par les distances itinéraires on trouve que ces deux lieux sont éloignés l'un de l'autre de 167. milles.

3°. Pour réduire les distances que nous employons, en

310 *Description Historique-Géogr.*

distances itinéraires, il suffira d'ajouter la moitié en sus au nombre donné. Par exemple, en ajoutant 17. à 34., on aura 51. milles pour la distance itinéraire depuis Edimbourg jusqu'à Glasgow.

<i>Archevêchés & Evêchés.</i>	<i>Provinces. ou Comtés.</i>	<i>Dist. d'Edim- bourg.</i>	<i>Posi- tions.</i>
Aberdeen (Vieux-)	Marr	80.	N. N. E.
ST. ANDRÉ, <i>Arc.</i>	Fife	26.	. N. E.
Argyle*, <i>réside à Kilmore</i>	Argyle	80.	. . O.
Brechin	Angus	49.	N. N. E.
Caithness & Sou- terland, <i>réside à Dornock</i>	Sutherland.	123.	N. N. O.
Dumblain	Menteith	26.	O. N. O.
Dunckeld	Perth	39.	N. N. O.
Edimbourg	Lothiane.	.	.
Galloway* <i>rési- de à Whithern</i>	Galloway	86.	. S. O.
GLASGOW, <i>Arc.</i>	Clydesdale	34.	. . O.
Murray, <i>réside à Elgin</i>	Murray	102.	. . N.
Orcades* (Isles-) <i>rés. à Kirkwall.</i>	Isle de Po- mona.	183.	. . N.
Ross, <i>réside à Chanrey</i>	Ross	110.	N. N. O.
Westernes* (Isles-) <i>réside à Sodore ou à Kolumbkill.</i>	Isle d'Iona.	113.	O. N. O.

§. III.

Ordre de Chevalerie.

L'Ordre de *Saint-André*, qu'on nomme autrement *du Chardon*, fut institué ou du moins rétabli par Jacques IV. Quelques-uns en font remonter l'origine à Acaïus qui regnoit du temps de Charlemagne. L'ancienne marque de l'Ordre étoit un collier d'or, formé de fleurs de Chardon & de feuilles de Rue, avec cette devise : *Nemo me impunè laceffit, Personne ne m'offense impunément.* Cette marque est encore aujourd'hui la même, à peu de chose près : au bas d'une chaîne d'or est attachée l'image de Saint-André avec sa croix ; & autour du buste du Saint, on lit la devise dont nous venons de parler. Cet Ordre, qui sembloit presque être tombé dans l'oubli, fut renouvelé en 1714. par le Roi Georges I. Il est attaché à un large ruban verd.

§. IV.

Commerce.

La quantité de Ports de mer qui se trouve en Ecosse, jointe à l'industrie & à l'intelligence de la Nation, contribue à rendre le commerce de ce Royaume fort florissant. Les Ecossois fournissent aux

étrangers quantité de bœufs & de cochons salés, du beurre, du fromage, de la laine, du poisson fumé & salé, de l'huile de poisson, du fer, du plomb, des planches, des bois de construction, &c. Ils commercent aussi en draps, en toiles & en dentelles de leurs manufactures. Le vin & le sel sont les principales denrées qui leur manquent, & qu'ils tirent des étrangers.

§. V.

Universités, Sciences & Arts.

I. On compte en Ecoſſe cinq Universités, toutes fameuſes ; ſçavoir, 1°. celle de Saint-André, fondée en 1412. par l'Evêque Werdelaw, du conſentement du Roi Jacques I. 2°. Celle du Vieux-Aberdeen, fondée en 1480. par le Roi Jacques III. 3°. Celle du Nouvel-Aberdeen, fondée quelque temps après celle du Vieux-Aberdeen : pluſieurs ne donnent que la ſimple qualification de Collège à l'Université du Nouvel-Aberdeen, mais ils ſe trompent. 4°. L'Université d'Edimbourg ; & 5°. l'Université de Glaſcow, fondée en 1454. par le Roi Jacques II.

Il eſt forti de ces diverſes Universités pluſieurs ſçavants, & entre autres Guillaume Barclay, mort à Angers en
1605. ;

1605. ; Robert Morison, mort à Londres en 1683. ; Robert Barclay, mort en 1690. ; Gilbert Burnet, Evêque de Salisbury, mort en 1715., &c.

II. Les Sciences & les Arts sont depuis long-temps en considération chez la Nation Ecossoise. L'Université d'Aberdeen est célèbre par ses leçons de Droit. Celle de Saint-André a établi sa réputation par l'habileté de ses Professeurs en Théologie. L'Université d'Edimbourg & celle de Glasgow se sont distinguées depuis leur établissement, par leurs succès en divers genres ; la première surtout est très-renommée à cause de ses écoles de Médecine, de Physique & de Mathématiques : l'Université de Glasgow paroît avoir fondé sa célébrité sur le succès de ses ouvrages polémiques & de Belles-Lettres.

III. Les Arts n'ont certainement pas établi leur cour en Ecosse ; cependant on ne peut pas dire qu'ils soient inconnus ni même négligés dans ce Royaume : la Nation Ecossoise les cultive & même avec succès. L'Eloquence Ecossoise n'est ni véhémente ni fleurie, mais elle est exacte & pathétique. Les Ecossois réussissent très-bien dans la Poësie latine, & surtout dans les épigrammes ; mais ils sont moins heureux en ce qui regarde la Musique, ou la Peinture, ou la Sculpture : ils le seroient

314 *Description Historique-Géogr.*
peut-être plus s'ils faisoient plus de cas de ces connoissances , car on ne peut pas dire qu'ils manquent ni de goût ni d'aptitude. Il est des Nations qui donnent l'exclusion à certaines connoissances , non pas parce qu'elles le méprisent , mais uniquement parce qu'elles les regardent comme des superfluités. Les Écossais sont peut-être dans ce cas : cependant par rapport à l'Architecture , nous devons observer que si les Écossais ne sont pas logés somptueusement , ils le sont du moins commodément. D'ailleurs on voit en Écosse quantité de beaux édifices publics où regne une architecture également noble , hardie & très-bien entendue.

§. VI.

Revenus & Forces.

I. L'Écosse n'est pas un país fort chargé d'impôts, & il seroit même difficile qu'il le fût: environ la troisieme partie de ce Royaume est inaccessible aux Officiers préposés pour recueillir les deniers Royaux , & le reste n'est point à beaucoup près en état de supporter les mêmes charges que l'Angleterre. On évalue , non pas à 20. ni à 25. millions , comme quelques-uns l'ont prétendu , mais à 7. ou 8. millions de livres tournois , le produit des diverses impositions établies dans ce Royaume.

II. Du temps que l'Ecosse étoit gouvernée par ses Rois particuliers, on a souvent vû la Nation Ecossoise se suffire non-seulement pour repousser les efforts des Anglois, mais encore pour les attaquer & les combattre jusques dans leur propre païs : cependant rarement les Armées Ecossoises excédoient-elles alors le nombre de 15. mille hommes. On estime que ce Royaume pourroit mettre en campagne, & entretenir de ses propres fonds, une armée de 20. mille hommes, dont trois mille de Cavalerie & le reste d'Infanterie. Tout le monde sçait que les Ecossois sont très-bons soldats, & qu'ils supportent aisément les fatigues de la guerre.

A R T I C L E V I.

Division du Royaume d'Ecosse.

ON divise ordinairement l'Ecosse en deux parties, l'une Septentrionale au-delà du Tay, & l'autre Méridionale en deçà de ce Fleuve. Cette division est la plus générale. L'Ecosse Septentrionale est subdivisée en XII. Provinces, & l'Ecosse Méridionale en XIX., ce qui fait en tout XXXI. Provinces pour le Royaume d'Ecosse. Plusieurs de ces Provinces sont en-

316 *Description Historique-Géogr.*
 core subdivisées elles-mêmes, les unes
 en Comtés, & les autres en Cantons.

N. 1°. Les chiffres qui précèdent la première colonne du dénombrement des Provinces, distinguent les XXXI. Provinces Générales d'Ecosse, des Cantons & Comtés particuliers qui dépendent de ces Provinces.

2°. Cette marque * après les noms des Provinces Générales, distingue les Provinces Septentrionales des Provinces Méridionales du Royaume.

3°. Les chiffres qui suivent immédiatement les noms des Cantons ou Comtés particuliers, marquent les Provinces Générales desquelles dépendent lesdits Cantons ou Comtés.

4°. Les Capitales ou Chefs-Lieux des Comtés ou Cantons particuliers sont pour la plupart arbitraires: à proprement parler, ces Cantons (du moins le plus grand nombre) n'ont ni Capitales ni Chefs-Lieux, mais seulement de simples villages ou hameaux. Nous avons rapporté à chaque Canton, le village ou hameau le plus connu, afin que l'on pût se former plus facilement sur nos Cartes, une idée de la position du pays.

5°. Les distances depuis Edimbourg sont mesurées en ligne droite & en milles de 60. au degré, (Voyez la deuxième & la troisième note qui se trouvent à la page 309.)

Exemples: 1°. Le Comté d'*Aberdeen* est une des Provinces Générales & Septentrionales d'Ecosse, à cause du nombre 1. qui précède le nom du Comté, & à cause de cette marque * qui suit immédiatement le même nom.

2°. *Ainzy* est un Canton qui dépend de la Province de *Banff*, à cause du nombre 5. qui suit immédiatement le nom d'*Ainzy*.

<i>Provinces ou Comtés.</i>	<i>Capitales.</i>	<i>Dist. d'Edim- bourg.</i>	<i>Posi- tions.</i>
1. Aberdeen *	New-Aber- deen. . . .	80.	N. N.E.
Ainzy . . . 5.	Gallachy . . .	110.	. . . N.
2. Air	Air	58.	O. S. O.
Albanic. V.			
Brade-Albin.			

Angus ou For-				
far *	Forfar . . .	41.	. . .	N.
A nandale . 9.	Annan . . .	61.	. . .	S.
Appin . . 4.	Appin . . .	90.	O.N.O.	
Arafaick . 14.	Arafaick . .	122.	. . .	N.O.
Argyle . . .	Inverary . .	68.	O.N.O.	
Arran . . . 6.	Chordan . .	68.	O.S.O.	
Athol . . . 25.	Athol ou Blair.	59.	N.N.O.	
Badenoch . 14.	Ruthven . .	82.	N.N.O.	
Balvanie . . 5.	Balnadalach..	92.	. . .	N.
Banff * . . .	Banff . . .	112.	. . .	N.
Bayn 5.	Banff . . .	112.	. . .	N.
Berwick. <i>V.</i>				
Mers.				
Brade-Albin				
. 25.	Killineh . . .	51.	. . .	N.O.
Buchan . . . 1.	Frazerbourg.	117.	N.N.E.	
6. Bute	Rothsay . .	62.	. . .	O.
7. Caithness *	Wick . . .	154.	. . .	N.
Cantyr . . . 4.	Campbel-			
	town. . .	89.	O.S.O.	
Carrick . . . 2.	Girvan . . .	67.	. . .	S.O.
Clydesdale. <i>V.</i>				
Lanerk.				
Cowal : . . . 4.	Achelick . .	74.	. . .	O.
Craignilh . 4.	Feirnoch . .	88.	O.N.O.	
8. Cromarty *	Cromarty . .	114.	N.N.O.	
Cuningham. 2.	Irwin . . .	51.	O.S.O.	
Dumbarton. <i>V.</i>				
Lenox.				
9. Dumfries . .	Dumfries . .	55.	. . .	S.
10. Edimbourg .	Edimbourg	
Elgin. <i>V.</i> Mur-				
ray.				
Eskeedale . . 9.	Reburnemill.	41.	. . .	S.
Est-Lothian. <i>V.</i>				
Haddingtown,				

318 *Description Historique-Géogr.*

Etteri -Fo-					
rest. <i>V.</i> Sel-					
kirk.					
Eufdale	9:	Hoom	:	50:	. . . S.
11. Fife		S. André	:	26:	: N. E.
Forfar. <i>V.</i> An-					
gus.					
Formartin	1.	Fivie	:	97.	N. N. E.
12. Galloway		New-Gallo-			
		way	:	58.	O. S. O.
Gariach	1.	Inverury	:	88.	N. N. E.
Gaurie	25.	Perth	:	27.	N. N. O.
Glen-Elg	14.	Bernerá	:	127.	N. O.
Glen-Garry. 14.		Fort-Auguste.	:	101.	N. N. O.
13. Hadding-		Hadding-			
town		town	:	12.	E. S. E.
Ila, <i>Isle</i>	4.	S. Colomban.	:	105.	: : O.
14. Inverness		Inverness	:	105.	N. N. O.
Jura, <i>Isle</i>	4.	Kilaridal	:	91.	. . . O.
Kinkardine. <i>V.</i>					
Mearns.					
15. Kinross		Kinross	:	14.	N. N. O.
Kirkud-Bright.		Kirkud-			
.	12.	Bright	:	69:	O. S. O.
16. Klackman-		Klackman-			
nan		nan.	:	19:	O. N. O.
Knapdale	4.	Kilbery	:	83:	. . . O.
Kyle	2.	Air	:	58:	O. S. O.
17. Lanerk		Glasgow	:	34.	. . . O.
Laudersdale. 21.		Lauder	:	20:	: S. E.
18. Lenox		Dumbarton	:	44.	. . . O.
Liddefdale. 28.		L'Hermitage.	:	45.	S. S. E.
19. Linlithgou		Linlithgow	:	14.	. . . O.
Lochaber. 14.		Mœy	:	93.	. N. O.
Lothian(Est-).					
<i>V.</i> Hadding-					
town.					

Lothian(Mid-).			
V. Edim-			
bourg.			
Lothian			
(Oueft-). V.			
Linlithgow.			
Mamore . . .	4.	Fort-Guillau-	
		me . . .	86. . N. O.
Marr . . .	1.	New-Aber-	
		deen . . .	80. N.N. E.
20. Mearns *	. .	Inverbervy .	57. N.N. E.
Meintcith.	25.	Dumblain . .	26. O.N.O.
21. Mers . . .		Kelfo . . .	28. . S. E.
Midlorn . . .	4.	Inifchey . .	78. O.N.O.
Mid-Lothian.			
V. Edim-			
bourg.			
Morrer :	14.	Kilgoan :	124. . N.O.
Morvern . . .	4.	Finary . . .	106. O.N.O.
Moydart . . .	14.	Achaglin . .	125. . N.O.
Mucairn . . .	4.	Mucairn . . .	77. O.N.O.
Mull, <i>Iſle</i> . . .	4.	Klencanir . .	101. O.N.O.
22. Murray *	. .	Elgin . . .	102. . . N.
23. Nairn *	. .	Nairn . . .	101. N.N.O.
Netherlorn.	4.	Kilmerfort .	82. O.N.O.
Nithisdale.	9.	Dumfries . .	55. . . S.
Oueſt-Lo-			
thian. V.			
Linlithgow :			
24. Peebles . .		Peebles :	19. . . S.
25. Perth *	. .	Perth . . .	27. N.N.O.
26. Renfrew . .		Renfrew . .	39. . . O.
27. Roſſ *	: .	Fort-Roſſ . .	106. N.N.O.
28. Roxbourg :		Iedbourg . .	34. . S. E.
29. Selkirk . .		Selkirk . . .	26. S. S. E.
30. Sterling . .		Sterling . . .	25. O.N.O.
Stormont . .	25.	Dunkeld . . .	39. N.N.O.

320 *Description Historique-Géogr.*

Strath-Avin. 5.	Belrach . . .	86. . . .	N.
Strath Bogie. 1.	Strath-Bogie.	92. . . .	N.
Strath-Devon.			
. . . 5.	Kynardie . . .	98. : : .	N.
Stratherne. 25.	Abernethy . . .	23. . . .	N.
Strath-Ila . 5.	Newmill . . .	99. . . .	N.
Strathnaver. 31.	Strathy . . .	167. N.N.O.	
31. Sutherland*.	Dornock . . .	123. N.N.O.	
Tarbet. V. Can-			
tyr : . . .			
Tiwiotdale. V.			
Roxbourg.			
Tweedale. V.			
Peebles.			
Upperlorn : 4.	Dunstafag . . .	84. O.N.O.	
Wachopdale . 9.	Relyhill . . .	53. . . .	S.
Wigtown. 12.	Wigtown. . .	74. . . .	S. O.

ARTICLE V I I.

*Description des Provinces, Comtés
& Cantons du Royaume d'Ecosse.*

I. ABERDEEN (*Aberdonensis Ager.*)

CE Comté est borné au N. & à l'E. par la mer du Nord; au S. par les Provinces de Mearns, d'Angus & de Perth; à l'O. par celles de Banff & d'Inverness. Il a 76. milles de longueur sur 49. de largeur. La terre y est fertile. Les rivières de *Don* & de *Dée* qui l'arrosent, abondent en poisson & sur-tout en saumons.

NEW-ABERDEEN, ABERDONIA-NOVA (Cap.) est une Ville qui surpasse toutes les autres de l'Ecosse septentrionale en beauté, en grandeur & par son commerce. Elle est bâtie sur trois rochers, à l'embouchure de la *Dée* dans la mer : il y a un très-beau pont sur cette riviere. Les rues d'Aberdeen sont belles. Les maisons y sont bien bâties : elles ont la plupart cinq étages. Le Port de cette Ville n'est rien moins que bon : c'est un Port de marée où les vaisseaux n'entrent qu'à la pleine mer. *New-Aberdeen* est à un mille O. de la mer, 30. N. N. E. de Montross, 32. N. E. de Brechin, 54. N. N. E. de Saint-André, & 50. S. E. d'Elgin. (Toutes ces distances sont mesurées en ligne droite & en milles de 60. au degré : nous avons suivi la même méthode par rapport à tous les autres articles qui concernent l'Ecosse.)

OLD OU VIEUX-ABERDEEN, ABERDONIA-VETUS, à 12. ou 1500. pas N. N. O. de New-Aberdeen, est une Ville ancienne, mais qui est fort déchue de l'état de splendeur où elle étoit autrefois. Cette Ville est située à l'embouchure de la riviere de *Don* dans la mer. Le *Don* n'est navigable que pour des chaloupes ou pour de petits bâtimens de pêcheurs.

II. AINZY.

Ce Canton fait partie de la Province de Banff. Il a 8. milles de longueur sur environ autant de largeur.

Gallachy est un bon village, sur le bord de la mer, à 13. milles O. de Banff.

Le château de *Gordon*, à 4. milles S. O. de *Gallachy*, défend l'entrée de la riviere de *Spey*; cependant ce château est à une lieue S. de la mer.

III. AIR ou AYR (*Ærea.*)

Ce Comté est borné au N. par celui de *Renfrew*; au S. par la Province de *Galloway*; à l'E. par celles de *Lanerk* & de *Dumfries*; à l'O. par la mer. Il a 53. milles de longueur sur 23. de largeur. La terre y est fertile, sur-tout en pâturages. C'est un país arrosé de quantité de rivieres: l'*Air*, l'*Irwin*, le *Girvant* & le *Stinfar* sont les plus considérables. Toutes ces rivieres se rendent dans la mer de l'Ouest.

AIR ou AYR, *ÆREA* (*Cap.*) est une petite Ville située sur la riviere de même nom, près de son embouchure dans la mer, à 27. milles S. O. de *Glasgow* & 35. N. O. de *New-Galloway*. On y fait un assez bon commerce en viandes salées & en poisson, tant fumé que salé.

Stair, à 8. milles E. d'Air, est un château fort connu à cause de plusieurs de ses Seigneurs qui se sont distingués autant par leur sçavoir, que par leur habileté dans les négociations.

IV. ANGUS OU FORFAR (*Angusia.*)

Ce Comté est borné au N. par celui d'Aberdeen ; à l'E. par celui de Mearns & par la mer du Nord ; au S. par le Golfe du Tay ; à l'O. par la Province de Perth. Il a 39. milles de longueur sur 20. de largeur. La terre y est fertile en blé & en pâturages. Il y a beaucoup de Noblesse dans cette Province.

FORFAR, ORRHEA (*Cap.*) est une petite Ville, située près d'un petit lac, à 21. milles N. E. de Perth & 11. O. de la mer du Nord.

Dundée, à 9. milles S. de Forfar & 7. O. de l'embouchure du Tay, est une Ville bien peuplée, riche & commerçante. Le Port est bon, & les vaisseaux y mouillent devant la Ville par cinq à six brasses d'eau.

Brechin, à 9. milles N. E. de Forfar & 6. O. de la mer, est un gros Bourg. Ç'a été autrefois une Ville assez considérable.

Montross ou *Montrose*, près de la mer, à 14. milles E. N. E. de Forfar, est

une petite Ville avec un bon Port situé à l'embouchure de la rivière d'*Es.k.*

Aberbrotick, près de la mer, à 10. milles E. S. E. de Forfar, est un gros Bourg avec un petit Port qui n'est bon que pour des barques de pêcheurs.

V. ANNANDALE (*Annandalia.*)

Cette petite Province est bornée au N. par celle de Peebles ou Tweeddale; au S. par le Golfe de Solway, qui la sépare de l'Angleterre; à l'E. par les petites Provinces d'Eskeedale & de Wachopdale; à l'O. par la Province de Nithisdale. Elle a 35. milles de longueur sur 17. de largeur. Cette Province comprend la vallée d'*Annand*, qui est arrosée par la rivière de même nom. C'est un país très-abondant en pâturages.

ANNAND, *ANNANDIA* (*Cap.*) sur la rive gauche de l'*Annand*, à 4. ou 5. milles de son embouchure, à 13. milles S. E. de Dumfries & 12. N. O. de Carlisle, est une Ville peu considérable; il y a cependant un château qui a été autrefois assez bien fortifié, mais qui aujourd'hui tombe en ruines.

Loch-Maben, à 15. milles N. O. d'*Annand*, est un Bourg avec un château situé dans un marais.

Moffat, à 23. milles N. N. O. d'*An*

mand, est un Bourg où il y a des eaux minérales.

VI. APPIN.

Ce Canton, qui fait partie de la Province d'Argyle, est situé au S. de celle d'Inverness, à 12. milles E. de l'Isle de Mull. C'est un pais très-peu habité.

APPIN (*chef-lieu*), près la mer, est à 28. milles-N. N. O. d'Inverary.

VII. ARASAICK OU ARSAICK.

Ce Canton, qui dépend de la Province d'Inverness, est à 5. milles S.E. de l'Isle de Skye. C'est une contrée très-peu habitée.

ARASACK (*chef-lieu*) près de la mer, est à 64. milles O. S. O. d'Inverness.

VIII. ARGYLE (*Argathelia.*)

Cette Province est bornée au N. par celle d'Inverness; à l'E. par les Provinces de Perth, de Lenox & de Renfrew; au S. & à l'O. par la mer. C'est un pais plein de montagnes, de bois & de lacs: il y a cependant de belles vallées, très-fertiles en pâturages. Les bois abondent en gibier & en bêtes fauves, sur-tout en Daims dont la chair est excellente. Cette Province a 99. milles de longueur sur 58. de largeur.

INVERARY OU INNER-EYRA (*Cap.*)

326 *Description Historique-Géogr.*
est une petite Ville, située dans le Comté
d'Argyle propre, près du Lac de *Tyne*, à
40. milles N. O. de *Glasgow*.

Kilmore, à 21. milles S. O. d'*Inverary*,
est un gros Bourg. C'étoit autrefois
une Ville assez considérable.

Le Lac d'*Awe* est situé à 8. milles O.
d'*Inverary*. Ce Lac a 22. milles de lon-
gueur, & presque partout 5. ou 600. pas
seulement de largeur. Le château d'*In-*
chouel, à 8. milles N. N. O. d'*Inverary*,
est bâti dans une petite Isle de ce Lac.

IX. L'Isle d'ARAN (*Aria.*)

Cette Isle fait partie du Comté de *Bu-*
ze. Elle a 19. milles de longueur sur 11. de
largeur. Sa circonférence est de 48. mil-
les. Les rivières y abondent en saumons,
& la mer des environs est remplie de ha-
rengs, de meflans & de morues.

CHORDAN OU ARRAN (chef-lieu) est
un bon Bourg avec un Port. Ce Bourg
est à 16. milles O. d'*Irwin* & 17. S. de
Rothsay.

X. ATHOL (*Atholia.*)

Cette Province dépend de celle de
Perth. Elle est bornée au N. par la Pro-
vince d'*Inverness* & par celle d'*Aber-*
deen; au S. par le Comté de *Brade-Al-*
bin, & par ceux de *Strathern* & de *Stor-*

mont. Elle a 54. milles de longueur sur 33. de largeur. C'est un pais plein de montagnes, de lacs & de marais; il y a cependant de très-bons pâturages.

BLAIR OU ATHOL (Chef-Lieu), à 30. milles N. N. O. de Perth, est un château avec un Bourg, remarquable par la bataille qui s'y donna le 5. Juin 1689. Le Lord Vicomte Dundée, qui commandoit pour le Roi Jacques II., battit le Général Mackay, mais il perdit la vie sur la fin de l'action.

XI. BADENOCH OU BUDENOCH.

Ce Canton dépend de la Province d'Inverness. Il a 40. milles de longueur sur 26. de largeur. C'est un pais hérissé de montagnes, & qui n'est gueres habité que par des Bergers.

RUTVEN (Chef - Lieu), à 24. milles S. S. E. d'Inverness, & autant N. N. O. d'Athol, est un Bourg où passe le grand chemin qui mene d'Edimbourg au Nord de l'Ecosse.

XII. BALVANIE.

Ce Canton dépend de la Province de Banff, & s'étend le long de la riviere de Spey. Il a 20. milles de longueur sur 5. de largeur. C'est un pais très - peu habité.

BALNADALACH, à 29. milles S. O. de Banff, est un très-petit village.

XIII. BANFF (*Banffia.*)

Cette Province est bornée au N. par la mer ; au S. & à l'E. par la Province d'Aberdeen ; à l'O. par la Province de Murray ou Elgin. Elle a 46. milles de longueur sur 20. de largeur. C'est un pais assez fertile en blé & en pâturages. Il s'y fait quelque commerce le long de la côte , mais il n'y a point de port , & les bâtimens y sont exposés au mauvais temps.

BANFF (*Cap.*) , tout proche de la mer , à 25. milles E. N. E. d'Elgin & 40. N. N. O. d'Aberdeen , étoit autrefois une assez bonne Ville : ce n'est aujourd'hui qu'un Bourg.

Cullin , sur la côte , à 8. mille O. de Banff , est un Bourg dont les habitans , de même que ceux de Banff , commercent en blé & en saumons salés.

XIV. BAYN OU BOYN.

Ce Canton fait partie de la Province de *Banff*. Il a 14 milles de longueur sur 6. de largeur. *Banff* en effet est le Chef-Lieu. (Voyez *Banff* , à l'article précédent.)

XV. BRADE - ALBIN OU ALBANIE.

Cette Province dépend de celle de Perth. Elle est bornée au N. par la Pro-

nce d' Athol ; au S. par la Province de
enteith & par celle de Lenox ; à l'E. par
Comté de Strathern ; à l'O. par le
Comté d'Argyle. Elle a 32. milles de lon-
ueur sur 16. de largeur. C'est un païs
sein de montagnes & de lacs : il est ce-
ndant assez bien peuplé & fertile en
turages. On appelle *Highlanders* les
bitans de cette Province : ce sont pro-
ement les Montagnards d'Ecosse, si con-
is à cause de leur fidélité & de leur bra-
ouffe. Le *Broad-Albin* a eu autrefois le
tre de Duché ; & souvent le fils aînés
es Rois d'Ecosse ont porté ce titre.

KILLINEN (Chef-Lieu), à 31. milles
N. O. de Perth & 41. N. de Glascow,
est un Bourg, situé sur le bord du lac de
Lay.

XVI. BUCHAN (*Buchania.*)

Ce Comté dépend de la Province d'A-
berdeen, & il occupe le canton le plus
oriental d'Ecosse. Il a 30. milles de lon-
ueur sur 18. de largeur. La terre y est
fertile en pâturages, aussi les habitans font
un bon commerce en laine. Les rivieres y
abondent en saumons.

FRAZERBOURG (Chef-Lieu), à 19.
milles E. de Banff & 41. N. d'Aberdeen,
est un Bourg avec un Port.

Peter Heat, à 15. milles S. E. de Fra-

330 *Description Historique-Géogr.*
zerbourg , est un Bourg avec un Port où
débarquerent en 1715. le Roi Jacques II
& le Comte de Marr.

XVII. BUTE OU BUTHE.

On comprend sous le nom de Comté
de *Bute*, l'Isle de *Bute* & celle d'*Arran*, qui
sont deux Isles situées près de la côte oc-
cidentale d'Ecosse. Nous avons parlé de
l'Isle d'*Arran* sous le N^o. IX. L'Isle de *Bu*
est située tout proche de la terre - ferme
à l'entrée du Golfe de Clyde : elle a 1
milles de longueur sur 4. ou 5. de largeur.
La terre y est très-fertile en blé & en pâtu-
rages , & la mer des environs extrême-
ment poissonneuse : on y pêche une quan-
tité prodigieuse de harengs. Plusieurs
Auteurs croyent que la Maison *Stuart* est
sortie de l'Isle de *Bute*.

ROTHSAY (Chef-Lieu), à 30. milles
O. de Glasgow , est un Bourg avec un
Port.

XVIII. CAITHNESS (*Cathenesia.*)

Cette Province , la plus septentriona-
le du Royaume , est bornée au N. , au S.
& l'E. par la mer ; à l'O. par la Province
de Strathavern & par celle de Suther-
land. Elle a 29. milles de longueur sur 22
de largeur. La terre y est fertile en blé &
en pâturages , mais il y a peu de bois. Les

habitans tirent leur principale subsistance de la pêche.

WICH (*Cap.*), à 41 milles N. E. de Dornock, est un Bourg avec un bon Port.

Sinclair, à 2. ou 3. milles N. de Wick, est un château qui défend une belle Baie.

Thurso, à 14. milles O. N. O. de Wick, est un Bourg situé au fond d'une Baie où les bâtimens sont en sûreté.

Dungsby, à 10. milles N. de Wick, est le Cap le plus septentrional du Royaume d'Ecosse. C'est ce Cap qu'on appelle *Promontorium Beruvium* ou *Veruvium*.

XIX. CANTYR (*Cantyra.*)

Ce Comté dépend de la Province d'Argyle. Il forme une peninsule qui a 39. milles de longueur sur 7. de largeur. A l'endroit où cette peninsule est jointe au continent, elle n'a que mille pas ou environ de largeur. C'est un país fertile en blé & en pâturages. Le gibier y est abondant. Les côtes sont bien peuplées. On y compte 5. Paroisses & environ 150. Villages ou Hameaux.

CAMPLE-TOWN (*Cap.*), à 56. milles O. S. O. de Glasgow, 57. S. S. E. d'Inverary & 46. N. N. E. de Carick-Fergus en Irlande est un Bourg avec un bon Port.

332 *Description Historique-Géogr.*

Dunaworthy, à 8. milles S. de *Campble-Town*, est un château assez bien fortifié. C'est auprès de ce château que débarquent ordinairement les étrangers qui passent d'Irlande en Ecosse. Le trajet, depuis le Havre d'Old - Fleet, est de 32. milles.

La distance depuis le Cap de Cantyr en Ecosse, jusqu'à celui de Cary en Irlande, est de 26. milles.

XX. CARRICK.

Ce Canton dépend de la Province d'Air. Il a 29. milles de longueur sur 17. de largeur. C'est un pais fertile en blé & en pâturages. La mer & les rivières y abondent en poisson.

GIRVAN (Chef-Lieu), à 17. milles S. S. E. d'Air, est un Bourg avec un Port situé à l'embouchure de la rivière de *Girvan*.

XXI. COWAL.

Ce Canton dépend de la Province d'Argyle. Il a 24. milles de longueur sur 16. de largeur. La terre y est fertile en pâturages.

Achelick (Chef-Lieu), à 41. milles O. de Glasgow & 23. S. S. O. d'Inverary, est un assez bon Village avec un petit Port sur le Lac ou Golfe de Fyne.

Castle-Lachlan, à 12. milles N. N. E.

Achelick , est un château situé près du Golfe de Fyne.

XXII. CRAIGNILH.

Ce Canton dépend de la Province d'Ar
yle. C'est une langue de terre fort étroite,
& qui a 7. ou 8. milles de longueur.

Feirnoch, à 22. milles S. S. O. d'Inve-
ary , est un mauvais Village situé à une
petite distance de la mer,

XXIII. CROMARTY (*Cromartiensis*
Ager.)

Ce Comté est borné au N. par le Golfe
de Cromarty , qui le sépare de la Province
de Ross ; à l'E. par celui de Murray ; au S.
& à l'O. par la Province de Ross. Il a 14.
milles de longueur sur 3. de largeur. Ce
petit país est assez bon à cause du commer-
ce qu'on y fait , principalement en vian-
des salées & en poisson tant fumé que
salé.

CROMARTY, CROMARTIUM (*Cap.*),
à 17. milles N. E. d'Inverness , est une
petite Ville , bien peuplée & fort
commerçante. Le Port de Cromarty est
très-vaste & très-bon tant pour les bâti-
mens marchands , que pour les vaisseaux
de guerre.

XXIV. CUNINGHAM.

Ce Comté fait partie de la Province

d'Air. Il a 30. milles de longueur sur 11. de largeur. C'est un pais abondant en pâturages, en gibier & en poisson.

IRWIN (*Cap.*), à 9. mille N. d'Air, est un bon Bourg, situé sur la riviere d'*Irwin* à mille pas de son embouchure dans la mer.

Kilmarnock, à 5. milles E. S. E. d'Irwin, est un bon Village fort connu à cause de plusieurs d'entre les Seigneurs qui l'ont possédé.

Laudon, à 12. milles E. S. E. d'Irwin, est un vieux château à cause duquel la Maison de Montgomery porte le titre de Comte.

XXV. DUMFRIES (*Dumfrega.*)

Cette Province est bornée au N. par celles de Peebles & de Lanerk; au S. par le Golfe de Solway; à l'E. par la Province de Selkirk & par celle de Roxbourg; à l'O. par les Provinces d'Air & de Galloway. Elle a 54. milles de longueur sur 21. de largeur. La terre y est fertile en blé & en pâturages. Le gibier y est abondant aussi bien que le poisson. La *Nith*, l'*Annand*, l'*Esk* sont ses principales rivieres.

DUMFRIES, TRIMONTIUM (*Cap.*), sur la rive gauche de la *Nith*, à 9. milles N. de son embouchure dans le Golfe de Solway, & à 25. N. O. de Carlisle, est une

ite Ville bien peuplée & fort commer-
te. On y voit un vieux château qui
nbe en ruines.

Sanquhar, à 24. milles N. O. de Dum-
es, est un Bourg situé sur la route qui
ne de Dumfries à Air.

XXVI. EDIMBOURG (*Edenburgenfis*
Ager.)

Ce Comté qui fait partie de la *Lothiane*
audania), est borné au N. par le Gol-
l'Edimbourg; au S. par les Provinces
Lanerk, de Peebles, & de Selkirk; à
par le Comté de Haddingtown; & à
par celui de Linlithgow. Il a 24. mil-
de longueur sur 14. de largeur. La ter-
y est fertile en blé, en fruits & en pâ-
tages.

EDIMBOURG, EDENBURGUM (*Cap.*)
une Ville grande, belle & bien bâtie.
lui donne 1500. pas de longueur sur
0. de largeur. Les maisons y sont ex-
mement hautes; il y en a plusieurs qui
jusqu'à dix étages. Cette Ville qui est
Capitale de tout le Royaume, étoit au-
fois le Siège des Rois. Le Palais Royal,
on appelle *Holgrord-House*, est un édi-
e fort vaste & somptueux: on y voit
antité de belles salles, & une entre au-
es où se trouvent placés les portraits de
us les Rois d'Ecosse. La Cathédrale, qui

336 *Description Historique-Géogr.*
est dédiée à Saint-Gilles, est également un édifice d'une étendue immense. La Maison ou Palais où s'assembloit autrefois le Parlement d'Ecosse, mérite d'être vu. Le Collège de l'Université est des plus beaux & des mieux construits : dans la Bibliothèque on montre une corne de plusieurs pouces de long, qui fut coupée en 1671. à une femme de 50. ans, qui vécut encore 12. ans après l'opération. La Ville d'Edimbourg est commandée par un château qu'on appelle *Maiden-Castle* : ce château passe pour imprénable, à cause qu'il est bâti sur la croupe d'un rocher inaccessible. *Edimbourg* est à 12. ou 1500. pas S. de la Mer. *Long.* 14°. 46'. 45". *Lat.* 55°. 56'. 40".

Leith ou *Lieth*, à 12. ou 1500. pas N. N. E. d'Edimbourg, est le Port de cette Capitale. Ce Port n'est pas des meilleurs.

Musselbourg ou *Mussilbrugh* est un Bourg, situé sur le bord de la mer, à l'embouchure de la petite rivière d'*Esch* & à 7 milles E. d'Edimbourg.

XXVII. ESKEDALE.

Ce Canton dépend de la Province de Dumfries. Il a 17. milles de longueur sur 9. de largeur. La terre y est fertile en bons pâturages.

Reburnemill,

Reburnemill , à 14. milles N. E. de Dumfries , est un petit Village , mais assez bien peuplé.

XXVIII. EUSDALE.

Ce Canton dépend de la Province de Dumfries. Il consiste en une vallée qui a 1. milles de long sur 5. ou 6. de large. Les pâturages y sont bons & abondants.

Hoom , à 17. milles E. de Dumfries , est un petit Village & le seul de la vallée qui mérite d'être nommé.

XXIX. FIFE (*Otholinia.*)

Cette Province est bornée au N. par le Golfe du Tay , qui la sépare de celle de Forfar ou d'Angus ; au S. par le Golfe d'Edimbourg ; à l'E. par la Mer ; à l'O. par la Province de Strathern , & par celles de Kinross & de Menteith. Elle a 35. milles de longueur sur 17. de largeur. L'air y est bon , & la terre fertile en blé & en pâturages. Il y a beaucoup de Noblesse dans cette Province.

SAINT - ANDRÉ , SANCTI ANDREÆ FANUM OU REGIMUNDA (*Cap.*) est une ville médiocre , située dans une belle plaine qui s'étend le long de la mer. Cette Ville a été autrefois beaucoup plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui ; elle étoit même la Capitale de toute l'Ecosse.

L'Archevêché y fut transféré d'*Albernethy*, par le Pape Sixte IV. La Cathédrale passe pour la plus grande de la Chrétienté; on dit qu'elle a sept piés de longueur & deux de largeur de plus que celle de St. Pierre de Rome, c'est-à-dire, 847. piés de longueur sur 727. de largeur. Le Port de cette Ville n'est propre que pour de petits bâtimens. *S. André* est à 5. milles S. de l'embouchure du Tay, & à 19. E. de Perth.

Dunfermling ou *Dumpferling*, à 26. milles S. O. de St. André & 12. O. N. O. d'Edimbourg, est une petite Ville avec un château où nâquit le Roi Charles I.

Falkland, à 12. mille S. O. de S. André, est une Maison Royale avec un beau Parc.

Inver-Kerthing, à 9. milles O. N. O. d'Edimbourg, est un Bourg avec un bon Port.

Burnt-Island, à 6. milles N. d'Edimbourg, est un Bourg avec un Port très-sûr. Ce Port est formé par deux bonnes jettées.

XXX. FORMARTIN.

Ce Canton dépend de la Province d'Arberdeen. Il a 24. milles de longueur sur 6. de largeur. C'est un Pais abondant en pâturages.

FIVIE (Chef - Lieu) , à 21. milles N. N. O. d'Aberdeen , est un Bourg assez bien peuplé.

XXXI. GALLOWAY (*Gallovidia.*)

Cette Province est bornée au N. par celle d'Air ; au S. & à l'O. par la mer ; à l'E. par la Province de Dumfries. Elle a 62. milles de longueur sur 31. de largeur. C'est un pais abondant en blé , en pâturages , en poisson & en chevaux. L'Orr & le Ken sont ses rivieres principales.

NEU-GALLOWAY (*Cap.*) , à 17. milles N. de la mer , est un Bourg assez bien bâti & bien peuplé.

XXXII. GARRIACH OU GARVIACH.

Ce Canton dépend de la Province d'Aberdeen. Il a 15. milles de longueur sur 6. de largeur. La terre y est fertile en pâturages.

INVERURY (Chef-Lieu) , à 16. milles N. N. O. d'Aberdeen , est un Village assez considérable & bien peuplé.

XXXIII. GAURIE OU CAURIE.

Ce Canton dépend de la Province de Perth. Il a 13. milles de longueur sur 9. de largeur. C'est un pais abondant en pâturages & en poisson.

PERTH (*Cap.*) Voyez la description de cette Ville , sous le N°. LXVII.

XXXIV. GLEN - ELG.

Ce Canton dépend de la Province d'Inverness. Il forme une péninsule qui a 10. milles de longueur & environ la moitié de largeur.

Le *Fort de Bernera* en est le Chef-Lieu. Ce Fort est bâti près de la mer, vis-à-vis l'Isle de Skie, à 58. milles O. S. O. d'Inverness.

XXXV. GLEN - GARRY.

Ce Canton dépend de la Province d'Inverness. C'est un pais plein de montagnes & de bois, & presque désert.

Le *Fort - Auguste* en est le Chef - Lieu. Ce Fort est à 23. milles S. O. d'Inverness.

XXXVI. HADDINGTON (*Hadinensis Ager.*)

Cette Province, qui fait partie de la Lothiane, est bornée au N. & à l'E. par la mer; au S. par la Province de Mers; & à l'O. par celle d'Edimbourg. Elle a 19. milles de longueur sur 16. de largeur. La terre y est fertile en blé, en légumes & en pâturages.

HADDINGTON (*Cap.*), sur la rive gauche de la *Tyne*, à 4. milles S. E. de la mer & 19. N. E. de Peebles, est un Bourg assez considérable & bien peuplé.

Lovenesse, à 5. milles N. de Haddingtown, est un bon Village avec un Port.

Preston-Pans, à 5. milles O. N. O. de Haddingtown & 7. E. d'Edimbourg, est un Village fort connu par la bataille qui se donna auprès le 2. Octobre 1745., & dans laquelle les Ecoissois défirent les Anglois commandés par le Général Cope.

Dumbar, à 10. milles E. de Haddingtown, est un bon Bourg avec un Port qui ne peut recevoir que de petits bâtimens.

The-Bass ou *l'Isle-Basse*, à mille pas de la côte & à 10. mille de Haddingtown, est une isle très-petite, mais remarquable à cause d'un Fort qu'on y a bâti & qui passe pour imprénable. Il y a une source d'eau douce au sommet du rocher sur lequel le Fort est situé.

XXXVIII. *L'Isle d'ILA (Epidium.)*

Cette Isle, qui dépend de la Province d'Argyle, est située à 13. milles O. de la presqu'Isle de Cantyr & 26. N. un q. à l'E. de la côte septentrionale d'Irlande. Elle a 19. milles de longueur sur 14. de largeur. Sa circonférence est de 60. milles. La terre y est fertile en blé & en pâturages. Les rivieres y sont très-poissonneuses: on y pêche quantité de saumons, de truites & d'anguilles. Il y a aussi dans cette Isle de riches mines de plomb, & des eaux minérales.

Le Bourg de *Saint-Colomban* , Chef-Lieu , est à 55. milles S. O. d'Inverary. C'est dans ce Bourg que *Macdonald* , Roi des Isles , tenoit autrefois sa Cour : on y voit encore aujourd'hui les ruines du Palais de ce Prince. Quelques-uns donnent le nom de *Dowmowaig* au Bourg de *St. Colomban*.

XXXVIII. INVERNESS OU INNERNESS
(*Invernensis Ager.*)

Cette Province est bornée au N. par celle de Ross ; au S. par celle d'Argyle ; à l'E. par celles de Murray , d'Aberdeen & de Perth ; à l'O. par la mer. Elle a 80. milles de longueur sur 47. de largeur. C'est un país extrêmement coupé de bois , de montagnes , de lacs & de marais. Il y a des cantons entièrement déserts. Il y a aussi de belles plaines , bien cultivées & fertiles. Le gibier y est abondant , & les pâturages y sont excellens.

INVERNESS (*Cap.*) , à 8. milles S. O. de la mer & 17. S. O. de Cromarty , est une Ville médiocre , mais bien bâtie , bien peuplée & assez commerçante. Les Rois d'Ecosse y ont fait souvent leur résidence dans le château qui est bâti sur une colline agréable. Ce château tombe aujourd'hui en ruines.

A 4. milles environ S. O. d'Inverness ,

se trouve le lac de *Ness*. Ce lac a 19. milles de longueur sur 12. à 1500. pas de largeur.

Le Fort *Georges* ou de *St. Georges*, à 4. milles S. O. d'*Inverness*, est bâti sur le bord du lac de *Ness*.

Culloden, près de la mer, à 4. milles E. d'*Inverness*, est un Village très-connu à cause de la bataille qui se donna auprès le 16. Avril 1746.

XXXIX. *L'Isle de JURA (Jura.)*

Cette Isle, qui dépend de la Province d'*Argyle*, n'est éloignée du continent que de 3. milles. Elle a 22. milles de longueur sur 7. de largeur. Sa circonférence est de 45. milles. L'air y est très-pur. La terre y est fertile en pâturages. Le gibier y est abondant. La mer y est très-poissonneuse.

Le Bourg de *Kilaridal*, Chef-Lieu, est à 33. milles S. N. d'*Inverary*. Ce Bourg est la seule Paroisse qu'il y ait dans toute l'Isle.

XL. *KINROSS.*

Cette petite Province est située entre celles de *Fife* & de *Perth*. Elle a 6. milles de longueur & environ autant de largeur.

KINROSS (Cap.), à 13. milles S. de *Perth*, est un Bourg bien bâti & bien peuplé.

XLI. KIRKUD-BRIDGHT.

Ce Comté fait partie de la Province de Galloway dont il dépend. Il a 38. milles de longueur sur 19. de largeur. La terre y est fertile en blé & en pâturages. Le gibier y est abondant, & les rivières y sont poissonneuses aussi-bien que la mer.

KIRKUD-BRIGHT (*Chef-lieu*), à 16. milles S. S. E. de New-Galloway, est un Bourg bien peuplé, & où il se fait un bon commerce. Ce Bourg est situé sur la rive droite de la rivière d'Orr, à 2. ou 3. milles de son embouchure dans la Mer.

XLII. KLACKMANNAN OU CLACKMANNAN.

Cette petite Province est située entre celle de Menteith & celle de Sterling. Elle a 10. milles de longueur sur 4. ou 5. de largeur.

KLACKMANNAN (*Cap.*), à 6. milles E. de Sterling, est une petite Ville assez bien bâtie, & où il se fait un bon commerce à cause de sa situation avantageuse près du Golfe d'Edimbourg. *Robert Bruce*, Roi d'Ecosse, faisoit sa résidence ordinaire à KLACKMANNAN.

XLIII. KNAPDALE.

Ce Canton dépend de la Province d'Ar-

yle. Il forme une péninsule qui a 17. m. de longueur sur 9. de largeur. La terre y est fertile en pâturages. Le gibier y est abondant, & la mer y est fort poissonneuse.

Kilbery, à 36. milles S. O. d'*Inverary*, est un bon village, situé près de la mer.

XLIV. KYLE (*Coila.*)

Ce Comté dépend de la Province d'*Air*. Il a 26. milles de longueur sur 20. de largeur. C'est un pais abondant en pâturages, en bois, en gibier & en poisson. Il y a beaucoup de Noblesse.

Air en est la Capitale. Voyez l'article de cette Ville, sous le N^o. III.

Le Château de *Kyle* est à 18. milles E. d'*Air*.

XLV. LANERK OU CLYDESDALE.

Cette Province est bornée au N. par celles de *Lenox*, de *Sterling*, de *Linlithgow* & d'*Edimbourg*; au S. par celle de *Dumfries*; à l'E. par celle de *Peebles*; à l'O. par la Province de *Renfrew* & par celle d'*Air*. Elle a 48. milles de longueur sur 17. de largeur. C'est un pais coupé de rivières & de bois. Il y a quantité de montagnes, dont quelques-unes sont fort hautes. Il y a aussi de belles vallées & des plaines bien cultivées & fertiles. On y recueille du blé. Les pâturages y sont

excellens. Le gibier y abonde aussi-bien que le poisson. On y pêche quantité de saumons dans la *Clyd*, qui traverse toute la Province du Sud au Nord. Cette riviere prend sa source dans la montagne de *Queensterry*.

GLASGOW, *GLASCUA* (*Cap.*) est une Ville grande, belle, riche, bien peuplée & fort commerçante. La Cathédrale est magnifique : c'est un chef-d'œuvre d'architecture. On dit de cette Ville que c'est le *Paradis d'Ecosse*. *Glasgow* est sur la rive droite de la *Clyd*, à 23. milles de son embouchure dans la mer & à 27. N. E. d'Air.

LANERK, sur la *Clyd*, à 19. milles S. E. de *Glasgow*, est une petite Ville où il n'y a rien de remarquable.

New-Glasgow, à 16. milles O. un q. au N. de *Glasgow*, est un gros Bourg, sur la rive gauche de la *Clyd*, avec un bon Port qui est en même temps celui de *Glasgow*. Les gros vaisseaux qui ne peuvent pas remonter la riviere jusqu'à la Capitale, s'arrêtent à *New-Glasgow* où il y a un très-bon mouillage.

Hamilton, à 9. milles de *Glasgow*, est un gros Bourg, bien bâti & bien peuplé. On y voit un très-beau Palais qui appartient à la Maison de *Hamilton*.

Douglas, à 20. milles S. S. E. de *Glas-*

cow, est un Bourg fort connu à cause de la Maison de ce nom, féconde en grands hommes.

XLVI. LAUDERSDALE.

Ce Canton dépend de la Province de Mers. Il a 10. milles de longueur & environ autant de largeur. La terre y est fertile en blé & en pâturages.

Lauder ou *Lauderforth*, chef-lieu, est à 10. milles N. O. de *Kelfo*.

XLVIII. LENOX OU DUMBARTON
(*Lelgovia.*)

Cette Province est bornée au N. par celles de *Broad-Albin* & de *Menteith*, au S. par la *Clyd*, qui la sépare de la Province de *Lanerk* & de celle de *Renfrew*; à l'E. par la Province de *Sterling*; & à l'O. par le Golfe de la *Clyd*, qui la sépare de la Province d'*Argyle*. Elle a 36. milles de longueur sur 14. de largeur. La terre y est fertile en blé & en pâturages: Il y a quantité de montagnes. Le Lac de *Lomond* occupe une bonne partie du país. On compte environ 30. petites Isles dans ce Lac. Les habitans du país clouent ensemble quelques planches sur lesquelles ils mettent du gazon, & vont ainsi d'une Isle à l'autre.

DUMBARTON, BRITONUM CASTRUM
P vi

(*Cap.*) est une Ville remarquable par la retraite des Bretons, qui s'y maintinrent pendant plus de 300. ans, & par la pêche du faumon. On y voit un château qui passe pour le plus fort qu'il y ait en Europe. Cette Ville est située au confluent du *Leven* & de la *Clyd*, à 12. milles O. un q. au N. de *Glasgow*.

C'est à 5. milles E. de *Dumbarton* que commençoit la fameuse muraille d'*Antonin le Pieux* dont nous avons parlé ailleurs.

XLVIII. LIDDESDALE.

Ce Canton dépend de la Province de *Roxbourg*. Il a 17. milles de longueur sur 11. de largeur. C'est un pais fertile en pâturages, & abondant en gibier.

L'*Hermitage* (*Chef-lieu*), à 20. milles S. O. d'*Iedbourg*, est un Bourg bien peuplé & où il se fait un assez bon commerce. On y voit un vieux château qui tombe en ruines.

L'Abbaye de *Kan*, si fameuse en *Ecosse*, étoit située sur la rive gauche de l'*Esk*, à 11. milles S. de l'*Hermitage*.

XLIX. LINLITHGOW (*Lindensis Ager.*)

Ce Comté, qui fait partie de la *Lothiane*, est borné au N. par le Golfe d'*Edimbourg*; au S. par la Province de *La-*

erk ; à l'E. par celle d'Edimbourg ; & à O. par celle de Sterling. Elle a 15. milles de longueur sur 8. de largeur. La terre est fertile en blé, en fruits, en légumes & en pâturages. Le gibier y abonde aussi bien que le poisson.

LINLITHGOW, LINDUM (*Cap.*) est une Ville ancienne, mais bien peuplée & assez commerçante. On y voit encore aujourd'hui un beau château Royal & un temple magnifique. Elle est à une petite distance E. de la rivière d'Avon & à 3. milles S. du Golfe d'Edimbourg.

Queens-Ferry, à 7. milles E. N. E. de Linlithgow, est un gros Bourg avec un bon Port sur le Golfe d'Edimbourg.

L. LOCHABER.

Ce Canton dépend de la Province d'Inverness. Il a 36. milles de longueur sur 6. de largeur. La rivière de *Spean* le traverse de l'E. à l'O. C'est un pais plein de montagnes & de lacs, & presque désert : y a cependant de bons pâturages. On y voit gueres que des cabanes de bergers.

May, sur la rive droite de la *Spean*, à 4. milles N. N. O. du Fort Guillaume & 8. S. O. d'Inverness, est un petit Village : où il n'y a rien de remarquable.

LI. MAMORE.

Ce Canton dépend de la Province d'Argyle. Il forme une péninsule qui a environ 9. milles de longueur sur 4. ou 5. de largeur. Le gibier & le poisson y abondent.

Le Fort *Guillaume* est situé au fond d'un Golfe très-profond & fort étroit. Ce Fort est à 37. milles N. d'Inverness.

LII. MARR (*Marnia.*)

Ce Comté dépend de celui d'Aberdeen. Il a 56. milles de longueur sur 17. de largeur. La terre y est fertile en blé & en pâturages. Il y a beaucoup de montagnes, sur-tout dans la partie occidentale. Le gibier & le poisson y sont abondants.

NEW-ABERDEEN (*Cap.*) Voyez la description de cette Ville sous le N^o. I. pag. 320.

LIII. MEARNES OU KINCARDINE.

Cette Province est bornée au N. par celle d'Aberdeen; au S. par celle d'Angus; à l'E. par la mer; à l'O. par la Province d'Aberdeen & par celle d'Angus. Elle a 27. milles de longueur sur 16. de largeur. La terre y très-fertile en blé & en pâturages. Le gibier y abonde. On pêche beaucoup de saumons dans ses rivières, & quantité d'autres poissons, sur-tout de harengs, près de la côte.

INVERBERVY (*Cap.*), à 9. milles N. E. de Montross, est un bon Bourg avec un petit Port, situé à l'embouchure de la riviere de Bervie.

Dunnoter ou Dunnotir, à 7. milles N. N. E. d'Inverbervy, est un château qui défend l'entrée de la Baie de Stonhive, du côté du Sud.

LIV. MEINTEITH.

Ce Comté dépend de la Province de Perth. Il est borné au N. par la Province de Brade-Albin & par celle de Strathern; à l'E. par celles de Kinross & de Fife; au S. par celles de Klackmannan, de Sterling & de Lenox; à l'O. par celle de Lenox. Il a 39. milles de longueur sur 16. de largeur. C'est un pais de montagnes, & d'ailleurs extrêmement coupé de lacs & de rivieres. Les pâturages y sont bons. Le gibier & le poisson y abondent.

DUMBLAIN, DUMBLANUM (*Cap.*) est un gros Bourg. C'étoit autrefois une Ville assez considérable. Ce Bourg est à 22. milles S. O. de Perth & 20. N. N. E. de Glascow.

LV. MERS OU BERWIK.

Cette Province est bornée au N. par celle de Haddingtown; au S. par celle de Roxbourg & par le Northumberland.

Province d'Angleterre; à l'E. par la mer; à l'O. par la Province de Selkirk & par celle d'Édimbourg. Elle a 25. milles de longueur sur 10. de largeur. La terre y est fertile en blé, en fruits & en pâturages. C'est une des Provinces d'Écosse où il y a moins de montagnes, & où le terrain est plus uni.

KELSO (*Cap.*) est un gros Bourg, bien peuplé & fort commerçant. Ce Bourg est situé sur la rive gauche de la *Tweede*, à 15. milles O. S. O. de *Berwick*, & à 11. N. N. E. d'*Iedbourg*.

La Ville de *Berwick*, qui étoit autrefois la Capitale de la Province de Mers, ne dépend plus depuis long-temps du Royaume d'Écosse. Cette Ville a été réunie à l'Angleterre, & se trouve aujourd'hui comprise dans la Province de *Northumberland*.

Coldingham, à 17. milles N. N. E. de *Kelfo*, est un Bourg, situé assez proche de la mer. Il y avoit autrefois une célèbre Abbaïe.

Aymouth, à 17. milles N. E. de *Kelfo*, est un Bourg avec un petit Port.

Duns, à 9. milles N. E. de *Kelfo*, est un Bourg où naquit, à ce qu'on prétend, *Jean Scot*, surnommé le *Docteur subtil*, mort à Cologne en 1308. Plusieurs Auteurs font *Jean Scot* originaire de *Don-*

en Angleterre ; mais il nous paroît
plus vraisemblable qu'il étoit Ecossois &
le Chef du Bourg de *Duns*, puisqu'il fut
toujours connu sous le nom de ce Bourg.

LVI. MIDLORN.

Ce Canton fait partie du Comté de
Midlorn, qui dépend de la Province d'Ar-
gle. C'est un país d'une très-petite éten-
due, mais assez fertile en pâturages, &
ailleurs abondant en gibier & en pois-
son. Ordinairement les fils aînés des Ducs
d'Argyle portent le titre de Comtes de
Midlorn.

Inischey, à 17. milles O. N. E. d'In-
verary, est un Bourg assez bien peuplé.

LVII. MORRER.

Ce Canton dépend de la Province d'In-
verness. Il forme une péninsule qui n'est
pas en moins que considérable.

Kilgoan, à 64. milles O. S. O. d'In-
verness & 8. S. du Fort de Bernera, est
un mauvais Village où il n'y a rien de re-
marquable.

LVIII. MORVERN.

Ce Canton, situé vis-à-vis l'Isle de
Mull, dépend de la Province d'Argyle.
Il forme une péninsule qui a 16. milles
de longueur sur 10. de largeur. Il y a de

354 *Description Historique-Géogr.*
bons pâturages & quantité de gibier. Le poisson y est aussi fort abondant.

Finary, à 42. milles N. O. d'Inverary, est un bon Village dont presque tous les habitans sont des pêcheurs.

LIX. MOYDART.

Ce Canton dépend de la Province d'Inverness. Il forme une péninsule qui a 13 milles de longueur sur 7. de largeur. C'est un pais presque désert : on n'y trouve que quelques pêcheurs & des bergers.

Achaglin, à 64. milles S. O. d'Inverness, est un petit Village qui ne mérite aucune attention.

LX. MUCAIRN.

Ce Canton, qui est d'une très-petite étendue, dépend de la Province d'Argyle. Le Village de *Mucairn* est à 14. milles N. O. d'Inverary.

LXI. L'Isle de MULL (*Ebudarum.*)

Cette Isle, qui dépend de la Province d'Argyle, n'est séparée du continent que par un petit détroit de 12. à 1500. pas de largeur. Elle a 30. milles de longueur sur 21. de largeur à l'endroit où elle a le plus d'étendue. Vers le milieu la largeur de cette Isle n'est que de 5. milles, à cause d'un Golfe qui a 10. milles de profon-

MURRAY. L'Isle de *Mull* est fertile en orge & en seigle. Le poisson, la volaille & le gibier y abondent. Il y a aussi quantité de bœufs. Les chevaux y sont très-petits, mais vigoureux. On compte dans cette Isle 3. Paroisses, plusieurs Châteaux & environ 130. Villages ou Hameaux.

Le Bourg de *Klencanir* est à 45. milles N. un q. au N. d'*Inverary*.

LXII. MURRAY (*Moravia.*)

Cette Province est bornée au N. par la mer; au S. par la Province de *Badenoch*; à l'E. par celle d'*Aberdeen*; à l'O. par celles de *Fairn* & d'*Inverness*. Elle a 55. milles de longueur sur 26. de largeur. L'air y est plus tempéré que dans la plupart des autres Provinces de l'Ecosse septentrionale. La terre y est fertile en blé, en légumes, en fruits & en pâturages. Le gibier y est abondant. La mer & les rivières y sont très-poissonneuses.

ELGIN, *ELGIA* (*Cap.*), sur la rivière de *Loffie*, à 5. milles S. de la mer, est une Ville ancienne & petite, mais assez bien bâtie, bien peuplée & fort commerçante.

Findorn, à 15. milles O. un q. au S. d'*Elgin*, est un bon Port.

Roths, à 7. milles E. S. E. d'*Elgin*, est

356 *Description Historique-Géogr.*
un château assez bien bâti. Il est situé sur
la rive gauche de la rivière de Spey.

Le Golfe de *Murray* est situé entre la
Province de ce nom, & celles de *Nairn*
de *Ross* & d'*Inverness*.

LXIII. NAIRN (*Narnia.*)

Cette petite Province est bornée au N.
par le Golfe de *Murray*; à l'E. & au S.
par la Province de *Murray*; à l'O. par le
Golfe d'*Inverness*. Elle a 10. milles de
longueur sur 6. de largeur. L'air y est bon
& la terre fertile.

NAIRN (*Cap.*), à 11. milles E. un q.
au N. d'*Inverness* & 21. E. un q. au S.
d'*Elgin*, est un gros Bourg avec un bon
Port.

LXIV. NETHERLORN.

Ce Canton dépend de la Province
d'*Argyle*. Il est d'une très-petite étendue.
On y remarque *Kilmerfort*, qui est un
gros Village, situé au fond d'un petit
Golfe, à 18. milles O. d'*Inverary*.

LXV. NITHISDALE.

Ce Comté dépend de la Province de
Dumfries. Il a 39. milles de longueur sur
11. de largeur. La rivière de *Nith* le tra-
verse dans toute sa longueur. La terre y
est très-fertile en blé & en pâturages. Le

ier y est abondant aussi-bien que le
sson. On pêche dans la riviere de *Nith*
excellentes truites & quantité de sau-
ns.

DUMFRIES en est la Capitale. Voyez la
cription de cette Ville sous le N^o.

V. pag. 334.

LXVI. PEEBLES OU TWEEDALE
(*Twedia.*)

Cette Province est bornée au N. par
e d'Edimbourg ; au S. par la Provin-
d'Annandale & par celle de Selkirk ;
E. par celle de Selkirk ; & à l'O. par
e de Lanerk. Elle a 25. milles de lon-
eur sur 19. de largeur. La terre y est
cile en blé & en pâturages. La riviere
Tweede, qui traverse cette Province
as toute sa longueur, fournit aux ha-
ans de ce pais quantité d'excellents
ssons : les anguilles sur-tout de la
Tweede sont très-estimées

PEEBLES, PEBLISIVM (*Cap.*) est une
ite Ville, où il y a trois Eglises, trois
tes, trois rues & trois ponts. Cette
ille est bien peuplée & assez commer-
te. Elle est sur la rive gauche de la
Tweede, à 11. milles O. N. O. de Sel-
k.

LXVII. PERTH. (*Perthia.*)

Cette Province est bornée au N. par

358 *Description Historique-Géogr.*
celles de Lochaber, de Badenoch & d'Aberdeen; au S. par celles de Lenox, de Sterling, de Klackmannan & de Fife; l'E. par la Province d'Angus & par celle de Fife; à l'O. par la Province d'Argyll. Elle a 60. milles de longueur & environ autant de largeur. Il y a dans cette Province quantité de montagnes dont quelques-unes sont très-hautes, de belles plaines, des vallées fertiles, des lacs & des rivières où le poisson abonde. Le *Tay* est la principale de ces rivières. Les montagnes de *Minegec*, situées dans la Province d'Athol & sur les confins de celle de Badenoch, sont remarquables par leur hauteur & à cause des bois de haute futaye dont elles sont couvertes. Ces montagnes sont inhabitées: on y a pratiqué le long d'une vallée, un grand chemin qui mène de Perth à Inverness.

PERTH OU SAINT-JOHNSTON, PERTHUM (*Cap.*) est une Ville qui a été autrefois beaucoup plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui. Le Parlement d'Ecosse s'y assembloit souvent. Cette Ville est remarquable à cause de sa situation avantageuse sur la rivière de *Tay*. Les gros vaisseaux remontent jusqu'à Perth; mais il faut pour cela que les marées soient fortes. *Perth* est à 21. milles O. un q. au S. de l'embouchure du *Tay*, 22. S. O. de

Arfar & 16. O. un q. au S. de Dundée.

LXVIII. RENFRÉW (*Renfroana.*)

Cette Province est bornée au N. par la Clyd qui la sépare de la Province de Leix; au S. par la Province d'Air; à l'E. par celle de Lanerk; & à l'O. par le Golfe de Clyd. Elle a 27. milles de longueur sur 8. de largeur. L'air y est bon, la terre très-fertile en blé, en fruits & en pâturages. Le gibier & le poisson y sont extrêmement abondants.

RENFRÉW (*Cap.*), sur la rive gauche de la Clyd, à 5. milles O. de Glascow, est une Ville riche, bien bâtie, bien peuplée & très-commerçante. Il y a un bon port de marée, où s'arrêtent les vaisseaux qui ne peuvent remonter la rivière jusqu'à Glascow.

LXIX. Ross. (*Rossia.*)

Cette Province est bornée au N. par celle de Sutherland; au S. par la Province d'Inverness; à l'E & à l'O. par la mer. Elle a 81. milles de longueur & environ la moitié de largeur. C'est un pais fort montagneux, & malgré cela abondant en bois, en pâturages & en bétail. Il y a beaucoup de golfes qui avancent fort avant dans les terres. Les fils des Rois d'Ecosse portoient autrefois le titre de Comtes de Ross.

FORTROSE OU CHANRYE (*Cap.*) est un bon Bourg, situé près de la Mer, 8. milles N. N. E. d'Inverness & environ autant N. O. de Nairn.

Dingwall, à 15. milles N. O. de Fortrose, est un Bourg avec un Port de marine.

Taine, à 12. milles N. de Fortrose, est un Bourg où il se fait quelque commerce.

LXX. ROXBOURG OU TIWIOTDALE.

Cette Province est bornée au N. par celle de Mers; au S. par celle de Cumberland; à l'E. par la Province de Northumberland; à l'O. par celles de Selkirk & de Dumfries. Elle a 47. milles de longueur sur 23. de largeur. C'est un pays arrosé de plusieurs rivières, toutes abondantes en bon poisson. La terre y est fertile en blé & en pâturages.

IEDBOURG (*Cap.*), est un Bourg assez considérable. Il est situé sur la rive gauche de la rivière de *Jedd*, à 11. milles E. S. E. de Selkirk & 24. S. O. de Barwick.

LXXI. SELKIRK.

Cette Province est bornée au N. par celle d'Edimbourg; au S. par la Province de Dumfries, à l'E. par celles de Mers & de Roxbourg; & à l'O. par la Province de

de Peebles. La terre y est fertile en bons pâturages. La riviere d'Etterick, qui arrose la Province, fournit d'excellentes cruites. Ce Comté a 24. milles de longueur sur 15. de largeur.

SELKIRK (*Cap.*), est un gros Bourg, situé sur la rive droite de l'*Etterick*, à 11. milles N. O. d'Iedbourg, & autant S. E. de Peebles. Ce Bourg est remarquable par la défaite du Marquis de Montross, par les troupes du Parlement, sous le regne de Charles I.

LXXII. STERLING (*Sterlinga.*)

Cette Province est bornée au N. par celles de Meintheith & de Klackmannan; au S. par la Province de Lanerk; à l'E. par celle de Linlithgow; & à l'O. par la Province de Lenox. Elle a 25. milles de longueur sur 13. de largeur. La terre y est fertile en blé, en fruits & en pâturages. C'est une des meilleures Provinces du Royaume: le gibier & le poisson y abondent, la pêche du saumon surtout y fait une branche de commerce assez considérable.

STERLING (*Cap.*) sur la rive droite du Fleuve *Forth*, à 23. milles S. O. de Perth, 4. S. de Dumblain & 18. N. E. de Glasgow, est une Ville assez considérable. Elle est située sur la pente d'un rocher

au pied duquel coule la riviere de *Forth* dans un lit très profond. Les Rois d'Ecosse avoient fait de cette Ville une Place très-importante où ils se retiroient dans les temps critiques. Il y a sur la riviere un beau pont de pierre de quatre arches, fermé par une porte de fer. Les plus gros vaisseaux montent avec la marée jusqu'à ce pont. Au-dessus de la Ville, la tête du rocher est occupée par un château très-bien fortifié & difficile à réduire. Ce château sert à défendre la Ville & le pont, & on le regarde comme une des clefs du Royaume. Depuis *Sterling* jusqu'à la grande mer, on compte environ 50. milles.

Falkirk, à 9. milles S. S. E. de *Sterling*, est un gros Bourg, très-connu à cause de la bataille qui se donna auprès le 28. Janvier 1746., entre les Ecossois & les Anglois, & dans laquelle les premiers furent les vainqueurs.

LXXIII. STORMONT.

Ce Canton dépend de la Province de *Perth*. Il a 17. milles de longueur sur 12. de largeur. C'est un pais abondant en blé, en pâturages, en gibier & en poisson. On y remarque la montagne & le bois de *Birnum*, à 8. milles N. N. O. de *Perth*. Cette montagne fournit de bons bois de charpente & de construction.

DUNKELD , *Caledonium Castrum* ou *Dunkeldinum* (*Cap.*) est une Ville ancienne , mais bien bâtie , bien peuplée & très-commerçante. C'est le plus grand marché pour les Montagnards. Cette Ville est située sur la rive gauche du Tay , à 3. mille N. O. de Perth & 20. O. N. O. de Dundée.

LXXIV. STRATH-AVIN.

Ce Canton dépend de la Province de Banff. Il a 37. milles de longueur sur 6. ou 7. de largeur. C'est un pais très-peu habité , & où l'on ne rencontre gueres que des cabanes de bergers.

Belrach , à 28. milles S. O. de Banff , est un très-mauvais Village.

LXXV. STRATH-BOGIE.

Ce Canton dépend de la Province d'Aberdeen. Il a 22. milles de longueur sur 5. ou 7. de largeur. La terre y est fertile en blé & en pâturages.

Strath-Bogie , à 31. milles N. O. d'Aberdeen , est un Village assez bien peuplé.

LXXVI. STRATH-DEVON.

Ce Canton dépend de la Province de Banff. Il a 10. milles de longueur & environ la moitié de largeur. On y recueille

364 *Description Historique-Géogr.*
du blé, & les pâturages y sont bons.

Kinardie, à 10. milles S. de Banff ;
est une bourgade bien peuplée.

LXXVII. STRATHERNE.

Ce Comté qui dépend de la Province de Perth, est borné au N. par la Province d'Athol, & par celles de Stormont & de Gaurie ; au S. par la Province de Meintheith ; à l'E. par celle de Fife ; & à l'O. par celle de Brade-Albin. Il a 40. milles de longueur sur 17. de largeur. La terre y est fertile en blé & en pâturages. Les rivières de Tay, d'Ern & d'Almond, qui arrosent le pais, abondent en poisson : le saumon surtout y est fort commun.

ABERNETHY (Cap.) est une Ville très-ancienne. Elle est située sur la rive droite du Tay, à 8. milles E. S. E. de Perth. Cette Ville servoit anciennement de résidence aux Rois des *Pictes*,

LXXVIII. STRATH-ILA.

Ce Canton dépend de la Province de Banff. Il a 7. milles de longueur & environ autant de largeur. Les pâturages y sont excellens.

New-Mill, à 15. milles S. O. de Banff, est un Village bien peuplé.

LXXIX STRATHNAVER.

Ce Comté dépend de la Province de

Sutherland. Il a 41. milles de longueur sur 7. de largeur. C'est un país extrêmement coupé de lacs & de rivières. La terre y est fertile en pâturages, mais il y a peu de bois. Les chevaux y sont petits, mais vigoureux. Le gibier y abonde aussi bien que le poisson. Les habitans aiment beaucoup chasser.

Strathy, à 41. milles N. de Dornock & 5. O. N. O. de Wick, est une bonne bourgade avec une belle Baie où se perd la riviere de Strathy.

Durness ou *Durenis*, à 26. milles O. de Strathy, est une autre Bourgade avec un bon Port.

XXX. SUTHERLAND ou SOUTHERLAND.

Cette Province est bornée au N. par la mer; au S. par la Province de Ross; à l'E. par la Province de Caithness & par la mer; & à l'O. par la mer. Elle a 48. milles de longueur sur 40. de largeur. Les productions du país sont les mêmes que dans le Comté de Strathnaver qui forme l'article précédent. Dans le Sutherland propre, qui s'étend vers le midi, la terre est un peu plus fertile en blé: le commerce y est aussi en meilleur état.

DORNOCK (*Cap.*) est une petite Ville, bien peuplée & assez commerçante. Cette Ville est située sur le bord d'un Golfe, à 9.

366 *Description Historique-Géogr.*
milles N. N. O. de Fortrose & II. N. N.
O. de Cromarty.

Dunrobbin, à II. milles N. E. de Dornock, est un château situé sur le bord de la mer, & dans une contrée très-abondante en gibier.

LXXXI. UPPERLORN.

Ce Canton dépend de la Province d'Argyle. Il est d'une étendue peu considérable. La terre y est fertile en pâturages. Le gibier & le poisson y sont abondans.

Dunstaffag, à 18. milles N. O. d'Inverary, est un Bourg bien peuplé. Il y a un bon Port avec un château fortifié.

LXXXII. WACHOPDALE.

Ce Canton dépend de la Province de Dumfries. Il comprend une vallée qui a 7. ou 8. milles de longueur & environ la moitié de largeur. Les pâturages y sont excellens.

Relyhill, à 16. milles E. de Dumfries, est un Village assez bien peuplé.

LXXXIII. WIGTOWN.

Ce Comté dépend de la Province de Galloway. Il a 28. milles de longueur sur 17. de largeur. La terre y est très-fertile en blé, en pâturages & en fruits. La mer & les rivières y abondent en poisson. On y

peche quantité de faumons & de harengs.

WIGTOWN (*Cap.*) est un gros Bourg avec un Port fort commode. Ce Bourg est situé au fond d'une Baie , à 23. milles O. S. O. de New-Galloway.

Whitehern ou *Whitehorn* à 9. milles S. de Wigtown , est un Bourg très - bien peuplé. Il y a un petit Port qui n'est rien moins que bon.

Glenlucé , à 12. milles O. un q. au S. de Wigtown, est un gros Bourg, situé près de la mer, au fond d'une Baie qui peut passer pour un grand Port. Il y avoit autrefois auprès de ce Bourg une Abbaïe qui étoit très-célèbre.

Port-Patrick , à 21. milles O. un q. au S. de Wigtown , est un Bourg avec un Port très-fréquenté par les voyageurs qui vont d'Ecosse en Irlande & par ceux qui passent d'Irlande en Ecosse. Ce Port est à 36. milles E. de Carickfergus en Irlande.

ARTICLE VIII.

Des Isles qui dépendent de l'Ecosse.

CES Isles sont en grand nombre : nous ne parlerons ici que des principales ou de celles qu'il importe le plus de connoître. Nous distinguons ces Isles & nous

368 *Description Historique-Géogr.*
les divisons en trois classes. 1°. Les *Westernes*, situées à l'O. & au N. O. de l'Ecosse. 2°. Les *Orcades*, situées au N. de ce Royaume. 3°. Les Isles de *Schetland*, situées au N. E. des *Orcades*.

§. I.

Des Isles Westernes (Hebrides.)

1. L'Isle de *Colonsa* a 8. milles de longueur sur 3. de largeur. Il y a un Fort auquel on donne le nom de *Duncol*. Cette Isle est à 24. milles O. du continent d'Ecosse, & à 112. O. d'Edimbourg.

2. L'Isle de *Tire-ly* a 18. milles de longueur sur 3. ou 4. de largeur. Elle est très-fertile. Il y a plusieurs habitations. *Candavar* en est le chef-lieu. Cette Isle est à 31. milles S. O. du continent d'Ecosse, & à 139. O. N. O. d'Edimbourg.

3. L'Isle d'*Iona* ou de *Kolmkill* est très-petite, mais elle est fameuse à cause d'un Monastère qu'il y avoit autrefois. On dit que dans l'Eglise de ce Monastère sont enterrés 8. Rois de Norwége, 48. Rois d'Ecosse, 4. Rois d'Irlande, & un grand nombre de personnes du premier rang. C'est dans ce Monastère, nommé autrement *Sodore*, que résidoit l'Evêque de *Westernes*. L'Isle d'*Iona* est tout proche de celle *Mull* dont nous avons parlé dans l'article précédent.

4. L'Isle de *Coll* a 15. milles de longueur sur 2. ou 3. de largeur. On y compte plusieurs habitations. Cette Isle est à 20. milles O. du continent d'Ecosse, & à 138. N. O. d'Edimbourg.

5. L'Isle de *Rum* a 8. milles de longueur sur 5. de largeur. On y compte 4. bonnes habitations. Cette Isle est à 19. milles O. du continent d'Ecosse, & à 138. N. O. d'Edimbourg.

6. L'Isle d'*Egg* est très-petite, mais elle est remarquable à cause des eaux minérales qu'on y trouve. Cette Isle est à 11. milles O. du continent d'Ecosse, & à 132. milles N. O. d'Edimbourg.

7. L'Isle de *Much*, à 2. milles S. O. de d'*Egg* (n^o. 6.) est très-petite, mais elle est fort connue à cause des faucons qu'on y trouve, & qui sont estimés.

8. L'Isle de *Canay*, à 3. milles N. O. de *Rum* (n^o. 5.) a 5. milles de longueur sur 5. ou 600. pas de largeur. On y trouve de l'aiman.

9. L'Isle de *Skye* est une des plus grandes des Westernes. Elle a 36. milles de longueur sur 20. de largeur; mais en certains endroits, cette largeur est réduite à 3. milles seulement. La largeur moyenne de cette Isle est de 12. milles ou environ. L'Isle de *Skye* est bien peuplée. La terre y est fertile en blé & en pâturages. Le gi-

bier & le poisson y sont très-communs. On y pêche des harengs pendant toute l'année. Il y a plusieurs montagnes & des rochers qui servent de retraite aux aigles & aux faucons. Le château de *Dunwegen* & celui de *Dundonald* sont les deux meilleurs endroits de l'Isle. Le détroit ou canal qui sépare l'Isle de *Skye* du continent d'Ecosse, n'a que 5. ou 600. pas de largeur. Le Fort de *Berneria*, dans la Province d'*Inverness*, est vis-à-vis de cette Isle. *Dunwegen* est à 32. milles O. N. O. de *Berneria*, & à 161. N. O. d'Edimbourg.

10. L'Isle de *Rafay* a 10. milles de longueur sur 2. ou 3. de largeur. Cette Isle est habitée, & elle située à 7. ou 800. pas E. de celle de *Skye*.

11. L'Isle de *Bara* a 8. milles de longueur sur 3. de largeur. Cette Isle est bien peuplée, & ses habitans sont presque tous Catholiques-Romains. *Bara* est à 43. milles O. du continent d'Ecosse, & 163. O. N. O. d'Edimbourg.

12. L'Isle de *Sud-Wist* a 21. milles de longueur sur 5. ou 6. de largeur. Le terrain y est bas, humide & mal-sain : c'est ce qui est cause que cette Isle est peu habitée. La côte la plus orientale & la plus méridionale est à 47. milles O. du continent d'Ecosse, & à 161. O. N. O. d'Edimbourg.

13. L'Isle de *Benbecula*, située au N. de celle de *Sud-Wist* (n°. 12.) dont elle n'est séparée que par un canal fort étroit, a 5. ou 6. milles de longueur & environ la moitié de largeur. Il y a quelques habitations dans la partie du Sud & dans celle de l'Ouest.

14. L'Isle de *Nord-Wist* est située à 1200. pas N. de celle de *Benbecula* (n°. 13.) & à 13. milles O. de celle de *Skye* (n°. 9.) Elle a 16. milles de longueur & environ la moitié de largeur. Les côtés sont habités, surtout dans la partie septentrionale. Cette Isle est à 44. milles O. du continent d'Ecosse, & à 180. N. O. d'Edimbourg.

15. L'Isle de *Lewis* est située au N. N. E. de celle de *Nord-Wist* dont elle est séparée par un canal de 6. milles. Elle a 48. milles de longueur sur environ 21. de largeur. La terre y est fertile en blé & en pâturages. Le chanvre & le lin y réussissent aussi très-bien. Les côtes sont extrêmement poissonneuses, & l'on pêche beaucoup de saumons dans les rivières. Ces divers avantages sont cause que l'Isle est assez bien peuplée. On la divise en cinq Paroisses : *Stornawa* est la plus considérable. Cette paroisse est située au fond d'un golfe, dans la partie septentrionale de l'Isle, à 52. milles O. du continent

372 *Description Historique-Géogr.*
d'Ecoffe, & à 175. N. O. d'Edimbourg.

On donne le nom d'Isle de *Harres* ou *Harray* à la partie méridionale de l'Isle de *Lewis*, quoique ce soit une péninsule de 12. milles de longueur sur 4. ou 5. de largeur. Cette péninsule ne tient à l'Isle de *Lewis*, que par une langue de terre très-étroite.

Nous ne dirons rien ici des Isles de *Mull*, d'*Ila*, de *Jura*, d'*Arran* & de *Bute*, que l'on compte parmi les *Westernes*. Nous avons donné la description de ces Isles en faisant celle des Provinces d'*Argyle* & de *Bute*: voyez ces deux articles, *pag.* 325. & 330.

§. II.

Des Isles d'Orkney ou Orcades.

Ces Isles sont séparées de l'Ecoffe par le détroit de *Pentland* qui n'a que 4. ou 5. milles de largeur. Elles sont au nombre de 67. dont 28. seulement sont habitées. Les autres, qui sont très-petites, & que l'on appelle *Holms*, sont réservées pour des pâturages. L'air que l'on respire dans ces Isles, est fort sain, mais froid: il y a cependant en été des jours extrêmement chauds. La terre y est peu fertile. Le bois y est rare, mais les plantes & les racines y sont communes. L'orge & l'aveine sont les meilleurs productions de

is. Les pâturages y sont bons, & servent à nourrir quantité de bestiaux, surtout de moutons, dont la laine n'est rien moins que fine. Les habitans commercent au poisson, en viande salée & fumée, en jambons, en beurre, &c.

1. L'Isle de *Mainland* ou *Pomona*, qui est la plus grande des Orcades, a 25. milles de longueur sur 6. de largeur. Il y a plusieurs golfes & des baies qui retrecissent considérablement cette Isle en plusieurs endroits. Elle est divisée en 12. Paroisses : on remarque dans celle de *Saint-Ma*, la Ville ou Bourg de *Kirkwall*, qui est la Capitale de toutes les Orcades. Ce Bourg est bien bâti : il n'y a qu'une rue, mais elle fort longue. La Cathédrale, dédiée à *St. Magnus*, est un bel édifice, soutenu par 28. colonnes. *Kirkwall* est à 9. milles N. du continent d'Ecosse & à 83. N. d'Edimbourg. Long. 14°. 54'. Lat. 58°. 58'. Au solstice d'été le soleil se leve à *Kirkwall*, à 2. heures 48. minutes, & se couche à 9. heures 12. minutes. Au solstice d'hiver il se leve à 8. heures 59. minutes, & se couche à 3. heures 1. minute.

2. L'Isle d'*Hay* n'est séparée de celle de *Mainland*, que par un petit canal de 7. ou 800. pas. Elle a 11. milles de longueur sur 4. de largeur. Les truites y sont excel-

374 *Description Historique-Géogr.*
lentes. Il y a beaucoup de brebis sauvages
dans les bois.

3. L'Isle d'*Eda* est située à 11. milles
N. N. E. de celle de Mainland. Elle à 7.
milles de longueur , & en largeur elle
s'étend depuis un jusqu'à trois milles. La
volaille y est bonne. Le poisson y abonde.
On y fait beaucoup de sel.

4. L'Isle de *Burra*, située à 8. ou 900.
pas au S. de celle de Mainland, est pe-
tite, mais il y a plus de bois que dans
aucune autre des Orcades.

5. L'Isle de *Ronaldsha* du Sud, située
à 5. milles N. N. E. du Cap Dungsby en
Ecosse, a 6. milles de longueur & envi-
ron la moitié de largeur. Il y a un bon
Port dans la partie orientale.

6. L'Isle de *Ronaldsha* du Nord, la
plus septentrionale des Orcades, est située
à 25. milles N. E. de celle de Mainland.
Elle a 3. milles de longueur & environ un
mille de largeur.

7. L'Isle de *Sanda*, située à 12. milles
N. N. E. de celle de Mainland, a 12. mil-
les de longueur, & depuis un jusqu'à 6.
milles de largeur. Il y a un Port, qui est
l'un des meilleurs des Orcades.

§. III.

Des Isles de Schetland ou Hetland
(Æmode.)

Ces Isles sont situées au N. E. de l'E-

posse. Celle de *Mainland*, qui est la plus méridionale, est éloignée du continent de ce Royaume de 92. milles. On partage ces Isles en trois ordres; il y en a 26. grandes, propres à être peuplées, 40. moyennes & 30. petites qui ne sont que des rochers. L'air y est froid, mais fort sain. La terre y produit de l'orge & de l'aveine. Il n'y croît presque point d'arbres. Les pâturages y sont excellens. Les moutons font la meilleure richesse des habitans. Les chevaux y sont petits, mais robustes & fort estimés. Les Schetlandiens ont les mœurs douces. Ils commercent en poisson fumé, en beurre, en suif, en laine, &c. Ils vivent très-long-temps, sans presque avoir jamais de maladies. La pêche fait leur principale occupation. Ils font une grande partie de l'année sans avoir commerce avec les Etrangers, à cause de l'impétuosité de la mer.

1. L'Isle de *Maynland*, la plus considérable des Schetlandiques, a 52. milles de longueur, & depuis 4. jusqu'à 15. milles de largeur. Il y a quantité de golfes, de baies & de lacs. Cette Isle est assez bien peuplée, surtout le long des côtes. *Lerwick* en est la Capitale. Cette Ville ou Bourg est à 98. milles N. E. de Kirkwall des Orcades, 480. S. E. de l'Islande, 280. O. de la côte de Norwége, & 285.

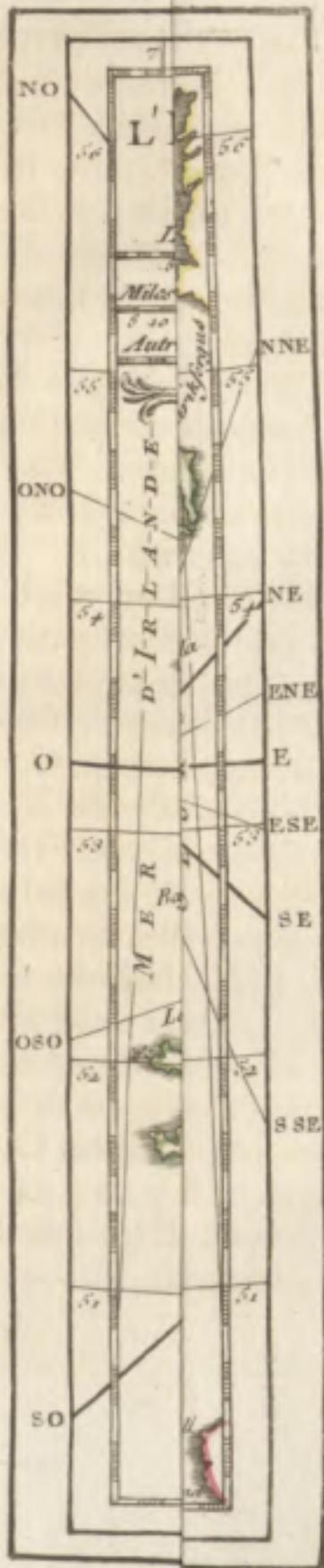
N. N. E. d'Edimbourg. *Long.* 17°. 19'.
Lat. 60°. 6'. Au solstice d'été le soleil
 se leve à *Lewick*, à 2. heures 37. minu-
 res, & se couche à 9. heures 23. minu-
 res. Au solstice d'hiver il se leve à 9. heu-
 res 10. minutes, & se couche à 2. heures
 50. minutes.

2. L'Isle d'*Yell*, à 5. milles E. de celles
 de *Maynland*, a 14. milles de longueur,
 sur 8. de largeur. On y remarque la
 Bourgade de *Sandwick*, à 24. milles N.
 N. E. de *Lerwick*.

3. L'Isle d'*Unst* n'est séparée de celle
 d'*Yell* que par un petit détroit de 3. ou
 400. pas de largeur. Cette Isle a 10.
 milles de longueur, sur 5. ou 6. de lar-
 geur. On y remarque le village de *Vose-
 gart*, à 39. milles N. E. de *Lerwick*.

L'Isle de *Fair* ou *Ferro* est située entre
 les *Orcades* & les *Schetlandiques*. Elle
 n'a que 3. milles de longueur, & environ
 1500. pas de largeur. Cette Isle habitée,
 & elle est fort connue des navigateurs.

Les Isles de *Farro* ou de *Ferro* (que
 l'on doit distinguer de celle de *Fair*) sont
 situées à 160. milles O. N. O. des *Schet-
 landiques*. Il y en a 24., 12. grandes &
 12. petites. Elles sont sujettes au Roi de
Dannemarck.



TRO
E F

L
(Dija
Ande)
d'après U
le point
de remarq
es. 4^e. U
Comé de
Caroline
(D'U
Ande)
la terre e
villes. 1^e
la terre d
villes. 2^e



TROISIEME PARTIE.

DE L'ISLE ET ROYAUME D'IRLANDE.

ARTICLE I

Situation & étendue.

L'IRLANDE est située à l'O. de l'Angleterre ; au S.O. de l'Ecosse ; & au N. N. O. de la France. (*Distances depuis l'Angleterre jusqu'en Irlande.*) 1°. Depuis l'Isle d'Holy - Head jusqu'à Dublin , 61. milles. 2°. Depuis la pointe de Braychipult , au Comté de Maernarvan , jusqu'à Wicklow , 47. milles. 3°. Depuis le Cap de St. Davids , au Comté de Penbrock , jusqu'au Cap de Carnfore , 42. milles.

(*Distances depuis l'Ecosse jusqu'en Irlande.*) 1°. Depuis le Port Patrik jusqu'à la terre d'Irlande la plus prochaine , 25. milles. 2°. Depuis le Cap Cantir jusqu'à la terre d'Irlande la plus prochaine , 26. milles. 3°. Depuis l'Isle d'Isa jusqu'à la

378 *Description Historique-Géogr.*
terre d'Irlande la plus prochaine , 25
milles.

(*Distances depuis la France jusqu'en
Irlande.*) 1°. Depuis l'Isle d'Ouessant ,
27. milles de Brest , jusqu'à la côte d'Ir-
lande la plus prochaine , 236. milles. 2°
Depuis Saint-Malo jusqu'à la côte d'Ir-
lande la plus prochaine , 320. milles. 3°
Depuis Nantes jusqu'à la côte d'Irlande la
plus prochaine , 438. milles.

II. Cette Isle s'étend du S. au N. de-
puis le 51°. degré 15. minutes de latitude,
jusqu'au 55°. degré 19. minutes ; ce qui
donne 86. lieues marines & un tiers de
lieue , ou 259. milles. De l'O. à l'E. elle
s'étend depuis le 7°. degré 7. minutes de
longitude , jusqu'au 12°. degré 7. minu-
tes ; ce qui peut être évalué à 62. lieues
marines & deux tiers de lieue , ou 188.
milles. La circonférence de cette Isle , à
la mesurer de cap en cap & de pointe en
pointe , est de 240. lieues marines , ou
720. milles.

ARTICLE II.

Rivières & Ports de Mer.

I. **I**L est peu de país en Europe qui soit
mieux arrosé que l'Irlande. On
compte dans cette Isle plus de soixante ri-

rières navigables : les plus considérables sont celles qui suivent.

Le *Shannon* prend sa source dans le lac d'*Allen*, au Comté de *Letrim* : il passe par *Athlone* & *Limerick*, & se perd dans la mer à 42. milles au-dessous de la dernière de ces Villes. Son cours est de plus de 150. milles.

Le *Black-Water* a sa source & la plus grande partie de son cours dans le Comté de *Corke* : il se perd dans la mer près du bourg de *Youghall*, à 23. milles E. N. E. de *Corke*. Son cours est de 60. milles.

La *Shure* naît dans le Comté de *Tipeary*. Après avoir arrosé ce Comté, la *Shure* sépare celui de *Waterford* du Comté de *Kilkenny* ; elle mêle ensuite ses eaux avec celles de la rivière de *Rosse*, & se perd dans la mer à 9. ou 10. milles au-dessous de *Waterford*. Son cours est de plus de 80. milles.

La *Liste* prend sa source dans le Comté de *Wicklow* ; & après un cours de 50. milles ou environ, elle se perd dans la mer à 4. ou 5. milles au-dessous de *Dublin*.

La *Boyne* naît dans des marais, au Comté de *Kildare*, à 20. milles ou environ E. du *Dublin*. Elle se perd dans la mer à *Drogheda*, à 26. milles N. de *Dublin*. Son cours est de 40. milles ou en-

viron. Cette riviere est fort connue par la bataille qui se donna auprès en 1689.

Le *Bann* a sa source dans le Comté de Down. Après un cours de 30. milles ou environ, cette riviere entre dans le Lac de *Neag* qu'elle traverse du S. au N. dans une étendue de 16. milles. Le *Bann* coule ensuite l'espace de 26. milles, & se jette dans la mer, à 4. ou 5. milles au-dessous de Colrain.

La *Foyle* se forme de plusieurs rivieres qui se réunissent à Strabane, au Comté de Tyrone: elle coule ensuite par Londonderry, & se perd dans la mer, à 20. milles au-dessous de cette Ville.

II. On compte sur les côtes de l'Irlande seule plus de Ports de mer qu'on n'en compte sur celle de l'Angleterre & de l'Ecosse ensemble. La plupart de ces Ports sont très-bons & propres à recevoir des vaisseaux de toutes grandeurs. Outre les Ports de mer, il y a encore en Irlande quantité de Havres & de Baies où les vaisseaux peuvent se retirer dans l'occasion. Nous allons nommer les principaux d'entre les Ports de mer de cette Isle, nous reservant d'en dire quelque chose de plus, & de nommer les autres, lorsque nous ferons la description particuliere de chaque Province ou Comté de ce Royaume.

N. 1°. Les Ports où se trouve cette marque * , sont situés sur des rivières.

N. 2°. Les distances depuis Dublin sont mesurées en ligne droite & en milles de 60. au degré.

<i>Ports. de Mer.</i>	<i>Comtés.</i>	<i>Dist. de Dublin.</i>	<i>Posi- tions.</i>
Altimore . . .	Corke . . .	156.	S. O.
Antrim . . .	Corke . . .	155.	S. O.
Brood . . .	Mayo . . .	144.	O.N.O.
Carickfergus . .	Antrim . . .	92.	N.
Carlingford * . .	Armagh . . .	46.	N.
Clanekilty . . .	Corke . . .	142.	S. O.
Clow . . .	Mayo . . .	125.	O.
Corke * . . .	Corke . . .	119.	S. O.
Down . . .	Down . . .	65.	N.N.E.
Drogheda . . .	Louth . . .	27.	N.
Dublin * . . .	Dublin . . .	;	.
Dundalk * . . .	Louth . . .	44.	N.
Dunmannus . . .	Corke . . .	161.	S. O.
Dunnagall . . .	Tyrconel . . .	104.	N.O.
Galloway . . .	Galloway . . .	102.	O.
Kilmare . . .	Kerry . . .	154.	S. O.
Kingfale . . .	Corke . . .	128.	S. O.
Limerick * . . .	Limerick . . .	95.	O.S.O.
Londonderry * . .	Londonderry . . .	112.	N.N.O.
Mourne . . .	Down . . .	54.	N.
Rondstone . . .	Galloway . . .	130.	O.
Sligoe . . .	Sligo . . .	102.	O.N.O.
Strangford . . .	Down . . .	71.	N.N.E.
Waterford * . . .	Waterford . . .	74.	S. S. O.
Wexford * . . .	Wexford . . .	61.	S.
Wicklow . . .	Wicklow . . .	25.	S. S. E.

ARTICLE III.

Climat & qualité du païs.

I. **Q**UOIQUE l'Irlande & l'Angleterre se trouvent situées à peu-près entre les mêmes parallèles, néanmoins la température du climat est encore plus sensible dans le premier de ces Royaumes que dans celui d'Angleterre. Il est vrai que l'hiver commence de bonne heure en Irlande, & que le froid s'y fait sentir quelquefois dès la mi-Septembre, mais il n'y est jamais excessif. Rarement, dans le cours de l'hiver, qui dure assez ordinairement jusqu'à la fin de Mars, & quelquefois plus long-temps, est-on obligé de s'approcher du feu pour se garantir du froid. Il gèle fort peu dans ce païs : il y a ordinairement trois ou quatre gélées en hiver, mais elles ne durent gueres plus de trois ou quatre jours ; des pluies presque continuelles tempèrent cette saison.

La pluie est si ordinaire en Irlande, qu'elle y dure presque tout le long de l'année, aussi bien l'été que l'hiver. Le commencement du printemps y est fort beau, & le soleil y luit pendant ce temps-là depuis le matin jusqu'au soir cinq ou six semaines de suite, sans aucune interruption

moins considérable. Ces beaux jours cessés, la pluie recommence, & elle continue tout le long de l'été & même la plus grande partie de l'automne. Le temps se remet au beau vers la fin de l'automne, de la même manière qu'au printemps, mais il ne dure guères plus de quinze jours ou trois semaines : cependant cela sert à sécher les grains & les foins qui auroient restés dans les champs, & que la trop grande humidité avoit empêché de sécher plutôt. Pendant ce temps-là on labouré aussi les terres, & on sème les blés pour l'hiver.

Il semble qu'un climat aussi pluvieux & aussi humide que celui d'Irlande, ne devoit pas être fort sain : ce qui confirme que cela devoit être ainsi, c'est qu'il règne dans ce pays deux ou trois sortes de maladies qui emportent tous les ans bien du monde. La dissenterie est la moins dangereuse de ces maladies, mais elle est la plus commune, & la plus difficile à guérir. La fièvre d'Irlande est une espèce de fièvre maligne qui se manifeste par des symptômes différens de ceux qui caractérisent les fièvres malignes dans les pays chauds ou secs. Le *Rickets* est une maladie qui attaque particulièrement les petits enfans, & qui devient souvent incurable quand elle n'est pas traitée avec le

plus grand soin. Il est encore en Irlande une quatrième sorte de maladie, qui est fort commune parmi le peuple : c'est une espèce de lèpre qui est causée, à ce qu'on prétend, par le saumon frais, mangé hors de saison, c'est-à-dire, vers la fin de l'année, & après qu'il a jetté ses œufs. Ce poisson devient alors languissant, molasse & si mal-sain qu'il sort des pustules & de vilaines taches de tout son corps.

Les Irlandois & plusieurs habiles étrangers avec eux, prétendent que les maladies dont nous venons de parler, sont moins des effets du climat du país que de l'intempérance de ses habitans. Nous croirons volontiers que cela peut être ainsi, puisque nous avons devant les yeux un grand nombre d'exemples de personnes qui ont vécu en Irlande jusqu'à un âge extrêmement avancé, jouissant constamment de la plus parfaite santé. D'ailleurs tout le monde connoît la saine constitution des Irlandois : on sçait également que cette Nation est capable de supporter les plus grandes fatigues, & qu'elle est aussi propre qu'aucune autre de l'Europe pour les travaux de la guerre.

II. L'Irlande est un país extrêmement coupé de rivières, de lacs, de marais & de bois. Il a aussi quantité de montagnes, dont quelques-unes sont fort hautes : on
 remarque,

remarque, entre autres, les montagnes de *Carlinsford*; celles de *Dublin*; les montagnes de *Curlews* qui séparent le Comté de *Sleigo* de celui de *Roscommon*; les douze montagnes de *Phelim-ghe-Malona*, dans la partie septentrionale du Comté de *Tiperary*; les montagnes de *Brandon-Hills*, dans le Comté de *Kerry*, à l'Est du Havre de *Smerwick*, que l'on découvre de plus de 50 milles en mer, &c. Entre les Lacs, le plus grand est sans contredit celui de *Neagh*, situé dans la Province d'*Ulster*. Ce Lac est d'une forme à peu-près quarrée: il a 20. milles de longueur sur 10. ou 11. de largeur. On compte encore en Irlande, une vingtaine d'autres Lacs, tous assez considérables & également abondants en poisson. Plusieurs de ces Lacs sont remplis d'eau salée; & ce sont ceux qui n'étant pas fort éloignés de la mer, sont sujets au flux & au reflux.

La terre en Irlande est généralement fertile, mais elle l'est beaucoup moins en grains qu'en pâturages. Les montagnes & les prairies y sont couvertes de troupeaux de gros & de menu bétail, qu'on laisse paître en plein air, pendant toute l'année, la nuit comme le jour. Les moutons, les bœufs, les chevaux & généralement tous les animaux tant sauvages que dome-

ftiques , font plus petits en Irlande qu'en Angleterre. On attribue cette différence à quelque autre cause qu'à celle du climat ou de la qualité de la nourriture. Les animaux qui font transportés d'Angleterre en Irlande , y multiplient comme ceux du païs & ne dégènerent point de leur grandeur.

Les chevaux d'Irlande , quoique moins vifs que ceux d'Angleterre , font fort estimés. Les bœufs que l'on nourrit dans cette Isle , font fort gras & délicats : les habitans du païs en font un commerce prodigieux , & c'est les ruiner que de leur défendre l'exportation de cette denrée. Outre la chair de bœuf & celle de cochon , tant salée que fumée , dont les Irlandois fournissent les étrangers , cette nation fait encore un commerce considérable en beurre , en fromage , en poisson salé , en miel , en safran , en lin , en chanvre , en laine , en cuirs , &c. A ces diverses denrées , qui sont toutes des productions du païs , on peut encore ajouter le fer , le cuivre , l'étain & le plomb que l'on tire des mines de ce Royaume.



ARTICLE IV.

*Population, Naturel des Habitans ;
Langues du Pais.*

ON estime que l'Irlande, qui n'a gueres plus d'étendue que l'Esse, contient environ la moitié plus habitans que ce Royaume, & qu'on y compte environ dix-sept cens mille ames: c'est beaucoup pour un pais où l'on ne compte que 8. ou 9. Villes bien peuplées, les autres Villes n'étant que des Bourgs médiocres & point en assez grand nombre pour former une population considérable.

II. Les Irlandois sont bienfaits, agiles & robustes ; ils ont l'esprit vif & subtil ; mais on les accuse d'être grossiers, paresseux & adonnés aux plaisirs. Cela ne doit s'entendre que du peuple, ou de ceux qui manquent d'éducation. Les Irlandois qui sont élevés avec soin, deviennent pour ordinaire d'excellens sujets. On a remarqué que les soldats de cette Nation sont braves, bien disciplinés dans les pais étrangers, mais tout autres dans le leur. Les troupes Irlandoises, au service de France, se sont acquises beaucoup de gloire dans les diverses occasions où elles ont été employées.

III. La Langue Irlandoise est particulière au pais. Cette Langue differe beaucoup de l'Angloise & de la Galoise. Elle a beaucoup de rapport avec l'Ecossoise : on dit qu'elle a aussi quelque affinité avec la Langue des anciens Cantabres, qui est celle que parlent aujourd'hui les Basques, à quelque différence près.

ARTICLE. V.

Gouvernement.

QUoique l'Irlande soit fort voisine de la Grande-Bretagne, il ne paroît pas néanmoins que les Romains y aient jamais fait aucun établissement, ni même qu'ils aient tenté de s'y établir. Pour prouver que les Romains ont porté la guerre, & qu'ils ont étendu leurs conquêtes jusqu'en Irlande, envain fait-on valoir l'autorité de quelques Auteurs, tels que *Juvenal* & autres. Ces Auteurs se sont exprimés plutôt en Poètes qui se laissent emporter par le feu de leur imagination, ou en Panegyristes qui amplifient les actions de leurs héros, qu'en Historiens qui racontent vrai. D'ailleurs, les expressions de ces Auteurs sont si vagues, que vouloir conclurre la conquête de l'Irlande d'après leur témoignage, ce seroit certainement donner à de simples conjec-

tres beaucoup plus d'autorité qu'il ne convient. Au surplus, comment croirait-on facilement que cette conquête ait eu lieu, puisqu'on ne trouve rien dans les Historiens Irlandois qui la confirme, & qu'il n'existe dans le pais aucun monument, pas même la moindre trace de la domination Romaine. Or personne n'ignore qu'il n'est aucun pais, soumis autrefois aux Romains, où l'on ne trouve encore aujourd'hui des marques de leur domination.

Dans le temps de la décadence de l'Empire Romain, une troupe considérable de *Scots* ou de *Scythes*, qui avoit parcouru une partie de l'Europe, sans se fixer nulle part, passa en Irlande & s'y établit: c'est ce que nous pouvons croire sur le témoignage d'*Orosius* & sur celui de *Claudien*. Peu d'années après, les *Van-ales* ayant porté la désolation en Espagne, plusieurs des anciens habitans de ce pais furent chercher une retraite en Irlande, & s'y établirent parmi les *Scots* ou du moins dans leur voisinage. Il paroît cependant que les *Scots* continuerent à tenir le premier rang parmi les habitans de l'Isle, & que l'Irlande continua aussi d'être appelée *Ecosse*, à cause d'eux.

Vers l'an 640. *Egfrid*, Roi de Northumberland, passa en Irlande avec une

armée considérable, & porta le ravage dans ce pais. Environ 150. ans après, les Normands, sous la conduite de *Turgesius*, débarquerent en Irlande, & y commirent les plus grands excès dans le cours d'une guerre qui dura près de 30. ans; mais enfin, *Turgesius* ayant été surpris & tué, les Normands furent défaits à leur tour : les Insulaires nationaux ne leur firent aucun quartier, les taillèrent en pieces, & poursuivirent si vivement ceux qui avoient d'abord échappé au carnage, qu'à peine en resta-t'il quelques-uns pour porter à leurs compagnons de fortune, qui étoient restés en-deçà de la mer, la nouvelle du revers que leur Nation venoit d'éprouver.

Après les Normands, vinrent aussi les *Ostmands* dans le dessein de s'établir en Irlande. Ces derniers étoient des peuples originaires de la Basse-Allemagne : ils se présentèrent d'abord comme marchands, & firent espérer aux Insulaires des avantages considérables de l'espèce d'association ou traité de commerce qu'ils leur propofoient. Mais bientôt ces étrangers se saisirent de plusieurs places; la guerre s'alluma, & il y eut encore bien du sang répandu de part & d'autre. Enfin les *Ostmands* furent chassés; mais les Insulaires avoient été tellement affoiblis qu'ils ne

est pas difficile à *Edgar*, Roi d'Angleterre, de se rendre maître de Dublin, aussi-bien que de la plus grande partie de l'Irlande.

Aux guerres étrangères succéderent des guerres civiles qui acheverent de ruiner l'Irlande, & la firent enfin passer sous la domination des Rois d'Angleterre. *Dermicius*, fils de *Murchard* (*Dermot Mag Morog*) regnoit sur la partie orientale de l'Isle qui comprend aujourd'hui la *Lagenée*. Ce Prince fut chassé de ses Etats par ses Sujets, à cause de sa cruauté & de ses débauches : il se retira en Angleterre auprès de *Henri II.* avec le consentement duquel il traita avec *Richard*, Comte de *Penbrock*, surnommé *Strongbowe*, de la famille de *Clare*. *Dermicius* donna sa fille, en mariage à *Richard*, & se déclara son héritier. Le Comte leva aussitôt une armée, composée de Galois & d'Anglois : il passa ensuite en Irlande à la tête de cette armée ; & non-seulement il rétablit son beau-pere sur le Trône que *Rotheric* avoit usurpé, mais encore il lui soumit la plus grande partie de l'Isle. Ces succès firent naître des inquiétudes dans l'esprit de *Henri II.* Ce Prince publia un édit par lequel il ordonnoit, sous les plus grieves peines, au Comte *Richard* & à tous ses compagnons de guerre d'aban-

donner l'Isle sans délai & de se retirer en Angleterre. Richard obéit, & ayant cédé au Roi Henri tout ce qu'il possédoit en Irlande, soit du chef de sa femme ou à titre de conquête, il en obtint deux Villes & quelques châteaux qu'il posséda désormais sous le titre de fief de la Couronne. Bientôt après Henri passa lui-même en Irlande, à la tête de son armée, en 1172. : il acheva de subjuguier les Irlandois; il reçut l'hommage de Rotheric leur Roi; il donna à Jean, le sixième & le dernier de ses enfans, le titre de Souverain d'Irlande, & résolut de faire couronner ce jeune Prince. Ce couronnement n'eut pas lieu, & les successeurs de Jean se contenterent de prendre le titre de Seigneurs d'Irlande. En 1543. le Parlement d'Irlande érigea son pais en Royaume: le Parlement d'Angleterre ratifia cette érection, & Henri VIII. joignit dès lors à ses premiers titres celui de Roi d'Irlande.

§. I.

Forme du Gouvernement.

Le Gouvernement civil d'Irlande ressemble assez à celui d'Angleterre. Ce Royaume a son Parlement particulier composé des Seigneurs, & des Députés des Comtés & de ceux des Villes ou

Bourgs Royaux. Le Vice-Roi, que le Roi d'Angleterre y envoie, & qu'on appelle le *Lord Lieutenant*, a une grande autorité : il est cependant obligé de suivre les loix du Royaume & les ordonnances du Parlement. Il n'y a point en Europe de Vice-Roi qui approche tant d'un Roi, que celui d'Irlande, tant par rapport au pouvoir, que par rapport au train & aux revenus.

§. II.

Religion.

La Religion Chrétienne fut prêchée en Irlande par Saint-Patrice, vers l'an 431. Quelques auteurs prétendent que les vérités de l'Évangile avoient pénétré dans cette Isle long-temps auparavant ; mais cela paroît douteux, à cause du peu de relation que l'on sçait que les Hibernois avoient avec les étrangers & sur-tout avec les Romains qui, dans les premiers siècles du Christianisme, étoient presque les seuls dépositaires de la Religion.

Les travaux de Saint - Patrice, dont nous venons de parler, eurent tant de succès, qu'en peu d'années la plus grande partie de l'Irlande fut convertie à la foi de J. C. Dès le VI^e. siècle cette Isle étoit, par rapport à la Religion, comme un Séminaire où les Nations voisines en-

voyoient les jeunes gens se former dans la vertu. On appelloit l'Irlande, l'Isle des Saints. C'étoit de cette Isle que l'on tiroit des Sujets pour former des écoles & des établissemens de Religieux dans les autres Etats de l'Europe. Aucun país n'étoit mieux instruit que l'Irlande, & la Religion n'étoit nulle part plus florissante que dans cette Isle, lorsque les Normands vinrent y porter la guerre. Avide de sang & de pillage, cette Nation barbare renversa les Eglises, ruina les Monastères, massacra ou dispersa les Moines, & détruisit les Ecoles publiques. Tant que cette désolation dura, il ne fut gueres question en Irlande ni de Science ni de Religion; mais les Barbares ayant été enfin totalement défaits, & la tranquillité publique ayant été rétablie, on travailla à rendre à la Religion son ancienne splendeur. En 1152. le Cardinal Jean Papon, qui avoit été envoyé Légat dans cette Isle, par le Pape Eugene IV., tint un Concile dans le Monastère de *Mellifort*, où du consentement du Clergé, & des Rois, Ducs & Anciens d'Irlande, il établit les quatre Archevêchés qui subsistent encore aujourd'hui, & leur assigna leurs suffragants.

La Religion Catholique se conserva en Irlande dans toute sa pureté jusqu'au

temps de Henri VIII. Ce fut alors que la Réformation s'introduisit dans cette Isle. Sous le regne d'Elisabeth la Religion Anglicane y fut établie sur le même pié qu'en Angleterre, & elle est depuis ce temps-là dominante. Par conséquent ce sont les Anglicans qui possèdent les Archevêchés aussi-bien que les Evêchés : cependant il y a encore en Irlande autant d'Evêques Catholiques qu'il y a de Sièges ; mais ces Evêques sont obligés de se cacher & de se déguiser sous des habits laïques. Il y a aussi dans cette Isle un très-grand nombre de Catholiques (quelques-uns prétendent que ce nombre comprend les trois quarts des habitans), mais ils y sont extrêmement gênés : non-seulement toute exercice public de leur Religion leur est défendu, mais encore ils sont exclus de toute charge municipale.

Henri VIII. & Elisabeth avoient porté l'un & l'autre de terribles coups à la Religion Catholique, en Irlande ; mais Cromwel est celui qui lui a fait le plus de mal. Cet usurpateur gratifia ses troupes des biens des anciens propriétaires Irlandois qu'il avoit proscrits pour cause de Religion. Ces possesseurs de nouvelle création porterent en Irlande une haine implacable contre la Religion Catholique & contre ceux qui la professoient.

Loin d'avoir diminué par le temps, cette haine s'est accrue par degrés, de sorte qu'aujourd'hui les Catholiques-Romains ont moins à craindre du Gouvernement, que des successeurs de ceux qui possèdent si injustement les biens de leurs ancêtres. Ce qu'il y a de singulier & de bien remarquable par rapport à ces Cromweliens ou Républicains, c'est qu'ils sont également ennemis déclarés & des Catholiques-Romains & des Anglois mêmes qui ne sont point Catholiques. Le même esprit d'indépendance qui animoit les anciens Cromweliens, s'est conservé chez leur descendants. Ces Républicains se roidissent avec fierté contre l'autorité supérieure, & frondent dans l'occasion tout ce qui émane du Gouvernement & qui ne leur paroît pas tendre uniquement à leur avantage.

N 1°. Dans le dénombrement que nous donnons des Archevêchés & Evêchés d'Irlande, nous comprenons quelques Evêchés qui ont été supprimés par le Gouvernement Anglois, mais qui sont encore titulaires pour les Catholiques-Romains.

2°. Les Chiffres 1. 2. 3. & 4. à la suite des Evêchés, marquent les Métropoles dont les Evêchés sont suffragants. Le Chiffre 1. désigne l'Archevêché d'*Armagh*: 2. celui de *Dublin*: 3. l'Archevêché de *Casbell*: 4. celui de *Tuam*.

3°. Les distances depuis *Dublin* sont mesurées en ligne droite & en milles de 60. au degré.

Archêvêchés & Evêchés d'Irlande.

Archevêchés & Evêchés.	Comtés.	Dist. de Dublin.	Postes.
Achonry . . . 4.	Letrim . . .	79.	O. N. O.
Alache . . . 4.	Roscommon.	72.	. . . O.
Elphin . . . 4.	Roscommon.	76.	O. N. O.
Ardagh . . . 1.	Longford . .	60.	O. N. O.
Kilmore . . . 1.	Cavan . . .	57.	. N. O.
ARMAGH, <i>Ar.</i>	Armagh . . .	63.	N. N. O.
Athlone . . . 4.	Roscommon.	62.	. . . O.
CASHELL, <i>Ar.</i>	Tiperary . . .	77.	. S. O.
Clogher . . . 1.	Tyrone . . .	75.	N. N. O.
Clonefert . . 4.	Galloway . . .	66.	. . . O.
Duacht . . . 4.	Galloway . . .	72.	. . . O.
Cloyne . . . 3.	Corke . . .	113.	. S. O.
Connor . . . 1.	Antrim . . .	92.	. N.
Down . . . 1.	Down . . .	65.	N. N. E.
Corke . . . 3.	Corke . . .	119.	. S. O.
Dromore . . . 1.	Down . . .	71.	. . . N.
DUBLIN, <i>Ar.</i>	Dublin
Dundalck . . . 1.	Louth . . .	42.	. . . N.
Emmeley . . . 3.	Tiperary . . .	90.	. S. O.
Fearnes . . . 2.	Wexford . . .	47.	. . . S.
Langhlin . . . 2.	Caterlagh . . .	45.	. S. O.
Kildare . . . 2.	Kildare . . .	25.	O. S. O.
Kilfenora . . 4.	Clare . . .	109.	O. S. O.
Kilkenny . . . 2.	Kilkenny . . .	54.	. S. O.
Killala . . . 4.	Mayo . . .	123.	O. N. O.
Killaloe . . . 4.	Clare . . .	8.	O. S. O.
Limerick . . . 3.	Limerick . . .	95.	O. S. O.
Ardart . . . 3.	Kerry . . .	143.	O. S. O.
Londondery . 1.	Londondery .	112.	N. N. O.

}	Meath . . . 1.			
	<i>réfid. à Ard-</i>			
}	bracan . . .	Est-Meath. . .	34.	N. O.
	Kiloom . . . 1.	Est-Meath. . .	12.	N. N. O.
	Offery ou Of-	Queens-		
	ray . . . 2.	County . . .	51.	O. S. O.
	Raphoé . . . 1.	Tyrconel . . .	108.	O. N. O.
	TUAM, <i>Arch.</i>	Galloway . . .	96.	O.
	<i>réfid. à Gal-</i>			
	loway . . .	Galloway . . .	102.	O.
3	Waterford . 3.	Waterford . .	74.	S. S. O.
2	Lifmore . 3.	Waterford . .	94.	S. O.

§. III.

Commerce, Sciences & Arts, Revenus & Forces.

I. Nous avons déjà remarqué (pag. 386.) que les Irlandois commerçoient en plusieurs fortes de denrées qui font toutes des productions de leur país : nous devons ajouter que le principal commerce de cette Nation consiste en viande & en poisson salés , sur-tout en saumons , en beurre & en laine. Il y a peu de manufactures en Irlande , & celles qui y ont été établies depuis environ un siècle , n'ont pas eu tout le succès qu'on s'en étoit promis. Les manufactures de toiles sont celles qui ont mieux réussi.

II. Long-temps avant que les Sciences fussent cultivées en Angleterre , elles l'étoient en Irlande : non - seulement les

Anglo-Saxons, mais d'autres étrangers encore alloient prendre des leçons dans cette Isle. L'Irlande a fourni les premiers professeurs à plusieurs Universités de Europe. Il a été un temps que l'on regardoit les Irlandois comme des hommes extraordinaires tant à cause de leur sçavoir, qu'à cause de leur piété : c'est ce qui avoit déterminé plusieurs Souverains appeller dans leurs Etats des Sujets de cette Nation. Nos Rois, entre autres, ont souvent donné à la Nation Irlandoise des marques publiques du cas qu'ils faisoient de son mérite. Les Irlandois soutiennent encore aujourd'hui la réputation que leurs ancêtres leur ont acquise.

Il n'y a en Irlande qu'une seule Université : c'est celle de Dublin : on l'appelle le Collège de la Trinité. Cette Université a été fondée en 1591. par la Reine Elisabeth : elle jouit de tous les privilèges ordinaires, & elle est très-bien renommée.

Si les Irlandois se sont distingués dans les Sciences, il ne paroît pas qu'ils aient été aussi heureux dans les Arts, du moins leur célébrité à cet égard ne fut jamais égale à la réputation qu'ils s'étoient faite par les Sciences. Cependant il n'est pas douteux que les Irlandois ne réussissent parfaitement dans les Arts, s'ils vou-

loient se donner la peine de les cultiver avec soin. Les Irlandois sont profonds & réfléchis ; ils ont l'esprit vif & pénétrant : cela paroît suffire pour espérer, en quelque genre de travail que ce soit, les plus grands succès de leur application.

III. On estime que les diverses impositions établies actuellement en Irlande, rapportent, année commune, 14. ou 15 millions de livres tournois ; & l'on ajoute que ce Royaume peut mettre en campagne, & entretenir de ses propres fonds, une armée de 20. mille hommes dont 4. mille de Cavalerie, & le reste d'Infanterie.

ARTICLE VI.

Division de l'Isle & Royaume d'Irlande.

Q UELQUES Auteurs ont divisé l'Irlande par rapport aux mœurs de ses habitans en deux parties. Ils appelloient *Irishrie* ou *Wild-Irish*, c'est-à-dire, *Irlandois-Sauvages*, ceux qui refusoient de se soumettre aux Loix du Gouvernement. Les autres étoient appelés *Anglo-Irlandois*, & le país qu'ils habitoient, *The English Pale*. Cette division ne subsiste plus ou du moins ne doit plus subsister depuis que les An-

bois sont venus à bout de soumettre totalement le país. Il est vrai qu'il y a encore quelques cantons de l'Isle, surtout dans les montagnes & dans les bois, dont les habitans sont très-peu policés, où les loix Angloises sont peu respectées; mais cette partie de la Nation est aujourd'hui si peu considérable, qu'il paroît inutile de la distinguer de l'autre.

Une division plus fondée est celle qui partage l'Irlande en deux parties, dont l'une est la Province des *Anglois*, & l'autre le país des véritables *Irlandois*. La Province des Anglois comprend quatre Comtés seulement, sçavoir, celui de *Louth* dans la Province d'*Ulster*, & les trois autres, *Meath*, *Dublin* & *Kildare*, dans celle de *Leynster*. Voici l'origine & le motif de cette division. Lors de la conquête d'Irlande, sous Henri II., les Anglois s'étant rendu maîtres en fort peu de temps de la plus grande partie du país, ils acheverent peu d'années après de conquérir presque tout le reste, & de chasser dans les bois & dans les montagnes les originaires Irlandois, qu'ils appelloient Sauvages à cause de la rudesse de leurs mœurs & de leur maniere de vivre grossiere & barbare. Quelque temps après, les Anglois s'étant brouillés entre eux, & se faisant une cruelle guerre, les Irlandais

dois qui étoient continuellement alertes, profiterent de cette occasion pour se saisir tantôt d'un canton & tantôt d'un autre. Par ce moyen & par la désertion de plusieurs Anglois qui se rangeoient du parti des Irlandois avec lesquels insensiblement ils s'accoutumoient, les Anglois se trouverent tellement affoiblis, qu'il ne leur resta presque rien de toute leur conquête, à l'exception des grandes Villes & des quatre Comtés dont nous venons de parler. Cette étendue de pais que les Anglois avoient conservée, fut appelée la Province des Anglois, parce que toutes les Colonies Angloises qui étoient auparavant répandues dans toute l'Isle, se trouverent enfin renfermées dans ce petit espace, aussi-bien que toute l'autorité des Rois d'Angleterre. La Province des Anglois a continué jusqu'à présent de garder ce nom, quoique depuis plus d'un siècle l'Irlande ait été entièrement subjuguée, & qu'elle ait été peuplée partout de Colonies Angloises & Ecoisoises.

La troisième division est celle de l'Irlande en 4. grandes Provinces, sçavoir, 1. MOUNSTER, *Momonía*, en Irlandois *Mown*. 2. LEYNSTER, *Lagenia*, en Irl. *Leignigh*. 3. CONNAUGHT, *Connacia*, en Irl. *Connaghty*. 4. ULSTER, *Ultonia*, en Irl. *Cut-Gully*.

Chacune des 4. grandes Provinces d'Irlande est divisée en Comtés, chaque Comté est subdivisé en Baronies ou Cantons, & chaque Baronie en Paroisses.

On compte dans les 4. grandes Provinces de ce Royaume, 32. Comtés, 54. Baronies ou Cantons, 40. Villes ou Bourgs où il se tient des Foires, 76. Villes ou Bourgs où il se fait un bon commerce, 118. Villes ou Bourgs Royaux qui envoient des Députés au Parlement, 226. Châteaux, & 1606. Paroisses.

§. I.

Des IV. grandes Provinces d'Irlande.

I. La Province de *Mounster* ou *Mommonie* occupe la partie la plus méridionale de l'Isle. Elle a 122. milles de longueur sur 92. de largeur. Cette Province est bornée au N. par celle de *Connaught*; à l'E. par la Province de *Leynster*; au S. & à l'O. par la mer. La *Mommonie* comprend 6. Comtés, 66. Baronies ou Cantons, 80. Paroisses. *Limerick* en est la Capitale.

II. La Province de *Leynster* ou *Lagenie* est bornée au N. par celle d'*Ulster*; au S. & à l'E. par la mer; à l'O. par la Province de *Connaught* & par celle de *Mounster*. Elle a 121. milles de longueur

404 *Description Historique-Géogr.*
sur 72. de largeur. On y compte 117
Comtés, 94. Baronies ou Cantons, &
926. Paroisses. *Dublin* en est la Capi-
tale.

III. La Province de *Connaught* ou *Connacie* est bornée au N. & à l'O. par la mer; au S. par la Province de *Mounster*; à l'E. encore par celle de *Mounster* & par la Province de *Leynster*. Elle a 118. milles de longueur sur 74. de largeur. La *Connacie* comprend 5. Comtés, 40. Baronies ou Cantons, & 360. Paroisses. *Galloway* en est la Capitale.

IV. La Province d'*Ulster* ou *Ultonie* est bornée au N., à l'E. & à l'O. par la mer.; & au S. par la Province de *Leynster* & par celle de *Connaught*. Elle a 116. milles de longueur sur 83. de largeur. On y compte 10. Comtés, 54. Baronies ou Cantons, & 240. Paroisses. *Londonderry* en est la Capitale.

§. II.

*Les XXXII. Comtés du Royaume
d'Irlande.*

¶ N. 1°. Les Chiffres 1. 2. 3. & 4. qui suivent immédiatement les noms des Comtés, marquent les Provinces où les Comtés se trouvent situés. Le Chiffre 1. désigne la Province de *Munster*; 2. celle de *Leynster*; 3. la Province de *Connaught*; & 4. celle d'*Ulster*.

2°. Les distances depuis [*Dublin* sont mesurées en ligne droite & en milles de 60. au degré.

<i>Comtés.</i>	<i>Capitales,</i>	<i>Dist. de Dublin.</i>	<i>Posi-tions.</i>
Antrim . . . 4.	Antrim . . .	89.	N.
Armagh . . . 4.	Charlemouth.	70.	N.N.O.
Catherlagh . . 2.	Catherlagh. .	37.	S. O.
Cavan . . . 4.	Cavan . . .	56.	N.O.
Clare . . . 1.	Ennis . . .	75.	O. S. O.
Corke . . . 1.	Corke . . .	119.	S. O.
Dowry . . . 4.	Dowry . . .	65.	N.N.E.
Dublin . . . 2.	DUBLIN
Dunnagall . . 4.	Dunnagall ..	104.	N. O.
Ennis-Skilling . 4.	Ennis-Skilling	79.	N. O.
Galloway . . . 3.	GALLOWAY .	102.	O.
Tralley . . . 1.	Tralley . . .	142.	O. S. O.
Kildare . . . 2.	Kildare . . .	25.	O. S. O.
Kilkenny . . . 2.	Kilkenny . . .	57.	S. O.
Phillip's-Town . 2.	Phillip's-Town . . .	36.	O.
Jam's-Town . . 3.	Jam's-Town . . .	75.	O.N.O.
Limerick . . . 1.	LIMERICK . . .	95.	O. S. O.
Londonderry . 4.	LONDRES . . .	112.	N.N.O.
Longford . . . 2.	Longford . . .	63.	O.N.O.
Louth . . . 4.	Louth . . .	40.	N.N.O.
Ballinroab . . 3.	Ballinroab . . .	111.	O.
Trim . . . 2.	Trim . . .	24.	O.N.O.
Athlone . . . 2.	Athlone . . .	62.	O.
Monaghams . 4.	Monaghams . . .	62.	N.N.O.
Mary-Borow . . 2.	Mary-Borow . . .	39.	O. S. O.
Roscommon . . 3.	Roscommon . . .	75.	O.
Sleigo . . . 3.	Sleigo . . .	102.	O.N.O.
Thomond. V.			
Clare . . . 1.			

Tiperary . . . 1.	Cashell . . . 77.	S. O.
Tyrconcl. <i>V.</i>		
Dunnagall.		
Tyrone . . . 4.	Dungannon . 76.	N. N. O.
Waterford . 1.	Waterford . 74.	S. S. O.
Wexford . . . 2.	Wexford . . 61.	S. . . S.
Wicklow . . . 2.	Wicklow . . 25.	S. S. E.

A R T I C L E V I I .

*Description des XXXII. Comtés du
Royaume d'Irlande.*

I. ANTRIM.

CE Comté, l'un des plus septentrionaux du Royaume, est borné au N. & à l'E. par la mer ; au S. par le Comté de Down ; & à l'O. par la riviere de Bann qui le sépare du Comté de Londonderry. Il a 45. milles de longueur sur 27. de largeur. C'est un país plat, & où il y a beaucoup de prairies & de marais, sur-tout du côté de la mer. On y recueille assez de blé, & on y fait quantité de bon beurre. Ce Comté contient 383. mille 20. arpens de terre, & il est divisé en 9. Baronies ou Cantons.

ANTRIM (*Cap.*) est une petite Ville, ou Bourg, situé sur le bord du Lac *Neagh*, à 13. milles O. de Carickfergus, 32. N. N. E. d'Armagh, 43. E. un q. au S. de Londonderry. Il y a un vieux château qui

été autrefois assez bien fortifié , mais
il n'est plus aujourd'hui d'aucune défen-
(Les distances depuis Antrim sont me-
surées en ligne droite & en milles de 60.
degré : on a suivi la même méthode
en rapport à toutes les distances qu'on a
employées dans la description des autres
Comtés.)

Carick-Fergus ou *Knock-Fergus* , à 13.
milles E. d'Antrim , est une petite Ville
avec un Port à l'entrée d'une Baie de mê-
me nom. Ce Port est très-fréquenté par
les Ecossois qui passent en Irlande.

Belfast , à 10. milles S. O. de *Carick-
Fergus* & 13. S. E. d'Antrim , est un bon
Village avec un petit Port de marée.

Connor , à 3. milles N. un q. à l'O.
d'Antrim , a été autrefois une Ville assez
considérable , & le siège d'un Evêché ;
mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un mé-
chant Village.

II. ARDMAGH.

Ce Comté est borné au N. par le Lac
de *Neagh* ; au S. par le Comté de *Louth* ;
à l'E. par celui de *Down* ; à l'O. par le
Comté de *Monaghan* & par celui de *Tyr-
one*. Il a 28. milles de longueur sur 18.
de largeur. La terre y est fertile en blé &
en pâturages : il y a cependant beaucoup
de bois & de montagnes. On divise ce

Comté en 5. Baronies, qui contiennent ensemble 170. mille 620. arpens.

CHARLEMOUTH ou Charlemon (Cap.), à 6. milles N. N. O. d'Ardmagh & autant S. O. du Lac de *Neagh*, est une Ville bien peuplée & bien bâtie ; mais l'air y est mal-sain.

Ardmagh, à 12. milles S. du Lac de *Neagh*, étoit autrefois une Ville considérable, mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un Bourg très-médiocre.

III. CATHERLAGH.

Ce Comté est borné au N. par celui de *Kildare* ; au S. par celui de *Wexford* ; à l'E. par le Comté de *Wicklow* ; & à l'O. par ceux de *Kilkenny* & de *Queen's*. Il a 28. milles de longueur sur 20. de largeur. La terre y est fertile en blé & en pâturages, mais il y a beaucoup de bois. On divise ce Comté en 5. Baronies, qui contiennent ensemble 116. mille arpens.

Catherlagh (Cap.), à 30. milles O. S. O. de *Wicklow*, est un Bourg où il n'y a rien de remarquable. Ce Bourg est situé sur la rive gauche de la rivière de *Barrow*.

Langhlin, sur la rivière de *Barrow*, à 8. milles S. de *Catherlagh*, est un Bourg avec un siège épiscopal. Ce Bourg est divisé en vieux & nouveau *Langhlin*. Ce
denier,

dernier, qui est le plus considérable des deux Bourgs, est situé sur la rive gauche de la riviere de Barrow. Le vieux Langhlin est à 5. ou 600. pas O. du nouveau.

IV. CAVAN.

Ce Comté est borné au N. par celui de Fermanagh ; au Sud par ceux d'Est-Meath & de West-Meath ; à l'E. par celui de Monaghan ; & à l'O. par celui de Letrim. Il a 49. milles de longueur sur 30. de largeur. C'est un pais de plaines, entrecoupé de lacs & de ruisseaux. La terre y est fertile en blé & en pâturages. On le divise en 7. Baronies, qui contiennent ensemble 274. mille 800. arpens.

Cavan (*Cap.*) est un bon Bourg, situé sur le bord d'une petite riviere, à 23. milles S. E. d'Ennis-Skillling. On y voit un vieux château qui tombe en ruines.

Kilmore, à 3. ou 4. milles S. O. de Cavan, étoit autrefois une Ville assez considérable ; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un Village qui n'est remarquable qu'à cause de son siège épiscopal.

Belturbet, à 8. milles N. O. de Cavan, est un Bourg situé près de l'embouchure de la riviere d'Earn dans le Lac de même nom.

V. CLARE OU THOMOND.

Ce Comté est borné au N. par celui de Galloway ; au S. par la riviere de Shannon, qui le sépare du Comté de Limerick ; à l'E. par la même riviere, qui le sépare du Comté de Tipperary ; & à l'O. par la Mer. Il a 60. milles de longueur sur 55. de largeur. C'est un pais montagneux & coupé de lacs & de forêts : il ne laisse cependant pas que d'être fertile surtout en pâturages. Les chevaux de ce Comté passent pour les meilleurs du Royaume. On divise le Comté de Clare en 9. Baronies, qui contiennent ensemble 428. mille 187. arpens.

ENNIS (*Cap.*) est un Bourg, situé à 2500. pas N. d'un petit Golfe que forme le Shannon avant que de se jeter dans la mer.

Clare, à 12. ou 1500. pas S. d'Ennis, est un petit Bourg avec un château fort connu à cause de l'illustre Maison qui en porte le nom.

Killaloe, à 20. milles E. d'Ennis, est un Bourg où il n'y a rien de remarquable, excepté son siège épiscopal. Ce Bourg est situé sur la rive droite du Shannon.

VI. CORKE.

Ce Comté, l'un des plus considéra-

bles du Royaume, est borné au N. par celui de Limerick; au S. par la mer; à l'E. par le Comté de Waterford; & à l'O. par celui de Kerry. Il a 83. milles de longueur sur 47. de largeur. La terre y est inégale, tant par rapport à la qualité du sol, que par rapport à la distribution du terrain. Il y a des plaines, des prairies, des forêts & des montagnes. On y recueille du blé, du lin, du chanvre & des fruits. Les pâturages y sont excellents, & le bétail y abonde aussi-bien que le gibier & le poisson. On divise ce Comté en 19. Baronies, qui contiennent ensemble 991. mille 20. arpens.

CORKE (*Cap.*) est une Ville riche, fort commerçante, bien bâtie, bien peuplée & bien fortifiée. Elle est située sur la riviere de Lee, qui y forme un très-bon Port, quoiqu'éloignée de la mer de 12. milles. Avant que d'arriver au Port de cette Ville, il y a une très-belle Baie, qu'on appelle le Havre de Corke. Cette Baie a environ 6. milles de longueur & autant de largeur: il y a une Isle au milieu. La plupart des habitans de Corke sont Anglois ou François d'origine. Ces derniers sont du nombre de ceux qu'on appelle *Refugiés*.

Kinsale, à 11. milles S. de Corke, est

412 *Description Historique-Géogr.*
une petite Ville avec un bon Port. Le commerce y est florissant.

Bantry, à 37. milles O. S. O. de *Corke*, est un Bourg, situé au fond d'une Baie qui a environ 20. milles de profondeur dans les terres.

Cloyne, à 14. milles E. S. E. de *Corke*, est un Bourg fort connu à cause de son siège épiscopal, qui a été occupé par le fameux Docteur *George Berkeley*.

VI. DOWN.

Ce Comté est borné au N. par celui d'*Antrim*; au S. & à l'E. par la Mer; à l'O. par le Comté d'*Ardmagh*. Il a 39. milles de longueur sur 30. de largeur. La terre y est assez fertile: il y a cependant quantité de bois & de marais. On divise ce Comté en 8. Baronies, qui contiennent ensemble 334. mille 658. arpens.

DOWN (*Cap.*) est un Bourg avec un Port, situé au fond d'un Golfe qui fait partie de la Baie de *Strangford*.

Dromore, à 16. milles O. N. O. de *Down*, est un Bourg où il n'y a rien de remarquable, excepté son siège épiscopal.

VIII. DUBLIN.

Ce Comté est borné au N. & à l'E. par la mer; au S. par le Comté de *Wicklow*; & à l'O. par ceux de *Kildare* & d'*Est-*

Meath. Il a 15. milles de longueur sur 16. de largeur. La terre y est fertile en grains & en pâturages, mais le bois y manque: on y brule de la touibe & du charbon de terre. Le gibier & le poisson y abondent. On divise ce Comté en 6. Baronies, qui contiennent ensemble 123. mille 784. arpens.

DUBLIN (*Cap.* du Comté & de tout le Royaume) est une Ville grande, riche, belle & bien peuplée. On y voit de superbes édifices. Il y a une Université fameuse. Le Parlement s'assemble dans cette Ville. Le Vice-Roi y fait sa résidence. La Justice s'y administre à peu près comme à Londres. *Dublin* est situé sur la riviere de *Liste*, au fond d'une Baie ou Golfe qui a environ 6. milles de profondeur dans les terres. Le Port est commode, mais il n'y a pas assez d'eau pour les gros bâtimens: malgré cela il se fait dans cette Ville un commerce très-considérable. *Long.* 11°. 19'. *lat.* 53°. 19'.

IX. DUNNAGALL OU TYRCONEL.

Ce Comté est borné au Nord & à l'O. par la mer; au S. par la mer & par le Comté de Fermanagh; & à l'E. par le Comté de Londonderry & par celui de Tyrone. Il a 71. milles de longueur sur 36. de largeur. C'est un pais assez plat &

uni : il y a beaucoup de Ports & de Baies le long des côtes. On y recueille du grain. Les pâturages y sont bons. Il n'y a gueres que les côtes qui soient peuplées : l'intérieur du pais est presque désert. On divise ce Comté en 14. Baronies, qui contiennent ensemble 630. mille 157. arpens.

Dunnagall (*Cap.*) est un Bourg, situé au fond d'une Baie, à 53. milles S. O. de Londonderry.

Saint-Patrice, ou le *Purgatoire de Saint-Patrice*, à 8. milles E. de *Dunnagall*, est une caverne fort connue à cause de la quantité de fables qu'elle a donné occasion de publier. Cette caverne est située dans une petite Isle, qui est au milieu du lac d'*Erg* ou d'*Irgh*.

Raphœ, à 18. milles N. E. de *Dunnagall*, étoit autrefois une Ville assez considérable, mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg dont les habitans ne sont rien moins que riches. Il y a cependant un Siège Episcopal.

Belly-Shannon, à 11. milles S. S. O. de *Dunnagall*, est un bourg avec un Port de marée.

X. FERMANAGH.

Ce Comté est borné au N. par ceux de Tyrone, & de *Dunnagall*; au S. par ceux

de Letrim & de Cavan ; à l'E. par celui de Monaghams ; & à l'O. par la mer. Il a 42. milles de longueur sur 23. de largeur. C'est un pais rempli de lacs , de marais & de bois. Il y a de bons pâturages. Le poisson & le gibier y abondent. On divise ce Comté en huit Baronies , qui contiennent ensemble 224. mille 807. arpens.

ENNISKILLING OU INISKILLING (*Cap.*) est un bourg assez bien fortifié. Il est situé dans une Isle que forme la riviere d'*Earn*, à 22. milles N. O. de Cavan. Ce bourg est fort connu depuis l'an 1756. que le Roi d'Angleterre en donna le titre de Vicomte au Général Blackeney , à cause de la belle défense qu'il fit lors de l'attaque du Fort de Saint-Philippe , (dans l'Isle de Minorque) , par les François.

XI. GALLOWAY.

Ce Comté est borné au N. par celui de Mayo ; au S. par celui de Clare ; à l'E. par le Comté de Roscommon & par la riviere de Shannon ; & à l'O. par la mer. Il a 78. milles de longueur sur 47. de largeur. La terre y est très-fertile en blé & en pâturages dans la partie orientale ; mais à l'occident il n'y a que des lacs & des montagnes. On divise ce Comté en quatorze Baronies , qui contiennent ensemble 775. mille 525. arpens.

GALLOWAY (*Cap.*) est une Ville assez grande, belle, bien bâtie, bien peuplée & fort commerçante. Elle est située au fond d'une Baie qui a environ 27. milles de profondeur dans les terres, & presque partout 8. ou 9. milles de largeur.

Tuam ou *Toam*, à 27. milles N. N. E. de Galloway, étoit autrefois une Ville considérable; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un méchant Village. Le Siège Archiepiscopal qui étoit en cette Ville, fut transféré à Galloway en 1698.

XII. KERRY.

Ce Comté est borné au N., au S. & à l'O. par la mer; à l'E. par le Comté de Limerick & par celui de Corke. Il a 57. milles de longueur sur 53. de largeur. C'est un país fort montagneux, & où il y a beaucoup de lacs & de marais: on y recueille cependant assez de blé. Les pâturages y sont bons. Le poisson & le gibier y abondent. On divise ce Comté en huit Baronies, qui contiennent ensemble 636. mille 905. arpens.

TRALLEY (*Cap.*) est un bourg, situé à 3. ou 4. milles E. de la mer. Ce bourg n'est ni riche, ni bien peuplé.

Ardfarth, à 6. milles N. O. de Tralley, étoit autrefois vne Ville assez considérable; mais ce n'est aujourd'hui qu'un

bourg de beaucoup inférieur à celui de Tralley.

Dingle, à 26. milles O. S. O. de Tralley, est un bourg avec un Port qui est assez bon, situé à l'entrée de la Baie de Castlemain. Cette Baie a 27. milles de profondeur, & presque partout 10. milles de largeur.

XIII. KILDARE.

Ce Comté est borné au N. par celui d'Est-Meath; au S. par celui de Catherlagh; à l'E. par ceux de Dublin & de Wicklow; à l'O. par ceux de King's & de Queen's. Il a 34. milles de longueur sur 22. de largeur. C'est un país fertile & abondant en tout ce qui est nécessaire à la vie. On divise ce Comté en dix Baronies, qui contiennent ensemble 228. mille 590. arpens.

KILDARE (*Cap.*) est une petite Ville avec un Siège Episcopal. Cette Ville a été autrefois beaucoup plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui. Elle étoit très-con nue à cause de la dévotion que l'on y avoit à Sainte-Brigitte; mais depuis la Réformation on y pense différemment.

XIV KILKENNY.

Ce Comté est borné au N. par celui de Queen's; au S. par celui de Waterford; à

l'E. par ceux de Catherlagh & de Wexford; & à l'O. par celui de Tiperary. Il a 42. milles de longueur sur 21. de largeur. C'est une des plus belles & des meilleures contrées d'Irlande. L'air y est pur & sain, & la terre fertile en blé, en pâturages & en fruits. Il y a de belles forêts, & une entre autres, d'où l'on tire beaucoup de bois de charpente & de construction. Le gibier y est abondant. On divise ce Comté en onze Baronies, qui contiennent ensemble 287. mille 650. arpens.

KILKENNY (*Cap.*) est une Ville grande, belle, riche, bien peuplée & fort commerçante. Elle est divisée en Ville neuve & Ville vieille. La première, qui est la plus belle, est habitée par une colonie d'Anglois. La Ville vieille est peuplée d'Irlandois. Ces deux Villes sont réunies par une même enceinte, flanquée de bons bastions. *Kilkenny* est sur la rivière de *Norre* ou *Nare*, à 28. milles N. N. O. de Waterford & 32. N. O. de Wexford.

XV. KING'S-COUNTY ou COMTÉ DU ROI.

Ce Comté est borné au N. par celui de West-Meath; au S. par ceux de Queen's & de Tiperary; à l'E. par celui de Kildare; à l'O. par la rivière de Shannon, qui le sépare du Comté de Roscommon & de celui de Galloway. Il a 38. milles de lon-

gueur sur 34. de largeur. La terre y est peu fertile en blé , mais elle abonde en pâturages. On divise ce Comté en onze Baronies , qui contiennent ensemble 238. mille 415. arpens.

PHILIPS-TOWN ou KING'S-TOWN (*Cap.*) est un bourg qui n'est ni bien peuplé ni fort commerçant. Il tire son nom de *Philippe II.* Roi d'Espagne, époux de la Reine *Marie* d'Angleterre. Ce bourg est à 16. milles N. O. de Kildare & 18. N. de Mary-Borow.

XVI. LETRIM.

Ce Comté est borné au N. par celui de Fermanagh ; au S. par celui de Roscommon ; à l'E. par ceux de Cavan & de Longford ; à l'O. par le Comté de Sleigo & par la mer. Il a 48. milles de longueur sur 17. de largeur. C'est un pais plein de montagnes & de marais : il est cependant assez fertile , surtout en pâturages. On le divise en 5. Baronies qui contiennent ensemble 204. mille 830. arpens.

JAM'S - TOWN (*Cap.*) est une petite Ville , située sur la riviere de *Shannon* , à 18. milles N. N. E. de Roscommon & 14. N. E. de Longford.

Letrim , à 7. milles N. N. O. de Jam's-Town , étoit autrefois une Ville assez

420 *Description Historique-Géogr.*
considérable ; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un mauvais village.

Carrick-Drumrusk, à 3. milles N. O. de Jam's-Town, est un bourg où il se fait un assez bon commerce.

Achonry, à 13. milles N. de Jam's-Town, étoit autrefois une Ville Episcopale ; mais aujourd'hui il n'y reste plus que des masures.

XVII. LIMERICK.

Ce Comté est borné au N. par le *Shannon*, qui le sépare du Comté de Clare ; au S. par le Comté de Corke ; à l'E. par celui de Tiperary ; & à l'O. par celui de Kerry. Il a 42. milles de longueur sur 22. de largeur. La terre y est fertile en blé & en bons pâturages. Le gibier & le poisson y abondent. On divise ce Comté en neuf Baronies, qui contiennent ensemble 375. mille 320. arpens.

LIMERICK (*Cap.*) est une Ville grande, riche, bien bâtie, fort peuplée & très-commerçante. On la divise en haute & basse Ville. L'une & l'autre sont très-bien fortifiées. Limerick essuya deux sièges fort rudes en 1690. & 1691. Cette Ville est située sur la rive gauche du *Shannon*, à 50. milles de la mer ; cependant les plus gros vaisseaux y remontent ; c'est ce qui est cause que le commerce y est fort florissant.

Askeaton, à 12. milles O. S. O. de *Limerick*, est un bourg où il se fait un assez bon commerce.

Killmallock, à 17. milles S. de *Limerick*, est un bourg où il y a de bonnes manufactures d'étoffes de laine. On y fait aussi quantité de toiles.

XVIII. LONDONDERRY.

Ce Comté, l'un des plus septentrionaux du Royaume, est borné au N. par la mer; au S. par le Comté de Tyrone; à l'E. par celui d'Antrim; & à l'O. par celui de *Dunnagall*. Il a 34. milles de longueur sur 22. de largeur. C'est un pais uni & découvert: il y a cependant quelques montagnes & des forêts. On y recueille du blé. Les pâturages y sont bons. Le gibier & le poisson y sont abondans. On divise ce Comté en quatre Baronies, qui contiennent ensemble 251. mille 510. arpens.

LONDON-DERRY (*Cap.*) est une Ville médiocrement grande, mais bien bâtie, bien peuplée & assez commerçante. Ses fortifications sont anciennes, mais en bon état. La plupart de ses habitans sont Anglois d'origine. Cette Ville soutint, en 1689., un rude siege contre le Roi Jacques II. que Guillaume III. son gendre venoit de détrôner. *Londonderry* est sur la riviere de *Foyle*, à 18. milles de la mer,

Cette riviere n'est navigable que pour de petits bâtimens.

Colerain, à 24. milles E. N. E. de Londonderry, est une petite Ville assez commerçante. Elle est située sur la riviere de *Bann*, à 4. ou 5. milles de son embouchure dans la mer.

XIX. LONGFORD.

Ce Comté est borné au N. par celui de Cavan ; au S. & à l'E. par le Comté de West-Meath ; à l'O. par le Comté de Le-trim & par celui de Roscommon. Il a 27. milles de longueur sur 15. de largeur. La terre y est fertile en blé & les pâturages y sont excellens : aussi les habitans de ce pais nourrissent beaucoup de bestiaux, dont ils font un très-bon commerce. On divise ce Comté en 6. Baronies, qui contiennent ensemble 134. mille 70. arpens.

LONGFORD (*Cap.*) est un bon bourg, situé sur la riviere de *Camlin*, à 2. ou 3. milles de son embouchure dans le Shannon, & à 16. milles N. E. de Roscommon.

Ardagh, à 8. milles S. E. de Longford, étoit autrefois une assez bonne Ville ; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un mauvais Village.

Saint-Jean, à 6. milles E. N. E. de Longford, est un bourg assez bien pe-

lé, & où il se fait un assez bon commerce.

XX. LOUTH.

Ce Comté est borné au N. par celui d'Ardmagh ; au S par celui d'Est-Meath ; à l'E. par la mer ; & à l'O. par le Comté de Monaghan. Il a 25. milles de longueur sur 15. de largeur. La terre y est fertile en blé & encore plus en pâturages : aussi ce pays abonde en bétail. Le gibier & le poisson y sont également abondans. On divise ce Comté en six Baronies, qui contiennent ensemble 111. mille 180. arpens.

LOUTH (*Cap.*) est un bourg peu considérable. Il est situé sur une petite rivière, à 7. milles O. de la mer.

Dundalck, à 8. milles N. E. de Louth, est une petite Ville avec un Port situé au fond d'une Baie.

Carlingford, à 13. milles N.E. de Louth, est un gros bourg avec un bon Port, situé également dans une Baie de même nom.

Drogheda, à 15. milles S. E. de Louth, est une petite Ville avec un Port, situé à l'embouchure de la Boyne. Ce fut dans le voisinage de cette Ville, que se donna, en 1690., la bataille connue sous le nom de bataille de la Boyne. Les troupes du Roi Jacques II. furent battues par celles de Guillaume III., gendre de ce Monarque.

XXI. MAYO.

Ce Comté est borné au N. & à l'O. par le Comté de Galloway ; & à l'E. par ceux de Roscommon & de Sleigo. Il a 60. milles de longueur sur 40. de largeur. C'est un pais coupé de lacs, de bois & de montagnes. Les pâturages y sont fort bons. Le bétail, le gibier & le poisson y abondent. Le miel y est aussi fort commun, & fait une des principales richesses des habitans. On divise ce Comté en neuf Baronies, qui contiennent ensemble 724. mille 640. arpens.

BALLINROAB (*Cap.*) est un bourg médiocre, situé dans une contrée marécageuse, & où l'air est mal-sain. Ce bourg est à 17. milles E. de la mer & à 20. N. N. O. de Galloway.

Killala, à 36. milles N. de Ballinroab, est un bourg avec un bon Port, situé au fond d'une Baie.

Mayo, à 12. ou 1500. pas S. E. de Killala, est un méchant village où à peine l'on compte 20. habitations.

XXII. MEATH (*EST-*)

Ce Comté est borné au N. par ceux de Cavan & de Louth ; au S. par celui de Kildare ; à l'E. par la mer & par le Comté de Dublin ; à l'O. par le Comté de

est-Meath. Il a 29. milles de longueur & 29. de largeur. La terre y est fertile en blé & en pâturages. Le bétail & le gibier y sont abondans. On divise ce Comté en onze Baronies, qui contiennent ensemble 26. mille 380. arpens.

TRYM (*Cap.*), sur la rive gauche de la Boyne, est une petite Ville assez bien bâtie, bien peuplée & où il se fait un assez bon commerce. Cette Ville est à 20. milles S. O. de Drogheda & de la mer.

Kells. à 10 milles N. N. O. de Trym; est un bourg assez bien peuplé.

XXIII. MEATH (WEST-)

Ce Comté est borné au N. par celui de Cavan; au S. par celui de King's; à l'E. par le Comté d'Est-Meath; à l'O. par celui de Longford, & par le Shannon, qui le sépare du Comté de Roscommon. Il a 36. milles de longueur sur 22. de largeur. C'est un pays fort marécageux & coupé de quantité de lacs. Les pâturages y sont excellents. Le gibier & le poisson y sont abondans. Il y a aussi quantité d'oiseaux aquatiques. On divise ce Comté en douze Baronies, qui contiennent ensemble 249. mille 943. arpens.

ATHLONE (*Cap.*) est une petite Ville fermée de murailles. Elle est située sur la rive gauche du Shannon, à 40 milles E. un peu au N. de Galloway.

Mullengar , à 22. milles O. N. O. d'Athlone , est un bourg peu peuplé , & où l'on respire un air mal-sain.

XXIV. MONAGHAM.

Ce Comté est borné au N. par celui de Tyrone ; au S. par ceux de Cavan & d'Est-Meath ; à l'E. par ceux de Louth & d'Ardmagh ; à l'O par ceux de Fermanagh & de Cavan. Il a 33. milles de longueur sur 18. de largeur. C'est un país assez uni , mais rempli de bruyeres , de landes & de marais. Il y a cependant de bons pâturages , & le gibier y est excellent. On divise ce Comté en cinq Baronies , qui contiennent ensemble 170. mille 90. arpens.

MONAGHAM (*Cap.*) est un bourg assez bien peuplé. Il est à 10. milles O. S. O. d'Ardmagh & à 21. N. E. de Cavan.

XXV. QUEEN'S-COUNTY OU COMTÉ DE LA REINE.

Ce Comté est borné au N. par celui de King's ; au S. par celui de Kilkenny ; à l'E. par ceux de Catherlagh & de Kildare ; à l'O. par ceux de King's & de Tiperary. Il a 32. milles de longueur sur 24. de largeur. C'est un país rempli de bois , de marais & de montagnes. On y recueille peu de blé , mais les pâturages y sont bons. On divise ce Comté en huit Baronies ,

contiennent enſemble 257. mille 510.

MARY-BORROW ou QUEEN'S-TOWN (Cap.) eſt un bourg peu peuplé, mais bien bâti. Il a pris ſon nom de la Reine Marie. Ce bourg eſt à 18. milles S. de King's-Town, & 14. S. O. de Kil-

Fort-Arlington, à 9. milles N. un q. à S. de Mary-Borrow, eſt un bourg où il n'y a rien de remarquable.

XXVI. ROSCOMMON.

Ce Comté eſt borné au N. par ceux de Tyrone & de Sleigo; au S. par celui de Wicklow; à l'E. par le Shannon qui le ſépare du Comté de King's, & de ceux de Leſt-Meath & de Longford. Il a 47. milles de longueur ſur 28. de largeur. C'eſt un pays uni & fertile ſurtout en blé. Les cultures y ſont fort bons. On accuſe ſes habitans d'être les plus pareſſeux du Royaume. On diviſe ce Comté en ſix Bailliages, qui contiennent enſemble 324. mille 70. arpens.

ROSCOMMON (Cap.) eſt un bourg dont la plupart des maiſons ſont couvertes de chaume. Il a un château qui paſſoit autrefois pour une bonne fortereſſe; mais aujourd'hui c'eſt bien peu de choſe.

Elphin, à 14. milles N. de Roscommon,

428. *Description Historique-Géogr.*
étoit autrefois une assez bonne ville
mais ce n'est plus qu'un mauvais village
Boyle, à 22. milles N. N. O. de Ros-
common, étoit autrefois une Abbaye
meuse, mais aujourd'hui c'est un F-
laïque.

XXVII. SLEIGO-OU SLIGOE.

Ce Comté est borné au N. par la mer
au S. & à l'O. par le Comté de Mayo ;
l'E. par le Comté de Roscommon, & par
celui de Lettrim. Il a 36. milles de lon-
gueur sur 19. largeur. C'est un pays fort
marécageux ; cependant la terre y est fer-
tile. Les pâturages y sont fort bons. Le bé-
tail, le gibier & le poisson y abondent.
On divise ce Comté en six Baronies, qui
contiennent ensemble 241. mille 550. ar-
pens.

SLEIGO Cap. est un gros bourg, situé
au fond d'une Baie, où il y a un bon Port
capable de recevoir des bâtimens de 200.
tonneaux. Ce bourg est à 28 milles N. O.
de Jam's-Town, & autant S. S. O. de
Dunnagall.

XXVIII. TIPERARY.

Ce Comté est borné au N. par ceux de
King's & de Queen's ; au S. par celui de
Waterford ; à l'E. par celui de Kilkenny ;
& à l'O. par celui de Limerick, & par le

non qui le sépare des Comtés de Galway & de Clare. Il a 55. milles de longueur sur 38. de largeur. C'est un pais mêlé de montagnes, de plaines & de marais. La terre y est fertile en grains. Les pâturages y sont bons & abondans. On divise le Comté en quinze Baronies, qui contiennent ensemble 599. mille 500. ar-

CASHELL (*Cap.*) est une Ville assez bien bâtie & bien peuplée, quoiqu'ancienne. Elle est située près de la riviere de *Shure*, à 45. milles N. E. de *Corke*.

Ciperary, à 11. milles O. S. O. de *Cashell*, étoit autrefois une assez bonne ville; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit Village.

Clonmell, sur la *Shure*, à 13. milles N. de *Cashell*, est une petite Ville assez bien fortifiée. Le commerce y est florissant.

Carrick, sur la *Shure*, à 18. milles E. N. E. de *Cashill*, est un Bourg avec un grand château, un jardin & un parc. Il appartenoit au feu Duc d'*Ormond*.

XXIX. TYRONE.

Ce Comté est borné au N. par celui de *Down*; au S. par les Comtés de *Down* & de *Monaghan*; à l'E. par le Comté de *Down* & par le Comté d'*Ard*-

430 *Description Historique-Géogr.*
magh; à l'O. par le Comté de Du
gall. Il a 36. milles de longueur sur 2
largeur. C'est un país fort montagne
on y recueille cependant assez de blé.
pâturages y sont bons. On divise ce C
té en 4. Baronies, qui contiennent
semble 387. mille 175. arpens.

DUNGANNON (*Cap.*) est un Bourg
il se fait un assez bon commerce en la
& en moutons. Ce Bourg est à 12. mi
N. N O. d'Ardmagh.

Strabane, à 30. milles O. N. O.
Dungannon, est un Bourg bien peuple
assez commerçant.

Clogher, à 15. milles O. S. O. de Du
gannon, étoit autrefois une Ville. as
considérable; mais ce n'est plus aujo
d'hui qu'un bourg.

Auger, à 2. milles N. N. E. de C
gher, est un bourg où il n'y a rien de
marquable.

XXX. WATERFORD.

Ce Comté est borné au N. par ceux
Tiperary & de Kilkenny; au S. par
mer; à l'E. par la riviere de Ross, qui
sépare du Comté de Wexford; à l'O. pa
le Comté de Corke. Il a 45. milles d
longueur sur 16. de largeur. C'est un pa
de montagnes. Il y a aussi de belles pla
nes. La terre y est fertile en blé & en pa

trages. Le gibier & le poisson y font
abondants. On divise ce Comté en 6. Ba-
rannies, qui contiennent ensemble 259.
Mille 10. arpens.

WATERFORD (*Cap.*) est une Ville
très grande, riche, bien bâtie, bien peu-
plée, fort commerçante & très-bien for-
mée. Elle jouit de beaux privilèges. Cet-
te Ville est située sur la riviere de *Shure*,
8. ou 9. milles de la mer, 23. O. S. O.

Wexford & 56. E. N. E. de Corke.
Les vaisseaux de moyenne grandeur re-
montent la riviere jusqu'à Waterford :
ceux qui prennent beaucoup d'eau, mouil-
lent dans le Havre que forme la riviere
avant que de se perdre dans la mer.

Lismore, à 32. milles O. un q. au S.
de Waterford, est un Bourg situé près de
la rive droite de la riviere de *Black-Wa-*
ter.

Dungarvan, à 23. milles O. S. O. de
Waterford, est un Bourg situé au fond
d'une Baie de même nom.

Duncannon, à 3. ou 4. milles E. de
Waterford, est une Forteresse qui défend
le Havre de la Capitale du Comté.

XXXI. WEXFORD.

Ce Comté est borné au N. par celui de
Wicklow; au S. & à l'E. par la mer; à
l'O. par le Comté de Catherlagh & par

2 Description Historique-Géogr.
ceux de Kilkenny & de Wexford. Il a 45
milles de longueur sur 25. de largeur. La
terre y est fertile en blé & en pâturages.
Le gibier & le poisson y abondent. On
divise ce Comté en 8. Baronnies, qui com-
tiennent ensemble 315. mille 396. ar-
pens.

WEXFORD (*Cap.*) est une Ville assez
grande, belle & bien bâtie. Le commer-
ce y est florissant : cependant le Port ne
peut recevoir que des vaisseaux de moyen-
ne grandeur, à cause d'une barre qui se
trouve à l'embouchure de la riviere de
Slaney, & sur laquelle il n'y a ordinai-
rement que 10. piés d'eau à mer basse.

Rosse, à 18. milles O. de Wexford,
est un gros Bourg, situé sur la rive droite
de la riviere de même nom. Le commerce
y est en assez bon état.

Enniscorthy, à 11. milles N. N. O. de
Wexford, est un Bourg, situé dans une
contrée marécageuse, mais abondante
en bon pâturages.

*Fearn*s ou *Ferns*, à 16. milles N. de
Wexford, est un Bourg, qui seroit peut-
être inconnu s'il n'étoit pas le Siège d'un
Evêque.

XXXII. WICKLOW.

Ce Comté est borné au N. par celui de
Dublin; au S. par le Comté de Wexford,

à l'E. par la mer ; à l'O. par le Comté de Kildare & par celui de Catherlagh. Il a 33. milles de longueur sur 25. de largeur. C'est un país mêlé de montagnes, de bois & de plaines. On y recueille du blé. Les pâturages y sont excellens. Le gibier & le poisson y abondent. On divise ce Comté en six Baronies, qui contiennent ensemble 252. mille 410. arpens.

WICKLOW (*Cap.*) est une Ville médiocre, située à l'embouchure de la riviere de *Letrim* dans la mer. Le Port de cette Ville n'a pas assez de profondeur pour recevoir de gros bâtimens ; mais à une petite distance du Port il y a un bon Havre où la mer a plus de profondeur. Presque vis-à-vis de la Ville, à l'E., on remarque un rocher isolé que l'on a entouré d'une forte muraille & où l'on a placé une bonne batterie de canons, qui défend le Port & le Havre.

Blessington, à 21. milles N. O. de Wicklow & 11. S. E. de Dublin, est un Bourg bien bâti & bien peuplé.

Arcklow, à 11. milles S. S. O. de Wicklow, est un château bâti sur le bord de la mer, qui défend un bon mouillage où les bâtimens peuvent se retirer lorsqu'ils sont surpris par le mauvais temps.

ARTICLE VIII.

*Des Isles qui dépendent du Royaume
d'Irlande.*

Ces Isles sont en petit nombre, & elles ne sont rien moins que considérables.

1. L'Isle de *Glora* a 11. milles de longueur, & depuis un jusqu'à 8. milles de largeur. Elle dépend du Comté de Mayo dont elle n'est séparée que par un petit détroit ou canal de 3. ou 400. pas de large.

2. Les Isles d'*Achill* ou d'*Achylle* sont deux petites Isles qui dépendent également du Comté de Mayo. La plus grande est à peu près de la même étendue que celle de *Glora*.

3. Les Isles d'*Arran* sont au nombre de trois. Elles sont situées au dehors & vis-à-vis de la Baie de Glasgow dont elles couvrent l'entrée. La plus grande de ces Isles a 9. milles de longueur, & depuis un jusqu'à 6. milles de largeur.

4. Les *Blasques* sont quatre petites Isles, situées à une petite distance & vis-à-vis du Cap de Dingle, au Comté de Kerry.

5. L'Isle de *Beer-Haven* est située à l'entrée de la Baie de Bantry, au Comté de Corke. Elle a environ 5. milles de longueur sur 12. ou 1500. pas de largeur.

SUPPLEMENT.

§. I.

*Routes & distances depuis PARIS jusqu'à
LONDRES.*

1°. *Par Calais & Douvres.*

	<i>Lieues.</i>
D E Paris à Saint-Denis . . .	2.
De Saint-Denis à Chantilly . . .	7.
de Chantilly à Clermont . . .	5.
de Clermont à Breteuil . . .	8.
de Breteuil à Amiens . . .	7.
d'Amiens à Abbeville . . .	10.
d'Abbeville à Montreuil . . .	10.
de Montreuil à Boulogne . . .	8.
de Boulogne à Calais . . .	7.
de Calais à Douvres (<i>par mer.</i>) . . .	8.

72.
Milles.

De Douvres à Cantorbery . . .	15.
de Cantorbery à Sittingbourn . . .	12.
de Sittingbourn à Rochester . . .	13.
de Rochester à Dartford . . .	13.
de Dartford à LONDRES. . .	14.

67.

N. Tous les Milles que nous avons employés dans les diverses Routes que nous donnons, sont de même étendue que ceux dont nous avons rapporté la valeur à la page 249.

2^o, *Par Dunkerque & Sandwich.*

	<i>Lieues.</i>
De Paris à Amiens (n ^o . 1.)	29.
d'Amiens à Doullens	8.
de Doullens à St. Pol	6.
de St. Pol à Aire	6.
d'Aire à Cassel	4.
de Cassel à Dunkerque	7.
de Dunkerque à Sandwich (<i>par</i> <i>mer.</i>)	15.

75.

Milles.

De Sandwich à Cantorbery	10.
de Cantorbery à LONDRES (n ^o . 1.)	52.

62.

Lieues.

De Dunkerque à Margate	16.
----------------------------------	-----

Milles.

de Margate à Feversham	21.
de Feversham à Rochester	17.

de Rochester à LONDRES (n^o. 1.) . 27.

65.

3^o. Par Boulogne & Rye.

Lieues.

De Paris à Boulogne (n^o. 1.) . . 57.

de Boulogne à Rye (*par mer.*) . 15.

72.

Milles.

De Rye à Newenden . . . 10.

de Newenden à Tunbridge . . 22.

de Tunbridge à Sevenoke . . 6.

de Sevenoke à Brumley . . 12.

de Brumley à LONDRES . . 10.

60.

4^o. Par Dieppe & Pewenssey.

Lieues.

De Paris à St. Denis . . . 2.

de St. Denis à Pontoise . . . 5.

de Pontoise à Magny . . . 7.

de Magny à Ecois . . . 8.

d'Ecois à Rouen . . . 7.

de Rouen à Osmonville . . 9.

d'Osmonville à Dieppe . . 3.

de Dieppe à Pewenssey (*par mer.*) 22.

61.

Milles.

De Pewensley à Haylsham . . .	5.
de Haylsham à Westerham . . .	26.
de Westerham à Bromley . . .	10.
de Bromley à LONDRES . . .	10.

 51.
5°. *Par le Havre & Shorham.**Lieues.*

De Paris à Rouen (n°. 4.) . . .	27.
de Rouen à Caudebec . . .	7.
de Caudebec au Havre. . . .	11.
du Havre à Shorham (<i>par mer.</i>)	27.

 72.
Milles.

De Shorham à Cuckfield . . .	12.
de Cuckfield à Rygate . . .	14.
de Rygate à Croydon . . .	10.
de Croydon à LONDRES . . .	10.

 46.
6°. *Par le Havre & Chichester.**Lieues.*

De Paris au Havre (n°. 5.) . . .	45.
du Havre à Chichester (<i>par mer.</i>)	34.

 79.

Milles.

~

De Chichester à Petworth . . .	11.
de Petworth à Darking . . .	19.
de Darking à Evel.	8.
d'Ewel à LONDRES	12.

50.

7°. Par Cherbourg & Portsmouth.

Lieues.

~

De Paris à Mantes	12.
de Mantes à Evreux	11.
d'Evreux à Lizieux	17.
de Lizieux à Caën	10.
de Caën à Bayeux	6.
de Bayeux à Valogne	15.
de Valogne à Cherbourg	4.
de Cherbourg à Portsmouth (par mer.)	24.

99.

Milles.

~

De Portsmouth à Hambden . . .	9.
de Hambden à Petterfield . . .	6.
de Petterfield à Lipock	7.
de Lipock à Guildford	13.
de Guildford à Kingston	15.
de Kingston à LONDRES	10.

60.

89. Par St. Malo & Portsmouth.

	<i>Lieues.</i>
	~
De Paris à Versailles	4.
de Versailles à Houdan	2.
de Houdan à Dreux	4.
de Dreux à Verneuil	7.
de Verneuil à Mortagne	9.
de Mortagne à Alençon	8.
d'Alençon à Mayenne	14.
de Mayenne à Laval	8.
de Laval à Vitré	8.
de Vitré à Rennes	8.
de Rennes à St. Malo	15.
de St. Malo à Portsmouth (<i>par mer.</i>)	48.

142.

Milles.

	~
De Portsmouth à LONDRES (n ^o . 7.)	60.

Lieues.

	~
d'Alençon à Pontorson	26.
de Pontorson à St. Malo	10.

36.

9^o. Par Morlaix & Plymouth.*Lieues.*

	~
De Paris à Rennes (n ^o . 8.)	79.

des Isles Britanniques. 441

de Rennes à Lambale	16.
de Lambale à St. Brieux	4.
de St. Brieux à Belle-Isle	11.
de Belle-Isle à Morlaix	8.
de Morlaix à Plymouth (par mer.)	36.

154.
Milles.
~

De Plymouth à Brent	16.
de Brent à Ashbuston	8.
d'Ashbuston à Cludleigh	11.
de Cludleigh à Excester	11.
d'Excester à Honyton	15.
de Honyton à Chard	12.
de Chard à Sherborn	16.
de Sherborn à Schaftsbury	12.
de Schaftsbury à Salisbury	18.
de Salisbury à Andover	15.
d'Andover à Basingstoke	16.
de Basingstoke à Brentford	31.
de Brentford à LONDRES	8.

189.

10°. *Par Brest & Plymouth.*

Lieues.
~

De Paris à Morlaix (n°. 9.)	118.
de Morlaix à Brest	10.
de Brest à l'Isle d'Ouëstant (par mer.)	10.

442 *Description Historique-Géogr.*
 de l'Isle d'Ouëffant à Plymouth
 (par mer.) 42.

180.
 Milles.

De Plymouth à LONDRES (n°. 9.) 189.

§. II.

*Routes & Distances depuis Paris jusqu'à
 Edimbourg.*

1°. *Par Calais & Londres.*

Lieues.

De Paris à Douvres (§. I. n°. 1.) 72.

Milles.

De Douvres à Londres

(§. I. n°. 1.)

67.

de Londres à Waltham 12.

de Waltham à Ware 8.

de Ware à Buntingford 8.

de Buntingford à Royston 5.

de Royston à Caxton 9.

de Caxton à Huntingdon 6.

de Huntingdon à Watter-Neuton . 13.

de Watter-Neuton à Stamford . . 8.

de Stamford à Grantham 16.

de Grantham à Newark 10.

de Newark à Tuxford 10.

de Tuxford à Bautrey 12.

de Bautrey à Doncaster 6.

de Doncaster à Sherborn 14.

de Sherborn à York . . .	13.
de York à Boroughbridgt . . .	12.
de Boroug à Northallerton . . .	12.
de Northallerton à Dorlington . . .	10.
de Dorlington à Durham . . .	14.
de Durham à Newcastle . . .	12.
de Newcastle à Morpeth . . .	12.
de Morpeth à Alnwick . . .	14.
de Alnwick à Wainford . . .	3.
de Wainford à Barwick . . .	21.
de Barwick à Aitown . . .	8.
de Aitown à Dunglass . . .	13.
de Dunglas à Dunbar . . .	7.
de Dunbar à Haddingtown . . .	10.
de Haddingtown à Musselbourg . . .	8.
de Musselbourg à EDIMBOURG . . .	9.

382.

2°. *Par Dunkerque, & le reste par mer.*
Lieues.

De Paris à Dunkerque (S. I. n°. 2.)	60.
de Dunkerque à EDIMBOURG . . .	136.

196.

§. III.

*Routes & Distances depuis Paris jusqu'à
Dublin.*

1°. *Par Calais, Londres & Chester*
Lieues

De Paris à Douvres (S. (I. n°. 1.)	72.
------------------------------------	-----

Tvj

Milles

De Douvres à Londres (§. 1. n ^o . 1.)	67.
de Londres à Barnet	10.
de Barnet à St. Albans	10.
de St. Albans à Dunstable	10.
de Dunstable à Stoney-Stratford	14.
de Stoney-Stratford à Towcaster	6.
de Towcaster à Daventry	10.
de Daventry à Coventry	14.
de Coventry à Coleshill	8.
de Coleshill à Lichtfield	12.
de Lichtfield à Stafford	11.
de Stafford à Namptwich	16.
de Namptwich à Chester.	14.
depuis Chester jusqu'à l'embouchure de la Dée	15.
depuis ladite embouchure jusqu'à DUBLIN (<i>par mer.</i>)	128.

345

2^o. *Par Calais , Londres , Beaumaris
& Holy-Head.*

Lieues.

De Paris à Douvres 72.

Milles.

De Douvres à Londres 67.

de Londres à Chester (n^o. 1.) 137.

de Chester à Denbigh 20.

de Denbigh à Conway 14.

de Conway à Beaumaris 10.

des Isles Britanniques. 443

De Beaumaris à Holy-Head . 19.
De Holy-Head à DUBLIN (*par mer.*) 64.

331.

2°. *Par Brest.*

Lieues.

De Paris à Brest . 128.
De Brest à l'Isle d'Oüessant (*par mer.*) 10.
De l'Isle d'Oüessant aux
Sorlingues (*par mer*) . 35.
Des Sorlingues à DUBLIN (*par mer*) 66.

239.

3°. *Par St. Malo.*

Lieues.

De Paris à Saint-Malo . . 94.
De Saint - Malo aux
Sorlingues (*par mer.*) . 64.
Des Sorlingues à DUBLIN (*par mer.*) 66.

224.

§. IV. *Temps du Lever & du Coucher*

Mois.	Jours.	Lever.		Coucher.	
		H.	M.	H.	M.
Janvier, le	1	8.	5.	3.	55.
	6.	8.	2.	3.	58.
	11.	7.	57.	4.	3.
	16.	7.	51.	4.	9.
	21.	7.	45.	4.	15.
Février, le	26.	7.	37.	4.	23.
	1.	7.	28.	4.	32.
	6.	7.	19.	4.	41.
	11.	7.	10.	4.	50.
	16.	7.	1.	4.	59.
Mars, le	21.	6.	51.	5.	9.
	26.	6.	41.	5.	19.
	1.	6.	35.	5.	25.
	6.	6.	24.	5.	36.
	11.	6.	13.	5.	47.
Avril, le	16.	6.	4.	5.	56.
	21.	5.	54.	6.	6.
	26.	5.	44.	6.	16.
	1.	5.	33.	6.	27.
	6.	5.	24.	6.	36.
Mai, le	11.	5.	14.	6.	46.
	16.	5.	4.	6.	56.
	21.	4.	54.	7.	6.
	26.	4.	45.	7.	15.
	1.	4.	36.	7.	24.
Juin, le	6.	4.	27.	7.	33.
	11.	4.	20.	7.	40.
	16.	4.	12.	7.	48.
	21.	4.	5.	7.	55.
	26.	3.	59.	8.	1.
	1.	3.	53.	8.	7.
	6.	3.	48.	8.	12.
	11.	3.	46.	8.	14.
	16.	3.	44.	8.	16.
	21.	3.	43.	8.	17.
	26.	3.	44.	8.	16.

*des Isles Britanniques.
du Soleil à Londres.*

447

Mois:

Jours. Lever. Coucher.
H. M. H. M.

Juillet, le

1.	3.	46.	8.	14.
6.	3.	48.	8.	12.
11.	3.	53.	8.	7.
16.	3.	58.	8.	2.
21.	4.	4.	7.	56.
26.	4.	11.	7.	49.

Août, le

1.	4.	20.	7.	40.
6.	4.	28.	7.	32.
11.	4.	37.	7.	23.
16.	4.	46.	7.	14.
21.	4.	55.	7.	5.
26.	5.	5.	6.	55.

Septembre, le

1.	5.	16.	6.	44.
6.	5.	26.	6.	34.
11.	5.	36.	6.	24.
16.	5.	45.	6.	15.
21.	5.	54.	6.	6.
26.	6.	3.	5.	57.

Octobre, le

1.	6.	13.	5.	47.
6.	6.	23.	5.	37.
11.	6.	33.	5.	27.
16.	6.	43.	5.	17.
21.	6.	53.	5.	7.
26.	7.	2.	4.	58.

Novembre, le

1.	7.	13.	4.	47.
6.	7.	22.	4.	38.
11.	7.	30.	4.	30.
16.	7.	38.	4.	22.
21.	7.	45.	4.	15.
26.	7.	51.	4.	9.

Décembre, le

1.	7.	57.	4.	3.
6.	8.	2.	3.	58.
11.	8.	5.	3.	55.
16.	8.	7.	3.	53.
21.	8.	8.	3.	52.
26.	8.	7.	3.	53.

448 Description Historique-Géogr.
 §. V. Temps du Lever & du Coucher

Mois.	Jours.	Lever.		Coucher.	
		H.	M.	H.	M.
Janvier, le	1.	8.	31.	3.	29.
	6.	8.	27.	3.	33.
	11.	8.	21.	3.	39.
	16.	8.	14.	3.	46.
	21.	8.	6.	3.	54.
Février, le	26.	7.	56.	4.	4.
	1.	7.	44.	4.	16.
	6.	7.	34.	4.	26.
	11.	7.	23.	4.	37.
	16.	7.	12.	4.	48.
Mars, le	21.	7.	1.	4.	59.
	26.	6.	49.	5.	11.
	1.	6.	42.	5.	18.
	6.	6.	29.	5.	31.
	11.	6.	17.	5.	43.
Avril, le	16.	6.	5.	5.	55.
	21.	5.	53.	6.	7.
	26.	5.	41.	6.	19.
	1.	5.	27.	6.	33.
	6.	5.	15.	6.	45.
Mai, le	11.	5.	4.	6.	56.
	16.	4.	53.	7.	7.
	21.	4.	41.	7.	19.
	26.	4.	31.	7.	29.
	1.	4.	19.	7.	41.
Juin, le	6.	4.	10.	7.	50.
	11.	4.	0.	8.	0.
	16.	3.	51.	8.	9.
	21.	3.	42.	8.	18.
	26.	3.	34.	8.	26.
	1.	3.	26.	8.	34.
	6.	3.	21.	8.	39.
	11.	3.	17.	8.	43.
	16.	3.	15.	8.	45.
	21.	3.	14.	8.	46.
	26.	3.	15.	8.	48.

des Isles Britanniques.
du Soleil à Edimbourg.

449

Mois:	Jours	Lever.		Coucher.	
		H.	M.	H.	M.
Juillet, le	1.	3.	17.	8.	43.
	6.	3.	21.	8.	39.
	11.	3.	26.	8.	34.
	16.	3.	33.	8.	27.
	21.	3.	41.	8.	19.
Août, le	26.	3.	50.	8.	10.
	1.	4.	1.	7.	59.
	6.	4.	11.	7.	49.
	11.	4.	21.	7.	39.
	16.	4.	31.	7.	29.
Septembre, le	21.	4.	42.	7.	18.
	26.	4.	53.	7.	7.
	1.	5.	7.	6.	53.
	6.	5.	18.	6.	42.
	11.	5.	30.	6.	30.
Octobre, le	16.	5.	41.	6.	19.
	21.	5.	52.	6.	8.
	26.	6.	5.	5.	55.
	1.	6.	17.	5.	43.
	5.	6.	28.	5.	32.
Novembre, le	11.	6.	40.	5.	20.
	16.	6.	51.	5.	9.
	21.	7.	3.	4.	57.
	26.	7.	14.	4.	46.
	1.	7.	27.	4.	33.
Décembre, le	6.	7.	37.	4.	23.
	11.	7.	48.	4.	12.
	16.	7.	58.	4.	2.
	21.	8.	7.	3.	53.
	26.	8.	15.	3.	45.
	1.	8.	22.	3.	38.
	6.	8.	28.	3.	32.
	11.	8.	32.	3.	28.
	16.	8.	34.	3.	26.
	21.	8.	35.	3.	25.
26.	8.	34.	3.	26.	

§. VI. *Temps du Lever & du Coucher*

Mois.	Jours.	Lever.		Coucher.	
		H.	M.	H.	M.
Janvier, le	1.	8.	15.	3.	45.
	6.	8.	12.	3.	48.
	11.	8.	7.	3.	53.
	16.	8.	0.	4.	0.
	21.	7.	53.	4.	7.
	26.	7.	45.	4.	15.
Février, le	1.	7.	34.	4.	26.
	6.	7.	25.	4.	35.
	11.	7.	14.	4.	46.
	16.	7.	5.	4.	55.
	21.	6.	55.	5.	5.
	26.	6.	44.	5.	16.
Mars, le	1.	6.	37.	5.	23.
	6.	6.	26.	5.	34.
	11.	6.	14.	5.	46.
	16.	6.	4.	5.	56.
	21.	5.	54.	6.	6.
	26.	5.	43.	6.	17.
Avril, le	1.	5.	32.	6.	28.
	6.	5.	22.	6.	38.
	11.	5.	11.	6.	49.
	16.	5.	0.	7.	0.
	21.	4.	50.	7.	10.
	26.	4.	40.	7.	20.
Mai, le	1.	4.	30.	7.	30.
	6.	4.	21.	7.	39.
	11.	4.	12.	7.	48.
	16.	4.	4.	7.	56.
	21.	3.	56.	8.	4.
	26.	3.	49.	8.	11.
Juin, le	1.	3.	43.	8.	17.
	6.	3.	38.	8.	22.
	11.	3.	35.	8.	25.
	16.	3.	33.	8.	27.
	21.	3.	32.	8.	28.
	26.	3.	33.	8.	27.

*des Isles Britanniques.
du Soleil à Dublin.*

451

Mois.	Jours.	Lever.		Coucher.	
		H.	M.	H.	M.
Juillet, le	1.	3.	35.	8.	25.
	6.	3.	38.	8.	22.
	11.	3.	43.	8.	17.
	16.	3.	49.	8.	11.
	21.	3.	55.	8.	5.
	26.	4.	3.	7.	57.
Août, le	1.	4.	12.	7.	48.
	6.	4.	21.	7.	39.
	11.	4.	30.	7.	30.
	16.	4.	40.	7.	20.
	21.	4.	51.	7.	9.
	26.	5.	1.	6.	59.
Septembre, le	1.	5.	13.	6.	47.
	6.	5.	24.	6.	36.
	11.	5.	35.	6.	25.
	16.	5.	44.	6.	16.
	21.	5.	53.	6.	7.
	26.	6.	3.	5.	57.
Octobre, le	1.	6.	14.	5.	46.
	6.	6.	25.	5.	35.
	11.	6.	36.	5.	24.
	16.	6.	47.	5.	13.
	21.	6.	57.	5.	3.
	26.	7.	7.	4.	53.
Novembre, le	1.	7.	19.	4.	41.
	6.	7.	29.	4.	31.
	11.	7.	38.	4.	22.
	16.	7.	46.	4.	14.
	21.	7.	53.	4.	7.
	26.	8.	0.	4.	0.
Décembre, le	1.	8.	7.	3.	53.
	6.	8.	12.	3.	48.
	11.	8.	15.	3.	45.
	16.	8.	18.	3.	42.
	21.	8.	19.	3.	41.
	26.	8.	18.	3.	42.

DES MATIERES. 453

Aurigny,	278.	Bill, ce que c'est,	86.
Awe,	326.	Birmingham,	243.
Aymouth,	352.	Black-Water,	379.
Ayr,	322 & 345.	Blair,	327.
B		Blasques,	434.
Badenock,	327.	Blesfingtown,	433.
Bala,	210.	Poston,	208.
Ballinroab,	424.	Bosworth,	206.
Bally-Shannon,	414.	Bourgeois,	115.
Balnadalach,	327.	Boyle,	428.
Balvanic,	327.	Boyn,	328.
Banbury,	227.	Boyne,	379.
Banff,	328.	Brade-Albin,	240.
Bangor,	178.	Bramber,	328.
Bann,	380.	Brechin,	323.
Bantry,	412.	Brecknock,	175.
Bara,	370.	Brevets de Somma-	
Bardes,	151.	tion,	87.
Bark,	174.	Bridlington,	248.
Barnet,	198.	Bridport,	190.
Baronets,	112.	Bristol,	231.
Barons,	106.	Broad-Albin,	328.
Barwick, 224. &	351.	Bruton,	232.
Bass (The.)	341.	Buchan,	329.
Battel,	242.	Buckingham,	176.
Bayn,	328.	Budenoeh,	327.
Beaumarais,	172.	Burhou,	279.
Bedfrad,	173.	Burnet-Island,	338.
Beer-Haven,	434.	Burra,	374.
Belfast,	407.	Burton,	235.
Belrach,	363.	Bury,	236.
Belturbet,	409.	Bute ou Buthe,	330.
Benbecula,	361.	C	
Berk,	174.	Caerdiff,	194.
Bernera,	340.	Caerlion,	220.
Berwick, 224. &	351.	Caermarthen,	177.
Beuly,	284.	Caernarvan,	178.

454 TABLE GENERALE

Caithness ,	330.	Clare ,	410.
Cambridge ,	179.	Climat d'Angle-	
Cample Town ,	331.	terre ,	13.
Canay ,	369.	d'Ecosse ,	285.
Cantorbery ,	201.	d'Irlande ,	382.
Cantyr ,	331.	Clogher ,	192.
Cardigan ,	180.	Clonmell ,	429.
Carick-Fergus ,	407.	Cloyne ,	412.
Carlingford ,	323.	Clyde ,	284.
Carlisle ,	185.	Clydesdale ,	345.
Carrick ,	332.	Cocket ,	280.
Carrick ,	429.	Colchester ,	192.
Carrick-Drum-		Coldingham ,	352.
rusk ,	420.	Colerain ,	422.
Cashell ,	429.	Coll ,	369.
Casquets ,	279.	Colomban (St.)	342.
Castle-Lachlan ,	332.	Colonsa ,	368.
Castle-Town ,	274.	Comité ,	99.
Cavan ,	409.	Commerce du	
Cers ,	279.	Royaume d'An-	
Chambres du Par-		gleterre ,	142.
lement ,	85.	du Royaume	
Chanrye ,	360.	d'Ecosse ,	311.
Charlemouth ou		du Royaume	
Charlemont ,	408.	d'Irlande ,	404.
Chattam ,	202.	Compagnie des In-	
Chester ,	181.	des Orientales ,	147.
Chichester ,	238.	Royale d'Afri-	
Chordan ,	326.	que ,	147.
Chronologie des		du Levant ,	147.
Rois d'Angle-		des Marchands	
terre ,	57.	Avanturiers ,	147.
des Rois d'E-		de Russie ,	147.
cosse ,	294.	de la Baie de	
Cinq-Ports ,	13.	Hudson ,	147.
Clackmannan ,	344.	Comtes ,	106.
Clans ,	151.	Comtés d'Angleter-	

re , 166. &	68	Dénombrement	
d'Ecoffe ,	311.	des Villes &	
d'Irlande ,	398.	Bourgs a Mar-	
Conformistes ,	137.	ché du Royau-	
Connaught ou		me d'Angleter-	
Connacie ,	404.	re ,	249.
Connor ,	407.	Deptfort ,	202.
Corke ,	410.	Députés au Par-	
Cornouailles ,	183.	lement de la	
Cour des Communs		Grande Breta-	
Plaidoyers ,	119.	gne ,	88.
du Banc du Roi ,	119.	Derby ,	186.
de la Chancelle-		Description des	
rie ,	119.	Comtés d'An-	
du Vieux-Bailli ,	119.	gleterre ,	172.
de l'Echiquier ,	119.	d'Ecoffe ,	316.
du Tapis Verd ,	119.	d'Irlande ,	406.
Couvre-feu , ce		Devon ,	187.
que c'étoit ,	77.	Dingle ,	417.
Cowal ,	332.	Dingwall ,	360.
Craignilh ,	333.	Division de l'An-	
Cromarty ,	333.	gleterre sous les	
Cromwel ,	71.	Romains , 38. & 39.	
Croydon ,	238.	en Juridictions	
Croyland ,	209.	Ecclésiastiques ,	162.
Cullin ,	328.	en Comtés ,	166.
Cumberland ,	184.	du Royaume	
Cuningham ,	333.	d'Ecoffe ,	315.
D.		du Royaume	
Darby ,	186.	d'Irlande ,	400.
Dartmouth ,	189.	Dorchester ,	189.
David's (St.)	227.	Dornock ,	365.
Débarquement de		Dorset ,	189.
Guillaume I. en		Douglas , 274. &	346.
Angleterre ,	240.	Down ,	412.
Dée ,	10.	Douvres ,	203.
Denbigh ,	185.	Drogheda ,	423.

Droit de Tonnage		Egg ,	369
& de Pondage ,	157.	Elgin ,	355
Dromore ,	412.	Elphin ,	427
Druides ,	123.	Ennis ,	410
Dublin ,	412.	Enniscorthy ,	432
Duc de Cumber-		Enniskilling ,	415
land ,	83.	Esk ou Elk ,	283
Ducs en Angleterre	104.	Essex ,	192
Duglas ,	274. & 346.	Etendue de l'An-	
Dumbar ,	341.	gleterre ,	7
Dumbarton ,	347.	de l'Ecosse ,	282
Dumblain ,	351.	de l'Irlande ,	378
Dumfries ,	334. & 357.	Evesham ,	246
Dumpferling ,	338.	Eusdale ,	337
Dunaworthy ,	332.	Excester , ou Exc-	
Duncannon ,	431.	ter ,	188
Duncafter ,	248.	Exmouth ,	188
Dundalck ,	423.		F
Dundée ,	323.	Fair ,	376
Dungannon ,	430.	Falkirk ,	362
Dungarvan ,	431.	Falkland ,	338
Dungsby ,	331.	Falmouth ,	184
Dunkeld ,	363.	Farne ,	280
Dunnagall ,	413.	Farro ,	376
Dunnotyr ,	351.	Fearns ,	432
Dunrobbin ,	366.	Feirnoch ,	333
Duns ,	352.	Fermanagh ,	414
Dunstafag ,	366.	Ferns ,	432
Dunwegen ,	370.	Ferro ,	376
Durham ,	190.	Fife ,	337
Durness ,	365.	Finary ,	354
	E	Findorn ,	355
<i>Ecosse</i> , Royaume ,	282	Fivic ,	339
Eda ,	374.	Flamborough ,	248
Edimbourg ,	335.	Flint ,	193
Edmonds - Bury		Forces de l'Angle-	
(St.)	236.	terre ,	160

DES MATIERES. 457

de l'Ecosse ,	314.	Gloria ,	434.
de l'Irlande ,	398.	Gouvernement	
Forfar ,	323.	d'Angleterre	34.
Formarrin ,	338.	&	76.
Fort-Auguste ,	340.	d'Ecosse ,	291.
Fort-Bernera ,	340.	&	302.
Fort-Georges ,	343.	d'Irlande ,	388.
Fort-Guillaume ,	350.	Grande-Bretagne ,	5.
fortrose ,	360.	Grande-Charte ,	78.
Fosway ,	190.	Grantham ,	208.
Foyle	380.	Gravesend ,	202.
Frazerbourg ,	390.	Greenwich ,	202.
G.		Greneysey ,	277.
Galloway ,	339.	Guilford ,	238.
Galloway ,	415.	Guillaume I. débar-	
Galloway (New-)	339	que en Angleter-	
Galon mesure ,	148.	re ,	240.
Ganesborough ,	208.	H.	
Garnsey ,	277.	Haddingh-Town ,	340.
Garriach ,	339.	Halifax ,	248
Gavelkind , ce que		Hamilton ,	346.
c'est ,	201.	Hant ,	232.
Gaurie ,	339.	Harangues du Roi ,	93.
Génie des Anglois ,	18.	Harlegh ,	210.
des Ecossois ,	289.	Harray ,	372.
des Irlandois ,	387.	Hartford ,	197.
Gentilshommes		Harwich ,	193.
d'Angleterre ,	114.	Hastings ,	241.
Gersey ,	276.	Hay ,	373.
Girvan .	332.	Hélène (Ste.)	234.
Glamorgan ,	194.	Heptarchie des	
Glasgow ,	346.	Saxons ,	45.
Glastonbury ,	232.	abolie ,	50.
Glen-Elg ,	340.	Hereford ,	196.
Glen-Garry ,	340.	Hermitage (l') ,	348.
Glenluce ,	367.	Hertford ,	197.
Glocester ,	195.	Hetland ,	374.

High-Stewart ,	218.	Kendal ,	244.
Holland ,	207.	Kent ,	200.
Holms ,	372.	Kerry ,	416.
Holy-Head ,	173.	Kesteven ,	207.
Hommes Légaux ,	89.	Kilaridal ,	343.
Hoom ,	337.	Kilbery ,	345.
Hull ,	247.	Kildare ,	417.
Humber ,	10.	Kilgoan ,	353.
	I.	Killala ,	424.
James (Saint.)		Killaloe ,	410.
	212. & 217.	Killinen ,	329.
Jam's-Town ,	419.	Killkenny ,	417.
Jean (Saint.)	422.	Killmallock ,	421.
Jedbourg ,	360.	Killmarnock ,	334.
Jersey ,	276.	Kilmerfort ,	356.
Ila ,	341.	Kilmore ,	326.
Iniscliey ,	353.	Kilmore ,	409.
Iniskilling ,	415.	Kincardine ,	350.
Inverbervy ,	351.	King's-County ,	418.
Inver-Kerting ,	338.	Kingston ,	238.
Inverness ,	342.	King's-Town ,	419.
Inverury ,	339.	Kinross ,	343.
Johnston (St.)	358.	Kirkud-Bridgt ,	344.
Iona ,	368.	Kirkwall ,	373.
Ipswich ,	236.	Klackmannan ,	344.
Irlande ,	377.	Klencanir ,	355.
Irwin ,	334.	Knapdale ,	344.
Isle-Basse ,	341.	Knock-Fergus ,	407.
Isles-Britanniques ,	1.	Kolmkill ,	368.
Isles qui dépendent		Kyle ,	345.
de l'Angleterre ,	273.		L.
de l'Ecosse ,	367.	Lady ,	113.
de l'Irlande ,	434.	Lagenie ,	403.
Jura ,	343.	Lancaster ,	204.
	K.	Landaff ,	195.
Kan ,	348.	Lanerk ,	345.
Kelfo ,	352.	Langhlin ,	408.

DES MATIERES.

459

Langues, en Angleterre,		Longford,	422.
18. 32. & 291.		Lonsdale,	244.
en Ecoſſe,	291.	Lord-Maire,	218.
en Irlande,	388.	Lords,	111.
Lauder,	347.	Lovenefſ,	341.
Lauderſdale,	347.	Louth,	423.
Laudon,	334.	Lutterworth,	206.
Launceſton,	184.	Lyme,	190.
Leeds,	248.	Lymington,	234.
Leiceſter,	205.	Lyn,	222.
Leith.	336.	M.	
Lempſter,	197.	Maidſtone,	203.
Lenox,	347.	Mainland,	373.
Letrim,	419.	Mainland,	375.
Leverpool,	205.	Maiſons qui ont	
Lewes,	240.	regné en Angle-	
Lewis,	371.	terre,	51.
Leynſter,	403.	Maiſon d'Anjou,	60.
Lichtfield,	235.	de Bailleul d'Har-	
Liddeſdale,	348.	court,	298.
Lieth,	336.	de Bruce,	299.
Limerick,	420.	de Brunſwick-	
Lincoln, 207. & 208.		Lunebourg,	74.
Lindſey,	207.	de Champagne	
Linlithgow,	348.	des Comtes de	
Liſmore,	431.	Blois,	59.
Liſte,	379.	de Dannemarck,	58.
Liverpool,	205.	de Lancaſter,	62.
Lochaber,	349.	de Normandie,	58.
Loch-Maben,	324.	de Naſſau-Oran-	
Loquabir,	349.	ge,	73.
Loix Angloiſes,		Stuart, 69. & 299.	
117. & 120.		de Tudor ou Rich-	
Lock-Nouer,	285.	mond,	66.
Londonderry,	421.	d'York,	64.
Londres,	211.	Mamore,	350.
		Man,	273.

460 TABLE GENERALE

Manchester ,	205.	Mull ,	354.
Mansfield ,	226.	Mullingar ,	426.
Margate ,	203.	Muraille d'Anto-	
Marlborough ,	245.	nin le Pieux ,	348.
Marquis ,	106.	Muraille des Em-	
Marr ,	350.	pereurs Severe	
Mary-Borough ,	427.	& Adrien ,	185.
Maynland ,	373.	Murray ,	355.
Maynland ,	37.	Musselbourg ,	336.
Mayo ,	424.	Mylords ,	111.
Mearns ,	350.	N	
Meath (Est.)	424.	Nairn ,	356.
Meath (West.)	425.	Naturel des Ha-	
Medway ,	10.	bitans , en An-	
Meinteith ,	35.	gleterre ,	18.
Merioneth ,	209.	en Ecoffe ,	289.
Mers ,	351.	en Irlande ,	387.
Merfay ,	10.	Néots (St.)	199.
Messages des		Netherlorn ,	356.
Chambres ,	99.	New-Borough ,	173.
Middlesex ,	210.	New-Castel ,	224.
Midlorn ,	353.	New-Galloway ,	339.
Mœurs des Anglois :	18.	New-Glasgow ,	346.
des Ecoffois ,	289.	New-Mill ,	364.
des Irlandois ,	387.	Newport ,	220.
May ,	349.	Newport ,	276.
Maffat ,	324.	Ne -Radnor ,	228.
Mommonie ,	403.	Nithisdale ,	356.
Monaghams ,	426.	Noblesse d'Angle-	
Monmouth ,	219.	terre ,	104.
Montgomery ,	220.	Non-Conformistes ,	
Montross ,	323.		137.
Morrer ,	353.	Nord-Wist ,	371.
Mounster ,	403.	Norfolk ,	221.
Moydart ,	354.	Northampton ,	222.
Mucairn ,	354.	Northumberland ,	223.
Much ,	369.	Norwich ,	221.

Nottingham ,	225.	Ports de Mer d'An-	
O.		gleterre ,	11.
Officiers de la		d'Ecoffe ,	284.
Couronne en		d'Irlande ,	381.
Angleterre ,	82.	Presbytériens ,	137.
Okcham ,	229.	Presteing ;	228.
Orateur de la		Preston ,	205.
Chambre des		Preston-Pans ,	341.
Communes ,	86.	Prince de Galles ,	82.
Orcades ,	372.	Princesses d'Angle-	
Oxford ,	226.	terre ,	84.
P.		Proclamation ,	101.
Parlement d'An-		Provinces d'Angle-	
gleterre ,	84.	terre ,	166.
d'Ecoffe ,	302.	d'Ecoffe ,	316.
d'Irlande ,	392.	d'Irlande ,	403.
Peebles ,	357.	Puritains ,	138.
Penbrock ,	227.	Q.	
Pentland ,	372.	Qualité du sol , en	
Perth ,	339. & 357.	Angleterre ,	13.
Peterborough ,	223.	en Ecoffe ,	286.
Peter-Heat ,	329.	en Irlande ,	382.
Peter-Pens ,	126.	Queen-Borough ,	203.
Pewensley ,	240.	Queen-Borough ,	280.
Phillip's-Town ,	419.	Queen's-County ,	426.
Pictes ,	292.	Queen's-Ferry ,	349.
Plebeiens ,	115.	Queen's-Town ,	427.
Plymouth ,	188.	R.	
Pomona ,	373.	Radnor ,	228.
Pontefract ,	248.	Ramsay ,	199.
Poole ,	190.	Raphæ ,	411.
Population de		Ralay ,	370.
l'Angleterre ,	18.	Reading ,	174.
de l'Ecoffe ,	288.	Reburnemill ,	337.
de l'Irlande ,	387.	Religion , en An-	
Port-Arlington ,	427.	gleterre ,	123.
Portsmouth ,	234.	en Ecoffe ,	306.

462 TABLE GENERALE

en Irlande ,	393.	de Kent ,	452.
Relyhill ,	366.	d'Irlande ,	377.
Renfrew ,	359.	de Mercie ,	497.
Revenus de l'An-		de Northum-	
gleterre ,	155.	berland ,	48.
de l'Ecoffe ,	314.	d'Ost-Angeln ,	48.
de l'Irlande ,	400.	de Suffex ,	46.
Richmond ,	248.	de Westfex ,	46.
Riding ,	247.	Rum ,	148. & 369.
Rivieres d'Angle-		Ruffin ,	274.
terre ,	9.	Ruthven ,	327.
d'Ecoffe ,	283.	Rutland ,	228.
d'Irlande ,	378.	Rye ,	241.
Rocheſter ,	201.	S.	
Roi ou Reine d'An-		Saint-André ,	337.
gleterre ,	80.	Saint-Colomban ,	342.
Rois Anglo-Sa-		Saint-Jean ,	422.
xons ,	58.	Saint-Johnſton ,	358.
Danois ,	58.	Saint-Patrice ,	414.
Saxons ,	57.	Saint-Yves ,	199.
Ronaldſha ,	374.	Salisbury ,	244.
Rofcommon ,	427.	Sanda ,	374.
Roff .	359.	Sandwich ,	203.
Roffe ,	432.	Sanquhar ,	335.
Rothes ,	355.	Sark ,	279.
Rothſay ,	330.	Scarborough ,	247.
Routes & diſtan-		Schetland ,	374.
ces depuis Paris		Sciences en An-	
juſqu'à Dublin ,	443.	gleterre ,	1512.
juſqu'à Edim-		en Ecoffe ,	313.
bourg ,	442.	en Irlande ,	368.
juſqu'à Londres	435.	Scilly ,	275.
Roſbourg ,	360.	Scots ,	292.
Royaume d'An-		Selkirk ,	360 & 361.
gleterre ,	7.	Severn ,	9.
d'Ecoffe ,	282.	Shannon ,	379.
d'Efſex ,	47.	Shéals ,	191.

DES MATIERES. 463

Sheppey ,	279.	Strathy ,	365.
Shériffs ,	167.	Subside Extraordi-	
Shrewsbury ,	230.	naire ,	157.
Shrops ,	229.	Ordinaire ,	159.
Shure ,	379.	Sudbury ,	236.
Shyries d'Angle-		Sud-Wist ,	370.
terre ,	166.	Suffolk ,	235.
Sinclair ,	331.	Sunderland ,	191.
Sir ,	113.	Supplement ,	435.
Situation de l'An-		Surrey ,	237.
gleterre ,	7.	Sussex ,	238.
de l'Ecosse ,	282.	Sutherland ,	365.
de l'Irlande ,	377.	T.	
Skye ,	369.	Taine ,	360.
Sleigo ,	428.	Tamise ,	9.
Société Royale de		Taunton ,	232.
Londres ,	155.	Taxes en Angle-	
Somerfet ,	230.	terre ,	155.
Sorlingues ,	275.	Tay ,	284.
Sou-de St. Pierre ,	126.	Tees ,	10.
Southampton ,		Temps du lever	
232. & 234.		& du coucher	
Southerland ,	365.	du soleil à Du-	
Southwark ,	238.	blin ,	450.
Spithead ,	234.	à Edimbourg ,	448.
Stafford ,	234.	à Londres ,	446.
Stair ,	323.	Tewkesbury ,	196.
Stanford ,	208.	Thannet ,	279.
Stormont ,	362.	The-Basse ,	341.
Stoure ,	10.	Thomond ,	410.
Strabane .	430.	Thurso ,	331.
Strath-Avin ,	363.	Tiperary ,	428.
Strath-Bogie ,	363.	Tire-ly ,	368.
Strath-Devon ,	363.	Tiwiotdale ,	360.
Stratherne ,	364.	Toam ,	416.
Strath-Ila ,	364.	Tonneau de mer ,	148.
Strathnaver ,	364.	Torbay ,	189.

464 TABLE GENERALE.

Toug ,	10.	Warwick ,	242.
Tralley ,	416.	Waterford ,	430.
Tribunaux de Jus- tice en Angle- terre ,	117.	Wells ,	232.
<i>Troisieme Partie</i> ,	377.	Westernes ,	368.
Trim ,	415.	Westminster ,	211.
Tuam ,	416.	West-Morland ,	243.
Tumbridge ,	203.	Wexford ,	431.
Tweedale ,	357.	Weymouth ,	190.
Tynmouth ,	225.	Whitchall ,	212 & 17.
Tynne ,	10.	Whitehern ,	367.
Tyrconel ,	413.	Wick ,	231.
Tyrone ,	29.	Wicklôw ,	432.
V.		Wight .	276.
Vicomtes ,	106.	Wigtown ,	366.
Ulster ,	404.	Wilt .	244.
Ultonie ,	404.	Wilton ,	245.
Universités d'An- gleterre ,	151.	Winchelsea ,	241.
d'Ecosse ,	3 2.	Winchester ,	233.
d'Irlande ,	399.	Windsor ,	174.
Unst ,	376.	Wittena-Gemor ,	76.
Upperlorn ,	366.	Wolwich ,	203.
Uppingham ,	229.	Woolstock ,	227.
W.		Worcester ,	245.
Wachopdale ,	366.	Wyck .	231.
Wakefield ,	248.	Y.	
Walsingham ,	222.	Yare ,	10.
Ware ,	198.	Yarmouth ,	222.
Warington ,	205.	Yell ,	376.
		York ,	246.
		Yves (Saint-)	199.

Fin de la Table des Matieres.

Ce Volume se vend 3. livres broché.



